308 1956 4

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXVII

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

Félix Lecoy, Sur *Gerbert de Metz* : lieux et date 417
Guy de Poerck, *Pois Ventedorns e Comborns ab Segur* 436
Jean Rychner, Les sources morales des *Vigiles de Charles VII* : Le *Jeu des Échecs moralisé* et le *Livre de bonnes mœurs*, des *exempla* à la fin du moyen âge 446

MÉLANGES

Mario Roques, Ancien franç. *darcière* (?) 488
Wayne Conner, Anc. fr. *caoterie, caveterie* 491
Jeanne Lods, Sur quelques vers de *Guigemar* (v. 145-150) 494
Albert Henry, Anc. fr. *jaion de bruiere* 497
Yves Lefèvre. Les v. 2802-2806 de la *Chanson de Guillaume* et le sens du mot *vers* 499
— *Ai ore* dans la *Chanson de Guillaume* 502
Mgr Pierre Gardette, Aimon de Varennes, lyonnais 506
Clovis Brunel, *Estoilete je te voi Que la lune trait a soi* (*Aucassin et Nicolette*) 510
L.-F. Flutre, Anc. fr. *a force faite* 514
— Anc. fr. *de manieres* 515

COMPTES RENDUS

Peirol, troubadour of Auvergne, ed. by S. C. Aston (F. Lecoy) ... 522
Pietro Jacopo de Jennaro, Rime e lettere, a cura di Maria Corti (A. Pézard) 523

PÉRIODIQUES 538
CHRONIQUE 548
ERRATUM 557
INDEX DES MOTS 558
TABLE DES MATIÈRES 570

Les prochains fascicules contiendront :

L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
I. Frank, Tomier et Palaizi, troubadours tarasconnais (1199-1226).
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
P. Le Gentil, Ogier le Danois, héros épique.
M. Lieberman, Chronologie Gersonienne (*suite*).
A. Micha, Études sur le Lancelot-Graal (*suite*).

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

SUR *GERBERT DE METZ* : LIEUX ET DATE

On sait que les manuscrits ne distinguent pas la chanson de *Garin le Lorrain* du *Gerbert de Metz* et que les deux poèmes se suivent, dans toutes les copies qui nous en sont parvenues, sans aucun signe de séparation [1]. Il y a donc une certaine incertitude en ce qui concerne le point où il convient d'établir la coupure entre les deux textes. En fait, cependant, les éditeurs sont d'accord sur la pratique à suivre, et l'édition récente (1947) du *Garin* procurée par M. Vallerie s'arrête sur le même vers que la publication, plus ancienne d'un siècle (1846), de Du Méril, p. 222 :

> Girbers ot duel quant sa mere mori,
> Autresi orent et Hernaus et Gerins [2].

Cette incertitude est d'ailleurs facile à expliquer : nous ne possédons plus, de la geste des Lorrains, que des manuscrits cycliques, dont le texte a été soumis à une ou plusieurs révisions générales ; et l'on peut penser que le travail des réviseurs s'est surtout exercé aux points de soudure des éléments plus ou moins variés d'origine qui composent l'ensemble. Ce travail avait évidemment pour but d'atténuer, sinon de faire entièrement disparaître, les disparates trop criardes qui pouvaient résulter de la mise en série de poèmes différents. Toutefois la dualité d'auteurs, en ce qui concerne le *Garin* et le *Gerbert*, n'en est pas moins évidente et ne saurait être mise en doute :

1. Cf. *Gerbert de Metz*, éd. P. Taylor, Namur, 1952, p. XXI,

2. La remarque de M. Taylor, dans son édition, p. XXX, note 5, est donc due à une inattention. Stengel, dans son édition du début du *Gerbert*, dans les *Romanische Studien*, I (1874), p. 441-552, fait également commencer son texte au même endroit.

elle saute aux yeux et se manifeste, en particulier, par une technique différente dans le maniement des assonances et le caractère beaucoup plus vague du cadre géographique où se déroule l'action du second poème. Ces deux points ont été signalés depuis longtemps, et il peut être intéressant de chercher à déterminer jusqu'où a pu s'étendre le travail du poète à qui nous devons le *Garin* et de se poser la question de savoir si la coupure adoptée par les éditeurs correspond à la fin de ce travail [1].

Le *Gerbert* s'ouvre par une courte narration de la prise de Monclin et du meurtre de l'évêque Lancelin, considéré par les Lorrains comme le principal responsable du guet-apens où était tombé le duc Garin. Cette narration comprend les deux cent quatorze premiers vers, deux laisses, de l'édition Taylor [2]. Or elle se trouve être, comme nous allons le voir, d'une précision géographique qui descend dans le dernier détail. Suivons-la pas à pas.

---

1. Notons qu'il ne s'agit pas ici de contester l'opportunité, sinon la légitimité, de cette coupure. Elle se situe, en effet, à un point important de l'action, après la mort de Garin, de son frère Begon et de leurs deux épouses, la scène étant désormais occupée par la génération suivante. D'autre part, la fusion réalisée par les compilateurs du cycle entre le *Garin* et le *Gerbert* est à ce point intime que tout autre choix courrait le risque d'être entaché d'arbitraire au moins autant que la coupure désormais traditionnelle ; il n'y a donc aucun intérêt à modifier la pratique admise. Par contre, il est, je pense, légitime de tenter de dégager, au début du *Gerbert*, les éléments qui semblent plus conformes à la manière du *Garin* qu'aux habitudes du poète qui a pris la suite de la narration. C'est le but que nous nous proposons dans cette note.

2. Il convient, pour étudier l'épisode d'un peu près, d'utiliser non seulement cette édition, qui reproduit simplement le texte du manuscrit Arsenal 2983 (*A*), mais aussi la publication de Stengel citée ci-dessus, qui donne les 2460 premiers vers du poème dans la leçon de Paris, B. N. fr. 19160 (*E*), accompagnée des variantes de six autres témoins, ainsi que la dissertation de H. Oberländer, *Über die Stellung der Bruchstücke* Z_7, Z^8 *et* Z^4, Greifswald, 1907, où l'on trouvera le texte des vers 89-219 (Taylor) tel qu'il nous a été conservé par le fragment de Besançon (Z_7), texte accompagné de la totalité des variantes. Le commentaire topographique donné ci-dessous peut être suivi, à un détail près, sur les deux cartes Michelin, nos 57 et 62.

Les Lorrains quittent Metz :

La veïssiez la grant ost esbaudir,
Du Val de Mez les conpaingnes issir[1].

Ils se dirigent vers Monclin, le château de Guillaume, leur ennemi, dont ils viennent d'apprendre qu'il est dégarni de défenseurs. Pour cela, ils remontent la rive droite de la Moselle, puis franchissent la rivière :

Desoz Macon passerent a ceri,
De l'autre part Muselle se sont mis.

Tel est le texte du manuscrit *A*, vers 106-107, reproduits par l'édition Taylor. Mais ce texte est extrêmement fautif, et la tentative d'identification faite par l'éditeur à la *Table des noms propres*, p. 433, s. v° *Macon*, est tout à fait erronée. Il faut lire, en réalité, avec la majorité des manuscrits, comme avaient lu Stengel et Oberländer :

Desoz Mouson passerent a Tiri,
De l'autre part Mosiele se sont mis.

Mouson est *Mousson*, village construit sur une butte à deux kilomètres à l'Est de la Moselle et dont les ruines du château dominent la vallée et le passage de la rivière à Pont-à-Mousson. *Tiri* est *Thirey*, village aujourd'hui détruit, mais qui était situé sur le territoire du même Pont-à-Mousson, cf. H. Lepage, *Dictionnaire topographique du département de la Moselle*, s. v° *Thirey*, p. 142. Ces deux identifications ont d'ailleurs été déjà faites, il y a longtemps, par Langlois, dans sa *Table des noms propres*, d'après le texte de Stengel. On notera, de plus, que le vers

Desoz Mouson passerent a Tiri

figure deux fois dans le *Garin*, 12267 et 13539 de l'éd. Vallerie, édition où l'identification correcte est donnée.

Ayant franchi la Moselle, les Lorrains se trouvent en territoire ennemi. Ils y commencent leurs ravages et mettent le siège devant une ville. Mais, dans l'édition Taylor, le passage (v. 112-126) est obscur, car il manque certainement dans le

1. Taylor, 94-95. Le vers 95 manque à Stengel 448, 12 ; mais en fait, il figure dans tous les manuscrits, sauf dans le groupe *EMPX*, appelé quelquefois groupe lorrain.

texte de *A* suivi par cette édition un vers entre 111 et 112, vers où devait figurer le nom de la ville. Ce vers, dans l'édition de Stengel, 449, 30 est le suivant :

Li Gascon ont devers Mouselle assis,

et, dans le texte d'Oberländer,

Deu le Gart ont desor Mosele assis.

Li Gascon est absurde, mais *Deu le Gart* est excellent ; c'est l'actuel *Dieulouart*, situé sur la rive gauche de la Moselle, dans une position forte, à deux lieues environ au Sud du passage qu'avaient franchi les Lorrains. On y verrait encore, d'après Joanne, *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, les ruines d'un château dont la fondation remonterait au XIe siècle, au moins. La difficulté, c'est que la leçon *Deu le Gart* ne figure que dans le fragment *Z*[7] et le manuscrit *S* qui sont apparentés et représentent une rédaction tardive. En ce qui concerne le groupe « ancien » *ABCO*, *A* et *B* n'ont pas le vers ; *C* porte *Lugarron* et *O Lor garcon* ; les leçons du groupe dit « lorrain », *EMPX*, sont également divergentes : *E*, *li gascon* (texte de Stengel) ; *M*, *Longaton* ; *P*, *lor agait* ; *X* n'a pas le vers ; *FD*, qui vont souvent ensemble, ont *Lorgairon* ; *J* a *l'avgarde* ; *Q*, *le traitor* ; *G*, *le charroi* ; *L*, *Mongarron* et *T*, *Aguichon*. Ces variantes rendent perplexe. Toutefois, une fois écartées celles qui sont de pure fantaisie, telles que *le traitor*, *le charroi*, *Aguichon*, ou *li Gascon*, elle n'excluent pas absolument une leçon primitive du type [*Deu*] *lougart*, dont le premier élément, en début de vers, aurait pu être mal lu, puis négligé, le juste compte des syllabes ayant été ensuite rétabli par l'addition d'une désinence passe-partout en *-on*. Au reste, un autre passage du poème peut sans doute apporter quelque lumière dans cette difficulté. Un peu plus loin, aux vers 367-369 de l'éd. Taylor, Guillaume de Monclin récapitule brièvement les affronts ou les défaites que viennent de lui infliger les Lorrains :

En non Diu, sire, li cuens Guillaumes dit,
Abatu m'ont le chastel de Monclin.
En Loheraine, cant est mors Lancelin,
Noz n'i avons ne parent ne cosin
Qui nos aït nostre guerre a tenir.

Mais, là encore, il manque un vers au texte de *A* suivi ici. Si nous nous reportons au texte de Stengel, 461, 12 et s., nous lisons :

> E non Deu, sire, li quens Guillaumes dit,
> Abatu m'ont le chastel de Monclin,
> *Chastel Eudon et Orlenois ont prins.*
> En Loheraine, quant est mors Lancelin,
> Nos n'i avons ne parens ne amin
> Qui nos aist notre guerre a tenir.

Tel est le texte de *E*, suivi par Stengel. *Orlenois* y est évidemment absurde [1]. *E*, toutefois, est seul à avoir cette leçon. Des autres manuscrits de son groupe (*MPX*), *X* n'a pas le vers, *P* donne *Chastel Heudon ont abatu et pris*, mais *M*, au lieu de *Orlenois*, porte *Doolois*. D'autre part, les deux bons manuscrits *D* et *F* ont *Doloart*, que l'on reconnaît encore dans le *dant Loart* de *G*. Ici donc, *D* et *F* qui aux vers 111-112 avaient copié *Lorgairon*, *M* qui portait *Longaton*, et *G* qui donnait l'absurde *le charroi* confirment la leçon *Deu le gart* de *SZ*[7]. Nous admettrons donc que la ville assiégée, prise et détruite par les Lorrains, après leur passage de la Moselle sous Mousson, est Dieulouart.

Gerbert et ses hommes se dirigent maintenant sur Monclin (Montsec), le château de Guillaume, qui est, en effet, situé à six ou sept lieues à l'Ouest de Dieulouart. Ils s'en emparent et l'abattent (éd. Taylor, 125-137 ; Stengel, 450, 15-30 ; Oberländer, p. 10-11, v. 74-87). Gerbert apprend alors que Lancelin, le comte évêque de Verdun, son ennemi, s'est imprudemment aventuré loin de tout refuge et qu'il chasse le sanglier dans une forêt :

---

1. Je ne m'occupe pas de *Chastel Eudon* (*Huedon* dans *MP*, *Hadon* dans *F*, *Landone* dans *G*), puisqu'il n'en est pas question dans la narration précédente des vers 94 ss. Il s'agit toutefois, très vraisemblablement, comme l'a proposé Langlois, de *Hattonchâtel*. Le nom apparaît, en effet, deux fois dans le *Garin*, éd. P. Paris, I, 235 et 237 (manque à l'édition de Vallerie, 4381-4390 et 4423-24), dans un épisode où l'on voit les Lorrains, après s'être emparés de *Naisil* (Naix-aux-Forges, sur l'Ornain, au Sud de Ligny en Barrois), passer par *Monclin*, c'est-à-dire Montsec, une douzaine de kilomètres à l'Est et à la hauteur de Saint-Mihiel, et *Chastel Eudon* (donc Hattonchâtel, au Nord de Montsec) pour gagner Verdun ; l'itinéraire est bon.

Noveles a oï de Lancelin, 138, Taylor
En .iiii. vaus es forés s'estoit mis,
Un porc chaçoit, que mar fust il norris.

Les variantes sont ici sans importance. *Quatre Vaus* ne figure pas à la table des noms propres de l'édition Taylor, et pourtant Langlois, quoique avec un peu d'hésitation, avait déjà identifié le nom qu'il avait trouvé dans Stengel, 450, 32, et il avait été suivi par Oberländer, qui l'imprime avec une majuscule. Il s'agit, en effet, des grandes forêts qui s'étendent aujourd'hui encore entre Toul et Vaucouleurs. *Quatre Vaux* est plus précisément un hameau groupé autour d'un moulin, sur le Colomoy, à quatre ou cinq kilomètres à l'Est de Rigny-Saint-Martin[1]. Ce hameau n'est plus aujourd'hui qu'un lieu insignifiant. Mais il n'en était pas de même au moyen âge. Le ban de Quatre Vaux, qui s'étendait jusqu'à la chapelle Saint-Fiacre, à deux ou trois kilomètres à l'Est (portée sur toutes les cartes), se trouvait alors à l'extrême limite du royaume de France, et Quatre Vaux marquait le point où, sur la grande route de Toul, on entrait en terre d'Empire[2].

1. Le lieu est désigné par le nom de *Ferme des Quatre Vaux* sur la carte d'état-major au 50.000e en noir, feuille 69 (Nancy Ouest) et par la mention *Quatre Vaux (ferme et moulin)* sur la carte d'état-major au 50.000e en couleurs, feuille XXXIII-15 (Toul). Le nom ne figure pas sur la carte Michelin nº 62, mais le moulin y est désigné par un signe conventionnel, sur la route nationale nº 60, entre Rigny-Saint-Martin et Blénod-les-Toul, tout près de la cote 279.

2. Aussi est-ce à Quatre Vaux que le 8 décembre 1299, Philippe le Bel et l'empereur Albert d'Autriche eurent cette entrevue qui a fait tant parler et au cours de laquelle, à ce que l'on prétendait du côté français, Albert aurait admis que « le royaume de France... des ore en avant jusques au Rin esloignast les termes de sa puissance ». Cf. *Grandes chroniques de France*, éd. P. Paris, V, 128; M. de Pange, *Les Lorrains et la France au moyen âge*, p. 26, note 3; R. Fawtier, dans *Histoire générale* de Glotz, *moyen âge*, VI, 1940, p. 376; E. Boutaric, *La France sous Philippe le Bel*, p. 398-400. A dire le vrai, Quatre Vaux, comme Vaucouleurs, se trouvait en fait en terre d'Empire, mais sous la suzeraineté des comtes de Champagne, c'est-à-dire de princes français. Le pays ne passa sous la mouvance du roi de France qu'en 1284, lorsque Philippe, par son mariage avec Jeanne de Navarre, recueillit l'héritage de Champagne. L'incertitude, au moins morale, de la frontière en ce point est analogue à l'incertitude, qui a suscité tant de travaux, et qui con-

Gerbert et ses deux cousins, Hernaus et Gerins, décident alors de se lancer à la poursuite de leur ennemi. Cependant, auparavant, ils renvoient les troupes qu'ils avaient rassemblées pour l'expédition contre Monclin (éd. Taylor, 34-52), et, en particulier, prennent congé d'Aubri le Bourguignon :

Li dus Gerbers fait ses oz departir. 146, Taylor
Chascuns s'en va arrier en son païs.
A grant conpaigne s'en reva Auberis,
Si le convoie Gerbers, li fiz Garin.
A Chatenoi vint Hernaus et Gerins.
O vau de Mez sunt Loheren guenchi.
Gerbers repaire tot droit a Flavigni,
.i. abeïe qui desor Muese sist,
De moines noirs, s'apartient a Clugni,
Et aoroient le corps de seint Fermin.
Gerbers s'en torne, celeement le fist,
Il et Hernaus et ses freres Gerins
Por les noveles oïr de Lancelin.

On notera (v. 150) que Gerbert et ses hommes font escorte à Aubri le Bourguignon jusqu'à Châtenois[1]. Or Châtenois,

---

cerne l'appartenance de Domrémy, lieu de naissance de Jeanne d'Arc, situé à une vingtaine de kilomètres plus au Sud. Il reste que, passé Quatre Vaux, on entrait dans le pays de Toul, qui ne fut, lui, rattaché à la France qu'en 1552. Pendant tout le moyen âge, Quatre Vaux faisait donc frontière sur la grande voie de pénétration vers l'Est qui, se rattachant à Naix, le *Naisil* de nos poèmes, à l'ensemble du réseau de communications gallo-romain, gagnait Toul par Reffroy, Mauvages, Villeroy, Vaucouleurs, Rigny-Saint-Martin et Blénod-les-Toul, cf. Liénard, *Dictionnaire topographique de la Meuse*, Paris, 1872, p. x. De nos jours, cette route s'est déplacée légèrement vers le Nord (c'est l'actuelle route nationale nº 4 : Ligny, Voig, Foug et Toul), et ce déplacement était déjà chose faite au XVIe siècle. *Le Guide des chemins* de 1553 (éd. Bonnerot, I, p. 88 et II, p. 74-75) décrit, sous son itinéraire 87, à peu de choses près, l'itinéraire actuel, dit le chemin *le plus droit*. Mais elle connaît encore (*ibid.*, I, p. 90 et II, pp. 76-77, itinéraire 89) une variante qualifiée de *hault chemin de Nancy*, qui correspond (ou plutôt doit correspondre, car le *Guide* s'embrouille ici un peu dans sa description) à l'ancienne route médiévale.

1. Le texte de Stengel porte ici *Chenoi*, mais il s'agit d'une leçon isolée de son manuscrit. Tous les autres témoins portent soit *Chatenoi* (*A*), soit *Chacenai* (*MPX, DG*), soit *Castenai*.

entre Neufchâteau et Vittel, était une seigneurie barroise placée, elle aussi, sous la suzeraineté des comtes de Champagne. Venant du Nord-Est et passé Châtenois, on entrait dans le Bassigny qu'il fallait traverser pour gagner la Bourgogne. Le poète veut donc dire qu'Auberi est accompagné par ses parents et alliés, soit par honneur, soit par sécurité, tant qu'il reste sur leurs terres (ou, du moins, sur ce que le poète se représentait être leurs terres) ou, peut-être également, tant qu'il reste dans la région où se déroule la guerre. Au-delà de ce point frontière, l'escorte devient inutile ou, en tout cas, moins nécessaire, de même que l'on ne raccompagne pas, en principe, un hôte au-delà du seuil de sa maison [1].

Le vers suivant (151) offre une difficulté secondaire. *O vau de Mez sunt Loheren guenchi* dit le manuscrit *A*; mais *Loheren* ne se trouve que chez lui. *E*, suivi par Stengel, porte *li baron*, mais cette leçon également ne figure que dans les trois manuscrits étroitement apparentés *EMX*; tous les autres témoins lisent *li borjois*. C'est probablement le bon texte; il s'agit des troupes appelées par Gerbert pour une campagne bien déterminée, l'expédition contre Monclin, et qui, la campagne achevée, rentrent chez elles; elles avaient été désignées par le même terme au v. 35. Mais Gerbert et ses deux cousins, eux, sur le chemin du retour, quittent secrètement (*celeement*) l'armée, afin de ne pas attirer l'attention de Lancelin qu'ils désirent surprendre, et vont se loger à l'abbaye de Flavigny, où un espion (v. 159) viendra les renseigner sur les déplacements de leur ennemi.

L'identification de Flavigny n'offre aucune difficulté (elle est déjà dans Langlois) : c'est un village situé sur la Moselle à une quinzaine de kilomètres au Sud de Nancy et qui était, en effet, le siège, sinon d'une abbaye, du moins d'un prioré clunisien; il est exact également qu'on y vénérait, comme le dit notre texte, un saint Firmin. Toutefois, ce saint Firmin n'était pas, comme le veut Miss Taylor, à sa *Table*, l'évêque d'Amiens; c'était un saint plus local, Firmin, évêque de Verdun, mort

1. L'identification de *Chatenoi* est donc certaine, malgré la présence d'autres Châtenois dans l'Est de la France, cf. P. Taylor, à la *Table* de son édition.

d'après la tradition en 502, et dont les reliques y avaient été transportées vers 950 [1].

A Flavigny, Gerbert apprend le soir même que Lancelin est toujours à la chasse, mais que, de la forêt des Quatre Vaux où il avait été d'abord signalé, il doit remonter vers le Nord et se rapprocher de Verdun. On lit, en effet, ceci aux vers 159 ss. (Taylor) :

Es .i. espie, qui droit a Gerbert vint.
Si con Gerbers li dus se dut dormir,
Entre en la chanbre, venus est a son lit.
O voit Gerbert, fierement li a dit :
« Ha ! riches dus, que sejornez vos ci ?
Que tant est fous l'evesque Lancelin
Qu'il en ira en forest le matin.
S'il vos eschape, dont estes vos honis. »

Toutefois, ce texte (texte de *A*) est fautif au vers 164 ; il a, en effet, perdu le nom de la ville où Lancelin va passer la nuit et a remplacé l'indication précise par une platitude. Il faut lire

Car en Fou est l'evesque Lancelin,
Si en ira... [2]

Fou est l'actuel *Foug*, localité située un peu à l'Ouest de Toul, entre cette dernière ville et Pagny-sur-Meuse. Le nom réapparaît au vers 172, et cette fois dans tous les manuscrits [3].

---

1. Cf. U. Chevalier, *Biobibliographie*, s. v° *Firmin* et Cottineau, *Répertoire topobibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, 1936, I, 1150. Le texte de Stengel portant par erreur *saint Seurin*, Langlois n'avait pas eu à se prononcer sur l'identité du personnage. De même, au vers 153, le texte de Stengel et de M. Taylor donne *une abeïe qui desor Muese sist* ; cette leçon, évidemment fautive, est, chose curieuse, la leçon de la majorité des manuscrits, en particulier des deux groupes importants *EMPX* et *ABCO*. Il faut lire *qui sor Muesele sist*, avec *DF* et quelques autres. On voudra bien noter qu'un peu plus loin, dans le poème, au vers 4978, il est une seconde fois question d'un saint Firmin, qui, cette fois, est bien l'ancien évêque d'Amiens.

2. C'est la leçon de la totalité des manuscrits, sauf de *A* (cf. *supra*), de *BP* qui portent *Car a* (*ains P*) *Vaus* et de *C*, *car en Lois est*.

3. Sauf dans le groupe *EMPX* qui donne ici *Toul*, leçon du texte de Stengel. M. Taylor a imprimé *Fons*, mais l'identification du lieu est certaine.

A cette nouvelle, Gerbert et ses compagnons les plus proches sautent sur leurs chevaux et se dirigent vers Foug, pensant surprendre Lancelin :

Gerbers l'entent, molt s'en est esjoïz ; 167 (Taylor)
Il sailli sus, s'est vestus et garniz.
Ne sunt que .xii. sor les chevaus de pris.
Il trespasserent le val de Flavigni,
Tot par delez sor destre sunt guenchi ;
De ci a Fou ne prisent onques fin.
Li jors apert et li aube esclarci.

Pour exécuter sa manœuvre, Gerbert, accompagné de sa troupe, n'a qu'à descendre le cours de la Moselle jusqu'à Toul. Là, quittant la vallée, il s'engagera dans la petite région de bois et de collines qui, à cette hauteur, sépare la Moselle de la Meuse. Foug était situé au centre de cette région. De Flavigny à Foug, la distance est d'une quarantaine de kilomètres, ce qui représente une course facilement fournie en une nuit par des cavaliers aguerris et connaissant les chemins. La leçon *le val de Flavigni*, au vers 170 de l'éd. Taylor, est une leçon aberrante qui ne figure que dans le manuscrit *A* ; *Q* et Z^7 portent *Chavigni* ; les autres témoins lisent tous le *val de Chaligni*. C'est cette dernière leçon qui est la bonne. Chaligny est un assez gros village situé sur la rive droite de la Moselle, vers l'aval et à une quinzaine de kilomètres de Flavigny. Un simple coup d'œil jeté sur la carte d'état-major (ici la carte Michelin ne renseigne pas) montre même qu'il faut lire le *Val de Chaligny*, car le *Val* est un écart dudit Chaligny, en face d'un gué qui, à cet endroit, permet de franchir la rivière. Le texte devient ainsi d'une précision extrême : Gerbert quitte Flavigny, situé sur la rive gauche, suit la Moselle pendant un certain temps, puis, à la hauteur du Val de Chaligny, passe l'eau à gué en appuyant sur sa droite, *sor destre*, et continue sa route par l'autre rive.

Toutefois, quand nos compagnons arrivent à Foug, au petit jour, Lancelin est déjà parti à la chasse. Gerbert se lance alors à sa poursuite, et (la narration est ici très condensée, mais, comme on va le voir, très claire) ne l'atteindra qu'au moment où l'évêque ayant forcé son sanglier, l'a abattu et « corne

prise ». L'arrivée de Gerbert sur le lieu de la curée oblige Lancelin à abandonner la bête pour s'enfuir et tâcher de gagner un refuge sur ses terres ; il est toutefois rejoint avant d'avoir pu se mettre à l'abri et massacré. Voici les vers de l'édition Taylor :

En la forest est allé Lancelin,
.i. porc chaça qui le jor i fu pris ;
En .i. buisson fu li senglers ocis.
Iluec le prist l'eveque Lancelins.
Atant es voz et Gerbert et Gerin.
Et cant l'eveque choisi ses anemis,
Guerpi le porc ; s'i est al cheval pris.
En fuie torne por sa vie garir.
Il s'enfuioit tot droit a Chanbelin,
.i. maison qui desor Muese sist.
La vile est soie, si i cuida garir.
Gerbers l'enchauce, qui hautement li dist...
...Il tint l'espee ; du clerc la teste prist.
Le braz en prent li riches quenz Gerins.
Hernaus li preus tint l'espiel poitevin ;
Toz les boiax li fist du cors saillir
Et dedenz Muese firent le cors flatir.

Ce texte a besoin d'être revu. Au vers 176, *en .i. buisson* est une mauvaise leçon de *A* ; Stengel, d'après *E*, a imprimé *en enbronchant*, qui est mauvais également. En réalité, ces variantes dissimulent un nom de lieu. Le groupe « lorrain » ne nous est d'aucune utilité : les quatre manuscrits ont la même leçon fautive que *E*. Le groupe *ABCO* présente des divergences ; les leçons de *A* (*en .i. buisson*) et de *C* (*a bons espiez*) sont des pis-aller analogues à celui de *EMPX* ; mais la leçon de *B* et de *O*, qui est aussi celle de *L*, *a Mausbuchans* a conservé l'aspect d'un nom propre. On lit de même *a Marbescans*, *a Marbueschans* dans *DF*, dans *J*, dans *Q*, dans SZ^7, *a Mareschaus* dans *G* et *a Barbuescans* dans *T*. La leçon primitive était, vraisemblablement, *Marbuescans*, *Marbescans*. Nous allons voir cette présomption se transformer en certitude.

Il convient maintenant d'identifier *Chanbelin* au vers 182, La tentative de M. Taylor à sa *Table des noms propres* n'a pas de portée : *Chanbelin* est une leçon aberrante et unique de son manuscrit de base *A*. Tous les autres témoins se répartissent

entre *Champigni* et *Sampigni*, *Sampigni* étant la lecture de *EMPX* et de *J*. C'est cette dernière forme qui est la bonne forme. Il s'agit de l'actuel *Sampigny*, situé, en effet, sur la Meuse (cf. v. 183) entre Commercy et Saint-Mihiel. Le texte déclare, d'autre part, que Sampigny appartient à l'évêque, *la vile est soie*, et qu'il espère y trouver un sûr refuge. C'est donc qu'au moment où il est surpris par les Lorrains, Lancelin était tout au plus à la limite de ses terres et qu'il s'efforce de gagner le lieu le plus proche où il sera sous la protection de ses hommes. Or, F. Liénart, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, Paris, 1872, p. XII, a publié un document, dont l'original remonte peut-être à la fin du xe siècle, et qui nous donne les limites du comté de Verdun. Pour la zone qui nous intéresse, cette limite venant du Nord-Est, passait par Montsec, Loupmont, la source du ruisseau de Marbotte, atteignait la Meuse au gué de Vadonville, descendait la rive gauche de la rivière jusqu'au confluent du Girouet, puis se dirigeait vers l'Ouest (Erize la Brûlée). Or Sampigny est situé à moins d'un kilomètre au Nord du confluent du Girouet et de la Meuse, juste en face du débouché du ruisseau de Marbotte. C'est donc bien, pour qui arrive du Sud-Est et des forêts qui s'étendent entre Foug et Saint-Mihiel, la première « ville » du comté de Verdun. Mais, du même coup, le document publié par Liénart nous permet d'identifier *Marbuescaus* de notre poème. La source de l'actuel ruisseau de Marbotte y est, en effet, appelé *Marbodi fons* ; or, *Marbuescans*, *Marbescans* est le représentant exact et évident d'un *Marbodi campus* [1]. C'est donc dans la vallée du petit ruisseau qui descend de l'Est sur la Meuse, juste en face de Sampigny, que l'évêque Lancelin, qui venait de pénétrer ou allait pénétrer sur ses terres, atteignit son sanglier, mais fut surpris par les Lorrains. Il tenta de leur échapper en se réfugiant dans sa ville, mais ses ennemis le rattrapèrent au moment où il allait franchir la rivière, et, après l'avoir massacré, jettèrent son cadavre à l'eau :

Et dedenz Muese firent le cors flatir.

---

1. Cf. l'actuel *Marbéville*, en Haute-Marne, *Marbeuville* en 1237, dans A. Vincent, *Toponymie de la France*, p. 182.

L'action des deux cents premiers vers du *Gerbert* se déroule ainsi sur un territoire extrêmement restreint et à l'intérieur de limites très précises. Pont-à-Mousson, Sampigny, Quatre Vaux, Flavigny peuvent être enfermé dans un quadrilatère dont le plus grand côté mesure à peine quarante kilomètres. Ce territoire, le poète le connaît fort bien; il utilise même, pour mettre son action en place, des données géographiques infimes et qui ne pouvaient guère avoir de sens, à l'origine au moins, que pour un public lui aussi averti. Il semble donc bien que cet épisode initial appartienne aux éléments premiers et constitutifs de la geste des *Lorrains*; il est traité tout à fait dans un style qui est encore celui d'un grand nombre des épisodes du *Garin*, mais qui est étranger au poète qui a rimé le *Gerbert*.

Après l'épisode de Lancelin, la narration du *Gerbert* ne présente plus ce caractère d'extrême précision géographique que nous venons de reconnaître. Mais un autre trait distinctif et particulier au *Garin* se prolonge encore fort avant dans notre poème. Il s'agit de la technique des assonances. Si nous examinons, en effet, les vingt-huit premières laisses de l'édition Taylor, nous constatons que la moitié de ces laisses exactement, soit quatorze, assonent en *i*, et que, de plus, les laisses qui ne sont pas dans ce cas sont pour la plupart très courtes, si bien que sur les 2 470 vers que comprennent ces vingt-huit laisses, 2 039 sont en *i*, 431 seulement se terminant sur une autre voyelle. D'autre part ces vingt-huit laisses sont toutes masculines. Or il est bien connu que l'absence presque totale de vers féminins et la très forte prédominance des assonances en *i* sont une des particularités métriques du *Garin* [1]. Mais, dès qu'on a franchi la laisse 28 du *Gerbert*, cet état de choses change brusquement, et les assonances en *i*, tout en étant les plus nombreuses encore, tombent à un chiffre beaucoup plus faible : sur les 12 325 vers restants du poème, 3 977 seulement présentent

1. L'édition du *Garin* de M. Vallerie comprend 166 laisses; 91 assonent en *i*. Sur les 2 301 derniers vers du poème, ceux qui précèdent immédiatement le *Gerbert*, 1980 assonent en *i*, et 321 seulement présentent une assonance différente. Le *Garin* n'a que sept laisses féminines, en tout 126 vers sur 16617.

ce trait [1], c'est-à-dire que jusqu'à la laisse 28 et pour les 2 470 premiers vers, 5 vers sur 6 assonent en *i*; à partir de là, la proportion n'est plus que de 1 sur 3. Le passage de la laisse 28 à la laisse 29, au vers 2471, est donc un point « remarquable », un point critique de la tradition manuscrite. Matériellement, ce point critique est d'ailleurs marqué par le fait que dans tous les manuscrits, la laisse 29 débute par une grande initiale [2].

Mais il y a plus. Le groupe des manuscrits dits « lorrains », à savoir *EMPX*, le manuscrit *F* (*D*, qui va généralement avec *F* est ici absent) ainsi que les manuscrits *O* et *Q*, présentent à ce point frontière un accident tout à fait remarquable. Ils introduisent, en effet, en bloc, entre la laisse 28 et la laisse 29 de l'édition Taylor trois laisses, qui se retrouvent un peu plus loin dispersées, et cette fois dans la totalité des manuscrits, à savoir les laisses 30 (assonance *è-e*) 36 (assonance *é-e*) et 38 (assonances en *o*). Les manuscrits *EMPXFOQ* présentent donc ces laisses deux fois, une première fois groupées à la suite de la laisse 28, une seconde fois chacune à leur place respective, conformément à l'ordre de *A* (édition Taylor). En réalité, *EMPXFOQ* ne répètent pas les laisses dans la même leçon. La leçon I qui leur est particulière, est très différente de la leçon II, qui est commune à tous les manuscrits, et l'on trouvera la leçon I dans le travail de Stengel, qui, rappelons-le, arrête sa publication, exécutée d'après le manuscrit *E*, juste avant la laisse 29 (vers 2471) de Taylor, mais qui savait que les trois dernières laisses de son texte se retrouvaient un peu plus loin. Stengel a déclaré que dans le groupe *EMPXFOQ* la leçon I était une interpolation, et il s'est donné beaucoup de mal pour introduire les variantes de la leçon II sous le texte de la leçon I. En fait, ce travail était vain et se révèle peu utile, car il s'agit de deux rédactions différentes, et il eût mieux valu publier la leçon II dans son intégralité (leçon qui se lit maintenant dans l'édition Taylor, laisses 30, 36 et 38). D'autre part, l'opinion de Stengel, qui voit dans la première

1. J'utilise les éléments fournis par l'édition de M. Taylor, p. XLVI.

2. Cf. éd. Taylor, p. 407, note au vers 2471. En fait, H. Martin, dans son *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, III, p. 179, faisait commencer le *Gerbert* à ce vers.

copie des strophes une interpolation, n'explique pas la disposition étrange du groupe *EMPXFOQ*; car on se demande quel intérêt il pouvait y avoir à reprendre ainsi volontairement deux fois de suite, à quelques vers d'intervalle, les mêmes développements dans un contexte qui ne présente aucune unité et qui ne lie pas les deux reprises. On peut toutefois essayer de déterminer, par la comparaison des deux rédactions, laquelle des deux est la rédaction première. Pour Stengel, il est bien évident que c'était la rédaction II, puisqu'il voyait dans la rédaction I une interpolation. Mais cette opinion n'est pas certaine. Une étude détaillée serait trop longue ici, et n'aurait d'ailleurs que peu de chance d'aboutir à une conclusion sûre. Disons seulement que la laisse 28 a correspond en réalité à la laisse 30 et à la fin de la laisse 31, que la laisse 28 b présente les mêmes éléments que la laisse 36, mais dans un ordre tout différent, et que la laisse 28 c, d'ailleurs très courte, n'a que peu d'éléments communs avec la laisse 38. Dans l'ensemble, la rédaction II me paraît plutôt une rédaction enjolivée. En tout état de cause, de cet accident, il n'est pas facile de rendre compte. L'explication la plus probable, c'est que les manuscrits *EMPXFOQ* juxtaposent ici deux versions parallèles et concurrentes, dont l'une est sans doute sortie de l'autre, mais qui, de toute façon, étaient destinées à s'exclure, et non pas à se compléter. Nous aurions ici, chez eux, la trace ou la survivance d'un premier type de raccord, repris par la suite en une réfection plus ample, laquelle aurait utilisé les matériaux du premier essai. La plupart des copies du cycle ont normalement adopté la mise au point définitive; l'ancêtre plus ou moins lointain de *EMPXFOQ*, lui, avait sous les yeux, pour le début du *Gerbert*, (ou la fin du *Garin*, si l'on préfère) un modèle plus ancien, peut-être incomplet ou mutilé, qu'il a en partie conservé et combiné avec la recension qui devait devenir ce que nous pouvons appeler la Vulgate [1]. Quoi qu'il en soit d'ailleurs,

1. Des combinaisons de ce genre ne sont pas inconnues dans les manuscrits de compilation. Nous ne citerons ici que l'exemple des manuscrits B. N. fr. 1448 (*D*) et 2494 de l'*Aliscans*, qui, plus impudemment encore, alignent à la suite les deux versions des combats de Rainouart que l'on trouve, l'une dans les manuscrits du groupe *B* (Londres et La Vallière) et

nous avons la preuve, avec ce désordre relatif de la tradition, que nous sommes ici à un point sensible.

Enfin, dernier fait à relever, c'est également à ce point que figure, dans *EMPF* la note [1] depuis longtemps relevée : *Ci faut li chans de Jehan de Flagi*. De cette note, M. Taylor ne souffle mot, mais M. Vallerie, p. 7, note 20, de son édition du *Garin*, déclare que si cette note figurait dans le manuscrit *A* (Arsenal 2983), on la rencontrerait au f° 161 a, c'est-à-dire à la suite de la laisse 38, après le vers 2676 de l'édition du *Gerbert*. Mais c'est là une erreur. Dans les manuscrits *EMPF*, la mention de Jehan de Flagi se rencontre, non pas à la suite de la deuxième transcription de la laisse 38, mais à la suite de la première, celle qui ne figure pas dans *A*, mais qui, si elle y figurait, se situerait immédiatement avant la laisse 29. C'est donc devant le vers 2471 de l'éd. Taylor que l'on pourrait (que l'on devrait ?) trouver le nom de Jehan de Flagi. Et nous sommes ainsi ramenés à la coupure que nous avaient invités à considérer 1) la rupture dans la technique de l'assonance, 2) la présence d'une grande initiale dans les copies à cet endroit, 3) le désordre relatif de la tradition du texte dans le groupe *EMPXFOQ*. On peut, je pense, sans craindre de se tromper beaucoup, considérer que c'est à ce point que s'articulent l'ancienne composition du *Garin* et le *Gerbert* qui en forme la suite [2]. Peut-être peut-on aussi remettre en honneur l'ancienne

dans le manuscrit de Venise, l'autre dans les manuscrits du groupe *A* et dans les manuscrits de Berne et de Boulogne. Cf. *Aliscans*, éd. de Halle, p. XXXI-XXXII et XL-XLIII. Un accident du même genre se présente aussi dans la version Châteauroux-Venise du *Roland* rimé, au cours de la scène fameuse où Olivier demande à Roland de sonner du cor, cf. Horrent, *La Chanson de Roland*, p. 171, note 1, où, des deux hypothèses avancées, c'est la seconde qui est la bonne.

1. On remarquera que *X* ne figure pas ici à la suite du groupe *EMP* ; mais cela tient à ce que, dans *X*, toute la laisse 28 a est tombée ; d'autre part, sur ce point, *O* et *Q* ne suivent pas *EMP*[*X*]*F* comme ils l'avaient fait pour l'introduction (ou la conservation) des trois laisses supplémentaires.

2. On peut ajouter aux trois faits signalés ci-dessus la remarque que le personnage d'Aubri le Bourguignon, si important dans le *Garin*, joue encore un rôle dans les 2471 premiers vers du *Gerbert* (il y est cité trente-deux fois), puis il disparaît brusquement, sans qu'il soit plus jamais question de lui ni dans le *Gerbert* ni dans l'*Anseys* (une seule mention accidentelle) ni dans l'*Yon*.

opinion de Paulin Paris et d'Edélestand du Méril, contre les doutes de Bonnardot, à savoir qu'un personnage nommé Jehan de Flagi a tout de même joué un rôle, sinon dans l'invention première du *Garin*, du moins dans la mise en forme qui nous en est parvenue, et qu'une note ancienne gardait ici la trace de son activité. Cette note n'aurait été conservée que dans les copies qui ont également conservé les traces d'un premier type de raccord entre le *Garin* et le *Gerbert*.

La date du *Garin* est inconnue. L'éditeur de l'*Anseys de Metz* [1], poème évidemment postérieur au *Gerbert*, a essayé de démontrer que l'épopée finale de la geste des Lorrains avait dû être composée entre 1127 et 1177, en tout cas avant 1209, tout au plus aux alentours de 1200. Ses raisons, que ce n'est pas le lieu d'examiner ici, sont loin d'être dirimantes. Je crois que nous sommes un peu mieux placés pour le *Gerbert*.

Nous disposons, en effet, en premier lieu, d'un *terminus ante quem*. En effet, dans le *Guillaume de Dôle* de Jean Renart, l'empereur [2] fait chanter devant lui une laisse qui est expressément présentée comme extraite de notre poème (v. 1333-1365). Or le *Guillaume de Dôle* peut être daté avec une extrême vraisemblance des années 1212-1213. A ce moment donc, on chantait déjà le *Gerbert*. Toutefois — et c'est là une difficulté — la laisse donnée par le *Guillaume de Dôle* ne figure dans aucun des textes que nous avons conservés ; du moins, on ne l'a pas encore retrouvée [3]. Il faut donc admettre que l'extrait de Jean

1. Cf. Herman J. Green, *Anseys de Metz*... Paris, 1939, p. 61 et 89.

2. Non pas l'empereur, mais Lienor, si l'on en croit une interprétation du passage donnée par M. Grace Frank, *Romanic Review*, XXIX (1938), 209-211, interprétation peut-être un peu forcée. Mais ce point ne nous intéresse pas ici.

3. La difficulté, il faut l'avouer, est assez grave, car, non seulement le passage cité dans le *Guillanme de Dôle* ne se retrouve pas dans notre *Gerbert*, mais, de plus, ce passage correspond à une situation qui n'y a pas d'analogue. Il s'agit de deux Bordelais, Foucon et Rocelin, faits prisonniers par Gerbert et qui semblent avoir regagné leur camp irrégulièrement (envoyés peut-être comme messagers sur parole). Deux Lorrains, le *Veneor* (c'est-à-dire vraisemblablement Doon) et Guirrez (appelé souvent, en effet, « le bon prévôt ») sont également en scène, et Guirrez réclame les prisonniers à

Renart provient d'une version, ou d'une variante, qui n'a pas survécu. — D'autre part, le texte même du *Gerbert* nous fournit un *terminus a quo*. Les vers 11605-12578 du poème sont, en effet, consacrés à un épisode où nous voyons le héros, qui a épousé la fille orpheline du roi Yon de Gascogne et qui s'est installé dans son nouveau royaume à Aix, c'est-à-dire à Dax [1], appelé à l'aide par un de ses hommes, Raimon, comte de Saint-Gilles, dont la cité est assiégée par le païen Amaudas, roi de Terrasconne. Gerbert répond à l'appel, met l'armée sarrasine en fuite, et Amaudas se réfugie à Arles [2]. L'auteur ne nous dit pas comment Amaudas, entre Saint-Gilles et Arles, franchit le Rhône, mais il constate qu'au passage du fleuve, les païens périssent en grand nombre (12130-12132) et que Gerbert et ses hommes sont contraints de rester sur la rive droite (12133-12142). C'est donc que les païens ont utilisé des barques, ou peut-être un pont de bateaux qu'ils ont coupé derrière eux; il n'y eut pas, en effet, de pont fixe entre Arles et son faubourg de Trinquetaille avant le milieu du XIXe siècle [3].

Fromont. Dans le *Garin* (éd. Vallerie 9667), Foucon et Rocelin sont pris par Rigaut, en même temps que Fromondin d'ailleurs, et une tentative d'échange contre Aubri le Bourguignon échoue (10026); ils sont probablement délivrés au vers 10130, bien que leurs noms ne soient pas prononcés. Dans le *Gerbert*, Rocelin n'est qu'un comparse sans histoire ; deux fois sur trois, il est toutefois nommé avec Foucon (897 et 1821). Quant à Foucon, qualifié ici seulement de neveu de Fromont, il est fait prisonnier, sans Rocelin, par Gerbert au cours du siège de Gérouville (3012 ss), puis échangé contre Doon le Veneor (3014) : cet épisode n'occupe que trois ou quatre vers dans le texte que nous possédons, mais je pense que la laisse donnée par le *Guillaume de Dôle* pourrait provenir d'une version qui développait davantage la situation et où la négociation de l'échange était plus longuement traitée.

1. M. Taylor, à sa *Table des noms propres*, glose par Aix en Provence; mais c'est une erreur. La ville, dans le *Gerbert*, est nommé quatorze fois, et sept fois le poète la situe plus ou moins explicitement en Gascogne. Même erreur à la table de l'édition de *Yon* procurée par S. R. Mitchnek, où Aix est citée deux foix : l'éditeur croit qu'il s'agit d'Aix-la-Chapelle.

2. *Arles le Blanc*, v. 12193, 12196, 12209. Sur cette épithète, cf. *Histoire littéraire de la France*, XXXVIII (1949), p. 609, note 1 et p. 666.

3. Cf. *Les Bouches du Rhône, Encyclopédie départementale*, XIV, Marseille, 1935, p. 569.

Pour atteindre Amaudas, les chrétiens se dirigent alors sur Avignon, passent le pont (12154-55), puis vont mettre le siège devant Terrascone. D'Arles, Amaudas accourt pour défendre sa ville, il est vaincu, baptisé, et Gerbert, pour rentrer dans son pays, repasse le pont d'Avignon, gagne Beaucaire, puis Saint-Gilles, puis Bordeaux. D'une façon générale, l'auteur du Gerbert n'est pas très renseigné sur la topographie du midi de la France; il a par exemple, déclaré, au vers 11467, que Aix (en Gascogne) n'était pas très éloigné de Terrasconne. Toutefois, en ce qui concerne les passages du Rhône et la situation respective de Saint-Gilles, Avignon, Beaucaire, Tarascon et Arles, il sait comment les choses se présentent, et il sait, en particulier, que le Rhône ne peut être franchi par un pont qu'à Avignon. Mais du même coup, il nous fournit une indication chronologique précieuse, car le fameux pont d'Avignon, élevé par les soins de saint Benezet, a été construit de 1177 à 1185 [1]. Il paraît donc légitime d'enfermer la composition du *Gerbert* entre 1185 et, en gros, 1210.

Félix Lecoy.

---

1. Cf. entre autres, C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, II, 1, 289.

POIS VENTEDORNS E COMBORNS AB SEGUR

Le nombre relativement élevé d'éditions critiques consacrées à l'œuvre poétique de Bertran de Born ne doit pas faire illusion. Toutes sont tributaires de la première en date, celle d'Alb. Stimming (1879), laquelle est encore aujourd'hui la seule à donner les résultats d'un collationnement en principe complet du texte des divers chansonniers provençaux. Ce n'est pas minimiser l'importance de cette édition à tant d'égards méritoire, que de rappeler que Stimming ne connaissait de science personnelle que les chansonniers parisiens. Une édition définitive, basée sur un nouveau collationnement des mss, serait certainement moins difficile à réaliser aujourd'hui qu'au siècle passé, grâce aux éditions qui ont été faites de plusieurs chansonniers[1]. Mais surtout notre façon d'interpréter et d'utiliser les variantes ne saurait plus être celle de Stimming et de ses émules. Une variante n'est pas cette chose qu'on adopte ou qu'on rejette simplement, elle est, quelle que soit son utilisation définitive, un témoin de l'histoire vivante du texte, qu'il importe de reconstituer avant de songer à remonter, à travers elle, au texte primitif. Il s'agit moins de règles à suivre, qu'il serait d'ailleurs bien difficile de formuler, que d'une approche plus attentive du texte global. Nous avons cru ne

1. L'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes met aujourd'hui à la disposition des chercheurs une collection presque complète de reproductions photographiques de chansonniers provençaux, v. *Bulletin d'Information de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes* p. p. le Centre National de la Recherche Scientifique, nº 2, 1953, Paris, 1954, p. 48 suiv., 57 suiv. (E. Brayer). Nos collationnements personnels, indépendants de ceux de Stimming, reposent sur ces reproductions.

pouvoir faire mieux, pour illustrer notre pensée, que de l'appliquer à un cas concret. Le texte choisi est le célèbre sirventès commençant par les mots *Pois Ventedorns e Comborns ab Segur*.

*
* *

Il nous a été conservé dans six chansonniers, répartis par Stimming entre deux traditions remontant indépendamment à l'archétype *z*, à savoir A, F, D et IK d'un côté, C de l'autre. Plutôt que d'emboîter le pas à l'éditeur allemand, dont la démonstration tient en trois quarts de page, ce qui, eu égard à la difficulté des problèmes qui se posent, est manifestement insuffisant, nous avons préféré suivre un autre ordre, à notre sens plus démonstratif.

F et D se réunissent sur une faute commune manifeste, l'omission de toute la fin du poème, vv. 41-46.

F et IK ont en commun de nous avoir seuls conservé la *razo* du poème. Le groupe que forment ces trois chansonniers est d'ailleurs caractérisé par des leçons propres, qui se retrouvent aussi dans l'argument en prose : *Torena* au v. 12, *fossen pres* au v. 26. Mais D, dont nous avons vu que les liens avec F sont étroits, a lui aussi sa place dans ce groupe. En effet, FDIK, et plus particulièrement DIK, se réunissent sur un certain nombre de fautes communes qui sont, pour le premier groupement : *Torena* v. 12, faux parce que déjà mentionné au vers 2, où il a sa place exacte, *homes* v. 32, qui est la « lectio facilior », et le toponyme non attesté *Villa Bochart* au v. 33; pour le second groupement : *Tolleta* v. 7, et surtout l'addition de *i* derrière *part*, au vers 21, ce qui donne un vers boiteux. A l'intérieur de DIK, les deux derniers mss se séparent du premier par des fautes propres, dont la plus manifeste est l'omission de trois syllabes au vers 25.

Les observations qui précèdent autorisent à poser *x* (=FDIK), *v* (= DIK) et *t* (= IK). L'appartenance de D au groupe *x*, et la place subordonnée qu'il y occupe, permettent d'affirmer que l'absence de la « razo » dans ce chansonnier résulte simplement d'un accident dans la transmission. L'addition d'une « razo » constitue une innovation caractéristique du ms. *x*, qui doit se retrouver, en principe, dans tous ses représentants.

Ces conclusions ne sont pas nouvelles : la réalité d'une amille *x* a été reconnue par Stimming, non seulement dans le présent sirventès, qui occupe dans son édition de 1879 le n° 33, mais aussi dans les nos 2, 8, 19, 20, 26 et 37 [1].

Dans *x* le témoignage de F vaut celui de DIK réunis, si bien que l'on pourrait hésiter au vers 20 entre la leçon *l'Isla* de F et *Tartas* de *v*. Pour trancher, il suffit de se reporter au texte de la « razo » (éd. Stimming, l. 26), où il est question du « vescoms de Tartas », ce qui donne raison à *v* contre F. *Tartas* est d'ailleurs une leçon parfaitement recevable, puisque les vicomtes de Dax, Tartas et Marsan sont tous trois vassaux de vieille date du duc de Gascogne. A l'occasion, la « razo » permettra donc de contrôler l'authenticité d'une leçon aberrante proposée par un des quatre mss F, D, I ou K de la famille *x*.

Dans un cas particulier, elle paraît même devoir être tenue pour responsable de l'introduction d'une leçon fautive dans le poème. Celui-ci, après avoir cité *Bernardon* au vers 19, hésite pour le nom suivant de l'énumération entre la leçon d'ACF, *lo seigner d'Aics*, et celle de DIK, *Armainacs* (*Armag nacz* IK). En fait, cette dernière leçon est absurde, Bernardon, ou plus exactement Bernard, quatrième du nom (1160-1190), étant précisément aussi comte d'Armagnac. La bonne leçon est du côté de ACF : le seigneur (plus exactement le vicomte) de Dax est covassal des vicomtes de Tartas et de Marsan, au même titre que Vezian II, vicomte de Lomagne, et que les vicomtes de Gavardan et de Béarn cités aux deux vers immédiatement précédents. Toutes les terres qui viennent d'être énumérées relèvent du duc de Gascogne, le « rics vescoms » du vers 17, qui n'est autre que le comte Gaston VI de Béarn (1173-1215). Le commentaire de la « razo » est fort bon (nous le citons dans la leçon de F) : « E dis qe si·l vescoms de Born e de Gavaudan (Gavardon K), so era Gaston de Bearn q'era caps de tota Guascogna, e Vivians de Lomagna, e Bernardos d'Armaignas e·l vescoms de Tartaz, venion sai ad els... ».

1. Ailleurs Stimming donne à F (aux nos 9, 13, 15, 21, 23, 29, 31, 32, 34, 38, 42 et 45 I de son édition de 1879), et même parfois à D (aux nos 9, 23, 28, 32, 34, 45) une situation assez différente par rapport à IK.

On peut supposer que dans le modèle immédiat de *x* les mots *l seigner d* avaient cessé d'être lisibles. Pour combler la lacune, le copiste de *v* s'est reporté à la « razo », et a cru trouver dans les deux premières syllabes de *Armainacs* les lettres manquantes.

Quel est maintenant le rapport des deux mss restants, A et C, entre eux d'abord, vis-à-vis de *x* ensuite? Ils ne sont certainement pas ceux que propose Stimming.

Pour cet auteur, *x* et A dérivent tous deux d'un modèle commun *y*, lequel à son tour se rattache, ainsi que C, directement à l'archétype *z*. En fait, Stimming ne donne aucune preuve de la réalité de *y*, qu'il faut écarter du débat.

Deux variantes seulement mettent en cause les liens entre A et C. Si *Tartas* au vers 20 est la bonne leçon, A et C, unis par une faute commune, *cel cui* (*es*), forment une famille. La même conclusion pourrait à la rigueur être suggérée par les variantes de A et C au vers 4 : *fant las vilas serrar* A, *fan adobar li mur* C. Elles ne cadrent certainement pas avec l'état dans lequel le poème nous est parvenu. On ne voit pas bien d'autre part que l'on puisse les considérer comme de simples variantes fautives de la bonne leçon conservée par les autres mss : *si clauen de viro*. Mais le sens qu'elles donnent est évidemment le même. Formellement A et C se recouvrent, surtout si l'on pouvait modifier l'ordre des mots dans C : *fan li mur adobar*. Dans l'état présent du texte, la rime *-ar* constitue évidemment une faute, laquelle, prise à la lettre, nous obligerait à poser l'existence d'une famille AC. Mais il se pourrait aussi que la rime *-ar* fût un vestige d'une rédaction un peu différente de la strophe I, bâtie non sur quatre, mais sur trois rimes, comme II, III, IV, V. Si nous ne nous trompons pas dans notre appréciation de la nature exacte des variantes de A et C au vers 4, il en découlerait que ces variantes ne peuvent être rapportées à l'archétype *z*, mais à un archétype voisin *z'*, représentatif d'un autre état du poème, qui n'aurait laissé de traces que dans AC[1]. Dans cette hypothèse, *serrar*, ou *adobar*, serait, par rapport à *z'*, une bonne leçon, et il n'en décou-

1. Faut-il mettre au compte de *z'* les deux vers en surnombre qui se lisent à la fin de la strophe III dans C ?

lerait rien qui nous obligeât à donner à A et C un modèle commun autre que l'archétype. Restent évidemment les variantes au vers 20, et il est toujours possible de soutenir que la « lectio facilior » *cel cui es* n'est qu'une faute pour *Tartas e*. Mais cela n'est pas évident, à moins d'admettre que la bonne leçon n'était plus lisible, par suite d'une tache ou d'une mutilation du modèle. Il faut bien compter, pensons-nous, avec la possibilité que *cel cui es* de AC appartienne aussi à la rédaction ζ'. Tout le haut du stemma repose en définitive sur l'idée que nous nous faisons de la nature des leçons assurément moins satisfaisantes de A et de C. Personnellement, nous inclinons à l'établir comme suit :

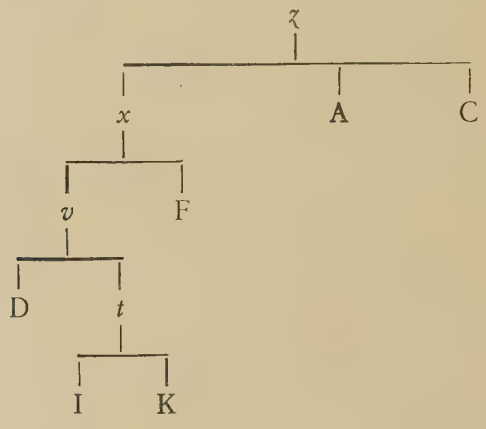

Ce stemma n'est en toute hypothèse valable que pour les 33 premiers vers. Après, il cesse d'être vrai pour *t*. Dans les 12 derniers vers *t* échappe aux fautes communes de *x* et participe à celles de A. D'une part il n'omet pas la dernière strophe, comme le font FD, il ne substitue pas *castel* à *chaslar* au vers 36, *e* à *mas* au vers 37, d'autre part avec A il substitue *Lenzen* à *Laudun* et *Chaslon* à *Chinon* au vers 34. Stimming reconnaît que ces concordances dans l'erreur entre A et IK sont « auffallend genug » pour suggérer une modification dans le stemma, pour laquelle ses n° 21, 37 et 45 II lui auraient fourni des précédents. Si finalement il rejette cette idée, c'est que le vers immédiatement précédent relève encore du premier stemma. L'argument n'est certainement pas décisif, surtout que l'omis-

sion de VI dans FD seulement ne saurait s'accorder avec la persistance du groupement *v* : l'omission dans F et D doit nécessairement avoir sa source dans *x*, et ne manquerait pas de se retrouver dans IK si ces deux mss dépendaient encore de *v*. Pour les douze derniers vers (34-46), le stemma devient donc :

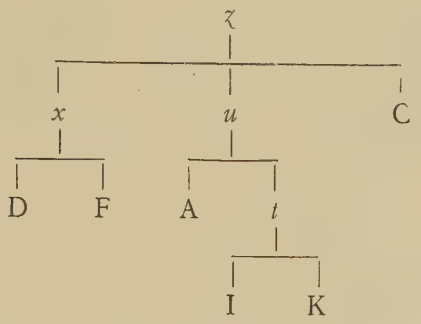

Une fois reconnu, le stemma devient la règle de fer à laquelle l'éditeur ne saurait plus se soustraire sous peine de concéder que son examen préliminaire de la « varia lectio » n'a pas été conduit avec tout le soin voulu. Nous l'avons appliqué dans toute sa rigueur, ne nous écartant du texte de A (dont l'orthographe a été respectée) que là où *x* et C s'accordent contre lui, ce qui se produit 17 fois, ou encore là où A et C reflètent ζ′ plutôt que ζ, ce qui se produit 2 fois. Le texte ainsi obtenu, assez différent de celui des éditeurs de Bertran de Born [1], ne laisse à désirer que sur deux points : il s'agit d'ailleurs chaque fois du même mot *e*, que nous corrigeons aux vers 12 et 35 en *en*.

---

1. Nous n'avons pas fait état, dans notre relevé des leçons adoptées par les différents éditeurs, des variantes — très nombreuses — purement orthographiques ou morphologiques (*-s* de flexion, etc.). L'exposant 1, 2 ou 3 derrière St désigne une des trois éditions d'Alb. Stimming : *Bertran de Born, sein Leben und seine Werke*, Halle, 1879, n° 33 ; *Bertran von Born*, Halle, 1892 (*Romanische Bibliothek*, VIII), n° 5, *id.*, 2e éd. corrigée, 1913, n° 5. *Th* renvoie à A. Thomas, *Poésies complètes de Bertran de Born*, Toulouse, 1888 (*Bibliothèque Méridionale*, sér. I, t. I), p. 11-15, et *App* à C. Appel, *Die Lieder Bertrans von Born*, Halle, 1932 (*Sammlung Romanischer Uebungstexte*, XIX/XX), n° 11.

*
* *

I

Pois Ventedorns e Comborns ab Segur
e Torena e Monfortz ab Gordo
ant faich acort ab Peiregos e jur,
e li borzes *si clauen de viro*,
m'es bel q'ieu chant e que m'en entremeta
d'un sirventes per lor assegurar :
q'ieu non vuoill ges sia mia Toleta,
per q'ieu segur non i *auses* estar.

II

Ha, Puoig-Guillem, e Clarent, e Graignol,
e Saint-*Astier*, mout avetz grand honor,
et eu *meteis*, qui conoisser la·m vol,
et a sobrier *e*<*n*> Engolmes, major
d'en charretier, que guerpis la charreta;

1 pois]<p>os F puois DIK pus C//Ventedorns]Ventadorns FDIK edd. Ventedorn C//Comborns]Conborns IK Comborn C//ab]e C. — 2 Montfortz]Monfort DC//ab]e C//Gordo]Gordon FDIK Guordos C. — 3 ant]an FDIKC//faich]fait FDIK fag C//ab]a C//Peiregos]Peiregor F Peiregorc DIK edd. Perjatog C//e jur]la jos C. — 4 borzes]borgues F borges D// si clauen (cl.]clavan St$^{2\cdot 1}$) de viron]fant las vilas serrar Afan adobar li mur C. — 5 bel — e que]bon e belh huey mais q'ieu C//d'ieu]q'eu FDIK//chant]chan FD//que]q' (q.]qu IK) eu FDIK edd.//en *om.* FC. — 6 sirventes]serventes D//lor]elhs C//assegurar]asegurar FDK aconortar C. — 7 Q'ieu]q' (q]qu IK) eu FDIK//non]no DC//vuoill]voil FI voill DK vuelh C//mia]mea D// Toleta]Tolleta DIK. — 8 q'ieu]qe FD qu'eu I qu'ieu K//segur]segurs C//i]ja F lai C// auses]pogues A sises F auzes C//estar]intrar C. — 9 ha]a FDIC *om.* K//Puoig]Poi F Pui DIK Pueg C//Guillem]Guillems F Guilems D Gilems IK//Clarent]Clarenz F Clarencs D Clarents I Clarentz K Clarens C//Graignol]Gragnol F Grangnol DIK Granolh C. — 10 saint]sanh C//Astier]Estien A Estier FDIK [*sed cf.* razo^{21} Astier FK Estier I] St^{1}//mout]molt FDIK//avetz]avez D//grand]gran FDC grant IK. — 11 eu]hieu C//meteis]meteus A mezeis DIK meteys C//la]lo C. — 12 et]e FDIK// a — Engolmes *deest* App//a sobrier]Torena FDIK a sorbier C// e<n> Engolmes]totz E. A et E. FDIK [*cf.* razo^{23} Engolmesa FIK] Engolesme C edd. — 13 d']qu' C//charretier]caretier F charatier DIK//que]qui FDIK ma C//guerpis]grepis FDIK gurpis C//la]sa C//charreta]careta F chareta DIK.

non a deniers, ni no·n pren ses paor;
per q'ab honor pretz mais pauca terreta,
q'un gran empier tener *a* desonor.

III

Si·l rics vescoms que es caps de·ls Gascos,
a cui s'aten Bearns e Gavardans,
e·n Vezians si·s vol, e·n Bernardos
e·l seigner d'Aics, e *Tartas e* Marsans,
d'*aqella* part aura pro·l coms que fassa;
et eissamens, aissi cum el es pros,
ab sa grand ost qu'atrai e que amassa,
poje s'en sai, et ajoste·*s* ab nos.

IV

Si [...] Taillaborc, e·n Ponz *e* Lezinans,
e Malleos, e Taunais, fos en pes,
et a Siurac fos vescoms vius e sans,

14 a deniers]ac denier C//no *om.* C//·n *om.* D//pren ses] pres senes C. — 15 per q']que A per c' DIK per qu' C//ab honor]az onor C//pretz]prez FDK//terreta]tereta DIK. — 16 q'un]qe (q.] que IK) FDIKSt²·³ App//gran] grant DIK *om.* C//empier]enpier IK emperi C//a]ab A//desonor]deshonor F dezonor C. — 17 si]se FDIK//vescoms]vescons FI//que es caps]lo senher C//que]qui (q.] qi D) FDIK//Gascos]Gascons DI Gascoms K Guascos C. — 18 cui]qi (q.] qui DK) FDIK//s'aten]apen C St¹Th//Bearns]Bearnz F Biartz C//Gavardans]Garvardans IK Guavaldas C. — 19 Vezians]Visians F Vesians DIK Vezias C//si·s]ho C Th//Bernardos]Bernados C. — 20 e]et DIK//·l seigner d'Aics]·l s. d'Ais F Armainacs D Armag nacz IK ·l senher d'Ayx C//Tartas]cel cui A edd. l'Isla F [*sed cf.* razo²⁶ Tartaz F] selh cuy C//e]es AC .edd// Marsans]Marsas C. — 21 aqella]aqesta A aquella IK aquelha C//part *add.* i DIK//pro *post* 'coms *tr.* FDIK St²·³//·l]lo D//que]qi D. — 22 et]e F ab C//eissamens]issamen F eissamen DIK edd. neys e men C//cum]com FDIK quo C//el]uey C. — 23 sa grand ost]sas grans gens C//grand]gran F grant DIK//q'] que DIK Th quez C *add.* el F//atrai]ajost F trau D tra IK //que *om.* F Th. — 24 poje]passe FD edd. passa IK venha C//ajoste·s] ajost'eis A St¹ ajuste·s C//nos]vos DIK *add.* et a Bordelh pot remaner la rassa- e vas Peitieus dressem los guomfainos C. — 25 si *add.* ·n A//Taillaborc] Taillaborcs F Tailliborcs DIK Talhaborc C //e — de *om.* IK//·n *om.* FDC edd.//Ponz]Pons FD Pont C//e]de A//Lezinans]Lesignans F Lizignans D Lezignans IK Lezinha C. — 26 Malleos] Mauleos F Mauleons DIK mal leon C//Taunais]Tempnays C//fos en pes]fossen (f.]fosen D) pres FDIK St² fos empes C. — 27 *om.* C//et]ez F// Siurac]Siurai F.

ja non creirai que non vos ajudes ;
cel de Toartz, pois lo coms lo menassa,
tenga·s ab nos, e non sia ges vas ;
e demandem li, tro que dreich nos fassa,
de·ls homenes qe·ns a traitz d'entre·ls mans.

V

Entre *Pe<i>teus* e la Ysla Bochart
e Mirabel e *Laudun* e *Chinon*,
e<n> Clarasvals, ant bastit ses regart
un bel chaslar, e mes en plan chambon ;
mas non vuoill ges lo sapcha ni lo veja
lo *joves reis*, *qe* no·il sabria bon ;
mas paor ai, pois que tant fort blancheja,
qe lo veira ben *de* Matafellon.

VI

De·l rei Felip sabrem ben s'il paireja,
o s'il segra·l bon usatge Carlon,

28 creirai]creira F//que]qe FK//non]no C//vos]nos FDIK edd. — 29 cel]selh C//Toartz]Toarz D//pois]pos F puois DK mas C//lo] los DK li C//menassa/menasa D. — 30 tenga]teigna F teingna D tengua IK venha C//·s·]ns IK//ab]vas D en C//nos]vos IK sai C//non]no DC// vas]vans FDIK. — 31 demandem]demande D//li *om.* C Th//tro]entro C *om.* FDIK St.²·³//que]qez el F qe (q.]que IK) el DIK St²·³ Th que hom C//dreich]dreit FD dret IK *om.* C//nos]li C. — 32 de·ls]los C//homenes] homes FDIK St¹·²·³//qe]q' (q.]qu IK) el FDIK St¹·²·³ qu'om C//·ns]nos FDIK St¹·²·³ li C//a]ha F *om.* C//traitz]traiz F trays C//mans]mas C.

33 Pe<i>teus]Peitau A St¹·² Peiteu D Peitou K Peytieus C//Ysla] Villa FDIK ylha C *qui add.* ·n//Bochart]Boschart F Bocart IK. — 34 Mirabel]Mirabelh C//Laudun]Lenzon A Lenzen IK Chaudu C//Chinon] Caslon A Chaslon IK Chino C. — 35 e<n> Clarasvals]a Claraval AIK a Clarasvals edd.//ant bastit]an b. FD bastis C//ses regart]senes reguart C. — 36 bel]belh C//chaslar]castel F chastel D caslar C//e mes en]el mieg d'un C//chambon]chabon F cambo C. — 37 mas]e FD mai C//non]no FDIKC *add.* i I//vuoill]voill FDIK vuelh C//lo¹·²]li C. — 38 joves reis]reis joves AIK//qe]car A que IKC//·il]·ill FDI ·lh C//bon]bo C. — 39 ai]nai F ais IK//pois]pos F puois K pus C//que]el FD qe K *om.* C//tant]aitant C// blancheja]blanqeja F blanqueja DC. — 40 qe]q'el AK qu'el I que C//lo veira]li veyon C//ben]cilh C//de]da A//Matafellon]Matafelon D Matafelho C. — 41-46 *desunt* FD. — 41 sabrem]veirem C//ben]be C *om.* IK//s'il]s'el IK si C St¹//paireja]panteya C St¹. — 42 s'il]s'el IK si C St¹ Th//·l bon usatge]los usatges C St¹·³ Th App//Carlon]Charlon IK Karlo C.

d'en Taillafer, que per seignor l'autreja
d'Engolesme, don el l'en a fait don;
e non es dreitz, de rei que ren autreja,
pos a dich d'oc, que mais diga de non.

43 d'en]mas C//Taillafer]Talha fer C//que per]pus so C//seignor]seingnor I senher C. — 44 don]et C edd.//el]elh C//fait]fag C//don]do C. — 45 e]quar C//dreitz]dretz I bo C//rei]so C//ren/reys C. — 46 pos]puois qu' (q.] q K) IK St²·³ quant C//dich]dig IKC//que]qe K//mais/pueys C//diga] digua C//non]no C.

Guy de Poerck.

LES SOURCES MORALES DES *VIGILES DE CHARLES VII* : LE *JEU DES ÉCHECS MORALISÉ* ET LE *LIVRE DE BONNES MŒURS*

DES *EXEMPLA* A LA FIN DU MOYEN AGE

[Second article.]

Nous avons vu, dans notre premier article, que Martial d'Auvergne avait emprunté vingt *exemples* des *Vigiles de Charles VII* à la traduction française, par Jean Ferron, de la *Moralisatio super ludum scaccorum* de Jacques de Cessoles. Et maintenant, d'où proviennent les quatre-vingt-huit autres exemples des *psaumes* des *Vigiles* ?

J'avais pensé [1] que Martial avait puisé assez largement dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, qu'il cite d'ailleurs pour l'exemple 115 [2], et chez lequel on retrouve en fait bon nombre des exemples des *Vigiles* [3] ; mais les correspondances textuelles n'étaient pas frappantes, et le *Speculum* était bien loin d'épuiser la liste : il eût fallu, notamment, trouver une autre source pour tous les exemples bibliques, à moins de

1. *École nationale des Chartes. Positions des thèses... 1941*, p. 103, et *Les Arrêts d'Amour* de Martial d'Auvergne, Paris, 1951, p. xx.

2. Les exemples des *Vigiles de Charles VII* ont été numérotés dans le premier appendice à notre premier article.

3. Sans revenir sur les exemples empruntés à Ferron, dont quelques-uns se trouvent aussi chez Vincent de Beauvais, citons les exemples 8 (*Spec. hist.*, V, 1), 14 (V, 112), 16 (III, 72), 18 (III, 57), 45 et 93 (IV, 34), 54 (XIII, 44), 55, 59 et 120 (XVII, 3 et 107), 60 (XXX, 9), 61 et 124 (XXIV, 107), 71 (III, 17), 75 (IX, 119), 113 (VI, 45), 114 (XXIV, 63), 115 (XIII, 45), 117 (XXIII, 149), 118 (IV, 32), 119 (XIII, 47), 122 (XXIII, 156).

les supposer empruntés directement aux Écritures, ce qui était peu vraisemblable. Cherchant donc ailleurs une œuvre du même genre que les *Échecs moralisés*, je fus attiré vers le *Livre de bonnes mœurs* de Jacques Legrand par le nombre élevé de ses manuscrits, qui témoignait que, si l'ouvrage est aujourd'hui complètement oublié, il n'en avait pas moins joui à l'époque d'un succès considérable.

Jacques Legrand [1], né vers 1350-1360, mort vers 1425, de l'ordre des Ermites de saint Augustin, fit ses études de théologie à Paris, enseigna à l'université de Padoue ; reprocha en chaire, le jour de l'Ascension 1405, sa vie dissolue à Isabeau de Bavière, qui l'écoutait; fut un membre influent du parti armagnac et participa aux trois ambassades des princes auprès d'Henri IV, dans les premiers mois de 1412. Une de ces ambassades fut surprise, le 6 avril, en Normandie, par le bailli de Caen, comme elle cherchait à gagner le littoral pour s'embarquer; parmi les papiers saisis à cette occasion et transmis au conseil du roi figurait un cahier contenant les vues de Jacques Legrand sur le gouvernement du royaume : impôt foncier, régie du blé et de l'avoine, obligation d'entretenir maisons et terres, unification des poids et mesures. « Item que l'université soit mise hors de Paris et qu'on en feist une nouvelle pleine de preudommie [2]. » Auteur de plusieurs traités et compilations, commentaires, recueils de sentences, sermons, Jacques Legrand est surtout connu par le *Sophologium* et ses versions françaises, l'*Archiloge Sophie* et le *Livre de bonnes mœurs*.

Le *Sophologium* comprenait trois livres : *De amore sapientie*, *De amore virtutum*, *De institutione statuum*. Jacques Legrand a donné lui-même la version française du premier livre dans l'*Archiloge Sophie*, où l'on trouve notamment le chapitre *Des rimes*, publié par E. Langlois [3]. Le *Livre de bonnes mœurs* est un remaniement en français des deux derniers livres du *Sophologium*, que l'auteur offrit à Jean de Berry le 4 mars 1410 (n. st.) [4]. En voici le plan, d'après la *table des rebriches* du ma-

1. A. Coville, *De Jacobi Magni vita et operibus*, Paris, 1889.

2. Monstrelet, cité par Coville, *op. cit.*, p. 28.

3. *Recueil d'arts de seconde rhétorique*, Paris, 1902, p. 1-10.

4. Exemplaire de dédicace : ms. fr. 1023 ; voir L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits...*, t. III, p. 182.

nuscrit 274 de la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne[1] : *la premiere partie parle du remede qui est contre les sept pechiez mortelz ; la seconde parle de l'estat des gens de l'Eglise ; la tierce partie parle de l'estat des princes et seigneurs temporelz ; la quarte partie du commun peuple ; la quinte partie parle de la mort et du jour du jugement* (fol. 5). Chacune de ces parties comprend un certain nombre de chapitres et chaque chapitre se compose d'un exposé bourré de citations et d'*exempla*. Recueil, donc, d'exemples commodément classés, auquel, en fait, Martial d'Auvergne n'a pas emprunté moins de soixante-dix-sept exemples, parmi lesquels en particulier tous les exemples bibliques, sauf un pris à Ferron (n° 66).

Voici, pour donner une idée des correspondances, les trois premiers exemples des *Vigiles*, illustrant les méfaits de l'ambition, tous empruntés au chapitre II du livre I de Legrand, *Comme orgueil aveugle l'entendement* :

1. N'avons nous pas d'Abymelet
Qui, pour regner en ses grans [cheres,
Avaller honneur comme let,
Si en tua ses propres freres?

LEGRAND, fol. 11 v. : Semblablement Abimaleth regna tres malicieusement des qu'il fut esleu a roy, mais finablement il tua ses propres freres, comme il appert ou .IXe. chappitre du livre des Juges.

2. Roboan tout pareillement,
Pour dominer en tous endroitz,
Si en fist des maulx largement,
Comme appert ou livre des Roys.

Ibid. : De Jeroboam aussi, pour voulenté de dominer, fist moult de maulx et regna tres mauvaisement, comme il appert ou tiers livre des Roys, ou .XIIIe. chappitre.

3. Alquinius en murmura
Pour estre prestre de la loy,
Menelaus en procura
Par traïson l'office a soy.

Ibid. : Ne lisons nous mie aussi comme Alchimus, pour desir qu'il avoit d'estre grant prestre de la loy, il murmuroit contre celluy qui l'estoit, comme il appert ou premier livre des Machabeux, ou .VIIe. chappitre.

1. M. le Directeur de cette bibliothèque a consenti à déposer ce manuscrit pendant un certain temps à la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel ; qu'il veuille bien trouver ici l'expression de ma vive reconnaissance. Mes citations seront faites d'après ce manuscrit.

Les exemples 2 et 3 montrent que, comme pour les exemples empruntés à Ferron, certains noms des *Vigiles* s'expliquent par la tradition manuscrite de la source de Martial : *Roboam* pour *Jeroboam* figure en effet dans plusieurs manuscrits du *Livre de bonnes mœurs* (mss fr. 919, 1024, 1114, 1144, 1145, etc.), et *Alquinius* pour *Alcimus* se lit, par exemple, dans les mss fr. 1144 et 12789, tandis que plusieurs autres manuscrits portent *Alquinus* (mss fr. 919, 953, 1024, 1114, 1145, etc.).

Voici le début de l'exemple 71 : *Cressus qui estoit un muet*, qui correspond à Legrand, manuscrit de Berne : *De rechief, il* [= Valère] *recite du filz Crassus, lequel estoit muet*, et l'exemple a trait, en effet, au fils de Crésus ; mais plusieurs manuscrits de Legrand portent : *de rechief recite de Cressus* (ms. fr. 1145 : *Cresus*), *lequel estoit muet* (mss fr. 919 et 1145).

Dans l'exemple 83 :

> Jozias et Olofernes,
> Pour leur tyrannie et tourment,
> S'en allerent ad infernes
> Et moururent piteusement,

on ne reconnaît pas Josias, qui ne fut pas un tyran, et qui mourut dans une bataille contre le Pharaon Neco (IV Reg. XXIII). Le *Livre de bonnes mœurs* nous apprend qu'il s'agit en réalité de Joas, mais *Josias* et *Jozias* se lisent déjà dans la tradition manuscrite de Legrand (mss fr. 1145 et 24434).

Sans le *Livre de bonnes mœurs*, le *Tarabry* de l'exemple 77 serait désespérant, et sans doute désespéré :

> Tarabry tua son seigneur
> Qui estoit roy, puis s'en alla
> Au palays, cuidant estre asseur;
> Mais chascun le poursuit yla.
> Quant il se vid encloz a coup
> Sans pooir saillir ça ne la,
> Par raige mist le feu partout
> Et luy mesmes si se brula.

Mais le voici identifié :

> Semblablement nous lisons comment Zambry tua son seigneur, qui roy estoit ; mais aprés il fut assiegé ou palaïs, et ce voyant, il mist le feu partout et se ardit soy et la roygne et tout le palais, aussi comme il appert ou tiers livre des Roys, ou .XVIIIe. chapitre [voir en réalité III Reg. XVI, 15-22][1].

1. Le manuscrit de Berne ayant ici une lacune, je cite cet exemple d'après un incunable de Genève, chez Louis Cruse, vers 1480.

Les manuscrits conservés de Legrand n'offrent pas cette fois-ci, à ma connaissance du moins, la forme qui étonne dans les *Vigiles*.

Ce Zambri n'a d'ailleurs pas eu de chance : qui le reconnaîtrait dans l'exemple 5 ?

> Jabin, cuydant regner tousjours,
> Si en tua son vray seigneur,
> Mais puis ne regna que sept jours,
> He! que vault tel petit honneur ?

Legrand donne également *Jabin* (fol. 12) :

> Aprés nous lisons ou tiers livre des Roys, ou .XVIIIe. chappitre, comme Jabin tua son seigneur pour regner aprés luy, mais il ne regna que sept jours tant seulement.

La référence de Legrand, même inexacte, attire l'attention sur III Reg. XVI : nul doute qu'il ne s'agisse en fait de Zambri.

Et l'exemple 103 ?

> Ananias si prospera
> Et eut par l'aide Dieu victoire,
> Mais les ydoles adoura
> Et fina mal et en misere.

Nous le retrouvons semblable chez Legrand (fol. 22 v.) :

> Ananias aussi par l'aide de Dieu seurmonta ses ennemys et neantmoins aprés il delaissa Dieu et adoura les ydoles, comme il appert ou second livre de Paralipomenon, ou .XVe. chappitre.

Mais la référence permet de croire qu'il s'agit en réalité d'Asa, roi de Juda, qui l'emporta sur les Éthiopiens grâce à l'aide de l'Éternel qu'il avait invoquée ; mais, faisant ensuite campagne contre Israël, il se fia davantage en l'alliance du roi de Syrie qu'au secours divin. *Hanani* le prophète le lui reprocha vivement. Il semble donc que, quelque part dans la tradition de l'exemple considéré, il y ait eu confusion entre Asa et Hanani.

Mystère encore — et combien opaque ! — que cette victoire de *Delboé* remportée par les enfants d'Israël (ex. n° 96) :

Aussi des enfans d'Israël,
Louans Dieu en joignant les mains,

Quant furent hors de servitude
Et qu'ilz gaignerent Delboé,
Ilz rendirent beatitude
En l'eglise, crians Noé.

Le texte même de Legrand n'éclaircit guère l'énigme (fol. 20 v.) :

Ne lisons nous mie aussi comme les enfans d'Israël chantoient en louant Dieu et pour ce qu'il les avoit delivrez de servitude, comme il appert ou .XVe. chappitre d'Exode... [*Et quelques lignes plus bas :*] Si devons prandre exemple aux enfans d'Israël, lesquelz aprés leur victoire offrirent a Dieu plusieurs dons en leur sacrifice, comme il appert ou .XXIe. chappitre du livre des Nombres. Et aprés qu'ilz eurent la victoire d'Elizara et d'Elboire [*en un mot dans le ms.* : delboire], ilz se prindrent a chanter en Dieu louant, comme il appert ou .XVe. chappitre des Juges.

Mais la référence à Juges XV, encore qu'inexacte, nous met sur la piste de Juges V, où *Debora* chante sa reconnaissance pour la victoire remportée sur *Sisara*; les personnages sont devenus batailles : *Delboé*, c'est Debora !

Et, pour sortir des Saintes Écritures, quand César a-t-il détruit le temple de Delphes (ex. n° 56)? César, nous dit en effet Martial, fut invincible tant qu'il respecta les temples :

Mais depuis qu'il destruit et fist
Le temple Delficque deffaire,
Il fut plusieurs foiz desconfist,
Et ayez cela en memoire !

L'exemple entier vient de Jacques Legrand (fol. 49 v.) :

Et ad ce propos raconte Valere en son tiers [livre], ou .XIe. chappitre, comme jadis Julius Cesar desfendy a ses gens que nul ne feust si osé a faire mal aux eglises ne aux temples, et pour ceste cause il fut deux ans que oncques homme n'oult victoire contre luy. Mais aprés, plusieurs foiz fut desconffit, depuis qu'il ot destruit le temple holique, comme raconte Policrate en son sixième livre, ou .VIIe. chappitre.

La référence à Valère Maxime est fausse, mais Jean de Salisbury dit bien, livre VI, chapitre XIII, que César interdisait à ses

soldats de toucher aux temples, et, au chapitre XVII, il raconte comment le chef gaulois Brennus fut triomphant, jusqu'au moment où il s'avisa de s'en prendre au temple de Delphes. Il y a eu contamination en un point de la tradition, et voilà comment il se trouve que César *fist le temple delficque deffaire !*

*
* *

Il arrive que tel exemple des *Vigiles* se retrouve et chez Cessoles et chez Legrand. Dans ce cas, la comparaison des textes permet de trancher :

Ex. 62 :

Le roy des mouches a myel,
Ainsi que Senecque raconte,
N'a point d'esguillon ne fiel,
Et si toutes autres surmonte.
La rayson : pour ce que nature
Luy osta, par droit naturel,
Comme excellent oultre mesure,
Pour estre doulx et non cruel.

FERRON, fol. 194 v. [1] : Seneque dit que le roy des mouches a miel n'a point d'aguillon, *et le li osta nature*, pour ce qu'elle ne vouloit pas qu'il fust *cruel* ne qu'il se revenchast, et pour ce n'a il nulles armes pour assaillir. Et pour ce a elle douné exemple aus princes qu'il soyent de tele condicion.

LEGRAND, fol. 57 v. : Et pour ce dit Seneque ou livre dessus dit [= De clemence], ou premier chappitre, que les roys et princes doibvent estre piteux, car le roy des mouches a miel n'a point d'aguillon de sa propre nature, en segniffiance que telz doibvent estre les roys.

Les mots que je souligne chez Ferron sont déterminants. Ferron l'emporte également pour les exemples 52, 63 et 106, qui se trouvent chez Legrand (n°s 322, 422 et 349 de la table ci-dessous, appendice III). En revanche, les exemples 12, 14, 18 et 64 sont empruntés à Legrand, bien qu'ils se trouvent aussi chez Ferron (n°s 68, 66, 141 et 70 de la table déjà publiée, appendice II). L'exemple 11, qui se trouve chez Cessoles (col. 325) n'a pas été repris par Ferron. Les exemples 13 et 68, qui sont en réalité le même exemple (Marcus Marcellus pleurant sur Syracuse), sont empruntés, le premier à Legrand, le second à Ferron.

Ceci nous amène à poser la question : quand Martial recourt-il à Legrand et quand à Ferron ? D'habitude, il est guidé par

1. Rappelons que nous citons d'après Dijon, Bibl. munic. 525.

ses besoins. S'il désire illustrer d'une série d'exemples l'ambition (1-8), il se sert chez Legrand, car Ferron n'offre rien sur le sujet; et de même pour l'orgueil (19-25), l'amour de l'Église (54-56), la cruauté (75-85), la gratitude (94-98) ou l'ingratitude (99-103). Et inversement, il prend à Ferron les exemples que Legrand ne peut lui donner, sur la longanimité (33-36), ou le refus d'une victoire par trahison (42-43). Dans ces cas-là, tous les exemples d'une série sont empruntés à la même source, et même, le plus souvent, au même chapitre de la même source. Quoi de plus commode que de demander les exemples d'orgueil au chapitre de Legrand *D'orgueil comme il desplaist a Dieu*, ou ceux de patience dans l'adversité au chapitre *Comme on doibt avoir pascience en adversité?* Martial n'intervient que dans le choix, car il ne reproduit pas tous les exemples disponibles; et puis, il en modifie quelquefois l'ordre !

Son effort est un peu supérieur, lorsque les exemples d'une même série proviennent de deux ou même de trois chapitres, soit de Legrand, soit de Ferron, comme c'est le cas des exemples d'humilité (26-32), de longanimité (33-36), de libéralité (86-93). Les exemples 106 et 107 proviennent de deux passages très éloignés de Ferron : Martial a donc dû les y chercher.

Certaines séries enfin groupent des exemples empruntés à Legrand *et* à Ferron. L'assemblage peut être extrêmement simple; Martial groupera ainsi, dans une série sur la miséricorde (9-14), un exemple provenant du paragraphe de Ferron sur la miséricorde chez les chevaliers, et cinq exemples empruntés au chapitre de Legrand *Comme les princes doibvent estre piteux et misericors*. Mais il arrive que le groupement soit plus inattendu. Ainsi, dans la série sur la libéralité (44-48), Martial groupe d'abord quatre exemples (44-47) extraits de deux chapitres de Legrand, puis il prend à Ferron l'exemple de Titus (48), qui figurait pourtant à côté des trois exemples précédents dans le même chapitre de Legrand. Plus loin, quand il réunira une nouvelle série d'exemples sur la libéralité (86-93), revenant aux mêmes chapitres de Legrand, il en répétera quelques exemples (44 repris dans 86, 45 dans 93, 47 dans 92) et y ramassera cette fois-ci, si je puis dire, l'exemple de Titus (91), qu'il avait laissé la première fois pour l'emprunter à Ferron.

On sent ici que Martial a eu quelque peine à rassembler les exemples de la seconde série. De même pour le groupe des exemples de pitié (68-74), venant après les séries apparentées sur la miséricorde (9-14) et sur la longanimité (33-36), il n'a pas recours à moins d'un chapitre de Ferron et de quatre chapitres de Legrand, dont les trois derniers ne sont pas relatifs à la pitié. L'exemple du fils de Crésus (71) est de plus le seul que Martial ait emprunté au livre IV de Legrand, qui compte treize chapitres ; pour pouvoir « piquer » ce seul exemple dans un si long ensemble, il a dû lire vraiment le *Livre de bonnes mœurs*.

*
* *

Les trois derniers exemples de cette même série (72-74) montrent au reste à quel point Martial est tributaire de ses sources. Les voici :

Moyse, Helye, Job et plusieux,
Qui ont esté piteux, paciens,
Sont trespassez tous glorieux
Avecques les Peres anciens.

Réduits à leur plus simple expression, purs noms en somme, ils proviennent pourtant sans aucun doute du chapitre IV du livre V de Legrand, *Comme nul ne doibt la mort douter et comme la bonne vie dessert la bonne mort*, où ils viennent en tête, dans le même ordre. Encore peut-on croire que ces trois noms-là suffisent à évoquer un peu de la réalité de l'histoire biblique. Mais si Joas devient Jozias (83), Jéroboam Roboam (2), Zambri Tarabry (77), Asa Ananias (103), Pisistrate Aphistarus (36), Mascezil Malesorte (65), quel trait d'union subsistera entre l'histoire et l'exemple ? Aucun, en vérité. Ce divorce se constate encore à d'autres signes. Dans l'exemple 81, Martial n'a-t-il pas changé *David* en *Danyel* pour les besoins de la rime ? Qu'importe ! c'est un nom qui vient prendre la place d'un autre nom :

Sysara, qui fut si cruel,
Enfin fut occiz d'une femme,
Et Saül tourmentant Danyel
De son glaive tua son ame.

Et si l'on objectait que cette indifférence aux noms laisse intacte l'histoire, que dira-t-on des exemples qui, sous un nom réel, vident l'histoire de sa réalité ? C'est le cas de l'exemple de Jules César détruisant le temple de Delphes (56); c'est encore celui de Sylla, parangon des miséricordieux (9), bien que, au dire même de Ferron auquel cet exemple est emprunté, il ait tué quatre-vingt-onze mille hommes ! Voici les textes :

Ou monde n'est chose qui face
Ung prince tant hault renommé
Que fait misericorde et grace
Et de tout le monde estre amé.

Scilla, qui estoit roy de Romme,
Contre les Rommains ses contraires,
En gaigna la bataille en somme
Et en obtint plusieurs victoires.

FERRON, fol. 193 : Chevaliers doit estre misericors, car il n'est rien qui face le chevalier si renommé comme quant il laisse la vie a ceulz qu'il porroit bien tuer. Car sanc espandre est plus la condicion de beste sauvage que de home chevalier. Pour ce lisons nous que Scilla, qui estoit roy de Rome, avoit eu moult de belles victoires contre les Romains meismes qui li estoient contraires, tant que, en la bataille de Puille, il en tua .XVIII m., et en Champaigne .LXX m., et puis en la cité tua touz desarmez .III m. Et quant un de ses chevaliers, qui avoit nom Quintus Catulus, vist ceste cruauté, si li dist : « Sueffre toy a tant. Soies misericors a ceulz avec qui nous devons vivre, car c'est la plus belle vangence que on puisse faire que de douner leur vie a ceulz a qui on la puet oster. »

Martial se sera laissé égarer par l'adjectif *belles* de Ferron, n'aura pas lu la suite, n'aura rien compris en somme : coupez le texte de Ferron après le mot *contraires*, vous avez l'exemple des *Vigiles*.

Quel peut être le sens de l'exemple d'Absalon (100), emprunté à Legrand et compris de travers, lu négligemment ?

Absalon si coursa son pere
Et si luy pardonna la mort
Qu'il avoit commise en son frere,
En soy monstrant ingrat a tort.

LEGRAND, fol. 22 : Et Absalon persecutoit son pere David, qui luy avoit fait plusieurs biens, car il lui avoit pardonné la mort de son frere et sy l'avoit gardé de bannissement.

On admettra que le sujet de *pardonna* est *son pere*, alors que l'on revient à Absalon au quatrième vers; mais l'ingratitude

que cet exemple est censé illustrer ne s'impose nullement à l'attention.

Voici encore trois personnages cités pour leur libéralité (87-89) :

> Salomon fut tres liberal,
> Cirus, Nabugodonosor,
> Qui renvoya comme leal
> Les vaissaulx emblez tous plains d'or.

Nabugodonosor fut-il donc libéral ? Non point ! Lisons plutôt Legrand (fol. 42 v.) :

> Et semblablement nous lisons de Salmon comme il fut tres liberal, comme il appert ou tiers livre des Rois, ou .IIe. chappitre. Semblablement le roy Turrus [*ou* Currus] fut moult liberal ; il renvoya en Jherusalem les vaisseaulx d'or, lesquelz son pere Nabugodonosor avoit ostez, comme raconte Esdras en son premier livre.

Martial a « ramassé » ces trois noms, les a fait entrer tant bien que mal dans ses octosyllabes, sans se soucier du sens, mais heureux de pouvoir faire rimer *or* et *Nabugodonosor*. Nabugodonosor, au reste, pourquoi ne pas le prendre avec les autres ? Trois noms font mieux que deux.

Oui, que des noms, de purs noms, *Archipiada ne Thaïs*, prêtent leur sonorité et précisément leur désincarnation aux desseins d'un poète ! Mais nous voudrions qu'un moraliste appuyât son enseignement sur des preuves plus résistantes et mieux identifiées. Pour Martial d'Auvergne et pour beaucoup de ses contemporains, l'exemple ne suscite aucun désir de connaissance historique ; il ne conserve que l'apparence de l'histoire et appartient en réalité à la fable. L'autorité que l'histoire prête encore à la démonstration morale est purement nominale : des noms, le plus souvent déformés, restent les seules « preuves » de l'exemple et suffisent à établir son autorité, tant les exigences critiques sont faibles. Mais la démonstration n'en souffre pas. Peu importe que Sylla ait été en réalité cruel, puisqu'on affirme qu'un roi de Rome, nommé Sylla, gagna une bataille grâce à sa miséricorde, et qu'on le croit. Le Sylla de la fable n'a pas besoin du Sylla de l'histoire, auquel il n'a demandé que son nom ; il se suffit à lui-même, car la Rome sur laquelle il règne est, comme tout ce passé antique ou biblique qui sert

de théâtre aux exemples des *Vigiles de Charles VII*, un royaume nominal, vidé de toute réalité, nourriture décidément trop peu substantielle de la vie morale. Il était vraiment urgent qu'il renaquît, même si cette renaissance, dans son retour aux vraies sources, devait abolir une tradition continue : il faut parfois que la tradition cède à la connaissance [1].

Jean RYCHNER.

APPENDICE III

TABLE DES EXEMPLES DU LIVRE DE BONNES MŒURS *DE JACQUES LEGRAND*

Cette table a été dressée d'après le manuscrit de Berne, Bibliothèque de la Bourgeoisie 274. J'imprime en italiques, à l'exclusion d'autre chose, tout ce que je cite textuellement. Les noms propres sont restitués sous leur forme usuelle, et, le plus souvent, sans mention de leurs déformations. J'ai extrait du texte certaines phrases, dont j'ai fait moi-même comme des titres de paragraphes, « situant » les exemples.

Pour la plupart des exemples, Jacques Legrand a donné une référence, qui, très souvent, s'est dégradée de compilation en compilation et se révèle incomplète ou inexacte : je les ai toutes complétées et rectifiées, sans mentionner d'habitude les inexactitudes de Legrand. On considérera ces références comme l'état civil des exemples, et l'on se gardera de voir en elles la mention de sources directes; ces sources directes, je n'en ai même pas amorcé la recherche. Quant aux exemples sans référence, je les donne in-extenso, sans en fixer l'état civil. A l'absence de référence dans la table ci-dessous correspond donc une absence de référence dans le texte même.

---

1. Les chroniques de Gilles le Bouvier et de Jean Chartier, le *Jeu des échecs moralisé*, le *Livre de bonnes mœurs*, n'épuisent pas la liste des sources de Martial d'Auvergne pour les *Vigiles de Charles VII*. Il resterait principalement à déterminer d'où lui viennent ses connaissances en histoire de France, déduites aussi bien des exemples 60-61, 109-110, 116-117, 122-126, que de la première *leçon* chantée par France, édition, t. I, p. 62-64. Il est probable, d'après les résultats acquis jusqu'ici, que ces sources ne sont pas nombreuses, qu'elles se réduisent peut-être même à une seule compilation. Mais laquelle?

Pour chaque exemple utilisé par Martial d'Auvergne, je donne son numéro dans la table des exemples des *Vigiles de Charles VII*, appendice I à mon premier article. On pourra voir ainsi très précisément comment Martial a employé le *Livre de bonnes mœurs*, livre très lu, je le répète, et dont la présente table permettra sans doute de retrouver sans difficultés d'autres emplois chez les auteurs de la fin du moyen âge.

PREMIÈRE PARTIE.

Fol. du ms. de Berne	Ex.	
5		*La premiere partie parle du remede qui est contre les sept pechiez mortelz.*
7		Chap. I : *Cy parle d'orgueil comme il desplait a Dieu.*
7 v.	1	Lucifer.
	2	Adam.
	3	Agar, Gen. XVI et XXI.
8	4	Nemrod, Gen. X.
	5	Les Géants, *lesquelz par leur orgueil entreprindrent l'assault du ciel et edifferent la tour de Babiloine et pourtant ilz furent devisez en langaiges plusieurs, en tant que l'un n'entendoit point l'autre.* Contamination d'une légende classique et de Gen. XI ?
	6	Pharaon, Ex. V et XIV. Ex. nº 19 des Vigiles.
8 v.	7	Aman, Esth. III-VII. Ex. nº 21 des Vigiles.
	8	Abimelech, Judic. IX.
	9	Baltassar, Dan. V
	10	Nabuchodonosor, Dan. V. Ex. nº 25 des Vigiles.
	11	Antiochus, II Mach. IX. Ex. nº 24 des Vigiles.
	12	Nicanor, I Mach. VII. Ex. nº 23 des Vigiles.
	13	Absalon, II Reg. XV-XVIII. Ex. nº 22 des Vigiles.
9	14	Phaethon, Ovide, Métam. II, 319-321. Ex. nº 20 des Vigiles.
	15	[Icare], *le filz Dedalus*, Ovide, Métam. VIII, 225-230.
	16	David, II Reg. XXIV.
	17	Hérode, Act. XII.
9 v.		— *Il est bon considerer comme orgueil n'est mie tant seullement nuysant, mais aussi son opposite, c'est assavoir humilité, est tres plaisante et agreable ; et aussi comme orgueil fait tresbucher, ainsi humilité essaulce la creature et eslieve envers Dieu.*
	18	La Vierge Marie.
	19	David, I Reg. XVI.

20 Salomon préféré à Adonias, III Reg. I. Ex. nº 26 des Vigiles.
21 Manassés et Ephraim, Gen. XLVIII. Ex. nº 27 des Vigiles.

Chap. II : *Comme orgueil aveugle l'entendement.*

10 — *L'omme qui veult devenir sage doibt estre humble et se cougnoistre.*

22 Constantius *amoit plus ceulx qui le desprisoient que ceulx qui le honnouroient...* saint Grégoire, Dial. I, 5 (PL 77, 176).
11 23 Jésus-Christ, *lequel pour nous sauver et garir voulut descendre du ciel et petit devenir.*

— *En l'Escripture nous lisons comme ambicion et voulenté de dominer ont esté jadiz cause de plusieurs maulx.*

11 v. 24 Athalie, IV Reg. XI. Ex. nº 6 des Vigiles.
25 Jeroboam, III Reg. XIII. Ex. nº 2 des Vigiles.
26 Abimelech, Judic. IX. Ex. nº 1 des Vigiles.
27 Alcimus, I Mach. VII. Ex. nº 3 des Vigiles.
28 Jason, II Mach. IV. Ex. nº 7 des Vigiles.
29 Menelas, ibid. Ex. nº 4 des Vigiles.
12 30 Zambri. *Aprés nous lisons ou tiers livre des Roys ou .XVIIIe. chappitre comme Jabin tua son seigneur pour regner aprés luy, mais il ne regna que sept jours tant seulement.* III Reg. XVI. Ex. nº 5 des Vigiles.
31 Ptolémée, I Mach. XI. Ex. nº 8 des Vigiles.
32 Adonias, III Reg. I.

Chap. III : *Comme humilité fait que l'omme se cougnoist et donne a l'omme et a ung chascun cougnoissance de soy mesmes.*

13 v. — *Pour laquelle humilité avoir, nous avons plusieurs bonnes exemples et notables.*

33 David, II Reg. VI. Ex. nº 28 des Vigiles.
34 David, II Reg. VII.
35 David, II Reg. XXIV.
36 Les rois mages, Matth. II.
37 Achab, III Reg. XXI, 27.
14 38 Roboam, II Paral. XII, 7.
39 Ézéchias, Is. XXXVIII. Ex. nº 30 des Vigiles.
40 Nabuchodonosor, Dan. IV, 34 s. Ex. nº 29 des Vigiles.
41 Ninive, Jon. III.
42 Marie-Madeleine, Luc. VII.
43 Jacob, Gen. XXXIII. Ex. nº 31 des Vigiles.
14 v. 44 Les cinquantaines et Élie, IV Reg. I, 9 s.

45 La femme cananéenne, Matth. XV.
46 Saint Jean-Baptiste, Matth. III.
47 Élie, III Reg. XVII.
15 48 Les enfants d'Israël, Judith VI.

Chap. IV : *Comme humilité est agreable a Dieu et au monde.*

49 Valère. *Raconte pourtant Valere en son .IIIIe. livre que depuis que ung autre nommé Valere eust esté moult grant a Romme, il se mist franchement en tres petit estat et delaissa toutes pompes et toutes choses mondaines.* L'ex. conviendrait bien à C. Valerius Flaccus, Val. Max. VI, IX, 3, mais, si la référence au livre IV doit être maintenue, l'ex. se rapporte à P. Valerius Publicola, Val. Max. IV, I, 1 ou IV, IV, 1.

16 — *Et m'est advis que tous orgueilleux se doivent adviser sur les histoires et exemples anciennes, esquelles appert comme humilité fait les gens eslever et orgueil tresbucher.*

50 Saül, I Reg. IX. Ex. nº 32 des Vigiles.
51 David, I Reg. XVI. Ex. nº 32 des Vigiles.
52 Constantin *aussi fut tres povre quant il print a femme Helaine et aprés empereur fut esleu.*
16 v. 53 *Qu'est devenue la puissance Noiron ?*
54 *Ou est la puissance Pharaon ?*
55 *Ou est la puissance de Troies, qui fut si renommee ?*
56 *Ou est Babilonne qui fut si eslevee ?*
57 *Qu'est devenu Arphaxat, le roy tres orgueileux ?* Judith I.
58-59. *Qu'est devenu Agrippe et Julien qui estoient si puissans ?*

— *Nul ne doit en sapience son cueur gloriffier.*

60 Salomon, III Reg. XI.
61 Achitophel se pendit, II Reg. XVII, 23.
62-63 *Et le sage Caton ne se tua il mie, et Democritus aussi ?*

— *Que te vault se tu es bel ou belle ?*

64 Absalon, II Reg. XVIII.
65 L'éléphant *pour la beaulté de son yvoire et de ses dens est souvent a mort mis.*
17 66 *Le gamalion aussi est moult bel en sa vie, mais tres lait estoit a la mort.*

— *Il n'y a riens ou monde dont nous doyons avoir orgueil pour nous gloriffier.*

67 Xerxés pleurait sur ses chevaliers, saint Jérôme, Epist. LX, 18 (PL 22, 346). Cf. nº 331.
68 *Nous lisons que Jovinien mist grant peine pour roy devenir et il*

mourut la journee qu'il devoit estre roy du royaume de Perse. Cf. saint Jérôme, Epist. LX, 15 (PL 22, 343).

69 Valentinien. *Et Valentin, qui si riche estoit, en gectant le sang par la bouche fut mort et estaint.* Cf. ibid.

70 *Et son filz Gracien fut trahy et tué par ung sien ennemy.* Cf. ibid.

71 *Le roy Agrippe... en mourant crioit a grant voix : Helas, mes bonnes gens, ne vous chaille de richesses avoir...*

17 v. Chap. V : *Comme creature doit humblement obeïr a Dieu.*

— *Plus plaist a Dieu obedience que ne fait sacrefice.*

72 Adam.

— *Et de fait plusieurs biens sont advenus a ceulx qui ont humblement obeÿ en l'onneur et pour l'amour de Dieu.*

18 73 Saint Benoît ordonne à l'un de ses disciples de marcher sur les eaux, saint Grégoire, Dial. II, 7 (PL 66, 146).

74 Un religieux obéissant arrose tous les jours une pièce de bois sec qui finit par fleurir, Vitae patrum IV, XII, ou V, XIV, 3 (PL 73). *Saint Gregoire raconte...*

75 *Et ceste mesmes histoire raconte Cassian ou premier livre de ses Collations, ouquel il recite comme le disciple d'un crestien tres ancien homme vouloit remuer une tres grosse roche et n'avisoit point se il le pourroit faire ou non, car il luy souffisoit d'obeïr a son maistre selon son pouoir.* Vitae patrum IV, XXVII. Je n'ai su trouver, dans les Collations de Cassien, ni l'ex. 74, ni l'ex. 75.

18 v. 76 *Les bestes obeïssent au lion...*

77 *Semblablement les mouches a miel a leur roy obeïssent et les grues aussi.*

78 Noé, Gen. VI-VII.

79 Les enfants d'Israël, Num. IX.

80 Les apôtres, Matth. IV, 17 s.

81 Abraham, Gen. XXII.

— *Nous devons plus obeïr a Dieu que a homme.*

19 82 Mathathias, I Mach. II.

83 Les sept frères, II Mach. VII.

84 La Vierge Marie, Luc. I, 38.

85 David, I Reg. XVII.

86 Tobie, Tob. V.

19 v. 87 Cornelius, Act. X, 33.

88 Les Récabites, Jer. XXXV.

— *Et de fait ceulx qui desobeïssent furent de Dieu pugnis.*

89 Les enfants d'Israël, Num. XXXII.
90 Jonas, Jon. I-II.

Chap. VI : *Comme ingratitude desplaist a Dieu.*

20 — *Et pour avoir grant cause de cougnoistre les biens que Dieu nous fait, nous avons plusieurs exemples en la Saincte Escripture.*

91 Jacob. *Ne lisons nous mie comme Job, aprés ce que Dieu luy eust fait plusieurs biens, il disoit : Sire, je te mercie des biens que tu m'as fait, desquelz moult bien il me souvient, comme il appert ou .XXVIIIe. chappitre de Genesis. Job* est ici pour *Jacob*, nom que portent plusieurs mss du Livre de bonnes mœurs; mais l'on ne trouvera pas dans la Genèse de passage correspondant bien à cet ex. Ex. n° 94 des Vigiles.
92 David, II Sam. VII.
93 Daniel, Dan. II. Ex. n° 95 des Vigiles.
94 Saint Paul, Eph. II.
20 v. 95 Les enfants d'Israël, Ex. XV.
96 *Les trois enfans que Dieu delivra de la fournaise*, Dan. III.
97 Les enfants d'Israël, Num. XXXI.
98 Les enfants d'Israël *aprés qu'ilz eurent la victoire d'Elizara et d'Elboire* (ms. : *delizara et delboire*), *ilz se prindrent a chanter en Dieu louant, comme il appert ou .XVe. chappitre des Juges.* Il s'agit du cantique de Debora après la victoire contre Sisera, Judic. V. Ex. n° 96 des Vigiles.
99 Les enfants d'Israël, II Mach. X, 38.
21 100 Anne, I Reg. II.
101 La Vierge Marie, Luc. I, 46.
102 Zacharie, Luc. I, 68.
21 v. 103 Tobie, Tob. XIII. Ex. n° 98 des Vigiles.
104 David, II Reg. II. Ex. n° 97 des Vigiles.
105 Élie ressuscite le fils de la veuve qui avait pris soin de lui, III Reg. XVII.

— *Et ceulx qui font autrement sont reprouvez indignes de bien avoir.*

106 Le serviteur de Pharaon, Gen. XL, 23.
107 Saül, I Reg. XVIII. Ex. n° 99 des Vigiles.
22 108 Absalon, II Reg. XV s. Ex. n° 100 des Vigiles.
109 [Joas.] *Le roy Pais... oublia l'amictié de Jocade, prestre de la loy, car il tua Zacarie, son filz...* II Paral. XXIV, 22.
110 Hanon, le roi dès fils d'Ammon. *Et Amon l'orgueilleux procura*

la mort des enfans d'Israel... II Reg. X. Ex. nº 101 des Vigiles.

— *Nous avons plusieurs exemples et histoires de ceulx qui ont Dieu desprisé aprés les biens receuz.*

22 v. 111 Les enfants d'Israël, Ex. XXXII.
112 Les enfants d'Israël, Num. XI et XIV.
113 Jeroboam, III Reg. XIV. Ex. nº 102 des Vigiles.
114 Asa? *Ananias aussi par l'aide de Dieu seurmonta ses ennemys et neantmoins aprés il delaissa Dieu et adoura les ydoles, comme il appert ou second livre de Paralipomenon, ou .XVe. chappitre.* II Paral. XV-XVI. Ex. nº 103 des Vigiles.

Chap. VII : *Comme on doibt avoir pascience en adversité.*

23 — *Les saiges estoient tres paciens.*
115 Solon. *Zalon lequel premierement trouva les loys...* Val. Max. V, III, ext. 3.
116 Epicure, Tertullien, Apol. XLV, 6.
117 Auguste, Macrobe, Saturn. II, IV, 19 s. Ex. nº 15 des Vigiles.
118. Dion de Syracuse, Val. Max. IV, I, ext. 3. Ex. nº 16 des Vigiles.
23 v. 119 Socrate et ses deux femmes, saint Jérôme, Adv. Jovinianum I, 48 (PL 23, 316). Ex. nº 18 des Vigiles.
24 120 Isaac, Gen. XXII.
121 Joseph, Gen. XXXVII.
122 David, II Reg. XVI. Ex. nº 17 des Vigiles.
123 Tobie, Tob. II.

— *Et oultre plus nous lisons comme par pacience plusieurs ont acquis biens et eschevé maulx.*

124 Gédéon, Judic. VIII, 1-3.
125 Abigail, I Reg. XXV, 3 s.

24 v. Chap. VIII : *Comme yre et hayne nuysent a toute creature.*

— *Yre fait que plusieurs desesperés se sont tuez eulx mesmes.*

126 Darius, Val. Max. IX, II, ext. 6.

25 — *L'en peult bien aymer les pecheurs sans amer leurs pechiez..., par quoy il appert que ce n'est pas mal de ce courroucier du mal.*

127 Moïse, Ex. XVI.
128 Moïse, Ex. XXXII.
129 Néhémie, Nehem. V.

25 v. — *Dieu se courrouce contre les mauvais.*

130 Salomon, III Reg. XI.
131 Les enfants d'Israël, IV Reg. X.
132 Joas, II Paralip. XXIV.
133 Les enfants d'Israël, Num. XXV.

— *Mais se n'est pas le courroux nommé impacience, lequel trouble l'esperit et l'entendement.*

134 [Phalaris] et l'inventeur du taureau d'airain, Val. Max. IX, II, ext. 9. *Ne raconte mie Valere en son .IXe. livre de la cruaulté d'un juge qui fist faire ung torel d'arain et avoit ordonné que les malfaicteurs seroient dedans reclus et que la mourroient de famine ; laquelle chose voyant Hanibal, il condempna le dit juge a mourir de telle mort qu'il avoit condempné les autres.* Confusion ?

26 135 Hannibal, Val. Max. IX, II, ext. 2.
136 Jephté pardonne aux Galaadites, Judic. XI.
137 David, II Reg. IV, 5 s.

26 v. — *Aucuns heent tout leur lignage.*

138 Esaü et Jacob, Gen. XXVII.
139 Les frères de Joseph, Gen. XXXVII.
140 Les Égyptiens haïssaient Israël, Ex. I.

Chap. IX : *Comme nul ne doibt estriver ne engendrer noises.*

27 v. — *Il est bon d'enquerir dont viennent les noises, et m'est advis que souvent elles sont engendrees d'orgueil.*

141 Amalec, Ex. XVII.

— *Neant ou pou parler est le souverain moien pour paix avoir et noise fuir.*

142 Saül, I Reg. X, 27.
143 Tobie, Tob. II.

Chap. X : *Comme on doibt vivre sobrement.*

28 144 Socrate, Aulu-Gelle, Nuits attiques II, I, 4. *Egelle en son premier livre...*

28 v. 145 Les anciens, Val. Max. II, V, 5.
146 Les femmes romaines, Val Max. II, I, 5.
147 Les Romains, Aulu-Gelle, Nuits attiques II, XXIV, 1.
148 *Didimus en escripvant a Alixandre dist que les gens de son pays, c'est assavoir de Pragenie, estoient tres sobres...* La correspondance entre Alexandre et le roi des Brahmanes Dindimus est publiée par B. Kuebler, Iuli Valeri... res gestae Alexandri

Macedonis..., accedunt Collatio Alexandri cum Dindimo, rege Bragmanorum, per litteras facta, et Epistola Alexandri ad Aristotelem, Lipsiae, 1888; pour l'exemple en question, voir p. 171 s. Cf. nº 258.

29 — *Ung chascun doibt diligentement gloutonnie eschever, car c'est le vice par lequel l'ennemy maistrie l'omme et guerroie.*

149 Adam, Gen. III.

150 Jésus-Christ fut tenté, Matth. IV.

— *Oultre plus, gloutonnie fait l'omme luxurieux.*

151 Lot, Gen. XIX.

— *Gloutonnie aussi fait l'omme deshonnourer.*

152 Noé, Gen. IX.

29 v. 153 Les enfants d'Israël furent tentés par gloutonnie, Ex. XVI.

154 Esaü, Gen. XXV.

155 Jonathan, I Reg. XIV, 43 s.

156 *Les Philistiens furent tuez en beuvant et en mengeant, car la maison cheut sur eulx, comme il appert ou .XVIIe. chappitre de Job.* Contamination de Judic. XVI (Samson fait s'effondrer la maison sur les Philistins) et de Job I, 18-19 (la maison s'écroule sur les fils et les filles de Job).

157 Holoferne, Judith XIII.

158 Simon et ses fils, I Mach. XVI.

159 Aman, Esth. VII.

30 Chap. XI : *Comme abstinence est cause de plusieurs biens.*

— *Par abstinence raison maistrie la chair.*

160 *Diogenes, qui fut ung saige philosophe, desprisoit habondance de viandes et toutes superfluictez, comme raconte Valere en son .IIIIe. livre.* Cf. Val. Max. IV, III, ext. 4, qui ne correspond pas exactement.

— *Jadis tous ceulx qui vouloient a grant bien devenir vivoient sobrement.*

161 Les enfants d'Israël, Lev. XI.

162 Moïse, Ex. XXIV.

163 Elie, III Reg. XVII.

30 v. 164 Daniel, Dan. IX, 3.

165 Anne, Luc. II, 36 s.

166 Jean-Baptiste, Matth. III.

31 167 Josaphat, II Paral. XX, 3.

168 Les enfants d'Israël, Judic. XX, 26.

169 Les enfants d'Israël, I Reg. VII, 6.
170 Esdras, Esdr. X.
171 Achab, III Reg. XXI, 27.
172 Ninive, Jon. III.

31 v. Chap. XII : *Cy ensuit la .IIIIe. vertu, c'est assavoir chasteté, et comme on doibt vivre chastement.*

173 Platon choisit de vivre loin d'Athènes pour ne pas voir de femmes, saint Jérôme, Contre Jovinien II, 9 (PL 23, 338).
32 174 Démocrite se creva les yeux pour ne pas voir de femmes, Tertullien, Apol. XLVI, 11.
175 *Les pitagoriens esleurent jadiz les desers et les lieux sollitaires pour luxure eschever et a celle fin qu'ilz ne veissent les vanités du monde.*

— *Regard mondain et le charnel a fait jadiz plusieurs gens tresbucher.*

176 Le déluge, punition de luxure, Gen. VI.
177 La femme de Putiphar et Joseph, Gen. XXXIX.
178 David, II Reg. XI.
179 Holoferne, Judith X s.
180 Les vieillards et Suzanne, Dan. XIII.
32 v. 181 Spurina se lacère le visage pour ne pas être cause de péché, Val. Max. IV, V, ext. 1.

— *La chasteté dès anciens est bonne a raconter.*

182 Marcus Marcellus interdit à ses soldats de toucher aux femmes de Syracuse, saint Augustin, Cité de Dieu I, VI.
33 183 Scipion et la jeune fille de Carthage, Val. Max. IV, III, 1.
184 La chaste Lucrèce, Val. Max. VI, I, 1.
33 v. 185 Les femmes des Teutons prient Marius de leur permettre d'essayer de corrompre les Vestales, qui résistent, Val. Max. VI, I, ext. 3.

Chap. XIII : *Comme luxure fait plusieurs maulx advenir.*

186 Sophocle s'estimait heureux d'avoir échappé à la luxure grâce à l'âge, Val. Max. IV, III, ext. 2. *Cyphodes en sa viellesse...*
34 187 Sichem, Gen. XXXIV.
188 Le viol de la femme du lévite, Judic. XIX.
189 Amnon, II Reg. XIII.
190 Abner, II Reg. III-IV.
191 Luxure fut la cause du déluge, Gen. VI;
192 — de la destruction de Sodome et de Gomorrhe, Gen. XIX;

193 — de l'emprisonnement de Joseph, Gen. XXXIX.

34 v. — *Qui veult chastement vivre, il doit les compagnies des femmes eschever.*

194 Salomon fut déçu par une femme. Et de même :
195 Samson
196 Holoferne
197 David
198 Aristote
199 Virgile
200 Scipion *deffendy en son pays les bourdeaulx*, Val. Max. II, VII, 1.

35 Chap. XIV : *Cy ensuit la cinquiesme vertu, c'est assavoir benivolence, qui est contre le pechié d'envie.*

36 — *O faulse envie, qu'as tu fait de maulx et quantes gens as tu destruit !*

201 Caïn, Gen. IV.
36 v. 202 Saül, I Reg. XVIII.
203 Joseph fut envié, Gen. XXXVII.
204 Daniel, Dan. VI.
205 Jésus-Christ, Luc. XIX.
206 Achitophel, II Reg. XVII, 23.
207 Saint Etienne, Act. VII.
37 208 Saül et Jonathan, I Reg. XX.
209 Antiochus envieux de Judas Machabée, I Mach. VI.
210 Sanaballat. *Pour quoy fut courroucié Sennacherub, quant il oÿ dire que on ediffioit les murs de Jherusalem, ne mais par envie, comme recite Neemmie en son .IIIIe. chappitre.* Nehem. IV, 7.
37 v. 211 Les Chaldéens accusèrent les Juifs, Dan. III, 8.
212 Alcimus. *Alchim par envie disoit mal d'un prestre de la loy nommé Demotrius, comme il appert ou premier livre des Machabeux, ou .VIIe. chappitre.* En réalité, Alcimus, prêtre de la loi, calomnie le peuple juif et les Machabées auprès de Demetrius, roi de Syrie, I Mach. VII.

38 — *Envie fait son dommaige pour le faire a aultruy.*

213 Q. Fabius Labeo et les vaisseaux à livrer à Antiochus, Val. Max. VII, III, 4.

Chap. XV : *Cy ensuit la .VIe. vertu, c'est assavoir diligence, qui est contre negligence.*

39 — *Negligence a esté cause de moult de maulx et de inconveniens.*

214 David, II Reg. XI.

39 v. — *En dormant plusieurs maulx sont advenus.*

215 Tobie, Tob. II.
216 Isboseth, II Reg. IV, 5.
217 Samson, Judic. XVI, 19.
218 Jacob *reprint ses enfans de neglisgence*, Gen. XLII.
219 Jésus-Christ *reprint ses disciples de negligence*, Matth. XXVI.
220 Ceux qui semèrent la bonne semence, Matth. XIII.
40 221 Les Vierges folles, Matth. XXV.
222 Le venin de l'aspic endort l'homme, *selon les naturiens.*
223 Argus se laissa voler Io, Ovide, Métam. I, 713 s.

40 v. — *Il n'est pecheur tant soit grant, s'il n'est du tout obstiné, qu'il n'ait aucunes foiz des remors de conscience.*

224 *Ceste conscience, qui ainsi nous esveille, peult estre acomparagee a la mustelle, de laquelle raconte les naturiens, disant que, se l'omme dort en ung lieu umbrageux ouquel il y ait serpens, lors la mustelle esveille l'omme, a celle fin que le serpent ne luy nuyse.*

41 225 *Virgile tua la mouche qui le pongnoit ou front et l'esveilla par sa morsure, et toutesvoies Virgille estoit mors du serpent qui pres estoit de luy, se il ne se feust esveillé.*

Chap. XVI : *Cy ensuit la .VIIe. vertu, c'est assavoir liberalité, qui est contre le pechié d'avarice.*

42 — *Le don est plus agreable selon l'affection du donnant que selon la grandeur du don.*

226 Le don de la pauvre femme, Luc. XXI.

42 v. — *Plusieurs par liberalité ont acquis... grandes seigneuries.*

227 *Et ad ce propos dist Histoire d'Alixandre que Alixandre conquist plusieurs royaumes plus par franchise et liberalité qu'il ne fist par force, et fut tellement liberal que les serviteurs de ses ennemys venoient demourer avec luy et delaissoient leurs seigneurs et leur roy pour le servir.* L'exemple ne se trouve exactement ni chez Quinte Curce, ni chez Julius Valerius, ni dans l'Epitome de Julius Valerius. Ex. n°s 44 et 86 des Vigiles.
228 Salomon, III Reg. IV. Ex. n° 87 des Vigiles.
229 Cyrus, Esdr. I. Ex. n° 88 des Vigiles.
230 Tobie, Tob. XII.
231 Assuérus, Esth. V. Ex. n° 90 des Vigiles.

43 Chap. XVII : *Comme avarice maine l'omme a mauvais port et le fait vivre en misere.*

232 Caïn, Gen. IV.
233 Judas, Matth. XXVI, 14-16.
234 Dalila, Judic. XVI.
43 v. 235 Abraham et Lot, Gen. XIII.
236 Les fils de Samuel, I Reg. VIII.
237 Les accusateurs de Naboth, III Reg. XXI.
238 Le faux témoignage des gardes du sépulcre, Matth. XXVIII.
239 Achan, Jos. VII.
240 Nabal, I Reg. XXV.
241 Semei, III Reg. II, 36 s.
44 242 Le mauvais riche, Luc. XVI.
243 Menelaus, II Mach. IV.
244 Les marchands dans le temple, Matth. XXI.
245 Ananias et Saphira, Act. V.
44 v. 246 *Septimulus voyant qu'il estoit en peril de mer se il ne gectoit partie de ses richesses en la mer, neantmoins il ot plus chier mourir avec ses richesses que en gecter partie en la mer.* Contamination des exemples de Septimuleius, Val. Max. IX, IV, 3, et de Ptolémée, Val. Max. IX, IV, ext. 1.
247 Dans une cité assiégée par Hannibal, un des assiégés, bien qu'il mourût de faim, vendit une souris. *Raconte Helinande...* La partie de la chronique d'Hélinand relative à l'antiquité m'est restée inaccessible.

45 Chap. XVIII : *Comme povreté est agreable a Dieu.*

248 Jacob, Gen. XXVIII. Ex. nº 41 des Vigiles.
249 Moïse, Ex. III, 1. Ex. nº 40 des Vigiles.
45 v. 250 Saül, I Reg. IX.
251 David, I Reg. XVI, 19. Ex. nº 39 des Vigiles.
252 Jésus-Christ *de povreté nous a donné exemple.*

— *Plus riche est le povre qui a souffisance que n'est celluy qui est couvoicteux.*

46 253 Diogène était plus riche qu'Alexandre, Sénèque, Des bienfaits V, IV, 4.
254 Diogène refuse les dons de Denys et ne cède pas à Aristippe, qui l'engageait à flatter le tyran, Val. Max. IV, III, ext. 4.
255 Diogène, pauvreté de son équipement, saint Jérôme, Contre Jovinien II, 14 (PL 23, 345).
46 v. — *Riens ne vault a l'omme oultraige et superhabondance.*

256 Antiochus perdy tout tres douloureusement, Val. Max. IX, I, ext. 4.

47 257 Poppée. *Qu'est devenue aussi Pompee, la femne Noiron, laquelle faisoit les jumens semblablement ferrer* [c'est-à-dire d'or et d'argent] *et chars plains d'or et d'argent devant elle chargier faisoit ? Certainement tout est a neant devenu.*

258 Les gens du pays de Didimus vivaient pauvrement. Cf. nº 148.

47 v. — *La plus grant maleureté qui soit, c'est aprés grant eur cheoir en maleur.*

259 Alcibiade, Val. Max. VI, VIII, ext. 4.

260 Denys, Val. Max. VI, VIII, ext. 6.

48 — *Mais presentement creature humaine est sy aveugle qu'elle ne tient compte ne mais de biens mondains ; lesquelz devroient prandre exemples aux sages anciens, desquelz nous lisons que des biens mondains ilz tenoient pou de compte.*

261 Anaxagoras, Val. Max. VIII, VII, ext. 6.

262 Démocrite. *Semblablement il* [c'est-à-dire Valère] *raconte d'un philosophe nommé Orice, lequel gecta toutes ses richesses en la mer...* L'exemple ne se trouve pas chez Valère Maxime, mais chez Sénèque, De la providence VI, 2. Cf. nº 367.

263 Stilbon. *Semblablement il* [c'est-à-dire encore Valère] *raconte d'un saige homme nommé Salbon, lequel perdy tous ses biens par feu, et lors il luy demanda s'il estoit courroucié de la perte de ses biens, lequel respondy qu'il avoit sur luy tous ses biens.* L'exemple ne se trouve pas chez Valère Maxime, mais chez Sénèque, De la constance du sage V, 6.

48 v. — *Le courage de l'omme convoicteux n'aura jamais repos.*

264 Polymestor. *Et ad ce propos raconte Ovide comme Polidorus par sa couvoictise tua le filz de Pirancus pour avoir les richesses qui luy estoient baillees pour gouverner l'enffant dessus dit ; mais finablement Ecuba et ses compaignes le tuerent et estranglerent...* En réalité, Polymestor, roi de Thrace, fit périr Polydore, fils de Priam et d'Hécube, pour s'approprier ses trésors, Ovide, Métam. XIII, 429-438.

Deuxième partie.

Cy fine la premiere partie de cest livre et commence la seconde partie, laquelle parle de l'estat des gens de l'Eglise et des clercs.

Chap. I : *Comme on doibt honnourer l'Eglise et avoir en reverance.*

49 265 Constantin emportait partout *ung tabernacle fait a la forme d'une eglise* et *portoit aussi en sa destre le signe de la croix*, Cassiodore, Histoire tripartite I, IV et IX (PL 69). Ex. nº 54 des Vigiles.

266 Théodose et saint Ambroise, *op. cit.*, IX, XXX (PL 69). Ex. nºs 55 et 59 des Vigiles.

49 v. 267 Jules César. *Et ad ce propos raconte Valere en son tiers [livre] ou .XIe. chappitre comme jadis Julius Cesar deffendy a ses gens que nul ne feust si osé a faire mal aux eglises ne aux temples, et pour ceste cause, il fut deux ans que oncques homme n'oult victoire contre luy, mais aprés plusieurs foiz fut desconffit, depuis qu'il ot destruit le temple holique, comme raconte Policrate en son sixe livre, ou .VIIe. chappitre.* La référence à Valère est erronée; l'exemple doit provenir d'une contamination de Policraticus VI, 13 (respect de César pour les temples) et VI, 17 (destruction du temple de Delphes, Delphicum templum, fatale à son auteur, le chef gaulois Brennus). Ex. nº 56 des Vigiles.

50 268 Pompée *ne fist oncques mal aux temples*, Hégésippe, Histoire I, XVII, 2.

— Semblablement aussi tous doivent estre frans en l'eglise.

269 Mascezel. *Et de fait nous lisons es histoires des Rommains que ung homme nommé Macelizeth mourut de laide mort pourtant qu'il avoit l'eglise violee et prins cruellement ceulx qui dedans estoient.* Orose, Histoires VII, XXXVI, 13.

270 Attila. *Nous lisons d'un qui fut nommé Aquila, comme il destruisoit toute Ytalie, lors le pape nommé Leon luy dist qu'il delaissast sa cruaulté, lequel tantost obeÿ...*

50 v. Chap. II : *Comme les gens d'Eglise et singulierement les prelatz doivent vivre chastement et vertueusement.*

271 *Et ad ce propos nous lisons de saint Augustin comme il ne vouloit demourer avec sa propre seur pour eschever toute souspeçon de mal.*

272 *Ung prelat nommé Andry fut moult tempesté d'une femme de religion pour ce qu'elle demouroit avec luy*, saint Grégoire, Dialogues III, 7 (PL 77, 289).

52 *— Anciennement les hommes vertueux reffusoient les eveschez pour tant qu'ilz savoient bien que c'est grant labeur de predicacion, qui en veult faire son devoir.*

273 Saint Ambroise *reffusa l'arcevesché de Millan non obstant qu'il feust esleu de tous communement; et a celle fin qu'il ne feust contrainct a recevoir le dit benefice, il fist venir femmes dissolues en sa maison...*

274 Saint Grégoire *quant il fut esleu en pape, il s'enfouyt...*

275 *Semblablement nous lisons en ung livre nommé Paradis comme ung preudomme nommé Marcius se couppa le poulcier a celle fin qu'il ne feust prelat, luy qui estoit esleu.*

276 *Nous lisons aussi d'un saiut homme nommé Ammoneus, comme il fut esleu en evesque et pour tant il se couppa l'oreille...*

52 v. 277 [Nilamnion], *homme religieux qui fut appelé et esleu pour evesque... et se mist a Dieu prier... et dit l'istoire qu'en priant il mourut*, Cassiodore, Histoire tripartite X, XIV (PL 69).

Chap. III : *Comme les prelatz doibvent leurs subgetz gouverner et enseigner, et aux povres aumosnes donner.*

278 Moïse *amoit tres cherement son peuple et mectoit grant peine a le chastier et enseigner; et jasoit ce que Dieu promist a luy qu'i luy donrroit plus grant peuple a gouverner, neantmoins il luy disoit qu'il luy souffisoit de celluy qu'il avoit et plus grant avoir ne vouloit, comme il appert ou .XXIIIe. chappitre d'Exode.* La référence est juste pour les promesses de Dieu, mais où trouver la réponse de Moïse ?

279 Moïse *desiroit que chacun feust saint et prophete*, Num. XI.

52bis 280 Moïse *reconsfortoit le peuple quant il estoit descouragié*, Ex. XIV.

281 Eliacin, Judith XIV.

282 Saint Paul, Eph. VI.

53 283 Elisée, IV Reg. 38 s.

284 Saint Augustin *ne fist point de testament pour ce que en son vivant il avoit tout donné aux povres.*

Chap. IV : *Comme le[s] gens de l'Eglise doivent prescher et dire la verité de la foy.*

285 Aaron, Ex. IV.

286 Les apôtres, Act. IV, 4.

287 Saint Paul et Barnabas, Act. XIII.

53 v. 288 *Nous lisons ou second livre de l'Istoire tripartrie, on .VIIIe. chappitre, comme ung preudomme par sa predicacion converty plusieurs mescreans ausquelz il disoit : Mes amis, ne soyez point curieux des sciences humaines, lesquelles contiennent fallaces et vanitez, mais ayez le cueur en la sainte euvangille...* Cet exemple correspond à peu près à Cassiodore, Histoire tripartite II, III (PL 69, col. 923).

289 *Ung tres grant philosophe* fut converti à notre foi par *ung ancien preudomme*, ibid.

54 290 Jonas, Jon. III.

291 *Qui convertit Ynde ne mais la predicacion saint Phelippe ?*

54 v. — *Le Saint Esperit administre souvent au prescheur plusieurs choses qu'il n'a mie pourpensees par avant.*

292 Saint Augustin et Alypius, Confessions VI, VII, 12.

293 Saint Augustin *converty ung manichean par les parolles qu'il disoit a sa table.*

Chap. V : *Comme on doibt estudier et aprendre singulierement la Saincte Escripture.* Ce chapitre ne comporte pas d'exemples.

Troisième partie.

56 *Cy fine la seconde partie de cest livre et commence la tierce, laquelle parle de l'estat des princes et seigneurs temporelz et de toute chevalerie.*

Chap. I : *Comme les princes doibvent estre piteux et misericors.*

56 v. 294 Marcus Marcellus et Syracuse, Val. Max. V, I, 4. Ex. nº 13 des Vigiles.

295 Jules César et Pompée, Val. Max. V, I, 10. Ex. nº 11 des Vigiles.

296 Jules César et Caton, ibid. Ex. nº 12 des Vigiles.

297 Pompée et le roi d'Arménie, Val. Max. V, I, 9. Ex. nº 14 des Vigiles.

57 — *Le juge... qui est vindicatif n'est pas digne de juger ne d'avoir seigneurie.*

298 [Cn. Piso.] *Et ad ce propos raconte Valere en son premier livre d'yre comme jadis ung juge par cruaulté fist mourir trois chevaliers...* Sénèque, De la colère I, XVIII.

57 v. — *Il n'est riens plus neccessaire a ung prince que d'estre piteux.*

299 [Auguste.] *Et ad ce propos dist Seneque en son livre de Clemence, ou .Ve. chappitre, ou il recite d'un homme vindicatif...*, qui, remplaçant pour une fois la rigueur par la clémence, s'en trouva fort bien. Sénèque, De la clémence VII : Auguste décide d'user de clémence envers L. Cinna, qui s'apprêtait à l'assassiner, et s'en fait un ami.

300 *Le roy des mouches a miel n'a point d'aguillon,* Sénèque, op. cit. I, 19.

58 301 Jules César *conquist plus de pays par pitié que par force,* Solin I, 107. Ex. nos 10 et 69 des Vigiles.

302 Alexandre et le vétéran, Val. Max. V, I, ext. 1. Ex. no 64 des Vigiles.

303 *Et de Titus nous lisons qu'il se vouloit vengier de ceulx qui mesdisoient de luy, comme il appert en l'Istoire de Troie.* Cet exemple certainement résiduel, qui, tel qu'il est, n'illustre pas la pitié, se rapporte probablement à Thétis, qui réussit à ramener la paix, par le pardon, entre son petit-fils Pyrrhus et son père à elle Acastus. Ce récit doit se trouver dans la section troyenne de la 2e rédaction de l'Histoire ancienne jusqu'à César; on le lit dans le Roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure, v. 29387 s. La forme *Tytus* ou *Titus* figure dans certains mss du roman en prose (voir *Roman de Troie,* éd. Constans, t. VI, p. 310).

304 *Nous lisons aussi comme saint Ambroise commanda a Theodose qu'il ne donnast jamais sentence contre nul homme qui fust son ennemy.*

Chap. II : *Comme les princes doibvent estre de bonne vie et de bonnes meurs.*

58 v. 305 Atilius, Val. Max. IV, IV, 5.

306 Cincinnatus, saint Augustin, Cité de Dieu V, XVIII. Cf. ex. no 324.

— *Les princes doibvent plus regarder bonté que chevance.*

307 Les Romains refusent les dons de Pyrrhus, Trogue Pompée, chez Justin XVIII, II, 6-7.

59 v. — *C'est bon de raconter des mauvais princes la condiction et les inconveniens.*

308 Sédécias. *Ezechias commanda que on tuast Jeremie le prophete,* Jer. XXXVIII.

309 Pilate, Joann. XIX.

310 Manassé, IV Reg. XXI s.

311 Roboam, III Reg. XII.

312 *Saül aussi fut mauvais prince...* I Reg.

Chap. III : *Comme les princes ne doibvent point estre convoicteux ne avaricieux.*

60 313 Titus *fut tres liberal,* Jean de Salisbury, Policraticus III, 14. Ex. no 91 des Vigiles.

314 Antigone refusait de rien donner sous divers prétextes, Sénèque, Des bienfaits II, XVII, 1. *Seneque en son livre d'oultrageuse convoictise.*

60 v. 315 Alexandre donne une cité, Sénèque, op. cit. II, XVI. Ex. nº 46 des Vigiles.

61 316 Les Romains refusent la rançon de prisonniers carthaginois, Val. Max. V, I, 1a. Ex. nos 47 et 92 des Vigiles.

61 v. 317 Alexandre refuse les dons de Darius, Val. Max. VI, IV, ext. 3. Ex. nos 45 et 93 des Vigiles.

62 318 *Et ad ce propos raconte Pierre Damian comme saint Andry et saint Gregoire donnerent grant affliction a ung chevalier qui avoit emblé a une povre femme sa vache.* Une première et trop rapide recherche dans les œuvres de Pierre Damien (PL 144-145) ne me donne aucun résultat.

— *Les bestes sont de l'omme piteuses.*

319 *Et ad ce propos nous lisons es histoires rommaines comme deux loups nourrirent ung enffant dit Romulus...*

— *Et ne doibt pas le prince ses subgetz deserter.*

320 Tibère... *Tybenus duquel nous lisons es croniques comme ses officiers luy conseilloient qu'il ordonnast subsides et tribuz sur le peuple, lequel respondy que bon pastour ne doibt mie ses brebis devourer, mais nourir et garder.* Ex. nº 70 des Vigiles.

62 v. Chap. IV : *Comme les princes doibvent justice maintenir et aussi garder.*

321 *Les sept saiges d'Athenes*; en réalité Aristide et Thémistocle, Val. Max. VI, V, ext. 2.

322 Charondas. *Semblablement le dit Valere en son .Ve. livre recite comme Caridius Tirus...* Val. Max. VI, V, ext. 4.

63 — *Les conseillers et les juges de Romme estoient moult pouvres.*

323 Lucius Valerius vivait des aumônes du peuple, saint Augustin, Cité de Dieu V, XVIII.

324 Cincinnatus, ibid. Cf. ex. nº 306.

63 v. — *Ilz faisoient justice et d'eux mesmes et de leurs propres enffans.*

325 Brutus condamna ses deux enfants, Val. Max. V, VIII, 1.

64 326 *Heliadus... dist que jadiz ung empereur fut nommé Helius, lequel regna moult longuement en tant qu'il devint si ancien qu'il ne pouoit plus l'empire gouverner; lors le peuple et le conseil luy pria qu'il voulsist l'empire a son filz renoncier, lequel respondy*

qu'il luy devoit souffire d'avoir regné son temps et qu'il ne vouloit pas pourveoir a son filz ne a son sang avant que a justice. Et pourtant il disoit : Je vous pry, regardés ung preudomme et ne prenez mie garde a moy ne a mon enfant. Heliadus est-il Hélinand ?

Chap. V : *Comme les princes doibvent estre humbles et debonnaires.*

— *Et devroient les princes considerer comme tous leurs predecesseurs sont mors et a neant devenus.*

327 *Ung philosophe dit Golonus, en parlant de Alixandre, disoit : O Alixandre, tout le monde ne te souffisoit mie et maintenant six piez de terre te souffisent pour ton corps enterrer.*

64 v. 328 *Qintinus recite comme ung homme chanu tres ancien* avertissait Alexandre de ne pas monter trop haut pour ne pas tomber ensuite, Quinte Curce, Histoires VII, VIII, 12 s.

329 Un certain roi estime à son prix de misère la couronne royale, Val. Max. VII, II, ext. 5.

— *Les princes n'ont mie cause d'orgueil.*

65 330 Jules César témoigne en faveur d'un de ses vétérans, Jean de Salisbury, Policraticus III, XIV. *Nous lisons ou livre des fictions phisiquez...*

65 v. — *Car eulx et toute leur chevalerie dedans ung peu de temps seront mors.*

331 Xerxés pleure sur ses soldats, Val. Max. IX, XIII, ext. 1. Cf. nº 67.

332 Jésus-Christ s'enfuit sur la montagne, Joann. VI, 3.

333 *Nous lisons comme Vaspasien ne vouloit recepvoir l'empire et se disoit indigne...*

66 — *Tirannie... fait naturellement son maistre doubteux et paoureux.*

334 Denys n'osait pas se faire raser, Cicéron, Des offices II, VII, 25.

335 *Ung tirant dit Sergius* se méfiait de sa femme, mais en fut neanmoins tué, ibid., où le personnage s'appelle Alexander Pheraeus.

336 Massinissa se faisait garder par des chiens, Val. Max. IX, XIII, ext. 2.

66 v. Chap. VI : *Comme les princes doibvent estre sobres, chastes et de bonne vie.*

67 v. 337 Scipion l'Africain et la jeune fille de Carthage. [Val. Max. IV,

III, 1.] *Ne raconte mie Vegecte en son tiers livre de chevalerie...*, où cet exemple ne se trouve pourtant pas.

338 Auguste n'abusa pas de Cléopâtre, Jean de Salisbury, Policraticus III, X.

339 Hannibal,

340 Gaius Curius,

341 Jules César,

342 et Caton *viverent tres sobrement et tres honnestement*, Jean de Salisbury, op. cit., V, VII.

68 343 Samson,

344 Salomon,

345 et David furent gâtés par *socte amour de femme.*

346 Antoine entraîné par Cléopâtre, Hégésippe, Histoire I, XXXII.

68 v. Chap. VII : *Comme et a quoy les princes se doibvent emploier.*

— *Et seroit chose honteuse se ung prince qui doibt estre cappitaine des chevaliers est appellé joueur de dois.*

69 347 Chilon renonce à traiter avec les Corinthiens qu'il trouve jouant aux dés, Jean de Salisbury, Policraticus I, V.

69 v. — *L'omme se peult honnestement esbatre pour mieulx aprés entendre a ce qu'il doibt faire.*

348 Saint Jean l'Évangéliste savait se délasser, Cassien, Collations XXIV, XXI.

70 Chap. VIII : *Comme les chevaliers se doibvent gouverner saigement.*

70 v. 349 Loyauté de Fabius Maximus, Val. Max. IV, VII, 1.

70bis 350 *Ulixes seurmonta le fort Hercules par son sens et non mie par sa force.*

351 *Les Rommains conquesterent tout le monde plus par leur sens que par autre chose*, Jean de Salisbury, Policraticus VI, XV.

352 Alexandre *conquist tout le monde par le sens de sa chevalerie*, Trogue Pompée, chez Justin XI, VI, 3-8.

353 David l'emporta sur Goliath, I Reg. XVII.

— *La victoire ne vient pas de l'omme, mais principalement de Dieu.*

354 Les Machabées, I Mach. III.

70bis v. 355 Moïse, Ex. XVII. Ex. nº 67 des Vigiles.

356 *Et de Theodoise, es histoires des Rommains, nous lisons comme luy, voyant que ses ennemys estoient les plus fors, il se mist a Dieu*

prier en prenant le signe de la croix, par quoy il impetra victoire. Orose, Histoires VII, XXXV, 14-15. Cf. ex. nº 59 des Vigiles.

— *Le chevalier ne doibt point entreprandre bataille se ce n'est a bon droit.*

357 Auguste, Suétone, Vie des douze Césars II, XXV, 5.

71 358 *Anciennement, le peuple requeroit a Dieu qu'il leur voulsist demoustrer s'ilz avoient droit ou non et s'ilz avoient rien fait contre Dieu par quoy ilz deussent perdre la bataille.* Ex. nº 57 des Vigiles.

Quatrième partie.

71 v. *Cy fine la tierce partie de cest livre et commence la quarte partie, laquelle parle des estas du commun peuple.*

Chap. I : *De l'estat des riches et comme ilz ne se doibvent point en leurs richesses gloriffier.*

72 — *Les anciens requeroient plus vertus et bonne renommee qu'ilz ne faisoient richesses ou avoir.*

359 Scipion l'Africain ne gagna que son surnom à la conquête de l'Afrique, Val. Max. III, VII, 1d.

360 *Et des conseilliers de Romme, nous lisons qu'ilz estoient si povres qu'il convenoit que le senat nourrist leurs enffans.*

361 *Thiberien... disoit que mieulx valoit tresor de souffisance que de chevance.* Référence à Valère Maxime (*il raconte*), où cet exemple ne se trouve pas à ma connaissance.

362 M. Curius Dentatus, Val. Max. IV, III, 5.

72 v. 363 Agathocle mangeait dans de la vaisselle de terre, Jean de Salisbury, Policraticus V, XVII. *Nous lisons aussi ou second livre des fictions philosophiques comme le roy nommé Archaglogles...*

— *Plusieurs riches sont povres devenus.*

364 Licinius Crassus Dives, Val. Max. VI, IX, 12.

365 Quintus Caepius, Val. Max. VI, IX, 13.

Chap. II : *Comme l'estat de pouvreté doibt estre agreable a ung chascun.*

73 v. 366 Diogène *des biens mondains nul compte ne tenoit.* Cf. ex. nos 253-255.

367 Démocrite jeta toutes ses richesses dans la mer, Sénèque, De la providence VI, 2. Cf. nº 262.

368 [Zénon.] Un philosophe se félicitait d'avoir perdu tous ses biens, Sénèque, De la tranquillité de l'âme XIV, 3.

369 Crates renonça à ses richesses, saint Jérôme, Lettres LVIII, 2 (PL 22, 319).

370 C. Fabricius Luscinus disait *qu'il estoit riche non mie par grant chevance mais par vraye suffisance*, Val. Max. IV, III, 6.

74 371 Saint Augustin rencontra un pauvre joyeux, Confessions VI, 9.

372 Moïse gardait les brebis, Ex. III.

74 v. 373 Elie *demandoit ung pou de pain et d'eaue a Sarepte*, c'est-à-dire à la femme veuve de Sarepta, III Reg. XVII.

374 Les apôtres *renoncerent a tout.*

375 Saint Pierre *n'avoit ne or ne argent ne finance.*

376 Saül gardait les ânes, I Reg. IX.

377 David *fut pastour*, I Reg. XVII, 15.

Chap. III : *Cy parle de l'estat de viellesse et comme les hommes anciens doivent estre saiges, bons et vertueux.*

75 378 [Gorgias.] Un homme âgé de cent ans affirme que *viellesse ne doibt desplaire a celluy qui desire son temps en bien emploier*, Val. Max. VIII, XIII, ext. 2.

76 Chap. IV : *Comme les jeunes gens se doibvent saigement gouverner.*

77 — *Les enfans doibvent* [*obeïr*] *a leurs parens et a leurs peres.*

379 Isaac, Gen. XXII.

380 David, I Reg. XVII.

381 Jésus-Christ, Luc. II, 51.

— *Plusieurs a cause de leur jeunesse cuident estre excusez de tous leurs maulx... et seront de Dieu pugnis.*

77 v. 382 Les enfants d'Heli, I Reg. II-IV.

383 Les enfants qui s'étaient moqués d'Elisée, IV Reg. II, 23-24.

Chap. V : *Comme on se doibt gouverner et maintenir en mariage.*

78 384 Ti. Sempronius Gracchus meurt pour sauver sa femme Cornélie, Val. Max. IV, VI, 1.

385 *Turpicius oÿ dire que sa femme estoit morte et lors d'un coutel sa poitrine frappa, en requerant qu'il feust avecques elle noyé ou ars, comme il estoit lors de coustume de faire quant les gens estoient mors.* Contamination des deux exemples Val. Max. IV, VI, 2 et 3, dont les héros sont respectivement C. Plantius Numida et M. Plautius.

386 Julia, femme de Pompée, Val. Max. IV, VI, 4.

78 v. 387 Porcia, fille de Caton, Val. Max. IV, VI, 5.

388 La femme de Mithridate, Val. Max. IV, VI, ext. 2.

389 *Ulcipia garda son mary en ung lieu secretement non obstant que elle sceust bien que morte seroit se on trouvoit son mary avecques elle, lequel on queroit pour mettre a mort.* Contamination des deux exemples Val. Max. VI, VII, 2 et 3, dont les héroïnes sont respectivement Turia et Sulpicia.

390 Thémistocle répond à quelqu'un qui le consultait sur le mariage de sa fille, Val. Max. VII, II, ext. 9.

79 — *Homme et femme doivent estre ung mesmes corps et une mesme chose, et m'est advis que la partie qui forffait son mariage fait contre la loy de nature,*

391 *car la chigoigne telle forffaicture* [*a*] *en abhominacion et est la nature des sigongnès de tuer celle ou celluy qui se forfait, si comme raconte Alixandre le Mauvais, en son livre des natures.* Alexandre Neckam, De naturis rerum, éd. Wright, Londres, 1863, I, LXIV.

80 v. Chap. VI : *Comme les femmes se doibvent gouverner et les condictions qu'elles doivent avoir.*

81 392 *Guillaume de Paris en son livre Du monde universel recite comme deux femmes jadis furent tres curïeuses d'elles parer et pignier. Sy advint que l'une mourut, laquelle s'aparut a sa compaignie quant elle se pignoit et luy dist : M'amie, advise toy, car je suis dampnee a cause de mes curieusitez.* Je n'ai pu consulter le De Universo de Guillaume d'Auvergne.

393 [Hippo.] Une femme grecque se gette à la mer pour sauver sa vertu, Val. Max. VI, I, ext, 1.

394 Une femme romaine tue sa fille convoitée par Appius Claudius, Val. Max. VI, I, 2.

81 v. 395 *Une pucelle dicte Pelage* se gette dans la rivière pour sauver sa virginité, saint Ambroise, De virginibus III, VII, 33 s. (PL 16, 183).

396 La femme de Duellius, saint Jérôme, Contre Jovinien I, 46 (PL 23, 312).

[Une lacune d'un feuillet dans le ms. de Berne m'oblige à donner les trois exemples suivants d'après B. N. fr. 1114, fol. 121 :

397 *Les deulx filles Sedara, c'est assavoir d'ugne bonne fame ainxi nommee, furent viollees... Et ce voiant les deulx filles, par desplaisir, de leurs propres coultiaulx se nasvroirent et deffigurerent.*

398 *La pucelle Thebaia..., par desplaisance que elle oult pour ce qu'elle fut despucelee, finablement elle se mist a mort.*

399 Les vierges sages et les vierges folles, Matth. XXV.]

82 v. 400 Une vierge très belle emmenée au bordel d'Antioche est sauvée par un chevalier qui revêt sa robe et qui, accusé de sodomie, est condamné à mort avec la pucelle, saint Ambroise, De virginibus II, IV, 22 s. (PL 16, 167 s.).

83 401 Sainte Sotère enlaidissait volontairement son beau visage, saint Ambroise, op. cit., III, VII, 38 (PL 16, 184).

402 *Nous lisons de sainte Brigide, comme son pere la vouloit marier, si fist a Dieu priere qu'il luy envoyast laidure, a celle fin que nul homme ne la voulsist en mariage; si advint que l'un de ses yeulx luy fut crevez, et, se voyant, son pere luy octroya qu'elle feist ce qu'elle vouldroit, laquelle se mist en religion pour Dieu servir... et aussi tost qu'elle fut voillé, son œil luy fut restitué.*

403 *Les pucelles lesquelles se consentoient a leur despucellage estoient lapidees*, Deut. XXII, 20-21.

83 v. 404 *En Saxonne jadis fut une loy que les pucelles qui se souffroient despuceller estoient enfouyes toutes vives...*

405 *Les Barbariens aussi eurent une loy que en tel cas la femme d'une haulte monteigne estoit gectee en bas...*

406 *Les Rommains aussi eurent une loy que en tel cas la femme estoit enfouye toute vive...*

407 Adam et Ève gardèrent leur virginité aussi longtemps qu'ils furent en Paradis.

Chap. VIII : *Comme l'en se doibt garder sainctement en l'estat de veusvage.*

84 408 Marcia disait que son deuil ne cesserait qu'avec la mort, saint Jérôme, Contre Jovinien I, 46 (PL 23, 312). *Marie, la fille de Caton...*

84 v. 409 [Annia.] Une veuve que l'on engageait à se remarier s'en défend, ibid.

410 Marcelle de même, ibid.

411 Valère de même, ibid.

85 412 *La vesve certaine... ne se penoit pas trop pour mary trouver, car tout son soussy estoit de ses enfans bien gouverner, pour lesquelz endura fain et froit et plusieurs peines, comme il appert ou tiers livre des Roys.* Ceci correspond assez mal avec ce qui est dit de la veuve qui s'occupa d'Élie, III Reg. XVII.

85 v. Chap. IX : *Comme les parens, et par especial pere et mere, doibvent penser de leurs enfans.*

86 413 Auguste se préoccupa de l'éducation de ses fils et de ses filles. Jean de Salisbury, Policraticus VI, IV.

414 Lycurgue apprenait aux enfants à endurer le mal. Cicéron, Tusculanes II, XIV, 34, qui correspond imparfaitement.

86 v. 415 Brutus fit fouetter ses enfants qui voulaient rappeler Tarquin, Val. Max. V, VIII, 1.

— *Et advient plusieurs foiz que par amour et doulceur on actrait les enfans a bien faire et de mal pareillement on les retrait.*

416 Un homme menacé par son fils lui met le glaive à la main, Val. Max. V, IX, 4.

87 — *Mais se doibvent pere et mere adviser que l'amour ne soit socte.*

417 Le fils de Lucretius, condamné à mort, lui mord le nez, Boèce, De disciplina scholarium II (PL 64, col. 1227).

418 Heli fut grièvement puni de ne pas avoir bien élevé ses enfants, I Reg. II-III.

87 v. Chap. X : *Comme les enffans doibvent honnourer et obeïr a leurs parens.*

419 Scipion risqua sa vie pour sauver son père, Sénèque, Des bienfaits III, XXXIII, 1.

420 Enée de même, Sénèque, op. cit., III, XXXVII, 1.

88 421 Les cigognes secourent leurs parents, saint Ambroise, Exameron V, 16, § 55.

422 Une fille allaita sa mère, Val. Max. V, IV, 7.

423 Une fille soignait son vieux père comme un enfant, Val. Max. V, IV, ext. 1.

424 Le fils de Crésus retrouva la parole pour sauver son père, Val. Max. V, IV, ext. 5. Ex. nº 71 des Vigiles.

88 v. 425 Coriolan cède à la prière de sa mère, Val. Max. V, IV, 1.

89 426 Jésus-Christ était soumis à ses parents, Luc. II, 51.

Chap. XI : *Cy parle de l'estat et ordonnance des marchans.*

90 v. — *Aucuns pourroient dire et demander se il est necessité que les marchans qui vendent les choses dient a l'achetant les deffaultes qu'ilz scevent en icelles.*

427 Diogène et Antipater disputèrent à ce sujet, Cicéron, Des offices III, XIII, 54-55.

Chap. XII : *Comme les serviteurs se doibvent maintenir en leurs offices.*

91 — *Ilz doibvent honneur.*

428 Joab attend pour prendre la ville que David soit venu, II Reg. XII.

— *Et quant est de loyaulté de serviteurs.*

429 [Maevius], centurion fidèle à Auguste, refuse de suivre Antoine, Val. Max. III, VIII, 8.

430 [Titius], centurion fidèle à César, refuse de suivre Pompée, Val. Max. III, VIII, 7.

91 v. — *Oultre plus est de neccessité que le serviteur soit diligent.*

431 Un serviteur, servant son maître en prison, croit lui donner, sur son ordre, le pot aux poisons, mais par erreur prend le pot de médecines et le sauve, Sénèque, Des bienfaits III, XXIV.

92 — *Les serviteurs doivent... pour leurs maistres endurer.*

432 Le serviteur de Panapion se fait tuer à sa place, Val. Max. VI, VIII, 6.

433 Le serviteur d'Antius Restio sauve son maître, Val. Max. VI, VIII, 7.

Chap. XIII : *Cy parle de l'estat de pelerinage.*

92 v. 434 Abraham quitta son pays, Gen. XII.

93 — *Comme les pelerins... comptent a leurs hostes, pareillement nous devons tousjours regarder comme nous vivons et paier a Dieu noz debtes.*

435 Sextius. *Septimus... tous les jours... comptoit et regardoit de combien sa vie estoit amendee*, Sénèque, De la colère III, 36.

— *Bon est de considerer comme les anciens furent pelerins.*

436 Platon se rendit en Égypte, Jean de Salisbury, Policraticus VII, V.

437 Pythagore se rendit en Inde, en Égypte, en Babylonie, op. cit. VII, IV.

438 Les enfants d'Abraham *furent .IIII^c.* [sic] *ans pelerins et aprés leur fut donnee la terre de promission*, Num. XIV.

439 *Ung homme demanda a Socrates pour quoy c'estoit et la cause que ses pelerinages ne luy prouffitoient riens ; lequel luy respondy que la cause estoit pour ce que, non obstant que son corps alast en pelerinage, neantmoins son cueur ne se bougoit...*

CINQUIÈME PARTIE.

93 v. *Cy fine la quarte partie de cest livre et commence la .V^e. partie, laquelle parle de la mort et comme nul ne se doibt de son estat gloriffier.*

Chap. I : *Comme la vie de cest monde est briefve et de petite duree.*

94 440 [Laelius] fit observer à un homme qui prétendait « avoir »

quarante ans, que ces années, précisément, il ne les possédait plus, Sénèque, Questions naturelles VI, XXXII, 11.

96 — *Enquerons et demandons que sont devenus ceulx qui ont vescu si plaisamment au monde.*

441 Octovien,
442 Crésus,
443 Salomon,
444 Samson,
445 David,
446 et Holoferne *et tous autres puissans la mort a desconffiz.*

Chap. II : *Comme ceulx qui mainent mauvaise vie doivent mourir mauvaisement.*

96 v. 447 Caïn, Gen. IV, 23.
448 Pharaon, Ex. XIV.
449 Zébée et Salmana, Judic. VIII, 21.
450 Abimelech, Judic. IX.

[Une lacune d'un feuillet dans le ms. de Berne m'oblige à me référer à B. N. fr. 1114 pour les exemples nos 451 à 459 :

130 — *Homme qui aultre tue doibt maulvaisement mourir.*

451 Le jeune homme qui avait tué Saül, II Reg. I.
452 Les meurtriers d'Isboseth, II Reg. IV.
453 Zambri, III Reg. XVI. Ex. no 77 des Vigiles.
454 Achab, III Reg. XXII. Ex. no 78 des Vigiles.
455 Athalie, IV Reg. XI. Ex. no 79 des Vigiles.
456 Andronicus, II Mach. IV, 38.

— *La maulvaise vie attrait la maulvaise fin.*

457 Sisara, Judic. IV. Ex. no 80 des Vigiles.
130 v. 458 Saül, I Reg. XXXI. Ex. no 81 des Vigiles.
459 Benadad, IV Reg. VIII. Ex. no 82 des Vigiles.]
97 460 Joas, IV Reg. XII. Ex. no 83 des Vigiles.
461 Holoferne, Judith XIII. Ex. no 84 des Vigiles.
462 Aman, Esth. VII. Ex. no 85 des Vigiles.

Chap. III : *Comme tous pechiez mortelz deservent la mort.*

97 v. 463 Le déluge, Gen. VII.
464 Les Benjamites, Judic. XX.
98 465 Goliath, I Reg. XVII.
466 Les enfants d'Aaron, Lev. X.
98 v. 467 Dathan et Abiron, Num. XVI.
468 Hérode, Act. XII.
469 Ananias et Saphira, Act. V.

99 v. 470 Héli, I Reg. IV.
471 Absalon, II Reg. XVIII.
472 Baltassar, Dan. V.
473 Seba, II Reg. XX.
474 Achitophel, II Reg. XVII.
475 Les accusateurs de Daniel, Dan. VI, 24.
476 Les faux témoins contre Suzanne, Dan. XIII.

Chap. IV : *Comme nul ne doibt la mort doubter et comme la bonne vie dessert la bonne mort.*

100 v. 477 Moïse, Deut. XXXIV. Ex. nº 72 des Vigiles.
478 Elie, IV Reg. II. Ex. nº 73 des Vigiles.
479 Job, Job XLII. Ex. nº 74 des Vigiles.
101 480 Lazare, Luc. XVI.
481 Henoch, Gen. V, 24.
482 Noé fut préservé, Gen. VI s.
483 Lot de même, Gen. XIX.

101 v. — Les bons peres anciens *moururent en bon sens et en bon advis et a leurs deceps ilz enseignoient leurs enfans et ordonnoient tres bien de leur succession.*

484 Jacob, Gen. XLIX.
485 Tobie, Tob. XIV.
486 Mathathias, I Mach. II.

102 Chap. V : *Comme on doibt despriser la vie presente.*

487 *Et ad ce propos recite Eusebius en ses croniques comme plusieurs se tuerent a cause de l'ennuy qu'ilz prenoient en ceste presente vie, comme Cathon qui se tua de l'ennuy qu'il avoit de sa fievre quartaine,*

488 *et Lucresse se tua a cause qu'elle se reputoit deshonnouree.* Je n'ai su trouver dans la Chronique d'Eusèbe-Jérôme que la mention bien connue du suicide du poète Lucrèce (éd. Helm, Ire partie, Leipzig, 1913, p. 149). Y a-t-il eu plus tard confusion avec la chaste Lucrèce ?

103 — *Que ceste vie ne soit pas en ton cueur comme ton paradis ou comme ta derraine fiance.*

489 *Et prens garde a l'elephant, laquelle, quant elle se dort, s'appuie et se fie en ung arbre, et lors viennent les chasseurs qui couppent l'arbre et ainsi l'elephant chiet et est prinse et tuee.*

103 v. — *Plusieurs saiges ont receu la mort joyeusement.*

490 *Nous lisons comme Platon jadis fist ung livre nommé Phedron, ouquel livre il prouve et monstre comme l'ame raisonnable doibt*

après ceste vie paradis avoir, lequel livre estudia moult dilligentement, et quant il apperceut que l'ame estoit ordonnee a tel bien avoir, lors il desprisa moult ceste vie et monta sur ung mur duquel il se laissa cheoir pour sa vie abregier et paradis avoir.

Chap. VI : *Comme nul ne doibt la mort douter.*

104 v. 491 Théodore de Cyrène et Lysimaque, Val. Max. VI, II, ext. 3.

105 492 *Ung nommé Zenomanus sa mort pourchassa cuidant mieulx vivre aprés ceste vie.* Référence à Lactance. Il s'agit probablement de Zénon, dont Lactance a mentionné le suicide, Divinae Institutiones 3, 17, 5 ; *Zenomanus* pourrait être une déformation de *Zeno magnus*, car aussi bien Lactance le qualifie de *princeps Stoicorum*, *op. cit.*, 3, 6, 11.

493 *Et ad ce propos recite Zenophon comme Orrus mourant disoit : Mes amis, mes enffans, quant je seray mort, ne cuidez pas que je m'envoise en pays nouvel, car mon cueur a tousjours esté en l'autre monde, et pourtant, quant je mourray, je seray ou pays ouquel tousjours j'estoie.* Probablement Xénophon, Cyropédie VIII, VII, où pourtant Cyrus, s'adressant à ses enfants, ne dit pas exactement cela.

105 v. Chap. VII : *Comme penser a la mort est chouse moult prouffitable.*

[Une lacune d'un feuillet dans le ms. de Berne m'oblige à donner les ex. 494 et 495 d'après B. N. fr. 1114 :

135 v. 494 *Et a ce propos nous linson une histoire d'ung jeune home, lequel conciderant que tous mourir nous convient, il entra en religion. Or son pere fut moult courouché et vint a luy demandant qu'il voulsist a monde retourner ; lequel respondit que volentiers il retourneroit mais qu'il voulsist faire changier et muer une dez coustumes du païs. Le pere si respondit que volentiers la coustume changier feroit, veu que au païs avoit tres grant puissance. Et ce voiant, le joenne filz a son pere dist : Je vous pri que ceste coustume soit abatue, c'est assavoir que les joennes ne meurent point, mais les anciens tant seullement, et bien scavés que la coustume de cest païs est aussi bien meurt le joenne comme le vieul, et pourtant suis entrey en religion, quar je ne scay quant je mourray. Laquelle parolle le pere conciderant se departit tout conclut et delessa son filz demeurer en religion.* Pour le même exemple, Jean de Vignai, dans sa traduction de la Moralisatio super ludum scaccorum, s'en réfère à la Vie des pères.

36 495 L'un des rois du royaume qui changeait de roi chaque année prend ses précautions pour ne manquer de rien après son

règne annuel. *Raconte Balaam...* Vies des pères, livre I, Vita sanctorum Barlaam et Josaphat, chap. XIV (PL 73, col. 496).]

107 Chap. VIII : *Comme nul ne doibt estre curieux de sa sepulture.*

496 Un mauvais était honorablement enseveli, tandis que les bêtes dévoraient le cadavre d'un saint homme, Vies des pères VI, I, 13 (PL 73, col. 995).

108 497 Diogène commanda qu'après sa mort son corps fût livré aux oiseaux, Cicéron, Tusculanes I, XLIII, 104.

498 Anaxagoras ne se souciait pas du lieu où il serait enterré, ibid.

499 Theodorus était indifférent au sort de son corps, Sénèque, De la tranquillité de l'âme XIV, 3.

500 Lycurgue ordonna que son corps fût geté en la mer, Trogue Pompée, chez Justin III, III, 12.

108 v. 501 Les Messagètes ont coutume de manger les corps de leurs parents, saint Jérôme, Contre Jovinien II, 7 (PL 23, 335).

— *C'est chose raisonnable de requerir que son corps soit mis en lieu saint ou en terre benoiste.*

502 Une femme fait enterrer son fils en l'église d'un martyr, saint Augustin, De cura pro mortuis, chap. I et V.

109 — *Aucuns anciens furent moult diligens d'estre ensevelis en lieux raisonnables.*

503 Abraham, Gen. XXIII.

504 Jacob, Gen. XLIX, 29 s.

505 Moïse, Ex. XIII, 19.

— *Raisonnable chose est de ensevelir les povres.*

506 Tobie, Tob. I-II.

507 Joseph et Nicodème, Matth. XXVII, 57 s.

109 v. Chap. IX : *Comme on doit penser au jour du jugement.*

Ce chapitre ne compte aucun exemple.

MÉLANGES

ANCIEN FRANÇAIS *DARCIÈRE*(?)

Chrétien de Troyes, expliquant dans *Cligès* les précautions prises par le traître comte Angrès pour renforcer les défenses du château de Windsor, où il s'est enfermé et où il veut résister aux attaques des troupes d'Artur, précise que le château était difficile à prendre ;

Car li traïtres le ferma...
De trebles murs et de fossez
Et s'avoit les murs adossez
De fors gloes par de derriere
Qu'il ne cheïssent par perrière

Tel est du moins le texte de la première édition de Wendelin Foerster (v. 1241-1246) en 1884.

La complication et l'incertitude des variantes que présentent les divers manuscrits attestent les difficultés que ce passage a présentées aux copistes, et il ne donne pas aux éditeurs modernes moins de tablature.

En imprimant à nouveau *Cligès*, en 1888, dans la *Romanische Bibliotek*, Foerster garda son texte de 1884 sauf à y remplacer *gloes* non attesté par *cloies* d'après *gleies* que lui donnait du moins le ms. fragmentaire 942 de Tours. Le texte, très différent dans les autres mss, s'il avait l'avantage de présenter ici une forme normale — qui d'ailleurs n'aurait pas dû être une cause d'erreur ou d'altération pour les copistes médiévaux — n'en devenait pas pour cela beaucoup plus satisfaisant. Comment en effet des « claies » pouvaient-elles empêcher les dommages que devaient causer aux murs les lourds projectiles lancés par les « perrieres », si elles « adossaient » ces murs « par

de derrière ». Tout au plus auraient-elles pu, par devant, amortir le choc ou diminuer l'effritement des maçonneries sur les talus, mais par derrière elles étaient sans effet vraiment utile. W. Foerster ne manqua pas de s'en apercevoir et dans une nouvelle édition, en 1901, il remplaça les claies derrière les murs par les « pieux » que lui fournissaient, non sans incertitude, deux bons manuscrits (BN. fr. 375 et 794, celui-ci étant la copie de Guyot) et il aboutit ainsi pour le vers 1245-46 à la leçon

De peus aguz par de derrière
Qu'il ne cheïssent par perrière,

à laquelle il joignait une longue note où il expliquait que les pieux, s'enfonçant profondément en terre par leur pointe aiguisée, maintenaient par leur partie plate ou équarrie le mur au-dessus du sol.

A la vérité W. Foerster ne paraît recourir à cette explication qu'avec quelque doute et simplement pour rendre possible la lecture, et il suppose la présence dans l'original de quelque expression technique restée obscure aux copistes, qui l'ont altérée ou masquée.

De fait, s'il s'agit de murs en pierre, maçonnés et fondés dans le sol, des pieux même fichés en terre devraient être bien nombreux, bien serrés, de bien fortes dimensions pour doubler efficacement un mur de fortification ; bien plus encore, si le mur est en blocage non lié, et si l'on admet que la fortification tardive et de fortune, établie et renforcée par le comte Angrès cherchant refuge, est faite en tout ou partie d'ouvrages de terrassement, il faudrait que les pieux fussent singulièrement nombreux et jointifs pour empêcher que les murs « ne cheïssent par de derrière » et ne croulent peu à peu entre les pieux surtout sous l'ébranlement de lourds projectiles.

Ainsi l'on est amené, et cela n'est pas sans intérêt pour le réalisme descriptif de Chrétien de Troyes, à se représenter les renforts ajoutés par le comte Angrès aux fortifications de Windsor comme nos fortes palissades de clôture ou comme ces dispositifs que l'établissement des tranchées, ou les cuvelages de puits, ou les terrassements de galeries souterraines nous ont fait connaître de solides cloisons faites de fortes planches équarries et jointives maintenues ou étayées par des bois ver-

ticaux, eux-mêmes pris dans le sol ou forcés obliquement dans la paroi verticale opposée, ce qui implique dans ces travaux combinés de terrassement et de charpente deux sortes de matériaux : les pieux et les ais.

Or, si nous écartons les expressions vagues, ou peu sûres, ou mystérieuses, des autres manuscrits, la copie de Guyot réunit en un seul passage, avec la même fonction grammaticale, deux expressions d'allure technique.

Et s'avoit le mur adossez
De *pex aguz* et *de darciere* (1245) Foerster
Qu'il ne cheïssent par derriere.

La situation est toujours la même — il s'agit de renforcements empêchant la dégradation ou la chute des murs en arrière, sans qu'il soit particulièrement question d'effets d'artillerie, mais deux éléments sont utilisés, les pieux enfoncés, servant nécessairement de supports ou d'étais et, pensons-nous, les planches formant le revêtement continu destiné à contenir les écroulements de la maçonnerie ou les éboulements de terre. *Darcière* peut-il avoir cette dernière signification, c'est la question que je pose à nos lecteurs Je n'ai jusqu'ici à proposer, pour nous guider, que le rapport possible de cet *hapax* de forme douteuse avec le mot *dosse* qui désigne la planche irrégulière, équarrie d'un seul côté, qui est la première planche extérieure débitée dans un tronc d'arbre, parfois gardant de l'aubier et pouvant être revêtue encore en partie de son écorce. Ces *dosses*, qui à cause de leur irrégularité d'équarissage, et même de contexture, ne peuvent être employées, ni comme planches, ni comme bois d'œuvre, sont encore bien connues des ouvriers parisiens (qui prononcent *dôsse* comme fosse) et servent au soutainement des parois ébouleuses dans des travaux en tranchées ou en galeries souterraines. Les *dosses* sont alors butées horizontalement, et joignant de façon plus ou moins exacte par leur partie étroite, la surface restée brute est plaquée contre le talus à soutenir, la face équarrie en dehors. Ces *dosses* sont maintenues dans la terre par des planches verticales (*champs*) sur lesquelles viennent s'appuyer des étais obliques ou contrefiches dont l'extrémité est enfoncée d'autre part dans le sol, ou par des étresillons transversaux qui prennent point

d'appui à leur autre extrémité, sur le talus opposé de la tranchée, ou sur la muraille opposée de la galerie. C'est bien là le genre de travail que pourrait indiquer le texte de *Cligès*. La *darcière* serait le revêtement fait de planches ou de dosses horizontales et les pieux aigus seraient les étais fichés dans le sol pour plus de solidité.

Malgré mon ignorance de l'histoire et de l'identité du mot *darcière*, les conditions, où la copie de Guyot nous a transmis ce mot, m'empêcheraient de le faire disparaître du texte de Chrétien, et je propose d'y voir une forme du type *dossière* ou *dorsière* qui se rattacherait assez naturellement à *dos* et par là à *dorsum*. Je ne puis que signaler, sans en tirer la moindre conclusion, le rapport possible avec *adosser* que Chrétien emploie justement dans le même passage.

Mario ROQUES.

ANCIEN FRANÇAIS *CAOTERIE, CAVETERIE*

Vers la fin du chapitre que Brunet Latin a consacré à la largesse (*Li Livres dou tresor*, II, 21) on lit ce passage : « Maintes manieres sont de largesce, et petit sont trovées trestoutes en 1 seul home; car aucune foiz est li hom avers en garder ses choses, et n'est mie avers de desirrer l'autrui et convoitier, et ceste convoitise ne puet estre saoulée, et por ce s'efforce de gaaignier de male part, de putains et de *caoterie* et de prendre usures, et de prester a geu de dez » (édition Chabaille, p. 285). Le mot *caoterie*, qui n'a pas été attesté ailleurs, a fait autant de difficulté pour les critiques modernes que pour les scribes[1]. Godefroy (1,778) l'enregistre, mais le corrige en *caoserie* et interprète *caorserie* « vice des habitants de Cahors, usure ». C'est une correction intelligente (groupant le mot *caoterie* avec « prendre usures », l'expression qui le suit), et elle a été adoptée par M. von Wartburg — « afr. *caoserie* 'usure' » — dans son *FEW* (11,1 [1940], p. 44). Mais dans le diction-

1. Chabaille donne ces variantes : tavernarie, R ; tavernier, O; taverne, V; c'est de puterie, de chanterie, U; c'est-à-dire de cavillerie, de boule, d'usure, de terminement, de prester, D, S. Son manuscrit de base est F (daté de 1284, dialecte francien).

naire de Tobler-Lommatzsch on a préféré garder la forme *caoterie* (avec un point d'interrogation, et sans définition). Avec raison, comme on le constate en consultant la nouvelle édition du *Livres dou tresor* établie par M. Francis J. Carmody (University of California Press, 1948), p. 192 : « Et ceste covoitise ne puet estre saoulee, et por ce s'efforcent de gaaignier de male part, de putains, de *caveterie*, et prendre usure, de prester a jeu de dés. » *Caveterie* est la leçon du manuscrit T (le manuscrit de base, « formes picardes et wallonnes »); comme variantes M. Carmody donne seulement *caoterie* (*Ch.*)[1], *chanterie* (U), et *taverne* (V). *Taverne* et *chanterie* sont sans importance, mais *caveterie* à côté de *caoterie* (dans un manuscrit d'une famille différente) — évidemment deux formes d'un seul mot — fait rejeter l'hypothèse d'une faute de copiste (*caoterie* pour *cao* (*r*)*serie*) et nous invite à grouper *caveterie-caoterie* avec « putains » plutôt qu'avec « prendre usure ». Quel sens faut-il donc donner à ce mot ? M. Carmody offre dans son glossaire-index une bonne suggestion : « caveterie, caoterie, chanterie, 11, 21.7 (Illi qui manutent [*sic*] prostibula sectantur lenocinia) prostitution ? » Sa citation latine est tirée du *Compendium* (la version abrégée de l'*Ethique* d'Aristote), que Brunet a traduit « avec une très grande fidélité » (Carmody, p. XXVIII) : « aliquando enim e contrario ut in hiis quorum animo insatiabilis est appetitus uel cupiditas habendi et omnibus igitur modis uiis lucrandi inhiant, ut illi qui manutenent prostibula sectantur lenocinia et aleas et quecumque hiis similia lucra illicita et ignominiosa[2]. » Citons aussi la traduction italienne que Bono Giamboni a faite du *Livres dou tresor* : « In questi cotali è il loro desiderio insaziabile, e sforzansi di guadagnare d'ogni sozzo guadagno, sì come di mantenere bordello, e di ritenere ruffiani e puttane, e dare a usura, e ritenere ginoco[3]. » De tels rappro-

1. Ce sigle « désigne les variantes de mss incertains » (p. LVII) — en l'occurrence F probablement.

2. Concetto Marchesi, *L'Etica Nicomachea nella tradizione latina medievale* (Messina, 1904), p. LVI.

3. *Il Tesoro di Brunetto Latini volgarizzato da Bono Giamboni, raffrontato col testo autentico francese edito da P. Chabaille. Emendato con Mss. ed illustrato da Luigi Gaiter*, III (Bologna, 1880), p. 70.

chements ne sont pas toujours probants, puisqu'on n'a pas affaire à des traductions rigoureusement exactes [1]. Pourtant il me semble que « manutenent prostibula sectantur lenocinia », « de putains et de caoterie (caveterie), » et « di mantenere bordello e di ritenere ruffiani e puttane » se correspondent très bien. Je propose donc pour *caoterie/caveterie* le sens de « maquerellage », et je rattache ce mot à *cahuote/caouote* « maquerelle », dont M. Mario Roques a récemment publié [2] deux exemples : « la plus horde et deshonneste *cahuote* macquerelle » (1461, Côte d'Or) et « les dolantes mescheans *caouotes* et maquerelles » (*Vision de Tondale*). Il s'agit sans doute d'un emprunt tardif au Midi, quoique l'histoire en reste obscure. Malgré l'absence de *al-* (cf. *algalife-calife*, etc. ?), *cahuote* (*caouote*) et *caoterie* (*caveterie*) doivent appartenir à la famille de prov. (et catalan) *alcavot*, esp. *alcahueta* et *alcahotería* (plus tard *alcahuetería*) etc. [3]. Il est à remarquer que, pour le prov. *alcavot* « maquereau », on n'a ni un fém. ni un dérivé du type *alcahotería*. Raynouard (*Lexique roman*, II, 52) donne *alcaot* (à côté d'*alcavot*), mais Levy (*Prov. Supplement-Wörterbuch*, I, 49) n'a pu le retrouver dans le texte cité. C'est à une telle forme (où *v* a été absorbé dans la voyelle vélaire tonique) que remonte *cahuote* (d'où *caoterie*), tandis que *caveterie* (*o* intertonique affaibli en *e*) peut continuer le type (al)cavot. Pour *caveterie* (attesté seulement dans un manuscrit qui a des formes picardes), on songe aussi à une influence possible de *cavestre* « pendard », emploi figuré (« qui mérite la corde ») de *cavestre*

---

1. Il est intéressant de comparer la traduction moderne de H. Rackham : « such as those who follow degrading trades, brothel-keepers and all people of that sort » (*Ethics*, IV, 1, 40, Loeb Classical Library) avec celle de Nicole Oresme : « comme sont ceulz qui pour gaaignier font operacions illiberales, vilaines et laides. Et telz sont ceulz qui se paissent ou mangüent du gaaing des foles femmes incontinentes et tous telz gens » (*Le Livre de Ethiques d'Aristote*, éd. Albert D. Menut [New York, 1940], p. 240). Le point de départ, pour l'expression qui nous concerne, est le grec πορνοβόσκοι.

2. *Festgabe Ernst Gamillscheg* (Tübingen, 1952), p. 1-2.

3. De l'arabe (*al*)-*qawwâd* (J. Corominas, *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, I [Madrid, 1954], s. v. *alcahuete*) plutôt que de *alquavach* (FEW, 1, 76).

(fr. *chevestre*) « licol » (<capistrum)[1]. Peut-être convient-il d'ajouter que le terme « licol » se prête également au sens métaphorique de « entremetteuse »[2].

Washington University (Saint Louis).

Wayne CONNER.

SUR QUELQUES VERS DE *GUIGEMAR*

(v. 145-150)

La parcimonie avec laquelle Marie de France use des mots de liaison entre propositions ou entre éléments divers d'une même proposition rend parfois difficile l'interprétation de passages assez clairs en apparence; c'est le cas des vers 145 sqq. de *Guigemar*.

> Le travers del bois est alez
> Un vert chemin, ki l'ad menez
> Fors de la laundë. En la plaigne
> Vit la faleise e la muntaigne
> D'une ewe ke dessus cureit.
> Braz fu de mer; hafne i aveit.

La ponctuation que nous donnons ici, adoptée par K. Warnke et, à peu de chose près, par M. Hoepffner et par M. Ewert, fait de « d'une ewe » le complément de « la faleise e la muntaigne » et des deux propositions du vers 150 deux propositions juxtaposées à ce qui précède, comme un détail complémentaire de la description. Une telle construction suppose un emploi insolite du mot « *faleise* » : « la falaise et la

---

1. Aux deux exemples du picard *cavestre* « coquin » cités par M. Dupire (*Romania*, *XLVIII* [1922], 576) — et auxquels renvoie le FEW (II, 251) — on peut ajouter celui de *cavestreau* « pendard, bandit » (*Les Faictz et ditz de Jean Molinet*, éd. N. Dupire, I, 139) et ceux de *cavestre*, *cavettre* (et même *chevestre* et *chevechier*) donnés par Du Cange (s. v. *cavestrum*). Le *cavete* (et *caveste*) — « Cele feme est cavete et mauvaise feme » (Godefroy, II, 5) — que l'éditeur de la *Vision de Tondale* rapproche de *caouote* appartient probablement à la rubrique de *capistrum*.

2. Cf. Juan Ruiz, *El Libro de buen amor*, cabestro (924 d), jaquima (377b, 926b).

montagne d'un cours d'eau, c'est-à-dire peut-être les bords escarpés de celui-ci, et l'expression *ki desus cureit* paraît alors gauche et peu claire. De plus, la phrase ainsi construite donne à « la falaise et la montagne » une importance que le contexte ne justifie pas : ce ne sont pas les bords de la rivière qui attirent l'attention de Guigemar, mais le bras de mer et le port qui abritent la nef.

Si, par contre, nous ne mettons pas de ponctuation forte après *lande*, mais un point-virgule après *plaigne* et un point après *muntaigne*, nous comprenons mieux le mouvement et le sens de la description :

Le travers del bois est alez
Un vert chemin ki l'ad menez
Fors de la launde, en la plaigne ;
Vit la faleise e la muntaigne.
D'une ewe ke desuz cureit
Braz fu de mer, hafne i aveit.

Marie énumère les divers types de paysage traversés par Guigemar en allant de l'intérieur vers la côte : forêt, lande, plaine au sortir de la lande, enfin paysage maritime : la falaise et la montagne.

Le mot *faleise* peut avoir deux sens : il désigne un escarpement, et dans ce cas *la faleise e la muntaigne* n'est qu'un redoublement d'expression, mais il désigne aussi la plage qui s'étend au pied de la falaise, provenant de l'érosion à la base de l'abrupt.

Si l'on adopte ce sens, qui n'est pas exceptionnel (v. Godefroy, t. IX *faloise*), les indications de Marie sont d'une grande précision topographique ; les vers 145-148 désignent avec sobriété et exactitude le trajet parcouru par Guigemar depuis le moment où il a laissé ses compagnons de chasse, trajet pendant lequel il a vu les lieux avec leur aspect habituel ; au moment où il arrive en vue de la mer, il découvre une modification du paysage : la lande, la plaine, la falaise, la montagne n'ont pas changé mais un cours d'eau qui coulait au pied de la *muntaigne* s'est transformé en bras de mer ; *d'une ewe ki desus cureit bras fu de mer* ; il y a maintenant un port, assez grand pour abriter plusieur vaisseaux puisqu'on nous dit

au vers suivant *une sule nef i avoit*. Marie ne dit pas *mais*, ni *maintenant*, mais la suite du texte autorise cette interprétation ; elle consacre en effet huit vers à une première description de la nef, puis revient au chevalier, qui fut « mut pensis » ; or ce qui étonne et inquiète Guigemar, ce n'est pas la richesse du vaisseau, dont il n'a d'ailleurs aperçu que « le tref », mais sa présence en cet endroit :

> En la cuntree nel païs
> N'out unkes mes oï parler
> Ke nefs i pussent ariver.
>
> (v. 162 sqq.)

Le merveilleux commence, non avec le thème traditionnel de la nef sans pilote, mais avec l'anomalie qui transforme l'aspect du rivage connu et dépayse le héros.

Dans tout le début du conte, qui forme une sorte de prologue à l'aventure proprement dite, il s'agit de montrer comment est ébranlée peu à peu la sécurité du monde sans amour et sans mystère où le chevalier a vécu jusque-là ; c'est pourquoi l'auteur a fait revenir Guigemar dans son pays

> Veer sun pere e sun seignur,
> Sa bone mere e sa serur.

N'importe quelle terre pouvait servir de point de départ, mais il est intéressant que le personnage soit chez lui, que la prédiction de la biche l'arrache aux siens : « ses chevaliers », « ses veneürs e ses berniers » (v. 75-76), à tous ses compagnons ordinaires, dont il se sépare assez solennellement (v. 134 sqq.), enfin que l'intervention du merveilleux bouleverse une nature familière.

Marie juxtapose les traits de la description et du récit sans commentaire, mais elle ne perd jamais de vue son propos ; aucun détail n'est indifférent, et il importe avant tout de découvrir l'enchaînement de ses idées, toujours rigoureux malgré l'absence de liaison apparente, qu'une ponctuation logique et précise doit rendre sensible.

Jeanne Lods.

ANCIEN FRANÇAIS *JAION DE BRUIERE*

Les vers 5438 et suivants des *Enfances Ogier* d'Adenet le Roi ne présentent rien de bien particulier :

> Si fiert [*Charlos*] un Turc que sa broigne doubliere
> Ne li valut pas une fueille d'iere,
> Hiaumes n'escus un rainsel de feuchiere. 5440

Mais le manuscrit *F* (Bruxelles, Bibliothèque Royale, II, 7451, f° 58 v°), qui nous a déjà fourni une variante intéressante au vers 5402 de la même œuvre, *piffraille* [1], porte, au lieu de *un rainsel de feuchiere : un iaion de bruiere*, qu'il est légitime de lire *un jaion de bruiere*.

Cette expression est, sauf erreur, inédite et elle signifie, à mon avis, « ajonc » (genêt épineux, *Ulex europaeus* L). S'il en est bien ainsi, *jaion* est un mot remarquable. Il figure, en effet, dans un manuscrit de la première moitié du XIVe siècle, écrit dans une langue centrale, dont quelques traits particuliers seraient plutôt orientaux [2], et il est, par sa forme même, un repère intéressant pour l'histoire, encore assez obscure, de la famille *ajonc*.

L'article *janc, jaam, gean* « ajonc » de Godefroy a déjà éveillé l'attention ; il est illustré de trois textes « normands », à savoir deux textes d'archives du XVe siècle et un extrait de la *Vie du Bienheureux Thomas Hélie de Biville*, composition du XIIIe siècle, écrite dans le Cotentin, mais conservée dans une unique copie du XVIIe siècle [3]. Notre *jaion* est donc digne d'attention par sa

---

1. Voir, ci-dessus, t. LXX, 237.

2. Cf. A. Henry, *Les Œuvres d'Adenet le Roi*, t. I, p. 104 et ss. ; le manuscrit a appartenu très tôt à un comte de Namur, peut-être même a-t-il été écrit pour lui. Voir aussi H. Suchier, dans *Studi letterari e linguistici dedicati a P. Rajna*, Milano, 1911, p. 658. Il resterait à faire une étude complète et approfondie des traits régionaux de cette transcription.

3. Voir F. Lecoy, *Romania*, LXX (1948-1949), 154, n. 1. Sur les autres mots de la même famille, voyez ce que dit F. Lecoy, *ibid.*, p. 153 et 154, en ajoutant, à propos de *jaonnois*, A. Henry, *op. cit.*, t. II, *Buevon de Con-*

date et parce qu'il faut, selon toute vraisemblance, le localiser en dehors de la Normandie. Dans les dialectes du XXe siècle, l'aire *ja(o)n, jon* est essentiellement normande et bretonne[1]. Par ailleurs, la graphie *iaion* semble attester l'existence, à date ancienne, d'un yod de liaison ; l'*ALF* ne nous donne aucune forme dissyllabique avec yod intercalaire, mais d'autres recueils en ont enregistré des exemples, pris à certains patois modernes[2].

Dans son article intitulé *Plus noir que fros*[3], dans lequel il essaie de montrer, entre autres choses, que *frayon* doit être tiré d'un gallon-roman *fravone, M. F. Lecoy fait appel à des mots comme *floyon, broyon, mayon, chayon*,... et il regrette que, pour *jaon*, les formes anciennes soient rares et que certaines formes avec yod soient seulement attestées (et encore s'agit-il de *jeyon* et *jeyan*) par quelques dialectes modernes. *Jaion* (avec vocalisme en *a*, notons-le) vient renforcer le petit carré de témoins favorables.

Ce témoin prend plus d'importance encore, si nous admettons, avec M. J. Hubschmid[4], que *ajonc* n'a rien à voir avec un étymon *(a)jauga et qu'il faut séparer la famille « girondine » et « landaise » *jaugue* < gaulois *jouga[5] de la famille *jaon, ajonc*, qui, elle, remonterait à un préroman et même à un préindoeuropéen *gap-. Parallèlement au gallo-roman *fravone > *fraon > frayon*, supposé par M. F. Lecoy, nous aurions eu aussi un *gavone > *jaon > jayon*.

Ajoutons que dans l'esprit du scribe de *F*, c'est, semble-t-il, toute l'expression *jaion de bruiere* qui signifie « ajonc ». Il existe au moins une expression parallèle, dans un dialecte moderne : dans le patois wallon de Malmedy, « ajonc » se dit *grète-cou*

marchis, Bruges, 1953, note au v. 27 et L. Foulet, dans son *Glossary of the first Continuation* [*Continuations of the Perceval*, III, 2], Philadelphie, 1955, p. 152.

1. Disons Ouest et Centre-Ouest ; cf. *ALF*, carte 21 ; M. Roques, dans *Romania*, LXVIII, 154, note 2 ; F. Lecoy, *loc. cit.*, 153, note 1.

2. Cf. Eug. Rolland, *Flore populaire*, t. IV, p. 8 : *jéyon* (Orne), *jëyon, jëyan, jëyin, juyin* (Bas-Maine).

3. *Romania*, LXX, 145-162.

4. Voir *Vox Romanica*, XI (1950), p. 290-291 ; comp. Bloch-Wartburg, *Dict. étymol. de la langue franç.*, 2e éd., 1950, s. v. *ajonc*.

5. Cf. *FEW*, V, 51 ; ajouter au *FEW* l'article de M. Roques, déjà signalé, *Girondin* Aulaná, Aulanar ; Jaugrá, dans *Romania*, LXVIII, 152-157.

d'brèyîre (« gratte-cul de bruyère ») [1]. Par ailleurs, dans le Centre, d'après Jaubert, le petit ajonc (*Ulex nanus* L) se dit, ou se disait, « bruyère jaune » [2].

Enfin, *jaion de bruiere* vient s'inscrire dans la longue liste des expressions qui, en ancien français, renforcent la négation.

Albert HENRY.

LES V. 2802-2806 DE LA *CHANSON DE GUILLAUME* ET LE SENS DU MOT *VERS*.

Guillaume est allé à Laon chercher du secours auprès de l'empereur Louis pour venger la mort de Vivien et chasser les Sarrasins. Louis, sur les mauvais conseils de sa femme, a renoncé à suivre Guillaume, mais il lui a donné une armée, qui, jointe aux troupes amenées par les parents de Guillaume, représente une force assez considérable. Lorsque Guillaume revient à Orange, Guibourc lui demande le résultat de sa démarche. « J'ai quarante mille hommes », répond-il. Guibourc s'enquiert alors de l'empereur et il s'ensuit un court, mais vif dialogue :

v. 2802 — Ne vient il dunc ? — Nun, dame. — Ço m'est laid.
— Malade gist a sa chapele a Es. »
E dist Guiburc : « C'est vers avez vus fait :
S'il ore gist ja ne releve il mes.
— Ne voille Deu qui tote rien ad fait ! »

M. Mc Millan commente ainsi ce passage [3] : « En dehors de la question de la topographie — Guillaume a laissé l'empereur non point à Aix-la Chapelle, comme il est dit au v. 2803, mais à Laon (cf. vv. 2469 *ss*) — ce passage présente bien des difficultés, dont le sens n'est pas le moindre. Le v. 2804 est en particulier très obscur. Raymond Weeks, citant d'après l'édition de Dunn, reproduit le texte tel quel, et se contente de consta-

1. J. Haust. *Dictionnaire français-liégeois, publié sous la direction* de E. Legros, Liège, 1948, p. 236; Abbé J. Bastin, *Les plantes de la Wallonie malmédienne*, Liège, 1939, § 75.

2. D'après Eug. Rolland, *Flore populaire*, t. IV, p. 89.

3. D. Mc Millan, *La Chanson de Guillaume*, Paris, 1949-1950 (*S.A.T.F.*) t. II, p. 150.

ter l'obscurité du v. 2804 (*Mod. Phil.*, t. III, p. 231) ; il émet l'opinion que ce passage est parmi les plus importants et les plus difficiles du poème entier. Miss Tyler à son tour reproduit la leçon du manuscrit, sans offrir aucune correction ; dans son glossaire elle cite le mot *vers* avec le sens de « réponse », et ajoute que le sens est obscur. Nous devons sans doute nous résigner, pour ce vers, au *locus desperatus*. »

Sans doute, Guillaume parle d'Aix-la-Chapelle et nous savons que c'est à Laon qu'il a vu Louis. Sans doute aussi, Guibourc emploie le mot *vers* dans un sens qui reste à préciser. Mais peut-on vraiment parler de *locus desperatus* ? Le passage résiste-il à toute interprétation ?

Sans doute, le dialogue est très rapide. Cette rapidité « déconcertante » est une des raisons qui amènent M. Mc Millan à trouver à ce passage un « aspect curieux », c'est-à-dire, je pense, à croire ce passage corrompu. Sans doute, l'échange des réparties suppose chez les deux personnages des réactions psychologiques également rapides. Mais n'est-ce pas le propre d'un dialogue vivant, dans lequel un auteur peint la pensée, parfois complexe, des personnages par leurs seules paroles, laissant au lecteur ou à l'auditeur le soin de percer les intentions ou les sentiments qui peuvent dicter les mots ? La *Chanson de Guillaume* fournit ailleurs plusieurs exemples de dialogues qui, sans être tous aussi rapides, supposent cependant une finesse et une souplesse psychologiques non moins grandes.

Essayons de suivre la pensée des personnages. Je crois qu'on peut y découvrir une suite assez logique. Je crois qu'il n'est pas invraisemblable que Guillaume parle d'Aix-la-Chapelle. Je crois enfin qu'il ne faut pas vouloir imposer au mot *vers* un sens *a priori* capable (ou incapable) d'éclairer le sens du passage, mais qu'il faut au contraire chercher à découvrir, par le sens du passage, le sens que l'auteur a donné au mot *vers* et par là enrichir peut-être sa valeur sémantique.

Le v. 2802 est clair : Guilbourc blâme l'absence de Louis, dont elle comprend immédiatement quelle a été la lâcheté honteuse, au ton triste et désabusé dont Guillaume a prononcé les seuls mots *Nun, dame*.

Le v. 2803 s'éclaire si on le prend dans son ensemble. Si

l'on s'étonne que Guillaume prétende avoir laissé Louis à Aix-la-Chapelle, il faut s'étonner aussi qu'il prétende l'avoir laissé malade. De fait, toute la phrase n'est qu'une fiction. Deux hypothèses peuvent alors être retenues. Ou bien Guillaume veut défendre son suzerain contre l'accusation de lâcheté. Il le fait maladroitement en inventant n'importe quelle excuse, dont la fausseté évidente crève et doit crever les yeux de Guibourc : l'attitude d'une Guibourc croyant naïvement un pieux mensonge de son époux n'aurait aucun intérêt dramatique. Ou bien — et, pour ma part, je pencherais vers cette explication, s'il fallait absolument choisir — Guillaume suit Guibourc dans son blâme et prononce sur Louis une phrase qui, par une excuse trop visiblement feinte, stigmatise et résume l'incapacité de l'empereur : celui-ci est malade, malade de faiblesse et d'indécision, comme le jour où, dans la chapelle d'Aix, Guillaume a dû le couronner de force, s'il faut en croire le *Couronnement de Louis*. Le v. 2803 représente donc une invention de Guillaume : c'est une excuse bienveillante, mais trop évidemment mensongère pour que Guibourc puisse s'y laisser prendre, ou plutôt, sous la forme d'une excuse dérisoire, une cruelle satire destinée à expliquer la présente défection de l'empereur par son éternel caractère d'hésitation et d'ingratitude envers celui à qui il doit son trône.

Guibourg a compris que les mots de Guillaume sont une pure invention. Elle le lui dit. « C'est vous qui avez imaginé cette excuse que vous dicte votre bonté ou une amère et ironique déception. *Cest vers avez vus fait*, cette histoire, c'est vous qui l'avez forgée. » Puis, entrant dans le jeu de Guillaume, elle conclut vite par une malédiction. « Supposons que vos dires soient vrais : si Louis est malade, qu'il en meure ! » Et Guillaume clôt le dialogue en détournant le présage impie de sa femme trop impulsive.

Le passage est donc clair, si l'on veut bien admettre, comme tout paraît le prouver, que le v. 2803 représente une invention de Guillaume. Mais alors il faut entendre *vers* dans le sens d'invention, d'histoire controuvée, de produit d'une imagination qui, travaillant sur des éléments peut-être en partie réels, en tire un récit fictif. *Vers* serait donc assez proche de *conte*.

Le mot *vers* a généralement en ancien français le sens de composition lyrique ou de partie d'une composition lyrique. Devons-nous être surpris du sens qu'il faut, semble-t-il, lui attribuer ici ? Il faut observer d'abord que les compositions lyriques au moyen âge n'en sont pas moins souvent narratives et dramatiques, et par là proches du « conte ». Il faut observer ensuite que le mot *versus* en latin s'applique au moyen âge, à toutes sortes de compositions littéraires versifiées. Rappelons nous enfin que Chrétien de Troyes appelle *premiers vers* la première partie de son roman d'*Erec et Enide*.

Yves Lefèvre.

AI ORE DANS LA *CHANSON DE GUILLAUME*.

On sait que M. Roques, trouvant dans le manuscrit d'*Aucassin et Nicolette* le mot *aioire*, que les éditeurs de la chantefable rejetaient comme une faute incompréhensible, y a reconnu un adverbe exclamatif propre à exprimer soit une exhortation, soit une interrogation, comme le moderne : « Et bien ! », soit encore un acquiescement mêlé d'affectueux reproches, comme : « Allons, allons ! » ou « Et bien, allons ! » On sait aussi qu'il en a relevé des exemples dans les *Miracles de Saint Éloi*, l'*Escoufle*, le *Lai de l'Ombre*, le *Lexique de Douai* et, enfin, dans *Yder*. Des formes diverses, *aioire*, *aaire*, *ore ai*, *aior*, représentent un composé de l'exclamation *ai* et de l'adverbe de temps *ore* [1].

La *Chanson de Guillaume* permet d'apporter un complément à cette enquête.

Pendant une accalmie de la bataille, Vivien rencontre un groupe de combattants chrétiens affreusement blessés. Il les interpelle et reconnaît d'abord que leur état ne laisse guère d'espoir :

v. 537 Seignurs baruns, que purrad de vus estre ?
N'avrez mes mirie pur nule home de terre [2].

1. Voir *Romania*, LIX (1933), p. 423-31, et LXI (1935), p. 360-62.
2. Je cite d'après l'édition établie par D. Mc Millan pour la *Société des*

Ces deux vers terminent une laisse. Dans la laisse suivante, Vivien exhorte ces blessés à se battre quand même, tant qu'ils auront un souffle de vie : ils vengeront la mort de leurs compagnons, et, en mourant eux-mêmes, ils gagneront la palme du martyre. Cette seconde partie du discours de Vivien commence en ces termes :

v. 539 Ahi, ore, seignurs, pur amur Deu, merciz !

Nous reconnaissons au début de ce vers l'exclamation identifiée par M. Roques dans un des sens qui lui a reconnu : « Et bien ! » exprimant une exhortation. Il s'agit, plus précisément encore, d'un encouragement qui tient compte d'une situation donnée : « Et bien, dans ces conditions,... » ou « Et bien ! » prononcé avec un soupir de résignation qui n'exclut pas la détermination. *Merciz* étant continuellement employé dans la *Chanson de Guillaume* au début des discours comme un appel à l'attention des auditeurs, je traduirai le vers 539 :

Et bien ! Seigneurs, pour l'amour de Dieu, écoutez-moi !

Les belles paroles de Vivien sont convaincantes : les chevaliers acquiescent et repartent au combat. Comment marquent-ils leur approbation ?

v. 548 E cil respunent : « Ei, ore, ber marchis ! »

Nous retrouvons ici encore l'adverbe *ai ore*, mais il joue, cette fois, le rôle d'une exclamation d'acquiescement, avec la même nuance de résignation et de détermination : « Et bien, allons-y ! »

Il faut noter qu'il s'agit bien de *ai ore* : le scribe qui a transcrit la *Chanson de Guillaume* écrit indifféremment *ei* pour *ai* [1] et le *h* de *Ahi*, au vers 539, ne représente qu'une graphie aberrante, le scribe ayant pu confondre *Ai* monosyllabique avec *Ohi*, cri de douleur dissyllabique, tel qu'on le rencontre aux vers

---

Anciens Textes Français, 2 vol., Paris, 1949-1950. — Dans son édition (*Bibliotheca Normannica*, VIII, Halle, 1911), H. Suchier avait déjà interprété les vers 539, 548, 590 et 753 comme nous allons le faire.

1. Voir Mc Millan, t. II, p. 91.

716, 720, 723, 727 et 1933. Remarquons, d'autre part, que *ai ore* peut être trissyllabique, comme au vers 548, ou dissyllabique (*ai or*), comme au vers 539, qui est alors parfaitement régulier. Il conviendrait, sans doute, de transcrire cette exclamation sans en séparer les deux éléments par une virgule.

Ce ne sont pas là, à mon avis, les seuls exemples de *ai ore* dans la *Chanson de Guillaume*, avec les mêmes sens soit d'exhortation, soit d'acquiescement.

Lorsque Vivien n'a plus auprès de lui que vingt compagnons, ces derniers ont un moment de découragement et protestent que la lutte est devenue vaine. Vivien leur répond : puisque le souvenir de leurs châteaux et de leurs épouses les rend lâches, qu'ils s'en aillent ; lui restera seul. Dans la laisse suivante, l'auteur, selon la mode épique, met dans la bouche de Vivien une seconde réponse en des termes sensiblement différents : Vivien commence par exhorter ses compagnons à rester. Pourquoi partir ? N'ont-ils pas promis de venger les morts ? Mais qu'ils partent, s'ils veulent ; lui restera seul. Cette seconde réponse, cette exhortation, pleine encore de résignation et de détermination, débute par le vers :

v. 590 A, seignurs, pur amur Deu, merci !

Le vers 539 nous permet de corriger aisément ce vers faux et de lire :

Ai or, seignurs, pur amur Deu, merci !

Les vingt barons reviennent peu après et reprennent le combat aux côtés de Vivien. Ils ne sont bientôt plus que dix et s'inquiètent encore une fois de l'issue de la bataille. Vivien les rassure : Guillaume ou Louis doivent arriver et les païens seront vaincus. Les dix barons, résignés et déterminés, sont convaincus et repartent à l'attaque :

v. 753 E cil responent : « A joie, ber marchis. »

Telle est la leçon du manuscrit. Le vers 548 nous fait croire qu'on doit lire :

E cil responent : « Ai ore, ber marchis. »

Car on ne voit pas très bien ce que la joie viendrait faire ici,

alors qu'un *r* mal lu ou mal tracé a pu aisément faire écrire au scribe *aioie* pour *aiore*.

Les précédentes remarques portent toutes sur la première partie de la *Chanson de Guillaume* (vers 1 à 1980) : je la crois ancienne et la copie délabrée qui nous est parvenue cache, me semble-t-il, une chanson primitive dont la langue et la versification étaient probablement correctes. Il n'en est pas de même pour la seconde partie. Il serait, sans doute, assez vain d'étudier les exclamations dans un texte dont le scribe, sinon l'auteur, avait une connaissance approximative de la prononciation française et un respect très limité du compte des syllabes. Il serait encore plus vain de vouloir les corriger.

Ainsi, *Ohi*, toujours dissyllabique dans la première partie, est, dans la seconde, tantôt dissyllabique, aux vers 2034 et 2164, tantôt monosyllabique, aux vers 2180, 2201, 2216, 2399 et 2402.

Mais que penser de *Ahi*, au vers 2452 [1] ?

> — Ahi, » dist Willame, « cel seignur te aiut
> Qui la sus maint, e ça jus fait vertuz ! »

Guillaume veut partir demander du secours au roi Louis, mais il craint de laisser Orange sans défenseur à la merci de l'ennemi. Guibourc le rassure : elle et les femmes au besoin défendront la ville assez longtemps pour attendre le retour et le secours de Guillaume, « si Dieu le veut ». — « *Et bien, dans ces conditions*, dit Guillaume au vers 2452, que Dieu t'aide ! » Et il part.

Ahi a bien ici le sens d'une exclamation d'acquiescement résigné et déterminé. Le scribe ne l'a-t-il pas compté pour une seule syllabe dans l'hémistiche *Ahi, dist Willame* ? Ne faut-il pas y voir, dans le même sens que *ai ore*, le premier élément de cette exclamation, transcrit *Ahi*, comme il l'était déjà par ce scribe au vers 539 ?

Yves Lefèvre.

---

1. On trouve aussi *Ahi* au vers 2187, où, dissyllabique, il est un cri de douleur, et au vers 2222, où, monosyllabique, il est un cri d'appel.

AIMON DE VARENNES, LYONNAIS

Les premiers philologues qui se sont occupés de *Florimont* ont admis qu'Aimon de Varennes écrivit son roman en 1188 à Châtillon-sur-Azergues, dans l'actuel département du Rhône. En 1933 cependant, A. Hilka[1] repoussa cette localisation : pour lui la patrie de notre poète n'est pas le Lyonnais, mais la Lorraine, Châtillon n'est pas Châtillon-sur-Azergues mais Châtillon-sur-Bar, et Varennes est Varennes-en-Argonne. Quant aux vers de *Florimont* qui parlent du Lyonnais et de l'Azergues, il les corrige en suivant la leçon d'un seul manuscrit, qu'il affirme lêtre le meilleur. Entre ses mains

le vers 16,	Le fist Aymes en Lyonois,
devient	Le prist Aymes en Loënois
et le vers 27,	Sor Aselge à Chastillon,
devient	Lors a sejour a Chastillon.

C'est alors qu'est intervenu M. Albert Henry. Dans le remarquable compte rendu qu'il a donné de l'édition Hilka, il a montré, par des arguments d'ordre philologique et d'ordre linguistique, qu'il n'est pas possible d'accepter la localisation en Lorraine, et qu'il faut revenir en Lyonnais. Il conclut : « Châtillon-sur-Azergues semble une identification à peu près certaine. Pour ce qui est de Varennes, gardons-nous d'ajouter une hypothèse à celles qu'on a déjà soutenues ; remarquons cependant qu'il existe, près de Chalon-sur-Saône, deux Varennes, qui ne sont pas beaucoup plus éloignés de Châtillon-sur-Azergues que Châtillon-sur-Bar ne l'est de Varennes-en-Argonne[2] ».

Il est possible d'ajouter une page à la démonstration de M. A. Henry, en identifiant Varennes et aussi la famille à laquelle appartenait notre Aimon.

Pour trouver des Varennes il n'est pas nécessaire d'aller jus-

---

1. Aimon von Varennes, *Florimont, ein altfranzösischer Abenteuerroman....*, herausgegeben von Alfons Hilka ; Göttingen, 1933, in-8, CXLII + 638 pages.
2. *Romania*, LXI (1935), p. 369.

qu'à Chalon. Les lieux-dits *Les Varennes*, *La Varenne* sont nombreux dans la région lyonnaise, où *varenne* est demeuré un nom commun, toujours employé pour désigner un terrain sablonneux [1]. Le dictionnaire de Dufour enregistre quatre lieux-dits appelés *Varennes*, neuf appelés *Les Varennes*, et treize *Varenne* ou *La Varenne*, dans le département de la Loire [2]. Les dépouillements en cours pour la préparation du dictionnaire topographique du Rhône nous ont déjà donné dix-neuf *Les Varennes*, dont trois sont situés dans la vallée de l'Azergues : à Châtillon-sur-Azergues, à Marcilly-d'Azergues et à Chazay-d'Azergues.

C'est évidemment vers ces trois derniers Varennes que nous tournons les yeux, pour chercher si l'un d'eux a donné naissance à une famille de ce nom. Or justement les Varennes de Chazay étaient au moyen âge un fief, dont une porte de ce bourg fortifié a longtemps conservé le souvenir avec le nom [3].

Mais avant de présenter cette famille de Chazay, il faut indiquer ici que deux autres bourgs lyonnais ont possédé, eux aussi, une famille de Varennes : Bully et Quincié. A Bully, qui se trouve à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Châtillon, apparaît, au début du XIIe siècle, un Étienne de Varennes, fils de Gausmarus. Il était en lutte avec l'abbé de Savigny, au sujet de l'héritage de son beau-père, Itier de Bully. La lutte dégénéra au point que l'abbé détruisit la maison forte d'Étienne de Varennes. Mais celui-ci fit appel à l'archevêque de Lyon, qui donna tort à l'abbé; et une charte de 1121 témoigne de l'aigreur des moines, obligés de reconstruire la « caverne des voleurs » [4].

Quant à Quincié, près de Beaujeu, où existe encore de nos

---

1. Puitspelu, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais* (Lyon, 1890), sous *Varenna*; A. Duraffour, *Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey, Ain* (Grenoble, 1941), sous *varaina*; M. Gonon, *Lexique du parler de Poncins* (Paris, 1947), sous *varena*.

2. J. E. Dufour, *Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire*, Mâcon, 1946.

3. La porte des Varennes fut démolie vers 1825. On peut en voir un beau dessin, page 44 de l'*Histoire de Chazay-d'Azergues*, par l'abbé L. Pagani, Lyon, 1892.

4. « Speluncam latronum », charte 904 du *Cartulaire de Savigny*, publié par Aug. Bernard, Paris, 1853. Voir aussi la charte 905.

jours un château de Varennes, c'est sans doute dans ses murs que vécut un Étienne de Varennes qui, partant en terre sainte, donnait, le 5 mars 1189, divers alleux à la collégiale Notre Dame de Beaujeu, contre un prêt de vingt livres[1]. Mais il est impossible de savoir si les Varennes de Bully, ceux de Quincié et ceux de Chazay ont constitué une seule famille ou plusieurs.

A Chazay, le premier Varennes que nous connaissions était un chanoine de Lyon, qui se prénommait déjà, lui aussi, Aimon. Il apparaît en 1134 comme témoin de l'abbé de Savigny dans un acte d'acquisition : *S. Aymonis de Varennis, canonici*[2]. C'est encore lui qui est témoin l'année suivante pour le même abbé de Savigny : *Ex parte domni abbatis testes extiterunt : Girbertus archipresbiter, Aymo de Varennis, Stephanus de Limans, Berardus de Piseis et multi alli*[3]. C'était déjà lui, en 1132, qui était témoin pour l'archevêque, bien qu'on ait voulu en faire un chevalier[4]. L'obituaire de l'église primatiale de Lyon conserve son sou-

---

1. On peut voir une photographie de l'actuel château dans le *Dictionnaire illustré des communes du département du Rhône*, par Rolland et Clouzet, p. 331. Vachez, *Les familles chevaleresques du Lyonnais, Forez et Beaujolais aux croisades* (Lyon, 1875), p. 41. *Cartulaire de Notre-Dame de Beaujeu*, 45.

2. *Cartulaire de Savigny*, charte 938.

3. *Ibid.*, charte 940. Voir aussi *Obituarium Lugdunensis Ecclesiae*, publié par M.-C. Guigue (Lyon, 1867), p. 174.

4. *Le Grand Cartulaire de l'Abbaye d'Ainay*, publié par le comte de Charpin-Feugerolles et M.-C. Guigue (Lyon, 1885), cite, t. II, p. 94-95, une charte dont la liste des témoins est la suivante : *Hujus autem dimissionis facte in manu domni P., Lugdunensis archiepiscopi, testes sunt Falco, Lugdunensis decanus, Hilio, abbas Sancti Justi, Stephanus, archidiaconus, Guillelmus et Stephanus, precentores, Girinus, dapifer, Guillelmus de Marziaco, Aymo de Varennis et Aymo de Ruvoiri, Durantus quoque de Sandraenc, et Renco, et Stephanus de Vogo, et Hugo de Lasnai, milites.* M.-C. Guigue, appliquant la qualification de *milites* à tous les témoins depuis *Guillelmus de Marziaco*, a consigné dans sa table un « Aymo de Varennis, miles ». Je pense qu'il y a là une erreur et que *milites* ne s'applique qu'à partir de Durant de Sandraenc, la conjonction *quoque* séparant ce dernier groupe du précédent. Le groupe précédent, composé de trois noms, est marqué par la présence d'un *et* entre le deuxième et le troisième nom ; il lui manque la qualification, oubliée, de *canonici*, que nous pouvons suppléer, puisque nous connaissons bien les chanoines Guillaume de Marzé, Aimon de Varennes et Aimon de Rivoire (voir J. Beyssac, *Les chanoines de l'Église de Lyon*, Lyon, 1914, p. 31, 27, 29).

venir de généreux bienfaiteur : les dons qu'il avait faits à cette église atteignaient une valeur de deux mille sous[1].

Après notre chanoine, nous ne savons rien de la famille de Varennes pendant soixante années. En 1197, une contestation s'étant élevée à Chazay sur les droits seigneuriaux, entre l'abbé d'Ainay et les familles chevaleresques du pays, un accord intervint et un acte fut établi devant l'archevêque. Il fut signé par les chefs des familles nobles et notamment par un *Ayminus de Varennes* et par un *Berardus de Castellione*[2]. Cet Aimin de Varennes qui, à Chazay d'Azergues, signe un acte à la suite de Bérard de Châtillon, dans les dernières année du XIIe siècle, serait-il notre Aimon de Varennes qui, à cette époque, vient d'écrire *Florimont*, à Châtillon près de Chazay ? Non sans doute, puisqu'il se nomme Aimin et non Aimon. Mais il peut bien être son père ou son frère.

Une vingtaine d'années plus tard, en 1221 et en 1224, c'est un Aimon de Varennes qui est cité comme caution, avec d'autres gentilshommes, dans des reconnaissances de dettes de Guichard d'Oingt envers l'archevêque Renaud de Forez. Cet Aimon-là pourrait bien être notre poète[3].

Nous trouvons un autre Aimon de Varennes en 1270. Il est fils d'un Guichard, ainsi que ses deux frères, Jean qui est chanoine, et Guillaume[4]. Il figure encore, en 1290, avec son frère le chanoine (*dominus Johannes de Varennis, canonicus Lugdunensis, et Aymo de Varennis, ejus frater*), dans un acte relatif à des droits que leur père, Guichard de Varennes, possédait dans la paroisse de Chazay et qu'il avait cédés à l'abbaye d'Ainay[5].

Un autre *Aymo de Varennis* est cité à Chazay, en 1330-1331.

---

1. *Obituaire de l'Église Primatiale de Lyon*, publié par M.-C. Guigue, Lyon, 1902, p. 42.

2. *Grand Cartulaire d'Ainay*, I, p. 53, 54. Une confirmation de cet accord, daté de 1251, est publiée dans le même volume, p. 14-16.

3. Guichard d'Oingt avait emprunté, en trois fois, 20 000 sous forts à l'archevêque et avait dû engager son château de Bagnols, proche de Châtillon, et tous ses droits sur une dizaine de paroisses du Beaujolais. *Cartulaire Lyonnais*, publié par M.-C. Guigue, Lyon, 1885, p. 231, 233, 264.

4. *Grand Cartulaire de l'Abbaye d'Ainay*, II, p. 46.

5. *Ibid.*, I, p. 190-1.

Il devait être encore tout jeune, car on l'appelle aussi *Aymoninum de Varennis* et il avait un tuteur. Son père s'appelait, lui aussi, Aimon et était, peut-être, le même personnage que l'Aimon de 1290[1].

Il est inutile d'aller plus loin : nous avons dépassé l'époque où vivait notre poète. Nous l'avons fait pour montrer clairement que le prénom d'Aimon était traditionnel dans cette famille de Chazay[2].

Nous pouvons conclure : une famille chevaleresque, appelée « de Varennes », est établie dans la vallée de l'Azergues, et précisément à Chazay, tout près de Châtillon, depuis le début du XIIe siècle ; elle affectionne le prénom d'Aimon ; l'Aimon de Varennes, qui écrivit *Florimont* à Châtillon-sur-Azergues, à la fin du XIIe siècle, a toute chance d'avoir fait partie de cette famille, et l'on aurait grand tort désormais d'aller le chercher en Lorraine.

S'il en est ainsi, la famille de manuscrits sur laquelle A. Hilka s'est appuyé, non seulement pour faire disparaître de *Florimont* le Lyonnais et l'Azergues, mais aussi pour établir toute son édition, pourrait bien être moins bonne qu'il l'a cru.

Pierre GARDETTE.

ESTOILETE, JE TE VOI
QUE LA LUNE TRAIT A SOI.
Aucassin et Nicolette.

Nous sommes, rappelons-le, au cours des premières aventures. Le comte Garin de Beaucaire veut empêcher la rencontre de son fils Aucassin avec Nicolette. La jeune fille est tenue enfermée dans une chambre haute. Par une nuit sereine du mois de mai, de la couche où elle veille, elle entend le chant du rossignol et voit la lune radieuse. S'aidant des draps du lit, elle

1. *Grand Cartulaire d'Ainay*, I, p. 473, 476, 487.

2. On trouvera d'autres indications sur cette famille dans Le Laboureur, *Les mazures de l'Isle-Barbe*, tome II, p. 616 à 633 de l'édition de 1887, et dans l'*Histoire de Chazay-d'Azergues* par Pagani (Lyon, 1892).

glisse de la fenêtre jusqu'à terre, dans un jardin d'où elle s'échappe. Elle se dissimule dans l'ombre des rues, arrive aux murs de la ville et réussit à les franchir. Une forêt est voisine, elle s'y réfugie et s'endort. Le lendemain, elle bâtit un abri de feuillage, une « loge ». Aucassin, prévenu de cette évasion, cherche son amie jusqu'à la nuit qu'il trouve la loge alors pénétrée par un rayon de lune. Dans son émoi, il saute de tel malencontre à bas de son cheval qu'il se démet l'épaule. Il parvient pourtant à se glisser sous l'abri. Nicolette n'y est pas, elle est cachée dans un buisson voisin. Aucassin blessé est étendu sur le dos et regarde les étoiles par une ouverture du feuillage : « S'en [1] vit une plus clere des autres, si commença a dire

XXV Estoilete, je te voi,
que la lune trait a soi.
Nicolete est aveuc toi ».

L'*estoilete* interpellée n'est pas un astre quelconque. Elle n'est pas nommée, mais elle est définie, elle est la plus claire. Elle ne peut donc être une petite étoile, comprenons « chère étoile », comme le permet la valeur du suffixe. Sans considérer la question astronomique, une note de l'édition donnée par Suchier l'a déjà reconnue par rapprochement avec des traditions populaires, dont plusieurs autres peuvent maintenant être citées. C'est l'astre appelé parfois l'« étoile » sans plus, ou la « belle étoile », la « grosse étoile », la planète Vénus des astronomes. Elle est si lumineuse qu'elle porte ombre, qu'on peut l'apercevoir malgré la clarté du soleil, qu'en Limousin on lui donne le nom de *lounon* « petite lune », et dans une large partie du Midi celui de *lugar* « brillante ». Elle s'impose tellement à l'observation qu'elle est distinguée en tous pays avec une grande variété d'images dans sa dénomination [2]. Quand au cours de son orbite elle apparaît la première au crépuscule, c'est *hesperos* des grecs, *vesper* des latins, l'étoile du soir, l'étoile du berger ; quand elle se lève à la fin de la nuit, c'est *phosphoros* ou *lucifer*, pour nous

1. Voir les éditions de H. Suchier (10e éd., Paderborn, 1921) et M. Roques (2e éd., Paris, 1936).

2. Pour toute dénomination invoquée ici voir C. Volpati, *Nomi romanzi del pianeta Venere*, dans *Revue de dialectologie romane*, t. V (1913), p. 312.

l'étoile du matin. C'est à toute heure l'étoile d'amour, dès l'Antiquité l'astre favorable aux amants, médiateur de leur réunion [1], l'étoile des jeunes filles, dit-on encore. Un conte vénitien rapporte qu'une princesse ayant perdu son mari s'adressa à l'étoile du soir [2]. Dans le Palatinat a cours cette invocation [3] :

Grüss dich Gott, mein lieber Abendstern,
ich seh dich heut und allzeit gern,
schaut der Mond übers Eck
meinem Herzliebsten aufs Bett,
lass ihm nicht Rast,
lass ihm nicht Rou
dass er zu mir kommen mou [4] !

La planète vient là d'être associée à la lune qui favorise aussi l'amour et qui sert manifestement Aucassin et Nicolette dans toute l'aventure [5]. Cette réunion des deux astres est célébrée ailleurs, dans une chanson espagnole : « Que alta, que va la luna y el lucero en su compaña », dans un chant russe : la lune s'éleva au-dessus de la maison et conduisit derrière elle l'Étoile; dans un autre d'Ukraine : la lune s'éleva dans le ciel et derrière elle l'Étoile sa petite sœur [6]. Il s'agit comme on voit, non seulement de la présence, mais du voisinage des deux astres, aussi la planète peut-elle être appelée l'amante ou l'épouse de la lune. On dit dans le Lincolnshire qu'elle suit la lune à la piste comme un chien [7]. Pour les marins de Boulogne, la lune est suivie par

1. W. H. Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, t. III (Leipzig, 1897-1909), au mot *Planeten*.

2. E. Hoffmann-Krayer et H. Bächtold-Staübli, *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, t. I (Berlin, 1927), au mot *Abendstern*.

3. *Ibidem*, col. 62. Variante dans R. Gragger, *Aus einem niederrheinischen Arzneibuche des 15en Jahrhunderts*, dans *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde*, t. XXVI (1915), p. 200.

4. Salut, ma chère étoile du soir ! j'aime à te voir aujourdhui et toujours. Si la lune brille sur le coin du lit du chéri de mon cœur, ne lui laisse ni cesse ni repos jusqu'à ce qu'il vienne à moi.

5. Cf. K. Rogger, *Étude descriptive de la chantefable* Aucassin et Nicolette, dans *Zeistschrift für romanische Philologie*, t. LXX (1954), p. 12.

6. D. Scheludko, *Zur Enstehungsgeschichte von* Aucassin und Nicolette, *Ibid.*, t. XLII (1922), p. 471.

7. P. Sébillot, *Légendes, croyances et superstitions de la mer*, t. II (Paris, 1886), p. 57.

un canot[1]. Pour les Bretons, « avant ou en arrière de la lune, à distance plus ou moins grande... se trouve une étoile plus grande et plus blanche que les autres étoiles, c'est la chaloupe de la lune... quand le mauvais temps est proche, la chaloupe se tient en arrière et près de la lune parée à être embarquée... la lune embarque sa chaloupe... quand la chaloupe passe de l'autre côté de la lune... c'est signe que le gros temps va cesser »[2].

Nous venons de rencontrer le phénomène indiqué dans la chantefable, la lune est susceptible de tirer à elle une étoile. En effet. Par suite de la rotation de la terre sur elle-même d'ouest en est, les astres nous semblent sur la sphère céleste tourner d'est en ouest, à la vitesse de 15° par heure, mais la lune, à la différence des étoiles proprement dites, qui sont fixes, ou des planètes dont le mouvement particulier est si lent qu'il est imperceptible au cours d'une nuit, est animée d'un mouvement d'ouest en est qui n'est pas moins d'un demi-degré par heure, soit de la largeur du disque lunaire. Il s'ensuit que, le mouvement général apparent étant contrarié par le mouvement réel, la lune se déplace à nos yeux d'est en ouest plus lentement que les autres astres. Elle semble donc les attirer d'un côté, les repousser de l'autre. Si Vénus est à l'est proche de la lune on la verra donc sans longue observation se rapprocher de celle-ci comme si elle était tirée par elle, spectacle de grande majesté, qui retient les yeux, d'autant plus remarquable qu'il ne se produit pas chaque jour. L'étoile du soir se couchant au plus tard deux heures et demie après le soleil, il faut que la lune se couche en même temps, ce qui a lieu quand elle a l'aspect d'un croissant, dans le premier quartier, bas sur l'horizon, vers l'ouest[3]. Le présage qu'on peut tirer de cette attraction des deux plus beaux astres de la nuit ne peut être qu'heureux. Aucassin le connaissait. Son espérance l'interprète : Nicolette est avec toi !

1. E. Deseille, *Glossaire du patois des matelots boulonnais* (Paris, 1884), p. 12 et 66.

2. H. Le Carguet, *Météorologie du cap Sizun*, dans *Revue des traditions populaires*, t. XVII (1902), p. 588.

3. M. A. Danjon, directeur de l'Observatoire de Paris, veut bien m'informer de cet exemple qu'un rapprochement remarquable de Vénus et de la lune s'est produit notamment le 16 mars et le 14 avril 1956.

mais, comme il le montre plus d'une fois [1], c'est en souriant qu'il parle du surnaturel. La rencontre annoncée aurait-elle lieu dans l'étoile? Le danger de tomber ne l'effraie pas :

Douce suer, com me plairoit,
se monter pooie droit,
que que fust du recaoir,
que fuisse lassus o toi !

De toute manière, l'augure était bon. Les amants ont été aussitôt réunis.

C. Brunel.

A. FR. *A FORCE FAITE*

Dans une note *A propos de « fait », adjectif, en ancien français*, parue en 1953 dans la *Romania*, t. LXXIV, p. 376-78, M. Albert Henry constate que le participe passé *fait* — en dehors des expressions *bien fait*, *mal fait*, *si fait*, *tenir à fait* — a été employé avec une valeur adjectivale à peu près exclusivement par des écrivains hennuyers; ou du moins les exemples connus de cet emploi ont presque tous été relevés chez des auteurs originaires de la région de Tournai : « C'estoit *Alixandres touz fais* » et « *bachelers* norriz et *fais* d'armes » chez Watriquet de Couvin; « par *ire faite* » et « à *force faite* » dans un ms. de *Gerbert de Metz* (Arsenal 2983), dont la langue offre des traits picards; « com *faite traïson* et com vilainne mesproison » dans la *Chronique rimée* de Philippe Mousket; « par *ire faite* » dans *Gilles de Chin* de Gautier de Tournai.

En face de ces exemples, j'en placerai un autre, que je tire d'*Erec et Enide*, éd. Mario Roques (Class. franç. du m. â.), v. 176 :

La pucele s'est avant trete,
Passer volt oltre *a force fete*,

1. Cf. sa façon de parler de la couvade (XXVIII), de la guérison par la seule vue de la jambe de Nicolette (XI), de l'Enfer et du Paradis (VI) et (XXVI) « Dix qui les amans ainme ».

en faisant remarquer que la langue de Chrétien de Troyes n'a rien de particulièrement picard, surtout dans le texte du ms. BN. fr. 794, copié par Guiot et reproduit par l'édition Mario Roques. Le poème de Chrétien, d'autre part, est antérieur aux ouvrages cités plus haut, lesquels sont tous du XIIIe siècle (sauf peut-être *Gerbert de Metz*, qui peut remonter à la fin du XIIe siècle). Doit-on penser que c'est Chrétien qui a lancé l'expression, et que celle-ci a été reprise spécialement par des auteurs picards et hennuyers ?

L.-F. FLUTRE.

A. FR. *DE MANIERES*

Dans un article du *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel*, Paris, 1955, t. II, p. 118-120, M. Félix Lecoy s'arrête sur l'expression *de maniere(s)*, déjà étudiée par M. M. Tilander (*Rem. sur le Roman de Renart*, p. 42), Foulet (éd. de *Galeran*, et *Romania*, LI, 1925, p. 79) et Hœpffner (*Rom.*, LXII, 1936, p. 204-205). Aux cinq exemples cités par ses prédécesseurs, il en ajoute sept autres, et même neuf, si l'on compte deux exemples où l'expression se présente sous la forme *de guises*. Mais surtout il conteste l'interprétation qu'en a donnée M. Foulet. Celui-ci, en effet, dans les vers suivants de *Galeran* :

Si sot faire œuvres *de manieres*, 1161
Laz et tissuz et aulmonieres,
Et draz ouvrés de soye et d'or,

traduit *de manieres* par : « faites pour aller ensemble, pour être portées par la même personne » ; et, dans les vers

Si sont fichees ces banieres 3350
Et cil escu taint *de manieres*
Sus fenestres de tours perrines,

par : « teints de façon à s'accorder avec la décoration des bannières ».

Déjà, comme le rappelle M. Lecoy, Ernest Hœpffner avait fait des réserves sur ces explications, « sans d'ailleurs se prononcer sur le sens à donner à l'expression ». Or il n'y a pas de doute : les deux exemples de *Galeran* n'ont pas le sens qui vient

d'être rapporté. Comment alors les interpréter ? M. Lecoy, s'appuyant sur deux passages du *Chevalier as deus espees*, où « colors *de manieres* » 5406 et « garnimens *de guises* » 5375 sont traduits par Fœrster par *mannigfaltig* (note de la p. 402 de l'édition), propose le sens de « varié, divers, de toutes sortes », et il en voit le bien-fondé « confirmé à l'évidence » dans ces vers qu'il tire de l'*Elucidation* du *Graal* :

> Ensi sont les gens *de manieres* : 470
> Li un de dosnoier se mellent,
> Et li autre d'el s'apparellent.

Il y a toute probabilité pour que ce soit là la bonne explication : « les œuvres *de manieres* » que l'héroïne de *Galeran* sait faire sont énumérées dans les vers qui suivent : ce sont « diverses sortes » de travaux à l'aiguille ; « li escu taint *de manieres* » qui sont fichés aux tours du château sont des boucliers peints « de diverses couleurs ». Il en serait de même pour les autres exemples cités : *Chev. as deus espees*, éd. Fœrster, 3370 (*de guises*) et 5406 ; *Floire et Blanchefleur*, éd. Du Méril, p. 72, v. 1753 ; *Athis et Prophilias*, 2551 ; *Perceval*, éd. Potvin, 28478 et 29333 ; *Prise d'Orange*, 1418 (*de guises*, version du ms. 1448) ; *Roman de Renart*, éd. Martin, branche X, v. 1293 et 1305 [1] ; — à l'ex-

1. Cependant les lignes de M. Lecoy relatives aux vers du *R. de Renart* ne sont pas nettes, et l'on ne voit pas quelle interprétation il en propose. « M. Foulet avait », écrit-il, « réservé la possibilité d'une autre valeur de la locution en d'autres contextes, et cela en citant une note de M. Tilander, *Rem. sur le R. de R.*, p. 42. M. Tilander avait en effet rencontré le même tour dans la branche X du *Renart* 1293 et 1305, *erbes de manieres*, et il avait interprété par « semples », c.-à-d. « herbes à usage médicinal ». — Le texte de *Renart* est le suivant :

> (Renart) a trové un gardin 1292
> où il ot *erbes de maneres*
> qui sont pressioses et cheres
> et bonnes sont por mal saner...
> (Renart) commença a querre 1303
> par le verger, et tret de terre
> *herbes de maneres* asez.

Or, M. Tilander, après avoir rappelé les expressions *couvertures de manieres*, *fruits de manieres*, écrit : « Il serait le moment de citer *herbes de maneres* « semples », Ren. X 1293, 1305, que Tobler, ZRPh. II, 147, dit ne pas comprendre. *Herbes de m.* sont sans doute « des h. de bonne m., de bonnes h.,

ception pourtant d'un passage du *Jeu de la Feuillée* d'Adam de la Halle, où M. Lecoy suit volontiers Ernest Langlois, qui glose *de maniere* (au sing., v. 127) par : « avec mesure, convenablement »[1], et d'un autre d'*Aymeri de Narbonne*, v. 1755 (texte du ms. BN. fr. 1448), où le sens serait identique.

Il résulte de tout cela que, pour M. Lecoy, l'expression *de manieres* (*de guises*) a essentiellement l'acception de « varié, divers, de toutes sortes » et, accessoirement, celle de « avec mesure, convenablement ».

Aux quatorze exemples jusqu'ici considérés, j'en ajouterai deux autres. L'un est tiré du poème *Des Moustres des homes* (c.-à-d. « des Hommes monstrueux ») publié en 1933 par Alfons Hilka[2]. Il y est parlé, au v. 322, de certaines femmes d'Orient

> qui pluiseurs *enfans de manieres*
> ont a un lit.

L'éditeur explique au glossaire par : « des enfants de différentes sortes : *verschiedener Art, verschiedenen Geschlechts* ». Ce serait donc bien encore ici le sens principal reconnu à la locution par M. Lecoy.

L'autre exemple vient du *Roman d'Alexandre*, éd. Armstrong, Buffum, etc., in « Elliott Monographs », t. II, v. 3478 :

> Qui vaut *fruit de maniere* ne chiere herbe loëe
> assés en pot avoir.

M. Albert Henry, qui, dans son excellente *Chrestom. de la littér.*

---

des herbes bienfaisantes ». M. Tilander se trompe évidemment : l'idée d' « herbes bienfaisantes » est exprimée par le v. 1295 : « bonnes por mal saner »; mais, au v. 1293 comme au v. 1305, *de maneres* ne peut signifier autre chose que « de différentes sortes, diverses ».

1. « Ce qui paraît bien être le sens », déclare M. Lecoy. Pour ma part, je traduirais plutôt par : « à point ». Il s'agit en effet de la description d'une jeune fille dont on vante la beauté et dont le poète décrit ainsi la nuque :

> Haterel... Sans poil, blanc et *gros de maniere*.

2. *Eine altfr. moralisierende Bearbeitung des « Liber de Monstruosis hominibus Orientis » aus Thomas von Cantimpré « De naturis rerum », nach der einzigen Handschrift (Paris, BN. fr. 15 106)*, in « Abhandl. der Gesellschaft des Wissensch. zu Göttingen Philol.-hist. Klasse, Dritte Folge, nr. 7 », Berlin, Weidmann. — Sur ce poème, voir L.-F. Flutre, in *ZRPh.*, LXXI, 1955, p. 422-48.

en a. fr. (Francke, Berne, 1955), cite le passage (t. I, p. 94), traduit par : « de bonne espèce, excellent » (t. II, p. 133). A-t-il raison ? ou ici encore, — le sens « avec mesure, convenablement » étant exclu, — faut-il comprendre, comme le voudrait M. Lecoy, « fruits de diverses sortes » ? Rien ne semble s'y opposer.

Pourtant remarquons qu'il s'agit là du célèbre épisode où les Filles-Fleurs de l'Inde procurent aux chevaliers d'Alexandre les mets les plus appétissants. On peut se demander si *de maniere*, qualifiant « fruit », n'a pas été mis par l'auteur en parallèle avec *chiere* et *loee* qui qualifient « herbe » ; auquel cas le sens de « savoureux, d'excellente qualité » est tout aussi admissible que celui de « variés, de diverses sortes ».

A la lumière de cette indication, relisons le passage de *Floire et Blanchefleur* que M. Lecoy cite « d'après l'édition de Du Méril », avec la ponctuation suivante :

> En icele eve, *de manieres*
> truevë on precïeuses pieres,

où *de manieres* ne peut que se rapporter à *precieuses pieres*, avec le sens de « de diverses sortes ». N'y a-t-il pas là une syntaxe un peu forcée, qui laisse soupçonner un texte mal établi ? Reportons-nous en effet à l'éd. I. Bekker, 1844, v. 2313, et nous lisons, sans virgule après *eve* :

> En icele *eve de manieres*
> truevë on...

Comme il s'agit de l'Euphrate considéré comme l'un des fleuves du Paradis, l'expression *eve de manieres*, qui lui est appliquée — et qu'on peut rapprocher des *fruits de maniere* du verger des Filles-Fleurs — se comprend parfaitement au sens d'« eau merveilleuse, de nature divine, particulièrement excellente », sens certainement moins banal que le précédent, et répondant à une construction beaucoup plus claire [1].

---

1. L'édition de Mlle M. Pelan (Public. de la Fac. des Lettres de Strasbourg, Textes d'études, no 7, 1937), qui reproduit le ms. B (BN. fr. 1447), donne un autre texte :

> El fleuve a pierres precïeuses, 1772
> Nus hom ne vit si glorïeuses.

De même dans *Perceval* ne doit-on pas comprendre

Mainte *merveille de maniere*
avoit en son oirre trouvee

comme « maintes merveilles extraordinaires », plutôt que « maintes merveilles variées, diverses, de toutes sortes », où *de maniere* ferait pléonasme avec *mainte* ?

Passons aux vers de la *Prise d'Orange* :

Vestent haubers, lacent *hiames de guisses*,
Çaignent espees bones tranchans forbies.

Ce n'est pas l'habitude des poètes épiques d'insister sur la « diversité » des heaumes, sur le fait qu'il y en a « de différentes sortes »; mais toujours c'est leur prix, leur richesse, leur éclat qui sont vantés. Qu'on voie d'ailleurs les qualificatifs que l'auteur applique aux épées : elles sont *bonnes, tranchantes, bien fourbies*, toutes épithètes laudatives insistant sur la qualité. Il ne doit pas en être autrement pour les heaumes : ils sont « excellents, de bonne qualité ».

Quant au vers d'*Aymeri de Narbonne* :

Les destriers brochent qui *courent de maniere*,

il se traduirait bien mieux par « courent d'excellente manière, parfaitement, supérieurement », que par « courent avec mesure, convenablement » — sens admis par M. Lecoy — car il n'est pas douteux que l'auteur n'ait voulu insister sur la rapidité de cette course.

Je pense que, pour les cinq exemples que je viens d'examiminer, l'explication « excellent, de bonne espèce, de qualité supérieure » se justifie mieux que « varié, de diverses sortes » (et aussi, pour l'un d'eux, que « avec mesure, convenablement »). Pour les autres, ou bien l'hésitation est possible entre les deux interprétations : c'est le cas d'*Athis et Prophilias : espices de manieres* = « toutes sortes d'épices », ou peut-être « épices de choix »; du *Chev. as deus espees*, dans le passage où il est question des rues d'une ville « pourtendues

de pailles et d'aornemens
mout nobles et de *garnimens*
de guises, mout rices et ciers :

garnimens « de toutes sortes » ? ou, l'accent étant mis sur ce

qu'ils ont de riche et de cher, *garnimens* « précieux, de grande valeur » ? (ce dernier sens étant, de plus, appuyé par le parallélisme avec les « ornemens mout *nobles* » qui précèdent); le cas peut-être aussi de *Galeran*, à l'endroit où l'auteur nous montre Fresne sachant faire « *œuvres de manieres* : laz, tissuz, aulmonieres, draz ouvrés de soye et d'or »; ici aussi le poète se complaît à énumérer des travaux de luxe, et l'on peut se demander s'il a voulu parler d'œuvres « de diverses sortes », ou d'œuvres « de haut mérite, parfaites en leur genre »; — ou bien, dans les autres cas, le sens de « divers, varié » s'impose : « li escu *taint de manieres* » dont il est parlé dans *Galeran*; les *couvertures de manieres* dont sont ornés les destriers dans *Perceval*; les *colors de manieres*, surtout, qui sont celles des vêtements portés par les chevaliers que voit s'avancer le *Chev. as deus espees* :

vestu et bien apareillié
de reubes avenans et chieres
de soie a *colors de manieres*

(ici « couleurs excellentes, de bonne qualité » ne voudrait rien dire); sans conteste, enfin, les *gens de manieres* dont parle le *Graal*, et dont les uns ne pensent qu'à prendre du bon temps, tandis que les autres ont de tout autres pensées.

Que conclure de ces remarques ? Ceci, me semble-t-il : que la locution *de manieres*, de par l'imprécision même de ses éléments composants (prépos. *de* + *manière* « façon plus ou moins habile de manier, de prendre en main » [1]), a toujours été une expression vague, fluide, qui pouvait s'interpréter de différentes façons suivant les contextes. Deux sens au moins paraissent avoir été courants : celui de « varié, divers, de toutes sortes », et celui d'« excellent, de bonne qualité ». Un troisième sens aussi semble ne pas faire de doute, mais n'est attesté, à notre connaissance, que dans un seul exemple : le sens de « avec mesure, convenablement, à point », chez Adam de la Halle. Il est

1. Cf. *R. de R.* : Renart pris au filet ne pourrait être délivré s'il n'en est mis fors « par tel qui sceüst *la maniere* », XVI, 273 (= « le truc, le secret », comme traduit M. Tilander, *Lexique du R. de R.*, p. 101); de même la magie, « ce est uns ars de tel maniere Que qui bien en set la *maniere* Tot fait a son commandement » XXIII, 1174 (on pourrait traduire par « prise en main, maniement »). Etc.

d'ailleurs visiblement tiré de la deuxième valeur de notre locution, celle qui marque l'excellence et insiste sur la qualité ; il ne s'explique que par elle, et c'est une raison à peu près aussi évidente, pour justifier cette deuxième valeur, que la raison tirée par M. Lecoy de l'*Elucidation* du *Graal* pour justifier la première [1].

M. Lecoy a eu tout à fait raison de s'élever contre les explications données généralement jusqu'à présent et de dégager un des sens les plus probables de l'expression ; mais je pense avoir montré que ce sens n'était pas le seul à admettre, le qualificatif *de manieres* pouvant, selon les cas, se référer soit à la qualité, à la valeur, à l'excellence, soit à la variété.

L.-F. FLUTRE.

---

1. L'expression renforcée *de grant maniere* présente également les deux sens. Cf. d'une part *Ren.* V, 302 : « Bestes i ot *de grant manere*, Faibles et fors, de totes guises » = « il y eut beaucoup d'animaux et de toutes les sortes » ; et, d'autre part, *Yvain* 3778 : « Il estoit forz *de grant maniere* » = « extrêmement, au plus haut point » ; etc.

COMPTES RENDUS

Peirol, troubadour of Auvergne, by S. C. Aston, Cambridge, 1953, in-8°, 190 pages.

Peirol n'est pas un des poètes provençaux du premier ordre, mais il était doué d'une élégante facilité, et il a su, avec une habileté qui lui a assuré de son temps une célébrité certaine jusqu'en Italie, utiliser honnêtement les lieux communs de l'école. Nous n'avions pas de recueil de ses poèmes, et l'édition de M. Aston, élégante et sobre, est somme toute la bienvenue. On y trouvera, accompagnée d'un essai de biographie, une tentative de mise en ordre chronologique des œuvres qui fait sans doute la part trop belle aux données de la *Vida* et qui sollicite un peu l'interprétation des textes. Mais les renseignements sûrs et précis que nous possédons sur le poète sont si maigres qu'on excusera M. Aston d'avoir essayé de faire flèche de tout bois. En réalité, nous ne pouvons guère dater que les deux chansons de croisade (XXXI de l'édition, 1181 ; et XXXII, 1221/1222), dont la deuxième nous apprend que Peirol a fait le voyage de Terre sainte. Le principal protecteur du poète semble bien avoir été Dauphin d'Auvergne, dont le nom apparaît dans quatre pièces (XI, XII, XIII et XXIV) ; une autre pièce, la seconde, est envoyée à la comtesse de Mercœur, sœur de Dauphin, la *Sail de Claustra* de la *Vida* dont le poète aurait été amoureux (mais il s'agit là d'un renseignement fort sujet à caution) ; une autre encore à Héraclius de Polignac (XXI), beau-frère de Dauphin ; enfin deux pièces (XIX et XX) font allusion à une *Marquesa*, qui était peut-être la sœur de Dauphin et l'épouse d'Héraclius (mais peut-être l'épouse d'Aimar III de Valentinois, ce qui expliquerait les séjours de Peirol dans le Viennois). Rien ne s'oppose à ce que Peirol ait été chevalier par sa naissance ; toutefois, vers 1195, le moine de Montaudon, en une strophe malveillante et peut-être calomnieuse, nous le montre engagé à Clermont dans des fréquentations de bas étage. Il est certain que Peirol, outre son voyage en Orient, a séjourné ailleurs qu'en Auvergne (cf. le n° XXII, d'une assez bonne inspiration), mais rien ne prouve qu'il ait fréquenté les cours d'Italie ; ses relations avec Blacatz sont certaines, mais obscures. Les *senhals* qu'il emploie ne sont pas susceptibles

d'interprétation sûre : *Fis Jois* (XIV), *Tot mi platz, Tot mi plai* (XIX) et *Bella Guarda* (XXI).

L'édition de M. Aston est soignée ; les textes sont accompagnés d'une traduction, toutefois, les notes sont un peu maigres, le glossaire quelque peu insuffisant ; il n'y a pas de table des noms propres. Dix planches photographiques reproduisent les notations musicales conservées. Le détail de l'édition a déjà été examiné par M. K. Lewent, *Romanic Review*, XLV (1954), p. 271-277 et, plus brièvement, par M. Luise Schwarzschild, *Medium Aevum*, XXIII (1954), pp. 56-58. Voici quelques remarques de lecture supplémentaires : VIII, 6 ; *estiers* me semble porter sur *per mon cossire*, et non sur *chantera*, ce qui change le sens ; — 27 je lirais avec la majorité des mss : *qu'e · us n'iria celan ?* « pourquoi vous le cacherais-je ? pour quoi ne pas l'avouer ? », et ferais porter ce vers sur ce qui suit. — XI, 5 : me paraît se rapporter au vers suivant, et non au vers précédent ; — 15 virgule à la fin, plutôt qu'interrogation. — XII, 47 *essenha* n'est pas un subjonctif, malgré la traduction « may teach ». — XIII, 26 *sen* n'est peut-être pas tout à fait ici le synonyme de *sens* ; *e si'm sai eu d'amor lo meillor sen* me semble signifier : « et pourtant je connais le sens profond, la vraie valeur de l'amour, qui veut que... » ; les vers 26-27 sont complétifs de *sen*, et le point et virgule de 26 est à supprimer. — XIX, 19 *fass'* est sans doute une première personne. — XX, 14 : je ponctuerais : *Midonz ? c'ai dich ? cum l'apel mia ? ;* — 41 pas de ponctuation à la fin. — XXII, 27-28 : je crois que la traduction, si je la comprends bien, fait contresens ; *remaner* ne signifie pas « durer, continuer » mais « venir à manquer », et le sens est : « ne croyez pas que l'amour puisse s'éteindre en moi ; je crains, au contraire, de ne pas avoir assez de temps pour vous aimer ». Il n'y a pas là la moindre menace de rupture, et la note de la page 180 est à supprimer. — 33 point d'interrogation à la fin. — XXIII, 1-2 : il faut lire, je pense, avec la plupart des mss : *Camjat m'a mon consirier Camges c'ai fag d'amia.* — XVX, 5 : *quals q'aya pezansa* est très probablement une troisième et non une première personne — 8 *d'amor* est complément de *me vay*, et non de *ses doptansa*. — XXVIII, 24 : au lieu de *am'*, lire *am* (il s'agit d'un subjonctif).

Félix Lecoy.

Pietro Jacopo de Jennaro, **Rime e lettere**, a cura di Maria Corti ; Bologna, Commissione per i testi di lingua, 1956. (Collezione di opere inedite o rare..., vol. 120). In-8° de cxcvii-209 pages.

De Jennaro fut loin d'être un grand poète : les quarante in-folio de l'*Enciclopedia Italiana* ignorent son nom. Mme Corti ne songe pas à le surfaire. Elle a jugé que ce Napolitain contemporain des deux premiers Aragonais, auteur de chansons et sonnets parfois laborieux, n'était pas dépourvu de verve dans ses *barzellette*, d'inspiration plus populaire, et qu'en tout cas

ses écrits portaient l'intéressant témoignage d'une langue à mi-chemin entre un dialecte bien formé et un style d'imitation toscane mêlé de latinismes. Le dosage de ces éléments varie avec la nature des œuvres. Il ne s'agit pas de désirs maladroits et d'incapacités successives et contrariées, mais d'un certain idéal qui a sa signification historique. Parfois dur en sa métrique, parfois abusif (affaire de mode ?) en son vocabulaire, souvent obscur, De Jennaro n'est pas un sot, et son ironie, qui le rend sympathique — par exemple quand il l'exerce contre lui-même — fait qu'on lui pardonne certains accents courtisans, peut-être naïvement sincères plutôt qu'intéressés. En un genre aussi conventionnel qu'est devenu le lyrisme amoureux cent ans après Pétrarque, De Jennaro m'a semblé capable d'une toute petite mais gracieuse originalité, par exemple, dans un sonnet comme le nº XXXI, où se trouve analysé ce *desio de non aver quel che desio* qui pousse un amoureux trop jeune — trop rêveur et secret et exigeant dans ses rêves — à laisser perdre une faveur d'amour offerte par surprise, en public. La scène est vivement et finement enlevée, le poète ne songe plus à pétrarquiser.

Le volume que nous présente Maria Corti s'ouvre par une brève bibliographie, consacrée surtout aux écrivains contemporains de De Jennaro ou postérieurs, et aux travaux grammaticaux consultés. Il eût été commode d'y trouver un tableau des éditions imprimées et des manuscrits, autographes ou non, du poète lui-même ; on est obligé de chercher dans le texte d'une longue introduction — la moitié du volume —, ou dans les notes au bas des pages : ces renseignements ressortent mal ; il faut parfois grouper deux ou trois notes pour savoir quel manuscrit est à la base de tel ou tel imprimé. C'est une manipulation agaçante. Cela dit, l'*Introduction* est bien faite et j'y ai pris intérêt. Elle comporte trois grandes parties bien subdivisées :

I : *De Jennaro et la poésie lyrique des Napolitains au XVe siècle.* — 1 : Vie et œuvres de De J. — 2 : Sa *koiné* lyrique, c'est-à-dire son choix très conscient — non reconnu jusqu'ici par la critique, nous dit-on — d'une langue qui féconde et ravive l'expression pétrarquiste ou *boccaccesca* déjà traditionnelle au moyen d'éléments populaires et dialectaux. Il y a là une vingtaine de pages dignes de considération ; quelques remarques aussi sur l'importance, très limitée, des influences espagnoles : un « ibérisme à fleur de peau ». — 3 : Le pétrarquisme à Naples et dans l'œuvre de De J. ; il n'y est que trop visible. Pourtant Mme Corti ne dit pas un mot des réminiscences dantesques dont le *Canzoniere* est parsemé même dans les pièces les plus pétrarquesques (chanson à la Vierge, LXXXVIII 1, 14, 20, 25-30, 55-56...)

II : *La langue.* — 1 : Faits phonétiques envisagés « comme projections de courants culturels », par exemple non-diphtongaison toscane, ou diphtongaisons purement napolitaines ; fermeture des toniques longues $\bar{e} > i$, $\bar{o} > u$, etc. — 2 : Dépouillement phonétique. C'est le plus long chapitre, cinquante-cinq pages, un véritable manuel tracé selon les règles. — 3 : Formes et constructions ; aussi méthodique et presque aussi développé que le précédent

chapitre. — *Syntaxe* : il y aurait deux notes à ajouter à la page clxxiii : Verbe singulier à sujet pluriel (*9*, 7). Discours direct mêlé et subordonné au discours indirect (voir plus loin *1* d, 13-16). Pages clxxvi-vii : série de notes intéressantes sur la syntaxe du gérondif : à compléter. Signaler la valeur passive plutôt qu'active de certains gérondifs dans un tour comme *Amor ch'altri bramando sazia* (XXXVIII, 14 = *essendo bramato*) ; ou bien il faut tout reconstruire : *il solo bramare sazia chi ama*. La liberté générale de cette syntaxe du gérondif me paraît en principe non pas « littéraire », mais toute populaire ; cf. Jacopone XXII 81, XC 10 : rapprocher de ces exemples ce que dit Mme Corti, p. clxxii, de l'infinitif substantif précédé de *a* : *Forte cosa è a desamare* (= *il desamare*) ; fait populaire encore vivant : *a lavorar gli dà noia*. Joindre notre observation sur LXX, 12-14, *perché fu...* = *l'esser stato...* — Dans ce chapitre encore, sur deux points précis, j'aurais à faire des réserves de principe assez graves ; mais je préfère m'y arrêter plus loin, en étudiant le détail des textes.

III : *Notes aux textes*. — 1 : Description du ms. P 1035, contenant les *barzellette* et les lettres ; attribution des pièces ; publication antérieure. — 2 : Le texte du *Canzoniere*. Que les rubriques (*didascalie*) sont du poète même. État du texte. Édition antérieure. — Après quoi vient un *Avertissement* en cinq ou six points : notamment sur la mesure des vers. Cette étude intéressante aurait pu être plus poussée. On aimerait y trouver cinq ou six autres notices : fortune des *ottonari* (heptasyllabes français) ; systèmes mixtes (*ottonari* et *settenari* dans la même pièce) ; usage normal d'un rythme trochaïque, mais licences ; et surtout définition du type *barzelletta* et du *strambotto* final ; relation avec la ballade traditionnelle et ses variantes. Et encore, pour le *Canzoniere* : rimes exceptionnelles du sonnet (*sdrucciole*, CV) ; formes de la *canzone*. — Une partie des indications qui avaient leur place ici se trouvent dans l'*Introduction* p. XXXIII, au chapitre « Biographie et étude générale de l'œuvre » : incertitude de plan.

Le corps ou plutôt le cœur du volume est constitué par les trois séries de pièces, dont nous retiendrons surtout la partie lyrique. C'est un travail fait avec soin et perspicacité, dont il faut féliciter l'auteur en dépit des réserves qui vont être signalées [1]. Les retouches ou suggestions que je pourrai faire portent sur des détails ; avec toutes les considérations qu'elles entraînent dans mon commentaire, et qui épuisent mes intentions polémiques, on verra

1. En guise de prélude, voici déjà une flèche courtoise : puisque Mme Corti joint aux pièces lyriques de De Jennaro les réponses directes ou indirectes de ses pairs, ou les poèmes auxquels lui-même répond, pourquoi ne pas y comprendre la *barzelletta* qui se trouve en tête du ms. de Paris, *Onne crude e falce rey ?* Elle me semble être la scène première de la « tençon » du Dépit amoureux rapportée tout au long (*1* a, b, c, d) : *Basta quanta pena pato — er esser[e] vostro subjecto...* Le ton devient de plus en plus vif jusqu'au vers final *De vuj me lauo le mani e li pedi* [*pey : mey*].

qu'elles pèsent peu contre la masse du reste, à propos de quoi l'approbation est sous-entendue. — Parmi les mérites de Maria Corti je compte l'élaboration de la dernière partie du livre : un *Index historique* des personnages et lieux auxquels le poète fait allusion : extrêmement précieux par son détail et ses informations bibliographiques ; — un *Glossaire* et un *Index* des noms où chaque forme a sa référence exacte. Une seule coquille, signalée plus loin. Quelques lacunes sans gravité : *dorezza*, *5* a 18, *11* 38 ; *le mano*, lett. *11* 22 ; *piacere*, v. a. XCIV 55 ; *vider*, LXXXII 14 ; *ammantare*, CXVI 30 ; *Calati*, CXVII 52. On est reconnaissant à Mme Corti d'avoir incorporé à ce glossaire une ébauche de commentaire, pour certains passages obscurs : un éditeur n'est jamais obligé de se risquer à ce jeu d'interprétation. Une leçon correcte et une ponctuation raisonnée sont tout ce qu'on peut exiger. — Peut-être vais-je maintenant, contre mon premier guide en cette exploration, abuser de sa bonne volonté même, puisque parmi un certain nombre de notes qui visent seulement à éclairer la pensée parfois hermétique du poète, j'en mettrai plus d'une qui discute et parfois rejette l'opinion de la première interprète. Que Mme Maria Corti veuille bien voir jusque dans cette gênante attention une marque d'estime.

Première partie : pièces de style populaire

1 a

— 1 : L'amant négligé et vilipendé se fâche : *Io inde tegno, quanto a tte de ste frasche, frunde e ramz...* Parmi les sens et usage du verbe *tenere*, le glossaire p. 198 oublie celui-ci : « Le sac est plein ; j'en (*inde*) ai assez de tous ces cancans. » — 3 *E chi m'ame a chi non m'ame* : *a* n'offre aucun sens. Le ms. 1035 que j'ai consulté et consulterai porte *et chi non m'ame* : « Qui m'aime et qui ne m'aime pas, peu m'importe. » — 13 : *Vecino aspetta vicenda* est évidemment un proverbe (à joindre à ceux que relève l'*Introduction* pp. XXII-XXV, LV, LX) : « Entre voisins on se rend service tour à tour (ici : équivoque) ; mais en cas de mauvais offices, il faut s'attendre à la pareille » ; comparer *1* d 21 : *Tra vicino et tra vicenda mal chi no sa vicinare.*

1 b

Réponse de la bergère au berger ; en fait c'est le nouvel amant qui parle pour elle, et raille l'amant éconduit. — 4 : *E se dì mala ventura, dimme a me che se dà ?* Vers faux. Le ms. porte *dimme ad me che me se dà ?* (= qu'est-ce que ça me fait). Cf. vers 12, 20, etc. — 9 : *Se tu libero parlasse, non serriste in tanta cura.* Glossaire : *libero : liberamente.* Mais l'amant rebuté parle en effet sans retenue, comme la calomniatrice. Son tort est de faire le crâne, de se croire délivré de tous liens amoureux : il disait (*1* a 5-7) ; *Jà passao, passao, passao quillo tempo ch'io t'amava ; poi che Dio me liberao...* etc. Sa rage prouve une passion nullement éteinte. — 13 : Le ms.

porte ici *Demanda non parlare* qui ne veut rien dire. Mme Corti rejette une conjecture de Torraca *De me no 'nde parlare*, qui par sa forme est bien imparfaite, mais qui offre tout de même plus de sens que la nouvelle restitution *< de> demanda non parlare* ; le premier amant ne « demande » rien, puisqu'il feint d'avoir toujours méprisé une femme légère ; il lui reproche au contraire de dire sans raison du mal de lui. En parlant à tort et à travers, elle publie sa honte : *Quanto più 'de parlerai* (= *ne parlerai : di me*), *più tu stessa te defame* (*1* a, 25-26) ; et encore : *Che me se dà a mme, se tu te infame?* (49). — Mais cette fois c'est la dame qui réplique : Tu me reproches précisément ce que tu fais toi même, c'est toi qui calomnies, qui répands une « fausse monnaie » (14). Le vers 13 peut être retouché au moyen du verbe employé précédemment : *De<fa>mando non parlare*, « ne cherche pas dans tes discours à me diffamer », ma réputation a une trop « forte armure » (18). Correction hypothétique. — 33 : *Or vattènde* (sic) *a lo mazzone*, « va-t'en paître ». Le glossaire p. 173 réitère *vattènde* avec l'accent. Je n'ai jamais vu des enclitiques italiens — ici : *te 'nde* (= *ne*) — déplacer l'accent du verbe. On disait *vàttende* comme nous disons *vàttene*, et comme Boito écrivait : *Si crudo è il gelo che le rime s.drúcciolanosene...* etc. Le *riderònde* de *8* b 4 où renvoie le glossaire est normal (*ne riderò*) et sans rapport avec le cas présent. Sans doute *or vattènde* est-il plus agréable à l'oreille par son accentuation impaire ; mais si le rythme trochaïque est à peu près constant dans nos *barzellette*, il lui arrive de manquer grossièrement (*1* c 64 ; *11* 3, 11, 19, etc.) — 45 (*strambotto*) : *Poviro sosciamato, che farrai...* ? Glossaire : *sosciamato* = « *sciocco fanfarone* » (suivi d'un louable point d'interrogation). Cet hapax pourrait venir d'un préfixe restrictif *so-...* (*sub*) et d'un verbe *sciamare* attesté chez Jacopone da Todi (LXXII 7, cf. XV 20 *sciamore*) : le verbe *sciamare* (*examare*) signifie « cesser d'aimer » ou simplement « ne pas aimer », sinon « haïr » ; le composé *sosciamato* signifierait donc « toi qui te plains de n'être pas assez aimé » ; c'est bien différent de « fanfaron » : d'ailleurs, le *vatte a desperare* qui suit (48), et les deux derniers vers, n'impliquent aucune fanfaronnade. Déjà la pièce — non reproduite — qui ouvre le recueil manuscrit faisait dire à l'amant (vers 3) : *Basta ch'io so desamato e ch'io amo al mio despecto*, « j'en ai assez de n'être pas aimé... » etc. On lit encore au début d'une *barzelletta* de Cola de Monforte (f° 28 v° du ms.) : *Dessamato, et amo multo et amerò questa mia stella...*

1 c

Coletta, l'amant congédié, riposte au nouveau chevalier servant. — 45-46 : *Le catene che tu n' dai sàcelle* (sache-les) *bene guardare*. Le glossaire, sans citer ce vers, invite à traduire *ne* (*n'*) par *ci*, « nous ». Mais sans parler de l'apocope assez rude, le sens suggéré ne vaut rien. L'ancien amant qui se prétend délivré ne saurait dire que lui-même *et* son ancienne maîtresse — il dit « nous » — reçoivent maintenant de l'amant en fonction leurs chaînes amou-

reuses. Le ms. donne *tunday* en un mot ; on peut morceler autrement : *tu 'nd' ài*, « les chaînes que tu portes désormais (*'nd'* : par suite de ma sortie du jeu), tâche de bien les conserver ; tu pourras un jour mesurer ta folie », etc. — 53-57 : *Ben po' fare continenzia e tenerte per contente che se tu fusse in Balenzia già for' è Coli innorante, or non dicarrò più nente...* L'expression *essere in Valenza* signifie « vivre dans les plaisirs » ; (en note : Valence, paradis de la galanterie) ; fort bien. Mais aucune note n'explique ce nom *Coli*, ni au glossaire, ni à la table historique, ni à l'index des noms. A quelle idée de Mme Corti répond-il ? J'espère qu'elle n'y voit pas un sobriquet de Coletta, parlant de lui-même ? En fait le ms. écrit bonnement *coli in norante*, qui semble signifier « avec les ignorants » ; nous ne sommes pas plus avancés. — Je ne comprends pas non plus quel peut être le sujet de ce verbe *è* découpé par Mme Corti (*for' è*) dans le simple *fore* du ms. Il faut avouer qu'après les vers 53-54 (« Tu peux bien faire le glorieux... »), les allusions deviennent obscures. La ponctuation elle-même n'est pas certaine ; on pourrait aussi bien mettre un point-et-virgule après *contente*, adjectif auquel le vers suivant s'accroche mal ; une virgule après *Balenzia* : « Quand même tu te dirais le plus fortuné des galants (55)..., je ne veux pas répliquer (57) : un jour tu payeras cette belle conquête. » Quant au vers 56, laissé de côté, peut-être se prêterait-il à un commentaire : « Je n'écoute même pas tes grands discours, tu es trop malin pour moi : désormais, crois-moi, (*jà...*, *or...*), je ne discute plus, si ce n'est avec des simples comme moi : des ignorants selon toi. » — Voilà tout ce que suggère le texte du manuscrit, lu du moins sans aucune retouche. Il faut reconnaître que c'est peu entraînant, et en somme douteux.

1 d

Dans cette quatrième *barzelletta*, De Jennaro intervient enfin et donne tort à chacun des adversaires. — 1-2 : *Guardase ben che non sa de li dui loro perché*. Considérer *guarda* comme un subjonctif (à joindre à ceux de la p. clxi) : « qu'on y prenne garde » ; et corriger la suite : *Guardase ben che <u>n <n>on sa de li dui 'l loro perché*, pour construire : *Non un de li dui sa* (= *né l'uno né l'altro, sanno*) *il loro perché* (= *il perché della loro guerra*. Le dépit les entraîne aux pires sottises, *ché l'un fa : che sa dà ' me ? e l'altro : a me che me se dà ?* (Vers 3 et 4 répétés de strophe en strophe, 11-12, 19-20... etc. jusqu'à 59-60.) La première de ces deux bravades était celle de l'amant dans la première pièce (cf. aussi *1 c 4*) : « Qu'est-ce que ça me fait à moi ? » ; la seconde était celle de la dame dans la réplique immédiate (b) : « Et à moi, qu'est-ce que ça me fait ? »

Si le sens général se devine, la leçon précise *Che sa da ' me* apparaît impossible. Mme Corti, en deux endroits du livre (*Introduction* p. xcvi-vii ; glossaire p. 194, col. 2) considère la question comme tranchée : *sa* représente un *si* (*se*) proclitique. Elle ne fournit aucune justification de cette étrang

« métaphonèse » dont nul philologue n'a jamais parlé ; aucun texte ancien ou moderne, littéraire ou populaire, n'en fournit d'exemple. On nous cite, il est vrai, un *sa resbeglia*, un *sa l'intendesse* qui seraient de De Jennaro lui-même, et on les rapproche (p. xcvii) de *standardo*, *piatà*, *dananti*, où l'*a* protonique a pris la place d'un *e* primitif [1]. — Mais c'est une fausse analogie : dans ces derniers mots, il y a de toute évidence assimilation régressive ; favorisée peut-être par une contamination dans *dananti* (*denanti* + *davanti*), voire dans *piàta* (*pietà* + *pianto* + *piaga* ?) ; et après tout *standardo* est sans doute plus ancien et plus régulier que *stendardo* (L. Spitzer, *Rom.* LXXVI, 84). Ni contamination, ni assimilation régressive ne peuvent jouer dans *sa resbeglia, sa l'intendesse*. D'ailleurs, comment se présentent ces deux prétendus témoignages ?

1° *Sa l'intendesse* est cité sans nul contexte. On devrait le trouver dans la *Pastorale*, écrite par De Jennaro vers 1482, et précisément dans l'*Eglogue V*, au vers 151. Référence fausse, il s'agit de la première églogue, qui imite la première des *Bucoliques* de Virgile. Thème : L'« empire » est régi sans justice, les loups dévorent les agneaux, le « lion » — Ferdinand Ier — laisse faire... J'ai dû me contenter de la seule édition accessible que signale Mme Corti. Quant à elle-même, je ne sais ce qu'elle a pu comprendre, bien ou mal, dans le manuscrit de Naples. Michele Scherillo, qui avait lu ce manuscrit avant 1888, le transcrit ainsi [2] : *Pastor, chi la sua mente ha tutta sana pense che'l lion dorme et èy tutto disforme del nostro anczi suo ben se l'intendesse* : « Bergers... songez que le lion dort [au lieu de faire la chasse aux loups], et ceci est contraire à notre bien, que dis-je ? au sien même, si seulement il savait le connaître ». — *Se*, non pas *sa* : quand même la plume du copiste aurait dessiné un *e* en forme d'*a*, le sens est évident, il n'y a place dans cette parenthèse que pour une conjonction hypothétique ou optative, nullement pour un « pronom personnel proclitique ».

2° L'autre exemple de *sa* se trouverait dans la *barzelletta 12*, au vers 19 : *cui per tempo sa resbeglia*, « celui qui se réveille tôt ». Supposé que la transcription fût fidèle au ms., elle se prêterait sans effort à correction : *s' ares-*

---

1. Inversement, Mme Corti dans la lettre III, 6 exclut, en imprimant *arida*, une forme curieuse que j'aurais conservée : *arada terra*, assimilation « amphisbène ».

2. Fragment de trente-quatre vers, visé par E. Percopo dans *La prima imitazione dell'Arcadia*, p. 2 ; reproduit *ibidem*, tout au long, dans l'apparat des pages 75-76. L'édition Percopo de la *Pastorale* prend pour base l'imprimé de 1508, dont le seul texte complet se trouve à la Nationale de Paris. Mais le catalogue ne le porte pas sous le nom de De Jennaro à côté du *Canzoniere* ; il faut aller chercher à *Gianuario*. Ce précieux exemplaire offre une leçon tout autre que le ms. (antérieure ? postérieure ?) où rien n'apparaît qui ressemble à *sa l'intendesse*, fût-ce de loin : *Pastor chi la sua mente ha tutta sana o fugga o se nasconda / fin che la rabia abonda de questi lupi atroci & famolenti...*

beglia, verbe à double préfixe comme *arreposare* (*1* a 37, cf. p. cxxxii § 23), fabrication familière au napolitain (cf. Juniano Maio, p. 256 : *aredurre* et *arredurre*, *arrefrenare*, *arregulare*, *arreprendere*...), non moins familière à l'ombrien (*arentrare*, etc., chez Jacopone). En fait la transcription même de Mme Corti est abusive. Dans ce cas-ci, je ne me suis pas fié aux yeux d'un autre, fût-il Scherillo, mais aux miens. L'écriture du ms. de la Nationale est claire et charmante ; on lit au fo 42 vo *cuy per tempo s aresbeglia* : aucun délié entre *s* et *a*, délié net entre *a* et *r*.

Nous pouvons considérer *che sa dà ' me* comme un cas isolé. On n'aura guère scrupule à reformer les groupes *che sa dà* en *che s' adà* (= *addà*). Le verbe *addarsi*, lui, est parfaitement toscan. Il a plusieurs des sens du verbe *darsi*, « tomber sur, avoir lieu, convenir », avec la nûance particulière de « s'appliquer à, concerner ». *Che s'adà a me* ? se traduirait à peu près par « qu'est-ce que ça me fait ? » De telles corrections, Mme Corti sait fort bien les faire à l'occasion : *da mar non restaria* (*8* a 5) est amendé par elle en *d'amar*.

— 6 : *pe' ingannar cicui se sia*. Le ms. portait *per ingannare*, deux syllabes en trop. Je corrigerais plutôt : *per gannar* ; cf. 53 *chi cerca altrui ganare*, où Mme Corti considère qu'il y a aphérèse, comme si *ingannare* était la forme primitive et complète. Non : *ganare* est le verbe simple, comme l'a. fr. *ganer*. — *Cicui se sia* a les honneurs du glossaire : « *chicchessia*, qui que ce soit ». Un paragraphe de la notice philologique, p. clv, relève en ce mot deux faits joints : 1) *cui* comme composant d'un pronom indéfini ; 2) palatalisation initiale (?), effet phonétique méridional (Lecce, Otrante). — Faut-il entendre que la forme toscane serait *chicui si sia* ? — Laissons les phénomènes de Pouille ou d'ailleurs. Ici encore j'ai lu de mes yeux dans le ms., fo 6 vo, ces lettres fort claires : *per ingannare a cui se sia*, et l'*a* même est détaché de *cui*. « Pour tromper *qui* que ce soit » ; *ingannare a...*, cette construction indirecte du complément d'objet, à la manière espagnole ou portugaise, est fort bien documentée... par Mme Corti, p. clxxi.

— 8 : *questa nova poesia*. Le mot *poesia* n'est pas lisible dans le ms. Une paille du papier, arrachée après *po...*, ne laisse voir que la hampe de l'*s* et le jambage final de l'*a*, avec le point de l'*i* déporté à droite. Restitution certaine, bien que l'idée soit un peu gauche. Il s'agit sans doute de ce « refrain » que se renvoient sans trêve les amants mécontents, « *Che me se dà ?* » etc. Comparer plus loin : *quisto tono de ut re* (26), « chanson mal accordée » ; comme précédemment *e grida quanto voi, e canta se sai* (*1* b 51). — 13-17 : *L'u' con dire che èi passato quillo tempo ch'io t'amava, l'altro con dir ch'i' t' ò prezzato assai meno che una fava, cussì fanno questa cava*... Le glossaire au mot *cava* hésite entre deux sens : « tapage », d'après le nom d'un faubourg de Naples (?) ; ou « embûche », d'après le terme militaire *cava* « sape ». Ce n'est pas convaincant. Mais il y a une image courante, celle de « mine, carrière inépuisable » : *cava di libri*, *cava di notizie*, *cava di*

pettegolezzi... Ici on pourrait entendre « source de reproches et de dépits sans fin ». La même idée de « provisions » surabondantes se retrouve plus loin : *sta provenda* (23).

— 18-20 : *e guai puro a quella che, che l'un fa : che s'adà ' me? e l'altro : a me che me se dà?* Le féminin *quella* est ténébreux, et *che* reste en l'air. Je lirais : *e guai puro* (= *pure*) *a quell'* « *a che* », faisant de *a che* un nom commun comme *il perché*, *il come*, etc. Pour la construction substantive d'*a che*, comparer la fin de la pièce : *Non ti fidare a : chi mi si dà a me? e guardate da : 'me che me se dà?* — que j'écrirais : *non ti fidare a'* (*ai*) « *chi mi si dà a me?* » *e guardate da'* (*dai*) « *'me che me se se dà?* » — Quant au sens de l'allusion, l'*a che*, ce « terme où l'on arrive » à force de se dépiter, c'est la ruine et la honte dont sont menacés la femme folle et son nouvel amant autant que l'ancien amant. Pour ce sens d'*a che*, voir Tommaseo et Bellini I 130, § 2 : *a che verranno* (Dante), cf. § 4 *a che mi tengo che non*... (Boccace) ; et dans la langue parlée *a che tante parole?* En conclusion, De Jennaro, après avoir dit : « Ces bravades font naître des querelles qui n'en finissent pas », ajouterait : « Mais gare ! cela finira tout de même, et fort mal ». Ainsi l'*a che* où l'on court tête baissée s'oppose nettement au stupide *perché* d'où l'on partait au vers 2.

2

— 20 : Pourquoi ne pas conserver *alnore* (ed. : *onore*) qui est intéressant ? Encore aujourd'hui, dans le Midi, *aunore*. Cf. *caunoscere*, etc.

3

Strambotto simple. Le poète invite sa langue à taire ses souffrances. — 4-8 : *Quanto più poi l'alma te reposa, a nulla cosa, guarda, non pensare.* Il manque une syllabe au vers 4 ; or *reposa* est visiblement impératif (cf. *guarda*, 1 et 5 ; *né fare*, 2 ; *lassa*, 3 ; *singe*, 8). Lire : *a l'alma*, avec le sens de *su* (cf. clxxvii-viii).

4

Barzelletta ou ballade : Peines d'amour, peines aimées. — 25-28 : *Questo serrà mio gioco e mio faore e serrà sempre mio consulamento* (= *consolazione*) *poi c' à piaciuto de fareme amare, leto in un punto e tristo e descontento.* L'imprimé est fidèle au ms. : *amare* (27) ; mais le vers n'a ni sens ni forme. Corriger la rime (*-ore* : 3 : 11 : 19 ; et les rimes impaires du *strambotto* final) ; supprimer la dernière virgule, et lire *poi c'à piaciuto de fareme Amore leto... e tristo...*, « puisque Amour a voulu me faire à la fois joyeux et triste ». Ajouter au glossaire, ou à la p. clxxii, une note sur la syntaxe de *piacere* : 1° tour actif *piacer qualcuno* « plaire *à* quelqu'un » ; comparer chanson XCIV 55 *che molti piace un parlar breve e saldo* ; 2° par suite, auxiliaire *avere*. Hispanisme ? ou influence de *compiacere* considéré comme transitif (Tommaseo §§ 3, 8) ? Comparer la double syntaxe de *gradire*.

ζ a, b, c.

Dialogue du poète avec une belle fille, comparée à la figue-fleur ou *volombrella*, encore dure à la fin de la saison, moelleuse l'année suivante. — *a* 13 : *Mo che si (sei) mezza amallata...*; *b* 6 : *quando deverò amallare...*; 25 : *e si fussi più amallato...* — Glossaire : *amallare* = *ammollare*. De fait *ammollarsi* se rencontre aussi dans la même suite poétique (*ζ* a 25 *però t'ammolla*; et dès le premier vers *ζ* a 1 *Fatte molla...*). Mais il ne s'agit pas de doublets, ni même de synonymes parfaits. *Amallare* vient de *mallo* « enveloppe charnue de l'abricot, de la pêche, de la prune » (Tommaseo); restreint aujourd'hui au brou de la noix; lat. *mallus* « touffe de laine » qui enveloppe le renflement de la quenouille. Le *DEI* considère *malloppo* « paquet enveloppé » (mal attesté, argot romain, XIXe s.) comme un autre mot, déverbal de *ammalloppà* qui correspondrait à l'a. fr. *envoloper*. Sans nier toute contamination, il semble que *malloppo* puisse devoir quelque chose à *mallo*, « laine enveloppant la quenouille » et « chair enveloppant le noyau ». La contamination pouvait d'ailleurs s'établir avec le simple *voloper* (cf. ital. *viluppo*). Le joli mot napolitain *volombrella* « figue-fleur », bien commenté par Mme Corti p. 201, (< grec *ólynthos* « figue qui ne mûrit pas ») pourrait avoir lui aussi mêlé *mallo* et *viluppo* : le *v* initial s'expliquerait de façon plus vraisemblable par la fréquente oscillation *m*/*v*, que par le souvenir d'un digamma « très ancien » (Boisacq, cité par Mme M. C.).

δ a

— 24 ; *pracza*, hapax du ms., a été corrigé en *piazza* « qu'il plaise ». Le *pr* me semble bon à garder comme témoin d'un traitement sans doute très ancien du *pl* latin.

11

— 43-44 : *Ma io te iuro fatte umiliare a ttuo dispetto, ancora che te pesa. Fatte* rend honnêtement le ms. *facte*. Mais je corrigerais *farte* (= *che ti farò*). Couramment, chez notre copiste, le ductus de l'*r* comporte à la base un délié arrondi identique à celui du *c* ; chez son modèle aussi peut-être.

DEUXIÈME PARTIE : A. *Le lettere.*

Ce texte est court mais intéressant, moins par les sentiments exprimés que par l'expression même. Il m'a semblé y voir déjà en germe, et presque bourgeonnante, la prose baroque de style napolitain. Je n'ai rien à reprendre dans ces pages parfois difficiles, et dont les corrections éventuelles ne trouvent plus le soutien de la rime et de la métrique. Les leçons proposées par Mme Corti m'ont paru ingénieuses et savantes.

B. *Canzoniere.*

X, 3-4 : *quest'alta guerrera che 'l sol più volte col suo viso assagia.* Le verbe sera expliqué par la fin du sonnet. La dame du poète, dans une sorte

de lutte avec l'éclat du soleil, « éprouve » sa beauté ; compléter le glossaire. — 10-11 : ... *l'ucel che dritto allo splendore del lume oriental pruova el suo nido...* ; l'aigle « éprouve » son « nid », c'est-à-dire sa « nichée » (métonymie à inscrire au glossaire) en obligeant ses petits à fixer leur yeux sur le soleil. Pline, *H. N.* X iii 5 : *implumes pullos suos percutiens cogit adversos intueri solis radios, et si* [*quem*] *conniventem humectantemque animadvertit, praecipitat e nido velut adulterinum atque degenerem*, etc. Cf. Brunet Latin, *Tresor*, I, v. 147 (Chab.) ; Cecco d'Ascoli, *L'Acerba*, III iii 2101-2105, etc.

XXVIII, 1-8 : *Quel viso, al quale con mirabil arte armato alberga Amore, e fa suo segio, per questi monti, ond'(ove) or lasso mi vegio chiamandolno con penne, inchiostro e carte che venga meco per l'ombrose parte dov'io consumo, e sol non me'nde avegio, ma quanto più lo priego ognora e chiegio, tanto più s'allontana e si disparte.* Cette longue phrase n'a pas de verbe principal ; ou si l'on veut, l'apodose *ma...s'allontana* ne repose sur rien, puisque la protase est au gérondif : *chiamando... che venga.* Il y a pis. *Chiamandolno*, qui n'a ni queue ni tête, paraît satisfaisant à Mme Corti : p. clxvii de son *Introduction*, elle le baptise « gérondif avec pronom enclitique apocopé » en « flexion embryonnaire » ; elle réitère à la p. 177 du glossaire : « conjugaison dialectale du gérondif ». Elle fait ainsi allusion à un usage signalé jadis par Savj-Lopez, de nos jours par G. Folena dans son étude sur l'*Arcadia*, p. 84-85, et tout récemment dans sa belle édition de *La Istoria de Eneas* (par exemple, p. lxiii : *Altri Chicopi... li quali fugendono tucti eu guardai ;* ou encore *Li Grechi vuliano andarinossindi* = *andare* + *no* + *sene*, l. II § 19). Il s'agit d'un suffixe *-no* accolé à l'infinitif et au gérondif non par caprice, mais lorsque ces formes se rapportent à un sujet pluriel. D'ailleurs, plutôt que de « conjugaison des formes nominales du verbe » (M. C.), il s'agit d'une « déclinaison » comparable à celle des participes latins, mais si sommaire que j'aimerais mieux parler simplemenr de « gérondifs (ou infinitifs) à symbole pluriel ». Cette invention n'est pas plus barbare que la flexion *egli-eglino*, encore qu'elle soit moins utile. En principe une telle explication peut avoir sa valeur dans deux cas, invoqués par Mme Corti. A l'appui de son *chiamandolno*, unique gérondif de ce genre dans tout le livre, elle cite deux infinitifs : *poter(e)no, 1* d 24, et *venirno*, XLVI d. En pratique, pourtant, on peut douter de la réalité matérielle de ces deux nouveaux exemples : ne sait-on pas avec quelle aisance un *e* peut se changer en *o*, ou inversement ? Ces écarts de la plume, notre copiste du *Canzoniere* en est coutumier : il écrit *impio* pour *in pie* (*piè*) (LV, 83) ; *orionte* pour *oriente* (CXII, 9), formes que Mme Corti corrige ; et parfois elle ne sait s'il faut lire *novo* ou *nove* (CXII, 122) bien que le sens soit manifeste[1]. Sans même supposer des maladresses

1. Il y a même (CXIV, 11) un *oternalmente* douteux (*eternamente*) que Mme C. maintient et croit devoir relever au glossaire, bien que le poète écrive par ailleurs *eternalmente* (XIV, 84).

de tracé — *e* trop fermé, *o* trop ouvert —, l'accident qui nous tire l'œil dans la rubrique de la chanson XLVI pourrait être un cas banal de dittographie : *Finge adormentandosi... veder Roma, Venezia, Fiorenza e MilaNO venirNO a confortar Neapoli...* : *venirno* pour *venirne*? Même doute, même réponse possible à propos du *poterno* de 1 d 24, dont le contexte est impressionnant ;

Tra vicino e tra vicenda
mal chi no sa vicinare ;
quisti danno sta provenda
per poterno cavalcare.

Mais enfin admettons qu'il faille bien lire *poterno*, *venirno*. Je n'y verrais pas d'empêchement, le sujet de chacun des verbes étant en effet un pluriel. Est-ce le cas pour *chiamandolno*? On n'imagine certes pas « les montagnes » appelant la dame aimée, ni « les plumes », placées ici comme complément de moyen. Le seul sujet possible serait « le poète » qui erre dans les montagnes, et qui se sert des plumes. Ne tournons pas autour du pot : On lira : *Quel viso al quale ... alberga Amore, ... per questi monti ... chiamando 'l vo ... che venga meco : ma...*

LXIII, 23 : *Quel giorno ch'io volsi intrar in sì fortuna al mare* (flots tourmentés de l'amour). Syntaxe incohérente ; corr. *in sì fortunal mare ;* cf. XXXI, 10 : *chi disia intrar fra tanto periglioso mare.*

LXV, 11 : *autoritate.* Le ms. porte *actoritate*, à conserver comme témoin d'une « étymologie » très ancienne. Déjà au temps d'Evrard de Béthune, d'Hugutio et de Dante on discutait sur *auctor*, *actor* et *author*. (Cf. glose de Vandelli au *Convivio*, t. II, p. 59, col. 2.) — Rapprochement à faire avec *autencioso* (*acttencioso ?*), chanson XCIV, 11 et glossaire.

LXVII, 5 : Conserver aussi *honestra* pour *onesta*. Cf. *cilestro*, *ginestra*, *valentre*, etc.

LXVIII, 11 : *e d'oro*, corr. *ed oro.*

LXX, 12-14 : Construire *e perchè tal sugietto* (la louange de Bianca) *fu dato a me sulo* (*solo*) *per gran ventura scusarà forse la mia voce alle sue laude tarda*, et noter la valeur substantive du verbe amené par *perchè* : « le fait que ce beau sujet m'a été donné par une grâce plus haute que mes mérites doit excuser la démarche lente et boiteuse de ma poésie ».

LXXXII, 9-14 : *Ma poi che di Minerva il suo gorgoneo pien de dolce licor, qual raro sazia chi non implora del divino auxilio, in te per suo poetar trovato à idoneo vaso, donando a ciascun altro exilio, tanto vider natura ogi rengrazia.* Tercets particulièrement rudes et peu harmonieux. Deux notes du glossaire, *licor : aiuto* (sic) ; *gorgoneo licor : ispirazione poetica*, invitent à une construction plus tourmentée encore que de raison : *Ma poiché il suo gorgoneo licor pien de dolce ...* : ce « breuvage plein de doux » n'est guère doux ! En outre *il suo licor di Minerva*, est insupportable, et *dolce* substantif se heurte péniblement à *licor* dont il aurait fallu l'écarter. Je corrige : *di Mi-*

nerva il suon gorgoneo, pien de dolce licor, « l'harmonie de Minerve, pleine de sucs enivrants » ; c'est encore assez rhétorique. Pour le vers final, entendre le verbe comme un impératif : *rengrazia ogi natura di aver potuto vider tanto*, « d'avoir pu (vivre assez pour) voir un jour si heureux » : peut-être la victoire poétique dont parle l'introduction, pages v-vi ?

LXXXVI, 7 : *Fortuna avrà possanza mai ... che* ... Noter l'usage de *mai* négatif après un verbe précédé de *non*.

LXXXVII, 1-2 : *Se avesse Amore el mio animo insonte fattolo tal qual fece el vecchio mauro*... Aucun éclaircissement n'est donné. Il faudrait une note à l'index historique et mythologique : le « vieillard de Mauritanie » est Atlas ; l'expression est prise au sonnet CXCVII de Pétrarque : [*Amor*] *pò quello in me che nel gran vecchio mauro* [*poté*] *Medusa, quando in selce transformollo*... (cf. *Rime*, II, 13-14, CLXXIX, 10, CCCLXVI, 111). De Jennaro fait un contresens amusant qui semble échapper à Mme Corti. Il sait bien que l'amour de Laure « pétrifie » Pétrarque, le faisant tantôt de roc, tantôt de marbre, tantôt de glace..., et que le poète enviait la parfaite insensibilité des pierres et des montagnes (LI, 13) ; De Jennaro en conclut que si Atlas fut changé en une âpre montagne, c'est — au dire de Pétrarque même — pour avoir aimé et contemplé imprudemment Méduse ! Il oublie que Méduse avait été mise à mort par Persée, qui plus tard pour venir à bout d'Atlas dut lui montrer l'affreuse tête coupée de la Gorgone. Ovide raconte l'histoire en détail (*Métam.*, IV, 654-662, cf. IV, 772-803). Nulle part il ne dit un mot qui permette d'imaginer Atlas amoureux de Méduse. Chose curieuse, le dernier venu des grands commentateurs de Pétrarque, Ezio Chiorboli, entrant de plain-pied dans une fable aussi apocryphe, écrit (p. 118, col. 2) : « Atlas ayant déposé sur les épaules d'Hercule le poids du ciel s'éprit de Méduse, et fut en la regardant changé en rocher » : et ailleurs (p. 875, col. 1) : « Méduse, la belle fille qui rendit Atlas fou d'amour, et le fit devenir rocher ». Ainsi, sur les « vrais » mythes éclosent allégrement les « faux »[1]. Mais si une tradition larvée a filtré jusqu'à Ezio Chiorboli, De Jennaro, auteur peu lu d'ailleurs, fut-il le premier à la répandre, et à divaguer ainsi ? La question vaudrait d'être étudiée. — 5-7 : *Io crederei gostar ... non de Ebro, non de Adige, Nile e Tauro, ma di Pegaso :* comme si Pégase était un breuvage. Entendons : les eaux de l'Hippocrène, jaillissant sous le sabot de Pégase ? Même image que ci-dessus, LXXXII, 10. (*Nile* pour *Nilo* ; *Tauro*, fleuve d'Asie Mineure).

LXXXVIII, 33 et 53 : les intégrations proposées sont acceptables, mais n'ont qu'une valeur d'exemple. Au v. 53, Mme Corti propose de lire *corso ho* < *invano* > *gran tempo, onde* < *se* > *lagna la vita afflitta*... Il faudrait d'abord imprimer, pour plus d'exactitude, *corso* < *ho invano* >..., si l'on accepte < *se* > *lagna* ; mais le réviseur ancien ne signalait qu'une lacune :

---

1. Au sujet d'une création mythique du même genre, voir *RLR*, LXXI, p. 318 ss.

après *corso*. Or De Jennaro emploie *lamentare* comme verbe neutre, sans pronom (*6*, 5 ; de même *consumare*, etc., passim) ; il peut donc dire *onde lagna la vita*. En ce cas n'importe quelle intégration comptant une seule syllabe de plus que *corso ho invano* serait possible.

XCVI, 6 : *... a te sul spera, adora, e servir cole*. Les deux verbes *servire* et *colere* étant synonymes, il est difficile de subordonner l'un à l'autre. Je lirais : *e serve e cole*. Le sonnet XCVII a un vers analogue (6), où les verbes sont simplement coordonnés : *verso de te, cui servo, adoro e colo*.

CI, 12 : *Chi nasce oporta far l'extremo volo*, « il faut bien que tous ceux qui naissent finissent par mourir ». Glossaire : *oporta* « du subjonctif *oporteat*, mis pour l'indicatif, cf. Jacopone LVII, 37 ». Formule reprise telle quelle à Franca Ageno, éditrice de Jacopone, qui à propos de : *l'alta voce odir oporta*, renvoie au début des *Laudi*, I, 1-2 : *O regina cortese, eo so a voi venuto ca'l mio cor è feruto : deiatel medecare*, et cite en note une série d'exemples. Mais il est inexact que « le subjonctif de *dovere* [soit] mis à la place de l'indicatif » ; *deiatel medecare* dépend, à distance, de *so a voi venuto* ; un *perché* est sous-entendu, qui justifie le subjonctif d'attente. Ailleurs, il faut sous-entendre *in modo che* (Laud. II, 73), *in luogo tal che* (XLIII, 118) ; ou bien *deia* dépend d'un verbe de commandement : *representare* « signifier l'ordre que..., les raisons qui font que... » (LXXXII, 8) ; d'un substantif de commandement : *statuto che...*, « la loi qui ordonne que... » (X, 39). Dans deux cas seulement Jacopone prend *deia* comme verbe principal : I, 8 *non deiate soffrire de volerm' adiutare*, et XXXIII, 22 *Tal falsa compagnia onn'om deia mucciare* (= *fuggire*). Or on notera que dans ces deux cas, le verbe « devoir » est un auxiliaire moins utile par son sens propre que par sa valeur de futur. On pourrait dire autrement *non abbiate a soffrire* (*non vogliate soffrire*) ; *abbia cura di mucciare* — ou : *fugga*, tout court, mais en ce cas la nuance du futur risque d'échapper. — Le rapprochement d'*oporta* avec *deia* est abusif ; *oporta* n'est pas subjonctif, et personne ne dirait : *bisogni* ou *sia bisogno udir l'alta voce* (LVII, 37). Chez Jacopone comme chez De Jennaro, *oporta*, véritable indicatif italien, senti comme tel, traduit *oportet*, avec un changement de conjugaison : *oportare*, par analogie avec *importare*.

CII, 11 : *... cadendo qual che dal ciel cadon fulgùre*. De Jennaro use, il est vrai, de *quando che, como che, quanto che* (Introd. p. clxix) ; mais il n'y a rien à faire, le vers est faux. Corr. : *cadendo qual dal ciel...* ; le *che* a été introduit par un étourdi qui, sans égard à la rime (: *procure*) accentuait *fúlgure*.

CX, 7 : *la gloria manca de natura...* Bien entendu, *de natura* est déterminatif de *la gloria*. Cf. CXIII, 1-3.

CXIII, 6 ; *dole sguardo*, corr. *dolce*. — *angelica, singular, vera angelella* : vers faux, bien que Mme Corti croie à une synalèphe par enjambement (p. cxcvii) ; j'admets la synalèphe dans les *barzellette*, mais ce serait le seul cas de ce genre dans le *Canzoniere* ; l'hypothèse est rendue bien douteuse par la redite *angelica-angelella*. Simple accident de copie ; le premier mot

est à changer, mais ni *aulica*, ni *augusta* ne conviennent. *Anima singular* ?

CXVI : Prière à la Vierge pour la guérison du prince de Capoue, 31-32 : *... i lontani e vicini ciascuno a grado sia modesta vita.* Cela ne tient pas debout. Corriger : *a grado siamo d'esta vita*, « notre vie, notre bonheur à tous, dépendent de sa vie », montent et descendent « au gré de cette vie », ou « selon les degrés de cette vie ». Ici *grado* semble confondre *gratum* et *gradus*. — 37-38 : *De, non voler ch'al ciel s'odan le vuce de' subditi infelici, ch' ital caso serria per penetrar nel polo impiro.* Ni le glossaire, ni l'Introduction ne relèvent *ital*. Pourtant on ne saurait imaginer qu'il représente *italo* ; l'apocope serait brutale ; *caso* ne se conçoit guère sans article ; surtout, la mort du prince est un malheur (*caso*) qui menace Naples et l'Aragon (68), mais De Jennaro ne songe pas à l'appeler un « malheur italien ». — Il y a trois voies possibles : 1° écrire *in tal caso*, et *serrian* : « en ce cas les cris des sujets seraient assez forts pour monter à l'empyrée » ; ou encore considérer *serria* 3 sg. comme accroché à un sujet pluriel (cf. *9*, 7 *e li venti ogniur me tira*, etc.) ; mais De J. « évite cette construction dans le *Canzoniere* », dit Mme Corti, p. clxxvii. — 2° Il serait sans doute plus simple de couper *chi tal caso...* en donnant à *chi* le sens d'un *ché* (cf. *2*, 19 *si chi* = *sicché*) ; forme dialectale rare dans le *Canzoniere*. — 3° Dernière voie : considérer *ital* comme une variante non attestée de *tal* : de même le français disait *tel* ou *itel*, *tant* ou *itant*, quelle que puisse être la valeur du préfixe (*hic ? aeque ?*) ; *itale* aurait pu subir l'influence d'*iguale*. Nous ne sommes pas condamnés à choisir. — 49-54 : *De guarde Idio che sì fiero desegno ottenga* (sujet : *Morte*, 48), *né sia mai tal mala sorte. Oimé, che vo parlando ? Scema el core, perché mai pianse l'impia e cruda morte d'Etorre Troia, afflitta a tal dolore, como lui piangeria già tutto il regno.* Aucun essai d'explication n'est tenté. Texte incohérent, ponctuation à refaire : *De, guarde Idio che sì fiero desegno ottenga, né sia mai tal mala sorte... per che* [= *per la quale*] *mai pianse l'impia e cru ta morte d'Etorre Troia* (sujet), *afflitta a tal dolore ; como lui piangeria già tutto il regno*, « de même que tout le royaume pleurerait le prince, s'il mourait ». — Après *mala sorte*, une parenthèse rhétorique : *oimé, che vo parlando ? scema* [= *vien meno*] *il core !* — Le *lui* ambigu du vers 54 est préparé par les *costui* des vers 24, 25, 28.

CXVII : Amour raille le poète qui cherche la solitude. — 14-15 : *Indarno fuge collui che 'l fuoco mio l'accende, e ruge.* Glossaire : *rugere* = *gemere*. On voit que l'interprète construit : *indarno fuge... e ruge.* Mais le trope qui rend *geme* par *ruge* semble violent ; et cette notation finale si précieusement détachée ne convient pas : le poète fuyait plutôt sournoisement, *frodolente* (7), donc sans fracas. — Il semble plus naturel d'effacer la virgule : *il fuoco mio l'accende e ruge*, « mon feu l'embrase en rugissant ». Dante aussi faisait « rugir » le feu (Inf., XXVII, 53).

André PÉZARD.

PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, L (1954), 2 ; LI (1955), 1 et 2. Nous signalerons seulement sans pouvoir en donner le détail les comptes rendus relatifs au français et aux langues romanes de MM. R. L. Wagner et G. Gougenheim.

M. R.

Cultura neolatina, XII, 1952, 2. — P. 81-101. Ruggero M. Ruggieri, *Chiose interpretative al « Vers del Lavador »*. Ces « gloses » sont au nombre de deux. La première porte sur la strophe IV de la pièce de Marcabru. *Emperador*, dans le vers *honor e nom d'emperador*, désignerait Dieu. La locution *e nom d'emperador* serait employée suivant la tradition médiévale dont le *de Divinis nominibus* de Denys l'Aréopagite est la source. Empereur est un des 72 (ou 100, suivant une autre tradition) noms divins, et l'*honor* promis par Dieu à tous ceux qui auront participé à la croisade, et non seulement à ceux qui sont morts en combattant, est le salut éternel. La seconde glose dérive de la première. Lorsqu'on traduisait *emperador* par empereur, on voyait dans ce passage une allusion à Alphonse VII ; la traduction proposée par M. R. R. écarte cette interprétation, et l'on est conduit à comprendre autrement qu'on ne le faisait jusqu'ici la dernière strophe, qui serait une sorte « d'envoi » à la mémoire de Guillaume X d'Aquitaine. L'appel à la croisade s'adresserait aux Français plutôt qu'aux Espagnols. — P. 103-130. Emilio Vuolo, *Il Mare amoroso*. Bibliographie, édition diplomatique (avec deux fac-similés), remarques développées sur la graphie du manuscrit unique et la langue de ce petit poème de 335 vers. Il résulte de cet examen que l'œuvre est de la fin du XIIIe siècle, et qu'elle est due à un rimeur florentin. — P. 131-143. Angelo Monteverdi, *Capitoli di un manuale*. Trois chapitres (*Il latino volgare — Varietà e caratteristiche del latino volgare — La lettera di un signore valacco, 1521*) extraits d'un *Manuale di avviamento agli studi romanzi : Le lingue romanze*, de M. Monteverdi, annoncé ici même (t. LXXIII, 1952, p. 548-549). — P. 144-150. Gino Bottiglioni, *Questioni di metodo nella preparazione degli atlanti linguistici (A proposito di una recente pubblicazione)*. L'auteur, maintenant les positions qu'il a exprimées dans plusieurs articles antérieurs

à propos des méthodes propres à établir dans les meilleures conditions un atlas linguistique, répond aux remarques et aux critiques formulées par M. S. Pop. dans *La Dialectologie* (Louvain, 1950). — Comptes rendus : p. 159-161, Fernando Lázaro Carreter, *Las ideas linguisticas en España durante el siglo XVIII* (Giuseppe Carlo Rossi) ; p. 163-164, Bruno Migliorini et Gianfranco Folena, *Testi non toscani del Trecento* (A. Castellani). — Chronique : p. 165-167, *Pubblicazioni dell' Istituto*, notamment Jofre de Foixà, *Vers e regles de trobar*, a cura di E. Li Gotti ; p. 167-169, *Linguistica*, notamment C. Segrè, *La sintassi del periodo nei primi prosatori italiani, Guittone, Brunetto, Dante* (*Mem. dell' Accad. dei Lincei*, s. VIII, vol. IV, fasc. 2, 1952, p. 39-153) ; p. 169-170, *Testi antichi* ; p. 170-173, *Letteratura e storia* : annonce d'une nouvelle collection dirigée par R. Mattioli, P. Pancrazi et A. Schiaffini, chez R. Ricciardi. Sous le titre de *La letteratura italiana, storia e testi*, cette collection doit comprendre en soixante-quinze volumes de plus de 1.000 pages chacun, les œuvres essentielles de la littérature italienne, en édition intégrale ou en extraits ; elle sera complétée par une série annexe de sept volumes, dont trois pour le moyen âge, d'histoire littéraire et de bibliographie ; p. 173-175, *Studi folkloristici*. — P. 175-179. Dépouillements de périodiques. — P. 180-184. Publications reçues.

3. — P. 185-223. Maria Corti, *Il linguaggio poetico di Cino da Pistoia*. Analyse fouillée de l'usage fait par C. de Pistoia de certains mots (*dolce, pensoso, lasso*) et de certaines tournures (construction avec *dunque*). Mlle Corti, comparant les habitudes du poète avec celles de ses contemporains, tire de cet examen la conclusion que Cino sacrifie à la tradition plus qu'il n'exprime un sentiment personnel lorsqu'il donne un ton dramatique et angoissé à certaines de ses pièces. — P. 225-238. Angela Bianchini Fales, *Le développement du mot ennui de la Pléiade jusqu'à Pascal*. — P. 239-242. Geo Pistarino, *Un documento in volgare della fine del sec. XII*. Fac-similé et édition, sans commentaire linguistique, d'un bref inventaire après décès, rédigé en langue vulgaire, vers 1182, à Savone ou dans les environs, et conservé en original à l'Archivio di Stato de Savone. — P. 243-254. Benedetto Buzzelli, *Per la storia della letteratura italiana delle origini. Bartolomeo Mocati da Siena*. Édition critique d'une chanson attribuée par un manuscrit (Pal. 418) au « Monaco di Sienna », par un autre (Vat. lat. 3793) à « Bartolomeo Mocati da Siena ». M. B. pense qu'il y a là deux manières de désigner un même personnage, sur lequel il rassemble quelques indications biographiques. — P. 255-264. Aurelio Roncaglia, « *Can la frej' aura venta* ». Étude d'un thème poétique que M. R. trouve chez Bernart de Ventadour, Peire Vidal, dans une pièce attribuée à Raimbaut de Vaqueyras par le chansonnier Gil y Gil, dans l'aube anonyme : « En un vergier, sotz fuelha d'albespi » et enfin dans un *incipit* de chanson conservé par le *Mystère de Sainte Agnès* : le poète en respirant aspire une brise qui semble lui apporter l'haleine qu'elle a cueillie sur la bouche de l'aimée. Recherchant l'origine de cette image, M. R. la

voit non dans la poésie antique, mais dans la poésie arabe d'Espagne. Argument de plus en faveur de l'« origine arabe ». L'article est plein d'intérêt, mais le champ des recherches pourrait être élargi : les historiens de la poésie latine médiévale auraient peut être de nouveaux exemples à fournir. — Comptes rendus : p. 265-267, Carlo Tagliavini, *Origini delle lingue neolatine* (R. M. Ruggieri); p. 267-273, *G. Boccacio, Genealogie deorum gentilium libri*, a cura di V. Romano (T. Gregory : discussion sur l'établissement du texte). — Chronique : p. 275-278, *Lingue e letterature romanze*, notamment Bruno Panvini, *Le biografie provenzali* (réserves d'E. Vuolo); p. 278-279, *Linguistica italiana*, notamment Angelico Prati, *Prontuario di parole moderne ;* Rossana Baccetti-Poli, *Saggio di una bibliografia dei gerghi italiani*; p. 279-281, *Pubblicazioni linguistiche ispano-americane ;* p. 281-283, *Critica testuale ;* p. 283-286, *Edizioni di testi*, notamment G. Bronzini, *Una redazione versificata umbro-senese della Leggenda di S. Caterina d'Alessandria.* — P. 286-289. Dépouillement de périodiques. — P. 291-295. Publications reçues.

XIII, 1953, 1. — P. 5-33. Aurelio Roncaglia, *Marcabruno : Al departir del brau tempier.* [*BdT* 393,3]. Édition critique et commentaire très approfondi de la pièce. — P. 35-55. Cinzio Violante, *Le « Noie » cremonesi nel loro ambiente culturale e sociale.* Les « Noie » crémonaises de Patecchio et de Perso, loin d'être des poésies de caractère religieux exprimant une morale rigoureuse d'inspiration cathare, reprennent simplement les thèmes de la morale courtoise traditionnelle. Elles reflètent les tendances de la société crémonaise du début du XIIIe s. ; l'auteur confirme l'attribution de quelques pièces du groupe à Fra Salimbene. — P. 57-85. Ruggero M. Ruggieri, *Valore, Tradizione e diffusione dell' « episodio di Baligante »*. L'a. se propose d'écrire une « histoire poétique » de Baligant. Dans ce premier article, se rangeant dans le camp de ceux qui jugent l'épisode interpolé, il essaie de montrer que les laisses controversées sont comme une amplification de scènes déjà esquissées dans la chanson proprement dite, et que les personnages sont des « doubles » de quelques autres qui ont déjà tenu un rôle dans le récit primitif (ainsi l'Algalife, qui serait le prototype de Baligant) : l'épisode est né de la chanson primitive, par croissance et segmentation, à la manière d'une cellule née du dédoublement d'une autre. — P. 86-90. Martín de Riquer, « *Hei, ore dolce, qui de France venés* ». A propos de l'article de M. A. Roncaglia (*Cult. neol.*, XII, 1952, p. 255 et suiv.), M. M. de R., signale dans le *Charroi de Nimes* quelques beaux vers (830-844) sur le thème étudié par M. R. et fait remarquer que ces vers sont très probablement antérieurs aux pièces de Peire Vidal et de Bernart de Ventadour. La source de ces derniers n'est donc pas forcément la poésie arabe d'Espagne. — P. 91-100. Marcello Spaziani, *Gli studi di H. Petersen Dyggve sull' antica lirica francese.* Cet utile inventaire des nombreuses notices que Petersen Dyggve a consacrées aux trouvères facilitera l'accès à cette œuvre dispersée entre de multiples fascicules de revues. Une table des auteurs étudiés et des chansons auraient rendu plus

pratique encore cet instrument de travail. — Comptes rendus : p. 101-104, Bruno Migliorini et Gianfranco Folena, *Testi non toscani del Quattrocento* (E. Vuolo) ; p. 104-107, Paolo Toschi, *Romagna tradizionale, usi e costumi, credenze e pregiudizi* (G. Bronzini). — P. 109-115. Chronique : Pubblicazioni dell' Istituto. Linguistica. Storia letteraria e testi. Lezioni di folklore. — P. 115-116. Dépouillements de périodiques. — P. 117-120. Publications reçues.

2-3. — P. 121-134. Marcello Spaziani, *Le canzoni de Carasaus, troviero del sec. XIII*. Notice et édition critique des cinq chansons attribuées à ce trouvère (R. 213, 1158, 1716, 2068, 1529). — P. 135-164. Fernando Capecchi, *« Il libro de Buen amor » di Juan Ruiz, Arcipreste de Hita*, 1er article. Analyse littéraire de l'œuvre. — P. 191-217. Ruggero M. Ruggieri, *Valore, tradizione e diffusione dell' episodio di Baligante* (deuxième article). L'a. étudie ce qu'est devenu, dans les diverses versions de la chanson de Roland et les textes qui en dérivent, le personnage et l'histoire de Baligant. — P. 218-228. Costanza Pasquali, *Origini italiane della leggenda di Amico e Amelio*. L'auteur s'efforce de montrer l'origine italienne de la légende d'*Ami et Amile*, qui serait née autour des deux tombes de Mortara. — P. 229-240. Louis-Ferdinand Flutre, *Eustache Deschamps et Christine de Pisan ont-ils utilisé les Faits des Romains* ? L'a. montre que G. Raynaud a fait erreur en indiquant, comme source de certains textes de Deschamps, des passages des *Faits des Romains*. Inversement, il est fort probable que Christine de Pisan a utilisé cette œuvre dans la *Mutacion de Fortune* (Ch. 43, liv. VII). — Comptes rendus : p. 241-242 ; *Andrea da Barberino*, l'*Aspramonte*, a cura di Marco Boni (R. M. Ruggieri). — Chronique : p. 251-255, *Lingua e letteratura italiana*, notamment analyse, par R. M. Ruggieri, de divers articles de Maria Corti sur la langue de la plus ancienne poésie italienne ; par E. Vuolo, de Cesare Segré, *Volgarizzamenti del Due e' Trecento* ; p. 255-256, *Si estinguerà il provençale*, par A. Roncaglia ; p. 258-260, [Notices nécrologiques] par A. Monteverdi : Vincenzo de Bartholomeis, Luigi Sorrento, Vittorio Bertoldi. — P. 260-262. Dépouillements de périodiques. — P. 263-267. Publications reçues.

XIV, 1954, 1. — P. 5-57. Rita Lejeune, *Rôle littéraire d'Aliénor d'Aquitaine et de sa famille*. L'a. s'efforce de montrer que la reine Aliénor d'Aquitaine a eu une influence décisive sur presque tous les écrivains de son temps et sur le développement des divers genres de la littérature française : sont examinés les points suivants : Aliénor et la chanson de geste ; A. et les troubadours ; A. reine d'Aquitaine. Naissance du roman français ; A. et les clercs ; A. et Chrétien de Troyes ; A. et la légende de Tristan ; A. et la légende arthurienne ; A. et Marie de France ; A. et les récits d'amours contrariés ; A., les cours d'Amour et les jeux partis. L'effort fait par l'auteur pour regrouper et ordonner, autour d'une princesse et de sa cour, la plupart des manifestations littéraires du temps est séduisant. Mais à côté de quelques hypo-

thèses utiles, ce travail en renferme qui paraissent aventurées ou invérifiables. — P. 59-90. Fernando Capecchi, *Il « libro de Buen amor » di Juan Ruiz, arcipreste de Hita.* Suite et fin de l'article publié au t. XIII, p. 135 et suiv. — P. 91-98. Giorgio Brugnoli, *Frammento di una nuova versione italiana dei Faits des Romains.* Notice et édition d'un fragment de parchemin, découvert dans une reliure et déposé aujourd'hui à l'Istituto di paleografia de Rome. Ce fragment contient un passage d'une traduction italienne, inconnue par ailleurs, des *Faits des Romains*, qui est probablement la plus ancienne et en tout cas la plus exacte et la plus proche du texte français. Peut-être trouvera-t-on un jour une copie complète de cet ouvrage et pourra-t-on situer plus exactement dans le temps et l'espace une œuvre qui paraît représenter une étape importante de la diffusion des *Faits des Romains* en Italie. — P. 99-129. Emilio Vuolo, *Vocabolari etimologici italiani.* Cet article analyse utilement les méthodes suivies et les buts visés par les auteurs de quatre dictionnaires étymologiques italiens parus ou en cours de parution [C. Battisti e G. Alessio, *Dizionario etimologico italiano* ; B. Migliorini e A. Duro, *Prontuario etimologico della lingua italiana* (Turin, 1950) ; A. Prati, *Vocabolario etimologico italiano* (Milan, 1951) ; D. Olivieri, *Dizionario etimologico italiano* (Milan, 1953)], en faisant ressortir, non sans quelque insistante amertume, les défauts des ces entreprises. — P. 131-134. Publications reçues.

2-3. — P. 135-153. Marcello Spaziani, *Le canzoni di Jehan de Grieviler, troviero del sec. XIII.* Notice et édition critique des neufs chansons (R. 1142, 740, 864, 1109, 1398, 2085, 1557, 697, 819) attribuées à ce poète. — P. 154-187. Giovanni Bronzini, *Forme e vicende d'una canzone epico-lirica : la pesca dell'anello.* L'auteur étudie une chanson populaire italienne dont le thème est le suivant : à la demande d'une jeune fille qui vient de laisser tomber son anneau dans la mer, un jeune pêcheur, contre une récompense qui est souvent un baiser, plonge pour le repêcher. Après avoir analysé le thème et classé les diverses versions de la chanson en la rapprochant des formes étrangères, françaises en particulier, M. B. imprime une vingtaine de textes jusqu'alors inédits. — P. 189-193. Paul Aesbischer, *Trois nouveaux cas d'églises placées sous l'invocation de Sancta Hierusalem.* Il s'agit d'églises dont la plupart sont, comme une dizaine d'autres, signalées par l'auteur dans un précédent article, en Toscane. M. A. maintient l'explication de ce vocable qu'il avait autrefois proposée, à savoir que c'était bien la disposition des lieux ou les reliques qu'on y vénérait qui ont provoqué les prédicats de Hierusalem, prédicats qui seraient en quelque sorte un synonyme de Saint-Sépulcre, porté lui aussi par d'autres églises ou même des localités. — P. 194-200. Leo Spitzer, *Sul componimento anonimo : « Così afino a amarvi ».* Discussion sur l'interprétation de quelques passages de cette pièce publiée par R. M. Ruggieri (*Studi medievali*, XVII, 1951, p. 321 et sq.), et p. 200-202, réponse de R. M. Ruggieri. — P. 201-216. Mario Lucidi, *Ancora sul « disdegno » di*

Guido. Commentaire de l'interprétation donnée par A. Pagliaro, *Saggi di critica semantica* du dernier vers de la réponse de Dante a Cavalcante (Inferno X, 63). — P. 217-227, Aldo Vallone, *Le letture dantesche d'oggi*. Revue critique d'un certain nombre de « letture dantesche » qui ont été prononcées depuis quelques années dans les chaires traditionnelles de Florence et de Rome, et ailleurs. — Comptes rendus : p. 229-233, Antonino Pagliaro, *Il segno vivente. Saggi sulla lingua e altri simboli* (G. Bottiglioni) ; p. 233-243, *Sordello, le poesie, nuova edizione critica con studio introduttivo, note e glossario a cura di Marco Boni* (A. Roncaglia; c. r. sévère apportant d'importants compléments à l'édition) ; p. 244-246, István Frank, *Trouvères et Minnesänger* (M. Spaziani). — Chronique : p. 247-251, « *Du nouveau sur la chanson de Roland* » (A. Monteverdi) ; p. 251-252, *Studi iacoponici* (A. Roncaglia); p. 252-256, *Studi umanistici* (R. M. Ruggieri) ; p. 256-257, *Nuove riviste* [*Filologia romanza, Studi mediolatini e volgari, Bolletino del centro di studi filologici e linguistici siciliani*]. — P. 259-265. Dépouillement de périodiques. — P. 267-271. Publications reçues. J. Monfrin.

Neophilologus, XL, 1956, 2. — P. 145-147. K. S. D. V., compte rendu de *Ovide moralisé en prose* de C. De Boer. — P. 150. K.S.D.V. Sv.Anderson, *Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français* « tout ».

3. P. 161. *In memoriam Prof. Dr. K. R. Gallas*. — P. 179. W. Noomen, *Remarques sur la versification du plus ancien théâtre français : l'enchaînement des répliques et la rime mnémonique*. Premier article d'une étude qui continue et se termine dans la livraison suivante. Cette première partie étudie l'enchaînement mnémonique dans le *S. Nicolas* de Bodel, *Courtois d'Arras*, *Le Garçon et l'aveugle* et dans *la Feuillée* et *Robin et Marion* d'Adam de la Hale. — P. 228-229. L. Kukenheim Ezn, Notice sur *Bernard Herman Joseph Weerenbeck*, né en 1878 décédé à Amsterdam le 5 février 1954. — P. 229-231. P. Guiraud, *Une forme de la contamination tautologique*. Il s'agit du type *virevolter*, doublement de *virer* par *volter*. Suivent plusieurs exemples français familiers ou argotiques intéressants, bien que d'une évidence plus douteuse.

4. — P. 241. K. Sneyders de Vogel, *Na Veertig Jaren*. — P. 249-258. W. Noomen, *La rime mnémonique* ; fin de l'article commencé dans le numéro précédent : *Jeu d'Adam*, *Résurrection*, *Passions*. M. R.

Speculum, XXVIII (1953), 1. — P. 44-63. A. J. Denomy, *Courtly Love and Courtliness*. Désireux d'étudier dans ses sources et sa nature ce que les critiques modernes ont appelé l'« amour courtois », l'auteur pense qu'il faut d'abord préciser la notion de « courtoisie », dont les rapports avec l'amour courtois ont été jusqu'à présent mal dégagés, surtout lorsqu'on a voulu voir dans l'amour courtois un des éléments de la courtoisie. L'auteur s'appuie sur de nombreux exemples puisés chez les troubadours (liste d'exemples à vrai dire incomplète et ne suivant pas l'ordre chronologique) pour démontrer

que la *cortezia* des troubadours est une vertu morale, et non sociale — ce qui la distinguerait de la « courtoisie » considérée plus tard dans le Nord comme l'idéal du chevalier —, et surtout que la *cortezia* est une conséquence de l'amour : l'amour courtois et la *cortezia* seraient deux notions distinctes, la seconde dérivant de la première. On pourrait donc étudier les origines de l'amour courtois sans tenir compte de la courtoisie, qui n'en est que le résultat. — P. 114-127. R. S. Loomis, *Edward I, Arthurian Enthusiast.* Certains actes d'Édouard Ier sont éclairés par des références précises aux romans de la Table Ronde, ce qui prouve l'influence exercée par la littérature romanesque sur la société aristocratique à la fin du XIIIe siècle. — P. 158-159. U. T. Holmes, Jr, c. r. de Gace de la Buigne, *Le Roman des Deduis*, éd. par Åke Blomquist. — P. 174-176. R. J. Clements, c. r. de U. T. Holmes, Jr, *Daily Living in the Twelfth Century.* — P. 197-200. U. T. Holmes, Jr, c. r. de C. A. Robson, *Maurice de Sully and the Mediaeval Vernacular Homily, with the Text of Maurice's French Homilies from a Sens Cathedral Chapter MS.* — P. 212-217. L. Wallach, c. r. de K. Strecker et O. Schumann, *Nachträge zu den Poetae Aevi Carolini.* — P. 222-227. M. E. Cosenza, c. r. de E. H. Wilkins, *The Making of the* Canzoniere *and other Petrarchan Studies* et *The Prose Letters of Petrarch.*

2. — P. 279-296. W. A. Nitze, *Messire Robert de Boron : Enquiry and Summary.* Brève synthèse sur Robert de Boron et son œuvre dans ses rapports avec la « Vulgate » et le cycle du Pseudo Robert ; les principales conclusions sont que Robert a écrit son *Joseph* et son *Merlin* vers 1200, que ni le *Perceval* ni la *Mort Artu* ne peuvent lui être sûrement attribués. — P. 371-375. E. H. Mc Neal, *Fulk of Neuilly and the Tournament of Ecry.* Rien ne prouve que Foulques ait prêché au tournoi d'Ecry comme on l'a dit malgré le témoignage de Villehardouin. — P. 376-377. L. H. Gray, « *Et Toz les bons Sains de Namet* ». L'auteur rapproche le mot *Namet* qu'il trouve au vers 55 d'un poème anonyme sur les églises et monastères de Paris, publié par Méon, *Contes et Fabliaux*, II, p. 287 et suiv., du celtique *Nemetum*, « sanctuaire », pour croire qu'il représente l'ancien quartier du Temple de Paris. — P. 386-387. U. T. Holmes, Jr, c. r. de G. Cohen, *La Vie littéraire en France au moyen âge.* — P. 410-411. U. T. Holmes, Jr, c. r. de T. F. Mustanoja, ed., *Les neuf joies Nostre Dame, a Poem Attributed to Rutebeuf.* — P. 415. U. T. Holmes, Jr, c. r. de Rutebeuf, *Poèmes concernant l'Université de Paris*, éd. par H. E. Lucas.

3. — P. 521-524. A. Woodford, *Mediaeval Iconography of the Virtues ; a Poetic Portraiture.* Explication de la représentation allégorique des sept vertus que l'on trouve dans un poème en espagnol écrit en 1396 par Francisco Imperial.

4. — P. 754-775. E. H. Wilkins, *Petrarch's Ecclesiastical Career.* M. W. établit, avec documents et références à l'appui, la liste des bénéfices et charges ecclésiastiques dont Pétrarque a été titulaire et qui n'ont été pour lui que le

moyen de vivre, sans ambition, à l'abri du besoin. — P. 801-807. S. Harrison Thomson, *Pro Saeculo XIV*. L'auteur définit, en termes assez généraux, le XIVe siècle comme un tournant essentiel dans l'histoire des idées et de la civilisation. — P. 858-862. T. C. Van Cleve, c. r. de F. B. Artz, *The Mind of the Middle Ages A. D. 200-1500 : An Historical Survey*. — P. 875-876. U. T. Holmes, Jr, c. r. de G. Cohen, *Le Théâtre français en Belgique au moyen âge* — P. 877-879. H. C. Woodbridge, c. r. de J. S. Diaz, *Bibliografia de la literatura hispanica*, III. — P. 884-886. F. A. G. Cowper, c. r. de Loyal A. T. Gryting, ed. *The Oldest Version of the Twelfth-Century Poem* La venjance Nostre Seigneur. — P. 905-908. M. R. Lida de Malkiel, c. r. de P. Le Gentil, *La Poésie lyrique espagnole et portugaise à la fin du moyen âge*, II : *Les formes*.

XXIX (1954), 1. — P. 85-99. A. R. Nykl, « *Libro Conplido en los Juizios de las Estrellas* ». Il s'agit de la traduction en ancien castillan d'un traité d'astrologie arabe, faite pour Alfonse X, puis traduite en latin. M. N. donne des précisions sur l'auteur arabe, Ali ben Ragel, sur le traducteur juif et sur la valeur de cette traduction. — P. 100-115. Sister R. Bradley, *Backgrounds of the Title* Speculum *in Mediaeval Literature*. Relève les emplois du mot *speculum* dans la littérature patristique et dans les textes latins du moyen âge pour expliquer son emploi métaphorique dans le sens de « modèle » ou d'« exemple » comme dans celui de « représentation ». — P. 127-131. Ch. S. Singleton, c. r. de N. Lenkeith, *Dante and the Legend of Rome*. — P. 150-152. U. T. Holmes, Jr, c. r. de A. del Monte, *Tristano : Introduzione, testi, traduzioni*. — P. 152-154. R. C. Petry, c. r. de L. Mourin, *Jean Gerson, Prédicateur français*.

2. — R. S. Loomis, c. r. de R. W. Ackerman, *An Index of the Arthurian Names in Middle English*. — P. 251-254. F. M. Rogers, c. r. de J. H. D. Allen, Jr, *Two Old Portuguese Versions of the Life of Saint Alexis : Codices Alcobacenses 36 and 266*. — P. 322-325. U. T. Holmes, Jr, c. r. de P. Taylor, ed., *Gerbert de Mez, chanson de geste du XIIe siècle*.

3. — 570-572. O. Halecki, c. r. de A. Ch. de Guttenberg, *La Manifestation de l'Occident : Étude comparée des origines de la culture et des littératures européennes*. — P. 588-594. Y. Malkiel, c. r. de R. Menéndez Pidal, *Toponimia prerromanica hispana*. — P. 626-627. U. T. Holmes, Jr, c. r. de F. Vilamo-Pentti, ed., *La Court de Paradis, poème anonyme du XIIIe siècle*.

4. — P. 691-701. W. A. Nitze, *Erec and the Joy of the Cort*. Chrétien a composé tout son roman d'*Erec* autour d'un des principaux problèmes que pose l'idéal courtois et dont les termes sont exprimés chez Geoffroy de Monmouth : l'amour favorise-t-il ou détruit-il la valeur chevaleresque ? Après avoir montré comment Erec et Enide ont triomphé des épreuves qui ont confirmé leur amour conjugal, Chrétien introduit l'épisode de la « Joie de la Cour » pour opposer au couple idéal que forment Erec et Enide la déchéance de Mabonagrain, ensorcelé par sa « drue ». Il ne s'agit donc pas là

d'une digression ou d'une péripétie gratuite, mais bien d'un élément propre à illustrer le « sens » du roman. M. N. relève quelques rapports entre cet épisode et des récits irlandais, mais pour faire ressortir l'originalité de Chrétien. Ce dernier a emprunté le titre de l'épisode à la traduction française du psaume *Eructavit* écrite par Adam de Perseigne pour Marie de Champagne, où la « Joie de la Cour » représente le couronnement du fils du roi. Après l'épisode en question, Erec va, en effet, se faire couronner à Nantes, là où justement Geoffroy, fils de Henri II et demi-frère de Marie de Champagne, fut intronisé par son père dans le gouvernement de la Bretagne le 25 décembre 1169. Chrétien a donc composé cette belle « conjointure » (selon l'expression d'Horace) comme une œuvre de circonstance. — P. 727-733. R. M. Lumiansky, *The Story of Troilus and Briseida according to Benoit and Guido.* Relève et explique les différences qui existent entre l'histoire de Troilus et Briseida que Benoît de Sainte Maure a introduite dans son *Roman de Troie* et la version que Guido de Columnis en a donnée dans son *Historia Destructionis Troiae.* — P. 795-798. R. J. Clements, c. r. de G. Cohen, *La Vie littéraire en France au moyen âge.* — P. 806-807. L. Wallach, c. r. de R. Guiette, ed., *Croniques et Conquestes de Charlemaine.* — P. 819-820. P. Charanis, c. r. de R. W. Southern, *The Making of the Middle Ages.* Yves Lefèvre.

Studi medio-latini e volgari, a cura dell' Istituto di filologia romanza della Universita di Pisa, I (1953). — P. 5-50. Marco Boni, *L'« Aspramonte, trecentesco in prosa del ms. Add. 10808 del British Museum.* M. B. s'occupe particulièrement de la rédaction dont l'unique copie est au British Museum (Add. 10808). — P. 51-56. Marco Boni, *Note intorno al ms. Marc. fr. XXIII del* « Roman de Tristan » *in prosa.* — P. 57-117. Guido Favati, *Appunti per un' edizione critica delle biografie trovadoriche.* Essai très notable pour déterminer quels manuscrits il convient de retenir si l'on veut atteindre au texte des *vidas* et des *razos* dégagé des erreurs que l'usage pêle-mêle de toutes les sources a multipliées. — P. 119-125. Silvio Ferri, *Nota al testo latino dell'* « Evangelium Infantiae ». Notes sur le texte et comparaison avec une version italienne du XIVe siècle (cod. Riccardiano 1341, f. 3-16). — P. 127-154. Giovan Battista Pellegrini, *Osservazioni sul confine del ladino centrale.* — P. 155-165. Silvio Pellegrini, *Iterazioni sinonimiche nella Canzone di Rolando.* Article important (près de 200 exemples) de doubles expressions (*mur ne citet, pris e liez, canuz e blancs*, etc...) où l'on peut voir plutôt une insistance presque matérielle qu'un essai de précision. — P. 167-186. Silvio Pellegrini, *Due poesie d'Alfonso X : Quero vos ora muy bem conselhar* et *Com'eu en dia de pascoa queria bem comer.* — P. 187-191. Angelico Prati, *Etimologie : cocchino*, « furfante », du fr. *coquin ; pauliano* « coquin, charlatan », considéré comme étant *della casa di San Paolo ; saraf*, « flatteur, trompeur », de l'arabe ou turc *serraf*, changeur. — P. 193-196.

Giovanni Pugliese Carratelli, *Cujus nomen Deus scit*. La formule qui peut s'expliquer comme une marque d'humilité comporte peut-être plutôt à l'origine une allusion à la différence entre le nom du mortel et celui qu'il reçoit au Paradis. — P. 197-224. Giuseppe Carlo Rossi, *Calderon nella polemica settecentesca sugli « Autos sacramentales »*. — P. 225-237. Giuseppe Vecchi, *Innodia e drama sacro*.

II (1954). — P. 7-12. Marco Boni, *Note intorno alla metrica delle liriche di Sordello*. — P. 13-38. Edgar Glässer, (*Rose*) *trémière-guimauve*. — P. 39-47. Guido Mancini, *Nota per lo studio della scenografia spagnola nel sec. XVII*. — P. 49-55. Guido Mancini, *Nota marginale a un sonetto di Medrano*. — P. 57-70. Giovanna Marroni, *Annominazioni e iterazioni sinonimiche in Juan Manuel*. — P. 71-96. Aldo Marsili, *De Smaragdi opere, quod « Liber in partibus Donati » vulgo inscribitur*. — P. 97-174. Alessandro Martinengo, *La fortuna del Camões in Italia*. — P. 175-186. Giovan Battista Pellegrini, *Vassoio, vassoia* (*nota etimologica*). Cette étude historique des sens et de la répartition des formes dialectales de *vassoio*, « plat, etc... » aboutit à rejeter l'étymologie de Salvioni (missorium + vas) et à remonter à un tardif (versorium), non de vertere, mais de versere. — P. 187-191. Silvio Pellegrini, *Ancora sul nome di Martin Codax*. — P. 193-198. Silvio Pellegrini, *Minimo Contributo al glossario latino-veneto*. Dépouillement d'un petit registre des obligations des fidèles envers l'église paroissiale de San Tomaso (prov. de Belluno) de la fin du XIVe siècle au milieu du XVe siècle ; mots latins encore représentés dans la région. — P. 199-238. Angelico Prati, *Vicende di parole, VIII, Nomi d'animali*. Cette série de notes fait suite à la série publiée au t. XXXIV de l'*Archivio Glottologico Italiano*. — P. 239-250. Ferdinando Rosseli, *Iterazioni sinonimiche in Tirso de Molina*. — P. 251-281. Giorgio Varanini, *Sul testo, sull' attribuzione e su una inedita redazione della « storia di Liombruno »* ; avec, en appendice, un fragment inédit d'une rédaction de ce petit poème. — P. 283-302. Giuseppe Vecchi, *Il « proverbio » nella pratica letteraria dei dettatori della scuola di Bologna*.

III (1955). — P. 7-26. Emilio Cristiani, *I dati biografici ed i riferimenti politici dei rimatori pisani del Dugento*. — P. 27-34. Alberto del Monte, *Umanismo del Medio Evo*. — P. 35-60. Giuseppe Italo Lopriore, *Le due redazioni del* « Trattatello in laude di Dante » *del Boccacio*. — P. 61-70. Giovan Battista Pellegrini, *« Spina » nella toponomastica urbana di Pisa*. — P. 71-91. Alessandro Perosa, *Studi sul testo del* « Pactianae conjurationis commentarium » *del Poliziano*. — P. 93-162. Arnaldo Pizzorusso, *La concezione dell'arte narrativa nella seconda metà del seicento francese*. — P. 163-166. Angelico Prati, Marigo : le mot désigne le chef d'une municipalité ; on a pu le rattacher à *patrice* pour *matrice* « registre » ; G. Bertoni a pensé à *major* comme pour le fr. *maire*, mais M. P. réprouve cette idée. — P. 167-170. Ferdinando Rosselli, *Tirso de Molina, Camões e Giambattista Marino*.

M. R.

CHRONIQUE

Nous avons le regret de signaler le décès de notre collègue et collaborateur M. Hoepffner, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Strasbourg, membre de l'Institut. Hoepffner est décédé le 16 octobre 1956 dans sa 77e année.

— La Municipalité parisienne ayant pris l'initiative de donner à une avenue nouvelle, ouverte sur la Rive gauche, le nom d'avenue « Joseph-Bédier », l'inauguration de l'avenue ainsi dénommée a eu lieu le 14 juin dernier et des allocutions ont été prononcées, à l'entrée de l'avenue nouvelle, devant le Vice-Président du Conseil municipal, par MM. Marcel Bataillon, administrateur du Collège de France et Mario Roques : les allocutions n'ont été imprimées que dans une plaquette hors commerce réservée à peu de personnes ; il nous a paru légitime de publier ici l'allocution du directeur de la *Romania*, dernier hommage sans doute de reconnaissance et d'affection, qu'il lui est encore possible d'apporter à son maître et au précieux et fidèle collaborateur de notre revue pendant des années.

Allocution de M. Mario Roques,
Membre de l'Institut,

Monsieur le Président,

C'est comme un des plus anciens élèves de Joseph Bédier, et qui a connu ses débuts de maître de conférences à l'École Normale il y a plus de soixante ans, et comme un de ses plus proches compagnons de travail depuis ce même temps que je viens exprimer à la Ville de Paris, en votre personne, les remerciements des disciples et des amis de Joseph Bédier.

Vous avez lié à jamais ce nom à celui de Paris, vous l'avez intégré à l'être même de la Ville, vous en avez fait un des rayons de cette lumineuse gloire dont l'enveloppe le réseau de ses voies tout chatoyant de célébrités superbes ou délicates.

En même temps le Conseil municipal, et plus d'un ici lui en sera reconnaissant, a réservé dans cette gloire une plus large place aux activités de l'es-

prit et à ce qu'il y a de plus caractéristique dans l'intellectualité parisienne, je veux dire cet ensemble, unique dans ses formes parfois vieillies et souvent peu luxueuses, que constituent ici les établissements universitaires, para-universitaires, académiques où se donne l'enseignement des lettres. C'est là justement sur cette rive gauche, mais un peu loin cependant du point où nous sommes en ce moment, sur la Montagne Sainte-Geneviève, entre Louis-le-Grand et l'École Normale de la rue d'Ulm, entre l'École des Hautes Études logée sous les combles de la vieille Sorbonne et le Collège de France qui n'avait pas encore fait peau neuve; c'est là que s'est formé, affermi, enrichi et fécondé l'esprit de Joseph Bédier, esprit de raison pénétrante, de logique certaine, d'exigence critique, de large humanité, de sentiment de l'art et de goût du beau.

Bédier cependant n'était pas d'enfance un Parisien, encore qu'il le fût de naissance, ayant vu le jour à Paris en janvier 1864, mais appartenait à une famille de Bretagne qui, dès le temps de la Régence, avait cherché aux colonies, dans l'île de Bourbon, un établissement nouveau, à une époque où le nom de colonies évoquait surtout le courage entreprenant relevé de mission civilisatrice et pour personne ne s'accompagnait encore d'opprobre. Bédier m'a conté lui-même que sa famille avait été tentée de relever son vieux nom, Bédier du Menez Houarn ; il me le disait sans esprit de gloriole, mais avec la satisfaction d'être d'un groupe ancien resté sans mélange et n'ayant jamais brisé ses attaches françaises. Cette famille envoyait volontiers ses enfants compléter leurs études en France, et c'est ainsi que vint à Paris Édouard Bédier, aîné de peu d'années de Joseph Bédier, qui se prépara à l'École Normale (Sciences) pour revenir une fois agrégé à Bourbon où il fut proviseur du Lycée de Saint-Denis ; puis Joseph Bédier vint à son tour au Lycée Louis-le-Grand pour y préparer aussi l'École Normale, section des lettres. Il y entre en effet en 1883 dans une promotion dont le chef de section littéraire, le latiniste sans rival René Durand est encore aujourd'hui parmi nous, et avec nous, et qui comptait aussi Lucien Herr, l'irremplaçable bibliothécaire de l'École Normale, dont le nom est inscrit maintenant plus près de l'École sur la piazzetta où se rejoignent les souvenirs de Lhomond le grammairien, de Tournefort le botaniste et du chimiste Vauquelin ; de la même promotion était Émile Mâle, l'élégant historien de l'art médiéval, qui était encore des nôtres l'autre année.

Dès avant l'agrégation, Bédier descendait de l'École jusqu'au voisinage de Louis-le-Grand pour suivre à l'École des Hautes Études et au Collège de France les enseignements de Gaston Paris et de quelques autres qui l'orientèrent définitivement vers l'étude du moyen âge, étude des œuvres littéraires solidement fondée sur une étude de la langue, de la civilisation et des thèmes d'inspiration.

Agrégé, il passe quelque temps en Allemagne à l'école de tel bon philologue auquel il gardera une longue reconnaissance, puis il enseigne à l'Uni-

versité suisse de Fribourg où il présente son premier travail critique, une édition de ce charmant « Lai de l'ombre » auquel il reviendra presque jusqu'à la fin de son activité ; ses premières armes ainsi faites, il enseigne deux ans à la Faculté des Lettres de Caen ; il y a achevé sa remarquable thèse sur les « Fabliaux » ; puis il fut rappelé en 1893 pour enseigner à l'École Normale dont il était sorti bien peu d'années avant. On l'y appelait non pas seulement pour s'y occuper du moyen âge un peu délaissé, mais pour y rénover l'enseignement général de la littérature française resté un peu désuet et trop rhétorique malgré les brillantes fusées de paradoxe dogmatique de Ferdinand Brunetière, et surtout pour y faire mettre en pratique les méthodes de recherche historique et d'examen philologique indispensables à l'intelligence exacte et à l'interprétation correcte de nos textes classiques ou anciens.

Quelle révélation ce fut pour les normaliens, apprentis littérateurs ou philologues, que cette première année où Joseph Bédier prit leur commandement et les années suivantes où il resta à leur tête. A des esprits que l'enseignement secondaire avait pliés à la nécessité d'expliquer de leur mieux un texte traditionnel sans faire l'examen des conditions dans lesquelles il nous était parvenu, Joinville ou Rabelais, Pascal ou Diderot, Joseph Bédier apprenait au contraire qu'il existait des moyens de retrouver avec quelque vraisemblance et presque avec certitude, à travers la variété des leçons de manuscrits, la leçon originale d'un texte, une méthode critique d'une sûreté presque mécanique (quoique ce soit beaucoup trop dire) pour tirer de la comparaison des copistes remanieurs ou des éditeurs infidèles le texte qu'ils avaient diversement altéré, et pour nous redonner, à défaut de la découverte des textes originaux, la possibilité d'apprécier la valeur relative des textes transmis. L'acceptation paresseuse, foi ou indifférence, de nos anciens maîtres cédait à l'espoir de la vérité.

Je ne saurais vous dire avec assez de force quelle puissance avait sur nos esprits cette notion de vérité et cet espoir de certitude ; je pense que quelques-uns d'entre nous en ont été marqués définitivement, qui ne cherchent pas à effacer ces marques, même si parfois on veut les taxer d'illusions.

Dans le domaine de l'histoire littéraire, de l'interprétation, du jugement esthétique, il n'y avait, avec Joseph Bédier, plus rien de tout fait, de convenu. Je m'émerveille encore de ce que, dans ses années épuisantes d'enseignement à l'École Normale, Bédier a pu, au hasard des programmes, examiner sur pièces, et traiter de première main, des questions toujours nouvelles : il en a tiré, de d'Aubigné à Chateaubriand, un volume d'Études critiques : il l'eût doublé sans peine, à s'en tenir même aux recherches les plus certaines.

Encore ne s'agissait-il là que de questions spéciales limitées à un auteur, à un écrit ; mais cette passion de libre examen total, notre jeune maître de conférences l'avait appliquée dès sa première œuvre, les « Fabliaux », à tout un genre, à toute une conception de la littérature populaire. Éclatant destruc-

teur d'idoles, il a porté la pioche dans le dogme de l'origine orientale des contes ; il a rendu à chaque peuple le droit d'avoir inventé et d'inventer encore la matière de contes avant de l'habiller selon ses croyances et ses goûts.

C'est un trait caractéristique de l'esprit de Bédier que de travailler ainsi à libérer les génies individuels et les esprits nationaux. Pour lui, les peuples ne sont pas sans cesse liés par les peuples, les époques éternellement enchaînées aux époques précédentes : la nuit des temps n'est pas le chaos cosmogonique d'où sortent toutes choses ; les choses et les œuvres du passé, elles aussi, chacune à leur tour, ont été neuves ; il n'est pas vrai que tout ne soit que tradition et transmission ; il faut rendre sa place au génie créateur.

Et c'est ainsi qu'un jour Joseph Bédier s'est saisi en maître des « Légendes épiques » pour les arracher aux chaînes trop serrées des traditions historiques lointaines ; il a restitué au XIe ou au XIIe siècle ce que l'on voulait mérovingien ou carolingien. Il nous a semblé alors qu'il rendait à la vie de l'imagination et de l'art ce qui n'était que reliques obscures, souvenirs fanés. Ainsi, en haut de la montée de Vézelay, le visiteur, quand s'ouvrent toutes grandes, d'un coup, les portes de la Madeleine dans leur cadre de pierres grises, voit, ébloui, l'immense nef resplendir de blancheur éclatante dans la lumière du jour nouveau.

N'est-ce pas encore un trait essentiel de l'œuvre scientifique de Joseph Bédier, et comme un bonheur mérité, qu'il ait su constamment s'attacher à rendre la fraîcheur de leur jeunesse véritable à des œuvres belles, d'art puissant, ou d'élégance spirituelle, ou de poignante humanité. Ici, c'est le « Roland » dont l'édition révolutionnairement conservatrice, et la chaude traduction font aux « Légendes épiques » comme un splendide fronton ; là c'est le précieux « Lai de l'ombre », ou les « Chansons de croisade » et là, c'est le « Tristan », tiré par Joseph Bédier, le philologue, de la bigarrure de versions disparates, rendu par Joseph Bédier, le critique, non pas à la lointaine et incertaine nébuleuse celtique, mais, plus près de nous, à quelque vigoureux poète du XIIe siècle, « renouvelé » enfin par Joseph Bédier, le poète, en ce roman de « Tristan et Iseut » qui nous emporte de nouveau, à chaque lecture nouvelle, là où Tristan fou voulait emmener Iseut la reine : « là-haut, entre le ciel et la nue, dans sa belle maison de verre... en une chambre de cristal toute fleurie de roses, toute lumineuse au matin, quand le soleil la frappe ».

Dois-je dire la parfaite égalité de courage avec laquelle Bédier s'attaque aux idoles auxquelles il a lui-même sacrifié, par exemple en matière de classement de manuscrits : l'on pourra trouver piquant que j'aie publié il y a quelques années, dans la « Romania », ses réflexions hostiles à la méthode de Lachmann, méthode dont j'avais appris de lui jadis le fonctionnement et les mérites ; ce n'est pour nous qu'un nouvel exemple d'une probité scientifique qui ne sait avoir ni parti pris ni prévention devant la vérité.

Vérité, vie, beauté : un enseignement, une œuvre qui obéissent sans défaillance à ces maîtres-mots n'appellent-ils pas la reconnaissance ?

C'est cette reconnaissance que la Ville de Paris a voulu manifester en proposant au souvenir et à l'admiration des Parisiens futurs, le nom de Joseph Bédier. Grâce lui en soit rendue.

Collections et publications en cours.

— Du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* ont paru les livraisons 52 (tome XVI), *Germanische Elemente mit beiträgen* von Theodor Frings, 54 (tome VIII), Pelagos-Petra.

— Dans la collection de la *Société de publications romanes et françaises*, LVI, A. Martinet, *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, in-8°, 109 pages.

— *L'Essai de grammaire de la Langue Française* des regrettés Damourette et Pichon vient de se compléter d'une *Table des auteurs cités à titre d'exemples grammaticaux*, gr. in-8°, 47 pages.

— Le fascicule 306 de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études (sciences historiques et philologiques) est constitué par l'édition critique, due à M. R. Marichal, de Marguerite de Navarre, *La Navire ou Consolation du Roi François Ier à sa sœur Marguerite*, gr. in-8°, 347 pages.

— Il n'est pas très facile d'annoncer avec ordre les fascicules des *Romanica Helvetica* dont la numérotation et la parution ne concordent pas toujours. Voici les numéros des derniers fascicules qui me sont parvenus :

51. Edeltraut Spalinger, *Absterben von Jacere in Galloromanischen* ; Berne, 1955, 154 pages avec 2 cartes.

52. Hans Hafner, *Grundzüge einer Lautlehre des altfranko-provenzalischen* ; 1955, xxviii-217 pages.

53. Karl Wylder, *Zur Stellung des attributiven Adjektivs vom Latein bis zum Neufranzösischen* ; 1956. xx-277 pages.

59. Federico Spiess, *Die Verwendung des Subjekt-personnalpronomens in den lombardischen Mundarten* ; 1956, xv-126 pages.

— La *Société des Anciens textes français* a distribué en 1956 une édition, par Frederick A. G. Cowper, de *l'Ille et Galeron* de Gautier d'Arras d'après les deux mss de Paris et de Wollaton Hall avec glossaire et table des noms. Pour la date, l'éditeur la place entre 1167 et 1184, ce qui ferait coïncider la carrière de Gautier avec celle de Chrétien de Troyes.

Comptes rendus sommaires.

Walter Bulst, Hymni latini antiquissimi LXXV ; psalmi III ; Heidelberg, Kerle, 1956 ; in-8°, 209 pages. — Hymnes du IVe au IXe siècle (Hilarius, Ambroise, Prudence, Sedulius, Ennodius, etc...), et à la suite trois psaumes de saint Augustin, Fulgence et Fortunat.

Bodo Müller, *Die Herkunft der Endung -i in der 1. Pers. sing. Präs. Ind. des provenzalischen Vollverbs* (Dissertation d'Erlanger, 1955); in-8°, 117 pages. — Examen soigneux des faits, des théories, des témoignages historiques et des répartitions géographiques modernes; la conclusion tend à établir que la terminaison *-i* est le résultat d'une soudure de l'enclitique *i* <*ibi*, pronom et adverbe, et les formes ibériques *estoy, soy* pourraient s'accommoder de la même explication. — M. R.

Elio Ghirlanda, *La terminólogia viticola nei dialetti della Svizzera italiana* (thèse de Zürich, 1955), in-8°, 54 pages. — Nous retrouverons une forme plus complète de cette dissertation dans les *Romanica Helvetica*, mais nous avons quelque émotion en constatant que cette thèse est encore dédiée à notre regretté Jakob Jud.

Carlo Battisti, *Commento al foglio IV a « Inomi locali del bacino superiore dell'Isarco », dell' Atlante toponomastico della Venezia tridentina*; Florence, 1956; in-8°, 172 pages. — Suite, et annonce d'une suite nouvelle, au commentaire que poursuit inlassablement M. Bertoni des données toponomastiques et de Vénétie et du Trentin.

Walther von Wartburg, *Von Sprache und Mensch*; Berne 1956; in-8°, 279 pages. — Réimpression d'articles antérieurs sauf un article inédit relatif au problème du franco-provençal. Ce recueil est suivi d'une bibliographie de l'auteur jusqu'en 1955, qui sera la bienvenue.

Fritz Krüger, *Problemas etimologicos. Las raices* car-, carr- *y* corr- *en los dialectos peninsulares* ; Madrid, 1956, gr. in-8°, 176 pages.

Marcel Bonin, *Glossaire du patois de Langy*; Moulins, (1956); petit in-8°, 35 pages — L'auteur, instituteur à Saint-Aubin-le-Monial (Allier), a dressé un vocabulaire sommaire de ce parler bourbonnais qu'il connaît d'enfance, qui se trouve situé à peu près à la limite ancienne des parlers d'oc et d'oïl et qui pourrait avoir gardé quelques éléments lexicaux intéressants. — M. R.

Dans les *Acta Linguistica Academiae scientiarum Hungaricae*, t. V, fasc. 3-4, p. 295-364, a paru sous le titre de *Contributions à l'étude des formules de politesse en ancien français*, un mémoire de F. Bakos qui n'est que le début d'une étude et qui porte sur l'emploi de *tu* et *vous*; le travail est fondé sur des lectures variées et utilement commentées, mais il ne nous semble pas qu'elles apportent rien de bien neuf et sûr. — M. R.

*Les romans du Graal dans la littérature des XII*e *et XIII*e *siècles*; Paris, Centre national de la Recherche Scientifique, 1956 (Colloques internationaux du Centre national de la Recherche Scientifique, III), in-8°, 304 pages. — Des incidents matériels graves ont retardé la publication de ces procès-

verbaux d'un colloque qui s'est réuni à Strasbourg du 29 mars au 3 avril 1954 et dont j'ai eu l'honneur de présider les travaux au nom du C.N.R.S. Depuis ce temps, certains des participants nous ont quittés, Bodo Mergell, István Frank et Ernest Hoepffner, et certaines communications ont pu vieillir du fait de l'apparition de travaux nouveaux dont elles avaient été le point de départ. Elles sont d'ailleurs trop diverses malgré leur unité originaire pour qu'il y ait grande utilité à rendre compte ici de leur ensemble. Nous nous contenterons donc de les signaler toutes dans leur ordre d'impression.

P. 7-14 (il y a erreur de pagination, le n° 5 ayant été attribué à la p. 7). Mario Roques, *Le nom du Graal.* Nom commun désignant un ustensile, vase ou pot, façonné en hauteur, ce qui s'accommode avec l'étymologie *gradalis*; l'aire ancienne a pu s'étendre à toute la France et elle n'indique pas une origine provençale; cf. *Romania*, LXXV, 1955, p. 1-27. — P. 15-30. Stefan Hofer, *La structure du* Conte del Graal *examinée à la lumière de l'œuvre de Chrétien de Troyes.* — P. 31-58. Paul Imbs, *L'élément religieux dans le* conte del Graal *de Chrétien de Troyes.* — P. 59-62. Edmond Faral, *Note sur la nature du Graal.* — P. 63-81. Jean Frappier, *Le graal et l'hostie* (Conte del Graal, v. 6413-6431). — P. 83-91. Maurice Delbouille, *Genèse du* Conte del Graal. — P. 93-106. E. Hoepffner, *Robert de Boron et Chrétien de Troyes.* — P. 107-118. William Roach, *Les continuations*[1] *du* Conte del Graal. — P. 119-136. Alexandre Micha, *La Table ronde chez Robert de Boron et dans la* « queste del saint Graal ». — P. 137-148. Wilhelm Kellermann, *Le Problème de Breri.* — P. 149-166. Paul Zumthor, *Merlin dans le Lancelot-Graal.* — Malgré l'ingéniosité d'une analyse imprégnée des procédés de l'école « structuraliste », je ne parviens pas, par « paresse d'esprit » peut-être, comme on me l'a obligeamment suggéré (p. 164), à y trouver des éléments de conviction. — P. 167-184. A. T. Hatto, *Y a-t-il un roman du Graal de Kyot le Provençal?* — P. 185-197. Bodo Mergell, *Les livres de Gahmuret dans le* Parzival *de Wolfram d'Eschenbach.* P. 199-211. Jean Fourquet, *La structure du « Parzival ».* — P. 213-231. Kenneth Jackson, *Les sources celtiques du roman du graal.* — P. 233-247. R. Loomis, *Les légendes hagiographiques et la légende du Graal.* — P. 249-277. Jean Marx, *Le problème des questions du château du Graal.* — P. 279-296. W. A. Nitze, *Le bruiden, le Château du Graal, et la lance-qui-saigne.* — P. 297-302. Clôture et conclusions. On notera que chaque communication est accompagnée d'un compte rendu sommaire de la discussion qui l'a suivie. On y trouvera au moins l'indication des positions diverses des participants au Colloque et dont beaucoup inclinent vers l'étude très précise et réelle des thèmes et des œuvres. — M. R.

---

1. C'est ainsi qu'il faut corriger la coquille de la *Table des Matières* où l'on a imprimé (p. 303) : les communications du...

Miracles de la Verge Maria, Colleccio del segle XIV : text, pròlèg i notes de Pere Bohigas; Barcelona, 1956 ; in-4°, 129 pages. — Le manuscrit reproduit dans cette édition comprend 36 miracles qui ressemblent de près aux rédactions du *Liber Mariae* de Gil de Zamora. — M. R.

Georges CARY, *The medieval Alexander*; Cambridge University Press, 1956; gr. in-8°, 423 pages avec quatorze planches ou illustrations. — L'auteur du livre, jeune chercheur de beaucoup d'espérance, est mort prématurément en janvier 1953 à moins de 25 ans. Par une irrésistible vocation, il avait pris pour tâche de sa vie de savant l'étude de la légende d'Alexandre le Grand tout au long de l'époque médiévale en Occident comme en Orient, et le travail encore inachevé qu'il a laissé a paru à ses maîtres et à ses collègues de Cambridge d'une solidité et d'une valeur telles que c'est l'Université même de Cambridge qui a voulu se charger de la présenter au public savant et de l'éditer. C'est ce travail que nous offre ce beau volume, depuis le Pseudo-Callisthène, l'Historia de proeliis, Quinte-Curce, Orose, Ekkehart, Pierre Comestor et Vincent de Beauvais. Suit une étude précise et multiple de la conception que se sont faite d'Alexandre les moralistes, les théologiens, les auteurs d'*exempla* et les écrivains séculiers jusqu'au XIVe siècle et dans la Renaissance italienne. — Le texte qui se lit avec agrément est suivi de notes bibliographiques et justificatives qui captent l'attention, et suivi, entre autres appendices, de quelques textes libres, français ou italien, et d'une abondante bibliographie. — M. R.

Deux moralités inédites composées et représentées en 1427 et 1428 au Collège de Navarre, publiées par A. et R. BOSSUAT, Paris, 1955, in-12, 199 p. — Le texte de la première de ces deux pièces est tiré du manuscrit B. N. fr. 25547, décrit naguère par M. R. Bossuat dans les *Mélanges Hoepffner*, p. 348-49 ; celui de la seconde d'un manuscrit conservé aux Archives du Puy-de-Dôme, 2 E 1076, manuscrit dont les trente-deux premiers folios contiennent des poésies d'Alain Chartier. La pièce de 1427 est une véritable moralité qui met en scène Dieu, le diable, le péché, l'homme et un docteur; il ne s'agit guère que d'un banal enseignement moral, dont l'auteur n'était toutefois pas dépourvu de talent, ou, tout au moins, de facilité. La seconde, beaucoup plus intéressante, rédigée *en fouloys*, est, en réalité, une sottie qui, par places, ne manque pas d'esprit ; les allusions à la réalité contemporaine, quoique ne sortant pas d'une prudente généralité, y sont assez claires, et la donnée initiale, qui est une parodie des usages scolaires, relevée peut-être par la caricature vivement tracée d'un personnage connu (Guillaume Erard, cf. la note p. 97) est assez gaie. Le volume s'ouvre par une note concernant la situation morale du Collège de Navarre au début du XVe siècle, surtout à l'entrée des Bourguignons à Paris en 1418, et les éléments de chaque pièce sont bien étudiés dans les introductions qui leur

sont respectivement consacrées (on notera, en particulier, p. 98 ss, l'étude sur la fable du « cul du singe », qui se retrouve, sans compter de nombreuses copies latines, chez Molinet, Gringore et Alione). Je signale, d'autre part, I, 1252 ss, les vers qui affirment que la loi mosaïque comprenait deux cent seize mandements positifs, « autant que l'homme a d'ossements », et trois cent soixante-cinq mandements négatifs, « autant que l'an a de jours », assertion qui n'est évidemment pas de l'invention de l'auteur, mais dont je ne connais pas d'autre exemple. — Les textes, cela va sans dire, sont bien publiés. A I, 837, je lirais *Et m'i Dieux*, cf. 569. — I, 1402 (ou 1403) *je m'en remet* (simple faute d'impression sans doute). — A II, 199 le *je* ajouté me paraît fausser la mesure. — II, 210-211 sont obscurs; *bondis* et *brere* pourraient bien être des noms propres de lieu, et, si *poisson* de 210, comme il est probable, est bien pour *paisson*, ainsi que le propose la note, *brere* est peut-être pour *Biere*; les deux noms sont dans ce cas deux noms de forêts dans le voisinage de Paris, la forêt de Bondy et la forêt de Fontainebleau. — II, 282, *copïer* signifie plutôt « moquer, bafouer », cf. 1042. — II, 1010, *roullant* doit être *Roullant*; c'est le nom du héros épique, et le vers signifie : « Tu n'es courageux que devant un pot de vin », lieu commun fréquent. — Félix Lecoy.

Chrétien de Troyes, Le Roman de Perceval ou le Conte du Graal, publié d'après le ms. fr. 12576 de la Bibliothèque Nationale par William Roach; Genève-Lille, Droz-Giard, 1956; in-8°, XIV-315 pages (Textes littéraires français). — M. Roach a voulu mettre à la disposition des étudiants un texte authentique du *Perceval* qui ne soit pas encombré de variantes, et il a choisi de reproduire le manuscrit 12576, le même qui a servi à l'édition encore inachevée de Girbert de Montreuil donnée par Miss Williams dans les Classiques français du moyen âge. Le choix est légitime et n'empêchera pas les C. F. M. A. de donner un jour la version du ms. de Guiot. L'édition de M. Roach est complétée par des notes critiques et un Index des noms propres sans glossaire.

Armand Machabey, *Guillaume de Machault, La vie et l'œuvre musical*; Paris, Richard-Mas, 1955; 2 vol. in-8°, 197 et 196 pages, avec planches (Bibliothèque d'Études musicales). — Le premier volume présente d'abord une étude critique et précise et souvent neuve de nos connaissances sur la biographie de Machault, en particulier sur ses voyages et ses relations avec la cour du roi de Bohême, ainsi qu'une analyse chronologique du *Voir-Dit*. La seconde partie du tome I et le tome II sont consacrés à l'œuvre musicale, et nous ne saurions ici en faire ni le résumé ni l'examen critique; mais nous voulons y signaler des développements d'intérêt particulier, ainsi au t. I, p. 98-131, l'étude consacrée aux lais en général et à ceux, en particulier, de G. de Machault; et au t. II, p. 135-157, des

indications très précieuses sur les noms et la nature des instruments de musique connus de Machault complétant utilement les informations de nos histoires de la musique (un index particulier de ce vocabulaire technique eût été commode). — M. R.

ERRATUM

M. Charles Liebman, Junior, nous a adressé la correction suivante :

« Dans notre article sur le Commentaire français du Psautier et le ms. Morgan 338 (*Romania*, LXXVI, p. 433-476), nous avons essayé de montrer que ce commentaire était dédié à Laurette d'Alsace, et que le ms. en question dut appartenir à sa belle-fille, Éléonore de Vermandois. D'autre part, nous avons fait état (*ibid.*, p. 460, n. 1) de l'opinion de Borrelli de Serres, d'après laquelle Éléonore, fille de Raoul le Vaillant et de sa seconde femme Pétronille-Adélaïde de Guienne, naquit en 1152 après la mort de son père. Or, Raoul avait épousé Laurette cette année même en troisièmes noces.

M. C. A. Robson m'avait très obligeamment signalé mon erreur. La supposition est incompatible avec le mariage de Raoul et de Laurette (voir aussi G. Des Marez, dans *Archives belges*, 1899, p. 94), et avait été avancée sans preuves par Carlier en 1764. Il est à noter que Borrelli de Serres, vers la fin de son mémoire (*La réunion des provinces septentrionales à la couronne par Philippe Auguste*, Paris, 1899, p. c), n'exclut pas entièrement ce mariage, — lequel ne saurait en effet plus être révoqué en doute, — et formula ainsi ses propres réserves. »

— Les épreuves de la Discussion sur l'interprétation du texte de la *Chanson de Guillaume* (*Romania*, LXXVII, p. 361-382) n'ayant pu être relues par les auteurs, des fautes d'impression sont passées inaperçues : nos lecteurs voudront bien nous en excuser. Voici une liste des plus graves : P. 365, l. 14. *Au lieu de* Tedbadl, *lire* Tedbald. — P. 367, l. 23. *Au lieu de* ercuse, *lire* escuse. — P. 371, l. 2. *Au lieu de* ayant tous, *lire* ayant perdu tous. — P. 372, l. 1. *Au lieu de* substantiellement, *lire* substantivement. — P. 373, glose au v. 2843, ajouter : « Plutôt *se* briser, *se* casser en morceaux ». — P. 374, l. 16 du bas. *Au lieu de* lui, *lire* liu.

INDEX DES MOTS [1]

A

a it. 525
a che it. 531
aaire fr. 502
aate fr. 366
abatre agn. . . . 319, 328
abenuz esp. 129
abraccecato, -raciato it. 384
achier fr. 341
acoise, acole fr. 9
Acs fr. 107
actefier fr. 341
actor 534
actoritate, acttencioso it. 534
Adaliz fr. 106
addarsi it 530
aderssi prov. 118
adeser, -su(s) fr. . . . 382
adhaerere 130
**admanuire* 339
adominer fr. 374
adosser fr. 491
aduber fr. 363, 365
adverbium 333
aeque 537
aerdre fr. 130
aeschier fr. 341
afannare 366
affier fr. 341
affrener agn. 328
affyer fr. 341
aficher (sei) fr. 363, 373, 377
agrada cat. 76
ahan, -ner fr. . 362, 366
ahi esp. 112
Ahi, Ahi ore, ai, ai ore fr. . . . 502 à 505
ai prov. 76
aine fr. 380
aioie. Voir *ai ore.*
aioire, aior fr. 502
aisar prov. 389
Aix. Voir *Dax.*
**(a)jauga* 498
ajonc fr. 498
al- ar. 493
-al cast. 113
alapa 367, 379
alcahoteria, -hueta, -huete, -hueteria esp. 493
Alcamo (d') it. 402
alcaot prov. 493
alcavot cat., prov. . . . 493
aleis fr. 370
alemandeis fr. 370
algalife fr. 493
algu(i)en esp. 406
alli esp. 112
alnore it. 531
(al) -qawwâd, alquavach ar. 493
alrededor esp. . 130, 133
altre si, altresi fr. . 376, 379
alve(s) fr. 367, 379
amallare it. 532
amarvir prov. 339
ami agn. 298, 328
ammalloppà it. 532
ammantare it. 526
ammolarsi, -ollare it. 532
amurafle fr. 376
Ananias fr. 450

1. Les mots sont placés dans l'ordre alphabétique sans distinction de langues; les abréviations désignant les langues et dialectes sont, d'une façon générale, celles qui ont été employées pour la *Table* des tomes XXXI-LX de la *Romania*. Les mots non suivis d'une indication de langue sont les mots latins attestés ou supposés, les types préromans d'origine incertaine ou les noms propres connus. Aucune distinction n'est faite entre les divers états chronologiques des langues.

ancis fr., prov..... 119
ancrouelle (*pie*) fr... 86
andare it..... 533
an(n)o it..... 397
an(s) fr..... 159
ansguarde fr..... 396
ante-..... 129
-antia..... 406
(a)pleca roum..... 136
appicare..... 113
applicare..... 136
apuca..... 113
aqueix cat..... 112
aquel esp..... 112
aquell, -est cat..... 112
aquí esp..... 112
-ar cast..... 113
arada terra it..... 529
arbalète fr..... 404
aredurre, arentrare it. 530
aresbeglia (s') it.... 529
arestoel, -tuel fr.... 364
argis..... 113
arida it..... 529
Arles le blanc fr.... 434
arredure, arrefrenare, arregulare, arreposare, arreprendere it..... 530
arriba (*de*)esp..... 114
Artù it..... 398
-u(s) esp..... 129
atalenté fr..... 370
atosme, attefier fr... 341
auctor..... 534
aulaud, -nar prov.. 498
**auno* it..... 397
aunore prov..... 531
autencioso it..... 534
authentique fr..... 140
author..... 534
autoritate it..... 534
autre fr..... 207
auve fr..... 367
**av(e)no* it..... 397
aventure fr..... 397
averiguar esp..... 129
aver(s) (*entr'*) fr.... 396
aviada esp..... 76
avisement agn. 317, 328
axaheva esp..... 38
ayga cat..... 77
azavache esp..... 129

B

bacheler fr..... 373
bageler(s) fr... 373, 381
bailler fr..... 363, 377
baillir fr..... 362, 365
bajanus..... 119
Balbiun fr..... 396
baleor fr..... 132
Baligant fr..... 129
bandes fr..... 88
barges fr..... 368
barné fr..... 374, 381
baro..... 378
bassin fr..... 407
bataillle(s) fr. 368, 372, 378
bâtard fr..... 86
bateleur fr..... 132
bauna esp..... 340
baundour agn. 297, 323, 328
bazan fr., prov..... 119
bendición esp..... 113
Bénévent fr..... 415
ber fr..... 375, 378
besang fr..... 376
besanz fr..... 363
besoing, -gne fr..... 366
bestia..... 337
biada cat..... 76
bienfait fr... 119
Biere fr..... 556
blanc et grille fr.... 392
bobansier prov..... 391
boda esp..... 113
boiture fr..... 341
bombanx fr..... 341
bombaux. Voir *bombanx*.
bon fr..... 139
bona hora..... 375, 378
bondis fr..... 556
Bonevent fr..... 415
bordel fr..... 376
borny agn.... 299, 328
bosombra cat..... 76
boter fr..... 363, 373
botillers fr..... 363
bouquin fr..... 119
bouton fr..... 372
boyture fr..... 341
brado germ..... 368
Bran celt..... 261
brandeum..... 91
braon fr..... 368
braun fr. 362, 368, 379
brencio, -olo it..... 336
brere fr..... 556
Breri fr..... 554
Bretteville fr..... 116
Bron fr..... 261
broyon fr..... 498
brun (*li*) *et li sor* fr. 393
buen fr..... 193
buffer fr..... 341
bufo, -fus..... 331
buon fr..... 139
burdes agn... 302, 328

C

cabestro esp..... 494
cabeza (*andar en*) esp..... 114
cadarauc prov..... 133
cahuote fr..... 493
Calati it..... 526
calife fr..... 493
Calpurnius..... 112
Camo (*Dal*). Voir *Alcamo* (*d'*).
campsare..... 399
cansa(n)cio, -sar, -so esp..... 399
cantam(m)o it..... 397
cantau(i)mus, -(i)t.. 397
cantigas d'amigo esp., port..... 67
cantò it..... 397

cao(r)serie fr..... 491
caoterie fr... 491 à 493
caouote fr..... 493
cape(s) fr..... 375, 382
capistrum..... 494
caple, -pler(s), -plier fr.... 363, 375, 382
caput..... 375
caqueter fr..... 341
car- esp..... 553
cardo, -du(u)s..... 332
caridad (por) esp... 113
carr- esp..... 553
caso it..... 537
Castel-Fort fr..... 115
caucellum..... 374
caunoscere it..... 531
cava it..... 530
cave(s)t(r)e fr..... 494
cavestre pic..... 493
cavestreau pic..... 494
cavestrum..... 494
caveterie fr.. 491 à 493
cavettre fr..... 494
cayllada cat..... 76
celaunt agn... 325, 328
Celia esp..... 399
cenci..... 332
**cencia* it..... 337
cencio it..... 331
**cenciolo* it..... 335
**cencius*..... 331
cengle fr. 363, 370, 377
**centius, cento, *-tus.* 331
ceo agn..... 293
cerretani, -no, Cerreto it..... 131
-cha esp..... 399
chalan(dre)s, -lant fr. 368
Chaligny (Val de) fr. 426
champ cheü fr..... 415
champignon fr..... 399
champs fr..... 490
Chana esp..... 399
chantan cat..... 73
chanteor fr..... 132
chanterie fr..... 492
c(h)ape, -p(e)lier fr.. 375
charnel mere fr..... 11
Châtillon-sur-Azergues fr..... 507
chauf (ne) ne chevelu fr..... 393
chayon fr..... 498
Chazay d'Azergues fr..... 507
che (a) it..... 531
check angl..... 36
chef fr..... 366
Chela esp..... 399
chemin ferré fr..... 371
Chepina esp..... 399
cheü (champ) fr..... 415
chevechier fr..... 494
chevels fr..... 366
chevestre fr..... 494
chichessia it..... 530
chierement fr..... 341
chimené fr.... 368, 378
chinchard fr..... 335
chincher, -rie norm. 334
chinchère, -cheus, -eux, -chous, -oux fr..... 335
chitrement fr..... 341
-cho esp..... 399
choisel fr..... 374, 381
ciarlare, -lalano it.. 131
ciarpa, -pe it..... 337
cicerchia it..... 332
cicercula..... 332
cicui se sia it..... 530
Cielo it..... 402
cilestro it..... 534
cince fr..... 331, 334
cinceus fr..... 334
cincier norm..... 334
cinciglio, cincinno it. 332
cincinnus..... 332
**cincio*..... 336
**cinctia*..... 337
cinctium..... 332, 337
cinctus..... 333
cingere..... 337
cinquième fr.. 180, 185, 196, 201
cinquieme jor fr.... 153
cinquie(s)me fr..... 191
cinquime fr..... 207
cinqui(s)mes fr..... 185
cinser fr..... 335
cinta esp..... 337
Cipriano esp..... 399
Ciullo. Voir *Cielo.*
claré fr..... 373
claveals fr.... 367, 377
clavecin fr..... 37
claves..... 34, 37
clavette fr..... 38
clavicorde fr. 28, 32, 37
clavicordium.... 26, 38
clavicymbalum.. 26, 37
clavicyterium, -therum 36
clavis..... 38
clavisimbalum..... 37
cleie(s) fr..... 374, 378
cloies fr..... 488
clous fr..... 89
cocchino it..... 546
codesso port..... 406
coiller fr..... 372
coissel fr. 362, 374, 381
coitiés fr..... 414
colcha esp..... 340
colées fr..... 373, 382
colere it..... 536
collum..... 382
com- fr..... 375
comandé fr..... 367
comander fr..... 378
combruser fr..... 375
compacement agn.. 319, 328
compiacere it..... 531
con it..... 398
concher fr..... 341
confinium..... 333
coni..... 293
conjointure fr..... 411
conjongle fr..... 405
conjungula..... 405
conreier fr... 363, 370, 379-380
consagrar esp..... 113

conscher fr..... 341
consïer fr., prov.... 119
consumare it..... 536
conte fr..... 397, 501
conteor(s) fr.. 132, 411
controver fr..... 371
copïer fr..... 556
coquin fr..... 546
cordada cat..... 77
Cordres fr..... 108
coroc prov..... 118
corr- esp..... 553
Cotón esp..... 128
cotta, cotto..... 128
Cotto, Cottone it.... 128
courtillerez fr 119
co(u)rtine fr..... 342
couvade (la) fr..... 404
covoitié, -ier fr.... 415
crabro, crabrus..... 332
crâwe, crawé liég... 87
crawêye, cr. aguèce liég..... 85, 87
crawire mos..... 85
cristiano esp..... 113
cro fr..... 85
crochet fr..... 363
**crodios* gaul..... 87
croi fr..... 87
croi, croï (pie) fr. Ouest..... 86
croi(i)ere fr..... 85
croire fr..... 85
croix (pie) fr..... 87
crouiere fr..... 85
crouillere (pie) Anjou..... 85
croviere. Voir *crouiere*.
crowire mos..... 85
cruciato (a un) it... 384
cruelle (agasse) pic... 86
cruelle (pie) norm.. 86
cruiere fr..... 85
Cueto esp..... 128
cuetu esp..... 129
cuir fr..... 375
culer fr..... 363
culur (perdre la, muer la) fr..... 396
cumble fr..... 371
çurà it..... 71
cymbalum, -bolum.. 37
cynici..... 332

D

dan fr..... 378
danunti it..... 529
Dant Loart. Voir *Dieulouart*.
darcière fr. 488, 490-491
darsi it..... 530
dart fr..... 363
Datliun fr..... 396
davanti it..... 529
Dax fr..... 107, 434
-dd- prov..... 113
de agn..... 293
de fr..... 140, 178
de- fr..... 375
debatre fr..... 367
Deborá fr..... 451
debruser fr..... 375
defeyndre agn..... 328
degysé agn.... 316, 328
Delboé fr..... 451
demeines fr..... 368
dementers (tant) fr. 371
demorer fr.... 368, 378
denanti it..... 529
denier fr..... 372
Deodatus..... 115
deparler agn.. 326, 329
dernier fr..... 187, 226
derrain fr..... 187
desaffier agn..... 329
desavenaunt, faire d. agn..... 324, 329
desciliato it..... 401
desconuz agn.. 314, 329
desculurer, -luret fr. 395
desercler fr... 363, 373, 381
deserrer fr..... 369
desert(e) fr..... 396
desesperance, -rer fr. 11
desevrer fr..... 366
desgorgier (soi) fr... 342
desparager agn..... 329
desperer fr..... 11
desport agn... 312, 329
desporter agn.. 326, 329
desrumpu fr..... 369
des(s)amato it..... 527
dessarcir fr..... 119
desturber(s) fr..... 372
deturper fr..... 342
Deu le Gart. Voir *Dieulouart*.
deusime fr..... 187
deuxième fr.. 187, 192, 195
devire, -vis prov... 111
deviser agn..... 329
Dieude fr..... 115
Dieulouart fr..... 420
dig(n)er fr.... 364, 379
dismes fr..... 183
ditz prov..... 76
diu cat..... 76
divorser fr..... 342
djondjon Antilles... 399
doble targe fr..... 364
dolce it..... 539
dolerus fr..... 366
Doloart. Voir *Dieulouart*.
dols cat..... 77
dominus..... 378
donde it..... 132
dorezza it..... 526
dorsière fr..... 491
dorsum..... 491
dos fr..... 491
dosse fr..... 490
dossière fr..... 491
douber agn.... 324, 329
doucemer fr..... 38
douce mere fr..... 37
dove, da d., di d. it.. 132
dromund, -nz fr... 368, 374
dubles (batailles) fr.. 375

ducemer fr..... 37
dulce melos, dulci m. 37-38
dulcimer fr..... 27, 38
dunque it..... 539
duveser agn..... 316

E

e cat..... 76
-é agn..... 292
-e esp..... 113
-e fr..... 221
-e- it..... 524
ebbio it..... 332
ebulum..... 332
ecco it..... 130
echar los tiempos, e. los temporalidades esp..... 131
écharpe fr..... 337
échasse fr..... 371
échiquier fr..... 38
Eclondes (*mare des*) fr..... 120
Ei ore fr..... 503
eiklundr norr..... 120
ekroel (*agas*) pic.... 86
embracé, -cer, -asure agn..... 309, 329
-eme fr..... 221
ἡμιζώνιον..... 334
emmestrier agn..... 329
empeindre fr..... 375
emperador (*nom d'*) prov..... 538
en agn..... 293
-én andal..... 113
-en fr..... 139
en fr..... 178
-ena andal..... 113
enchaisoun agn..... 329
enchanteor fr..... 132
encidre fr., prov... 119
enclinant (*aller*), *encliner, e. qq'un, s'e.* fr..... 363
endrag(i)er fr..... 342
endurer agn..... 329
enfester fr..... 370
engroigne fr..... 366
engroin fr..... 365
engrouée (*pie*) fr. Ouest..... 86
engrun fr..... 365, 379
enguarde(s) fr..... 396
enluminer fr.. 370, 380
ennui fr..... 539
enpeindre fr... 374, 382
enrengeure fr..... 89
enroement, -rouément fr..... 343
enseigne fr..... 379
ensouffré fr..... 342
entaschier fr..... 393
-entia..... 406
entoise fr..... 342
ent(r)er fr..... 342
envoloper fr..... 532
Enygeus..... 140
-eresse fr..... 131
erigere..... 130
errouement fr..... 343
ervanço port..... 406
-e(s) esp..... 129
escache, -er, faire escache fr... 363, 370-371, 377, 379
eschace fr..... 371
eschaqueil, -quiel fr. 36
eschaquier fr..... 27, 36
eschequier fr.... 27, 38
eschiquier fr..... 27
eschivre agn... 324, 329
escient (*savoir a*) fr. 10
escoil agn.... 308, 329
escolp, -par prov... 390
escomiouse agn..... 392
escotada cat..... 77
escrayère (*pie*) Savoie 86
esculurer fr..... 396
escure fr. 363, 367, 369, 371
escurges fr..... 363, 371
ese esp..... 112
**esferir* prov..... 389
esfreé, esfrei fr... 367, 378
esgarder fr.... 363, 377
esg(u)arde, avoir e. agn..... 318, 329
esil (*metre a*) fr.... 363
eslaissié fr..... 367
eslaissier (*s'*) fr.... 366
esleger fr..... 372, 381
esleiss(i)er fr.. 367, 377
esligier fr..... 372
eslire (*sei*) fr..... 365
esmaier fr.... 363, 366, 377
e(s)me fr..... 184
esmerer (*s'*) fr..... 364
esmuiller fr..... 369
espece fr..... 373
espérance fr..... 407
espingadura cat... 66-71
espi(n)gar cat., prov. 71
espoir fr..... 407
esquasser fr..... 373
essayer fr..... 130
essere in Valenza it. 528
essuyer fr..... 130
estache fr..... 373, 381
estage fr. 363, 373, 381
estaque norm., pic.. 373
estar esp..... 113
este esp..... 112
ester (*d'un*) fr.... 363, 371, 381
estoilete fr..... 511
estoire fr..... 411
estoy esp..... 553
estre fr..... 373, 377
estrives fr..... 362
estriv(i)er fr.. 368, 379
esurphuré fr..... 342
eu agn..... 293
Eudon (*Chastel*) fr.. 421
eugenes..... 140
evader fr..... 343
evenus..... 129
exacherium..... 38
ex-amare..... 527
exaquier fr..... 27, 36

exemplum 332
exil (*metre a*) fr.... 367

F

fableors fr..... 411
Fain Gale, faingale fr..... 343
faire fr..... 10
faire prov..... 77
fait(e) fr..... 514
faleise, -loise fr. 494-495
falsart, -arz fr... 369, 380
fanc fr..... 364
fardel fr..... 392
fatz prov..... 388
fauçart fr..... 380
fauchard fr..... 369
faucyne agn..... 329
faussard fr..... 369
favelesche, -loiche fr. 341, 343
fe cat., prov..... 77
fealdad(e) esp..... 406
**feiro* 114
felonie fr..... 372, 381
felon(s) fr..... 381
fer (*menu*) fr..... 377
fer vestu fr..... 415
ferio 114
feritz prov..... 390
fermer fr..... 363
Fermin esp..... 399
ferré, -er, chemin ferré, ferté fr..... 371
fest fr..... 363
fétu fr..... 372
feure fr..... 376, 379
fieldad(e) esp..... 406
fier(e) fr..... 396
fiero esp..... 114
fincar esp..... 113
finement fr.... 376, 378
finis 333
first angl..... 187
flael fr..... 375
flagellum 371
flaguler fr..... 371
floyon fr..... 498
foer fr..... 376
foi menti fr.... 415-416
force (*a*) *faite* fr.... 514
forcir fr..... 343
forme fr..... 369
forreor, forrier fr... 364
fosses mariennes fr.. 115
Fou(g) fr..... 425
fraindre fr..... 373
**fraon* fr..... 498
**fravone* 498
frayon fr..... 498
frebbanu it..... 398
freindre fr.... 373, 381
frenges fr..... 88
freux fr..... 86
frialdad(e) esp..... 406
fros fr..... 498
frouère (*agasse*) lorr. 86
fuerre, aller en f., courir en f. fr.... 364
fueur fr..... 364, 377
fundus, funis..... 333
fust fr..... 376
futre fr..... 372

G

galeis fr..... 370
ganare it..... 530
ganer fr..... 530
gant fr..... 372
**gap* 498
garbanzo esp..... 406
garder fr..... 363
Garibaldo it..... 338
garir fr..... 363
**gavone*..... 498
gean fr..... 497
geme, -mere it..... 537
genh, ginhos prov... 339
ginestra it..... 534
girbaudon, -baut fr. 338
girval, -vau prov.. 338
girvier prov..... 339
gisir fr..... 363
gloes. Voir *cloies*.
gonfanon fr..... 88
gorgoyo esp., fr. de Louisiane 131
gouliart fr..... 132
governer fr.... 363, 374
graal fr.. 129, 235, 554
gradalis 554
gradire it..... 531
grado it..... 537
graduş..... 537
granche, -nge fr..... 373
granica 373
Gra(tia)nopolis 107
gratum..... 537
graver, -villeïs, -villier, g(r)avyllans fr..... 343
grefté(s) agn..... 329
gressir fr..... 343
grète-cou d'bréyire wall 498-499
grille fr..... 392
grise agn..... 300, 329
grisle fr..... 392
grisser fr..... 343
groin fr..... 365
grouîr (*bèta*), *grouwire* (*bèta*) mos.. 86
-gu- esp., fr..... 114
g(u)arvaia port..... 125
guencher agn.. 313, 329
guenchir fr..... 343
Guilalmier, Guillamier prov..... 121
guimauve fr..... 547
guinch(ï)er fr..... 343
guises (*de*) fr. 515 à 517, 519
gunfanun fr..... 379
guyscher fr..... 343

H

haan fr..... 366
habent..... 397
hacer el primo esp.. 112
Hackbrett all..... 37

Hagueis (*Munt*) agn. 115
halberc fr. 377
han ! fr. 366
hanche fr. 380
hardieus fr. 392
harpeor fr. 132
harpsichord angl. 36
hart fr. 392
Hattonchâtel fr. 421
Hébron fr. 261
Henri, *-iot* fr. 120
hesperos 511
hic 537
homme fr. 230
homo 230
honestra it. 534
Honorat (*s.*), *-ré* (*s.*) fr. 115
hringa germ. 86
huce agn. 329
huche, *huge* fr. 373
huitismes fr. 183
hurter fr. 373
hutica 373
hyverne fr. 379

I

-i- it. 524
-i prov. 553
-i- roum. 136
iaion fr. 497-498
ibi 553
Iclon fr. 120
-ié agn. 293
-iego esp. 406
**ienuarium* 339
-ier fr. 87
-ie(s)me fr. 184
-ign- agn. 293
ignel fr. 379
iguale it. 537
-ime fr. 207
impingere 375
importare it. 536
inde 526
infester fr. 370
infestus 370
ingannare. Voir *ganare*.
ingeniosum, *-nium*, *-nualem*, *-nualis*, *-nuare*, *-nuatus*, *-nuilis*, *-nuus* 339
Inogen bret. 140
interlunium 333
ir cast. 112
-is agn. 293
-i(s)me fr. 184
ital, *-le*, *-lo* it. 537
itant, *itel* fr. 537
-itz agn. 293

J

ja cat. 70
jaam fr. 497
Jabin fr. 450
jacere 552
jaion de bruiere fr. 497 à 499
-jan germ. 406
Jana Voir *Joana*.
janc fr. 497
ja(o)n fr. 498
jaonnois fr. 497
jaquima esp. 494
jauge, *-er* fr. 139
jaugrd, *-gue* prov. 498
jeo agn. 293
jeyan, *-yin*, *-yon* fr. 498
Joana cat. 70
joe. Voir *jeo*. 546
jogleor, *-eresses* fr. 132
joi prov. 388
Joie de la Cour fr. 546
Joie (*Repense de*) fr. 285
jon fr. 498
Josefina esp. 399
**jouga* 498
jour fr. 223, 233
jo(u)r (*tiers*, *quart*) fr. 146 à 154
junctus, *jungere* 337
junjo Antilles 399
junto esp. 337
jurada, *-rar molher* prov. 71
jurat cat. 71
juyin fr. 498

K

kerwel (*pi*) fr. Ouest 86
kerweyer fr. Ouest. 85
khelandion 368
kotor basque 129
**kotto-* 129
krauyas (*agas*) fr. Nord 85
krawa germ. 87

L

l- astur. 113
laciet fr. 89
ladro it. 332
lai fr. 397
laidement fr. 134
laisser fr. 378
laisser. Voir *eslaissier*.
lait fr. 134
lamentare it. 536
langues fr. 88
Laodamas fr. 131
lasseté fr. 363, 368, 379
lasso it. 539
last angl. 187
latifundium 333
**latrus* 331-332
Laudomata fr. 131
le fr. 180
lec prov. 390
lech prov. 70
lecheor fr. 132
legis doctus 119
leiduit fr. 119
levées fr. 372
lever fr. 376
liberamente, *-ro* it. 526
licor it. 534

ligne, lin fr... 364, 366
linceul fr..... 336
lit cat..... 70
Livre fr..... 343
livre fr..... 411
-ll-..... 113
logre fr., prov..... 119
loigne fr..... 363, 368, 379-380
loir fr..... 119
lombes fr..... 379
longe fr..... 368
lonh (*amor de*) prov. 110
lo(u)çano port..... 406
lounon lim..... 511
Lucha (*lo voutz de*) prov..... 391
lucifer..... 511
lugar prov..... 511
luite, -tier fr..... 393
lumbea, -bus..... 368
luna..... 333
lune (*par la*) fr..... 366
luy agn..... 293

M

macula..... 406
maderin fr..... 367
mager prov..... 390
magunel agn.. 301, 329
-magus..... 139
mai it..... 535
maiiel fr..... 119
maire fr..... 547
mais prov..... 70
maistre (*le*) *cumble* fr..... 371
major..... 547
mala hora..... 375
mallo, -oppo it..... 532
mallus..... 532
mandela(s) prov.... 68
manicorda prov.... 28
manieres (*de*) fr... 119, 515 à 521
mano (*le*) it..... 526
manoir fr..... 362
**manuarium*..... 339
Manuel fr..... 340
manus..... 340
manwjan goth..... 340
mar, la mar esp.... 411
mar fr..... 375
Marbescans, -beuville, -béville fr.. 428
Marbodi campus.... 428
Marbotte, -buescans fr..... 428
mardán, -dano arag. 411
mare..... 411
mare it..... 411
marevitre fr..... 119
Margarit (*le fief de*) fr..... 129
mariennes (*fosses*) fr. 115
marigo it..... 547
*maris, -italis, *-itanus*..... 411
marón esp..... 411
marrà cat..... 411
**marro*..... 411
marueco esp..... 411
Marvel fr..... 340
marvier prov..... 339
mas..... 411
mas prov..... 70
masar all..... 367
ma(s)dre fr..... 367
mat fr..... 123
matiere fr..... 411
matines esp..... 113
matrice it..... 547
matta, -ttus..... 123
mauro (*vecchio*) it.. 535
mayon fr..... 498
mazelin fr..... 367
-mbre cast..... 113
-me fr..... 221
medius..... 416
medler agn.... 295, 329
medler fr..... 367
meité fr..... 363
mel(h), melhs, melor, mels, melura cat. 69-70
mencio it..... 336
mençoigne fr..... 411
menti (*foi*) fr... 415-416
**mentionia, *-nica*... 129
mentir, -ra(s) esp... 129
merciz fr..... 503
Mercurius..... 112
mes cat..... 70
mescreance fr..... 11
meseresce fr..... 416
mesestance fr..... 11
messe agn..... 504
mestrere agn.. 324, 329
met fr..... 382
metre a esil fr..... 363
metre son cors fr.... 9
metlre agn..... 304
meurtrerie fr..... 343
meyl, meylls, meyls cat..... 69-70
mi fr..... 12
Michel, -let fr..... 120
midi fr..... 181
milliaire fr..... 161
Milon d'Aiglent fr.. 109
Mincho esp..... 399
mincier fr..... 336
**minutiare*..... 336
miris..... 333
missorium (*vas*).... 547
mitra..... 333
moinum fr..... 371
moinun fr..... 380
Moncho esp..... 399
Monclin fr..... 421
monocorde fr.. 27-28, 35
mordre fr..... 376
morir, morst fr. 376, 382
mostreison, -trement fr..... 119
mouche à miel fr. de Louisiane..... 131
Mous(s)on fr..... 419
muer fr..... 363
mule, -ete fr..... 12
murer agn..... 329
mustrer fr.... 363, 368
muveir fr..... 363

myels cat. 69
myricae. 333

N

Na cat. 70
nache, nage fr. 373
nagier fr. 344
Naisil fr. 421
naissant (soror) fr. . . 376
Namet fr. 544
namoys agn. . . 310, 329
natica. 373
naturel fr. . . . 368, 378
naviries fr. 363-364, 379
nebbia it. 332
nebula. 332
nef fr. 368
Nemetum. 544
neoz fr., prov. 119
neporquant, nequedent fr. 406
neüsanz fr., prov. . . . 119
Niniane fr. . . . 133-134
-no it. 533
no que esp. 113
Nobile fr. 107
nobile castrum. 106
Nobles fr. 106
nodar en son correi fr., prov. 119
Nodens bret. 261
nombre fr. 230
none fr. 181
-ns- esp. 399
-nu- fr., prov. 339
Nuadur irl. 291
nuesmes fr. 183
numero fr. 230

O

-o. 332
-o- it. 524
oblié fr. . 362, 368, 377
oblier, s'o. fr. 363
-obre esp. 113
obumbrare it. 404
-oco it. 133
Ohi fr. 503, 505
ólynthos. 532
-ón cast. 113
-on fr. 139
onde it. 132
onesta it. 534
-onis. 332
oporta, -are it. 536
oportet. 536
-oque fr. 133
-or cast. 113
orchestra. 404
ore, ore ai fr. 502 à 505
**osca*. 411
osca esp., it. 411
osche fr. 411
Oscos (los) esp. 411
ostium. 337
otrans fr. 392
ou fr. 178
-ouço esp. 133
-ouko- germ. 133
-ount agn. 293
ove it. 132
ozca esp. 411

P

palaciano, -ciego, -çio, paladino, -lanciano esp. 126
palari. 374
palatianus, -tinus, -tium. 126
pale fr. 396
Palfurius. 112
paltoner fr. 373
Paolo (della casa di San) it. 546
parbute, -ter fr. 365, 375
paries, -etalis. 411
parra esp. 411
parti fr. 392
patrice it. 547
pauliano it. 546
pautonnier fr. . 132, 374
pavo, -vus. 332
pec prov. 74
peduculu. 403
peguesca cat. 66, 74
pener fr. 362
pensoso it. 539
penultime fr. 188
per it. 398
pers fr. 396
personnage fr. 392
perys agn. 304
pescheor (Roi) fr. 129
pevrées fr. 363, 372
phosphoros. 511
piacer qualcuno it. . . . 531
piacere it. 526, 531
piaga it. 529
Piano esp. 399
pianto, piàta it. 529
pie croix fr. Ouest. . . 85
pietà it. 529
pieve it. 398
piffraille fr. 497
pignuns fr. 363-364, 379
pikruyer fr. Ouest. . . 85
pilier fr. 381
pillage fr. 344
piment fr. 363, 373, 377
pinceau fr. 336
piper. 133
placare. 136
plain, -ne fr. 366
planter fr. 344
plebanu it. 398
plebs. 398
plenilunium. 333
ploanu it. 398
poesia it. 530
poesté, par p. fr. 366
poissonnaille fr. 344
poll cat. 403
polychordion. 38
poncho esp. d'Amérique. 398
populaire fr. 344
populu. 403
porché, porge fr. 373
πορνοβόσκοι. 493
portepiece fr. 344

portepiere. Voir *portepiece*.
portica..... 373
posséder fr..... 377
pracza it..... 532
prae-..... 129
prandeum..... 91
prebanu it..... 398
premier fr. 187, 207, 226
premieres fr..... 232
premiers fr..... 183
preux fr..... 369
prieur(e)(sous) fr... 133
prime fr..... 181
primerain fr..... 187
primo, hacer el p. esp..... 112
prins agn..... 304
privat cat,, prov.... 71
prode, -desse..... 369
prou(z) fr..... 369
provenda (sta) it.... 531
provende (metre en) fr..... 363, 372
proverbium..... 333
proz fr..... 369, 379
psaltérion fr..... 27, 36
puesc prov..... 76
puix cat..... 76
pullu..... 403
pulpitum..... 404
pur fr..... 140
pusteles fr. 363, 376, 382
pustellas, -tulas.... 376

Q

qualis..... 133, 406
quallada cat..... 76
quant(es) fr..... 182
quarenteyne agn... 298, 329
quart fr.... 147 à 153, 185, 190-192, 200, 203, 207, 230
quarz fr..... 183
quassare..... 399
quatre fr..... 199, 203
Quatre Vaus fr..... 422
quatri(e)(s)me fr... 186, 190, 199, 201, 203
quedar esp..... 113
queités fr..... 414
quere, q. congié fr.. 363, 366
querre agn..... 316
quint fr. 153, 185, 189, 191, 196, 200, 207, 230
Quint fr..... 226
quintana esp..... 113
quinz fr..... 183
quir fr..... 363, 375
quod..... 172
quota, -tus..... 182

R

-r esp. du Mexique. 113
-r- gasc..... 113
raisun (metre a) fr.. 365
ratio..... 365
re-..... 129
rebont, -bouchier, -bourser, -bouscher fr..... 344
reb(r)osche fr..... 345
**recentiare*.... 331, 336
rechincher norm.... 335
recidere..... 119
recincier fr..... 331
recover fr..... 363
recovrer fr..... 371
redarguer fr..... 345
r(e)dida syriaque... 92
rediger fr..... 345
redondels prov..... 67
regarder fr.... 363, 377
regart, sanz nul r. fr..... 369
(re)gehir fr..... 406
regenerer fr... 367, 377
reïcier fr..... 336
rejoïr fr.-prov..... 406
relef fr..... 363, 368
remaner prov..... 523
remanir esp..... 113
renclin fr..... 345
ρενδα, renda..... 91
renes fr..... 50
renga. Voir *renda*.
rengas prov..... 92
renge fr..... 88
rengeure fr..... 89
renumeracion, -merer fr..... 345
Repense de Joie fr... 285
repercutation fr..... 345
reperi fr..... 369, 380
representare it..... 536
repruver agn.. 320, 329
requere fr..... 363
requesón esp..... 76
resbeglia (sa). Voir *aresbeglia (s')*.
restar esp..... 113
resteot, le r. fr. 364, 378
reswager agn..... 329
retraire agn.. 312, 329
retriore..... 131
retro..... 130
revescuz fr..... 367
rezir fr., prov..... 119
rimbrencio it..... 336
romanz fr..... 411
roour fr..... 343
rose-trémière fr..... 547
rotor..... 130
rouer agn.... 316, 329
Roullant fr..... 556
ruge, -ere it..... 537
rute fr... 363, 375, 379

S

ŝ astur..... 113
s prov..... 119
sac, mettre en saq fr. 345
saigner fr.... 370, 378
saisse fr..... 345
salandre fr..... 368
Sampigny fr..... 428
saneca roum..... 136

sangre (tener) en el ojo esp. 114
sanicare, -nus 136
saraf it. 546
saso prov. 345
sasse fr. 345
saumeih prov. 118
sautereau fr. 38
savoir a escient fr. 10
savonceau fr. 129
-sca, -şca roum. 136
scacar(i)um 26, 36
scaena 404
scempio it. 332
Schachbrett all. 36
sciamare, -more it. 527
scorpio, -pius 331-332
scutellum 243
se it. 529
sebenc prov. 390
sécherie fr. 133
secolo it. 234
second fr. 187-188, 192 à 195, 200, 207, 230
secondes fr. 232
secons fr. 183
sée fr. 372
sella 333
semes fr. 183
semicentia 334
semicinctium 333-334
semifunium 333
sen fr. 410
sen prov. 523
sentu agn. 293
separare 407
ser esp. 113
serraf ar., turc. 546
servire it. 536
sèse fr. Ouest 335
sesse fr. 345
seti(s)mes fr. 184
sevrer fr. 368
si agn. 293
siècle fr. 233
siglo esp. 113, 234
silua 113
simbleau, -blot fr. 133
Simón esp. 399
since, -cer fr. 334-335
sincher norm. 335
sinse it. 336
sinse, -sé, -ser fr. 335
sisime(s) fr. 184
sistes fr. 183
sixime fr. 186
šladdâ syriaque 73
šlandâ mand. 93
so- it. 527
soler fr. 367
solver cat., prov. 77
sortz prov. 391
sosciamato it. 527
soucié, -cir, -ciz fr. 120
soupresure fr. 392
sous-prieur(e) fr. 133
sousterne, -ner, -terraine, -terre fr. 345
souz fr. 119
soy esp. 553
spectaculum 404
speculum 545
Spina it. 547
stakka germ. 373, 381
standardo it. 529
stare 372
stendardo it. 529
sub 527
subsellium 333
suffocquer fr. 345
surdre fr. 376
sursanure agn. 309, 329
Susana esp. 399

T

taille fr. 139
taill(e)oir fr. 243
taisi agn. 298, 329
tal fr. 537
talent, a lur t. fr. 370, 374, 376
talhar prov. 76
tandûr turc. 93
tannûr ar. 93
tant fr. 537
tapinois, soi tappinoissier fr. 346
Tarabry fr. 449
targer (sei) fr. 373
taverne fr. 492
tayllada (vaca) cat. 76
tehi, teï agn. 329
teindre fr. 370, 378
teint fr. 396
teise fr. 376, 378
tel fr. 537
tenant fr. 346
tenebror prov. 391
tener 370
tenere it. 526
tensa 376
terrail fr. 372, 379
terre agn. 298
teschio it. 332
testula 332
theatrum 404
Thirey fr. 419
tickrent agn. 295, 330
tieis fr. 370
tier jor fr. 146 à 153
tierce fr. 181, 186
tiers fr. 183, 185, 190 à 192, 200, 207, 230
tinctus, tinguere 337
tinta esp. 337
Tiri. Voir *Thirey.*
tituber fr. 346
toitel fr. 14
toitelet fr. 12
Tola esp. 399
tolre, tort (tener) prov. 391
toudre agn. 330
tour français fr. 367
tourmenter fr. 377
tours fr. 393
tout fr. 403, 543
trac(i)er fr. 392
traire fr. 370
trameals fr. 373, 377
travail, -ller fr. 9
travals fr. 366
trémière (rose-) fr. 547

trescoru, -cure fr.... 372
tresgeteor fr..... 132
triacler agn..... 330
trigar port..... 406
tristan, Tristano it. 398
troel (agas) pic..... 86
trois fr..... 199
troisieme fr... 186, 190-191, 201
troisime fr..... 186
trompiller fr..... 346
truant fr..... 132
tu fr..... 553
Tuele fr..... 108
tur, t. franceis, turs menuz fr.. 367, 376, 379
turner (s'en) fr..... 364

U

u, u(+ i)..... 114
-u- esp., fr..... 114
ü fr..... 114
-u- it..... 524
udim(m)o it..... 397
uertex..... 113
uezca esp..... 411
un fr..... 226
unième fr..... 187
uortex..... 113
ures (d') a altres fr. 363, 369, 379
-urius..... 112
-us..... 184

V

valentre it..... 534
Valenza (essere in) it. 528
Valterne fr..... 108
vanna..... 340
vanna prov..... 340
vanova esp..... 340
varaina, -rena, Varenna..... 507
varenne, La V., Les V. fr..... 507
vasso gaul..... 118
vassoia, -oio it..... 547
vàttende, -ne it..... 527
vauna esp..... 340
vavassurs fr..... 368
vecchio mauro it.... 535
veer fr..... 363, 374
veier fr..... 372, 377
velar esp..... 113
venir cat..... 112
vèpre fr..... 181
vera(s) esp..... 129
verbum..... 333
verdad esp..... 129
verdeyan cat..... 73
verge agn..... 300, 330
vermyne agn.. 314, 330
vero esp..... 129
vers fr..... 499 à 502
versere..... 547
versoir fr..... 135
versorium..... 547
versure fr..... 135
versus..... 502
vertè fr..... 411
vertere..... 547
ves fr..... 415
vesper..... 511
vestu (fer) fr..... 415
viadera cat..... 67
viadeyra cat..... 66
viandela prov..... 67
Victoria esp..... 399
vider it..... 526
villa..... 113
viluppo it..... 532
vincire, -ctus..... 337
virer, virevolter fr.. 543
vis fr..... 415
Vis, Vissec prov... 122
viste it..... 402
Viviane fr..... 133-134
volombrella it..... 532
voloper fr..... 532
volter fr..... 543
Volturnus..... 112
vous fr..... 553
vrenzola it..... 336

W X Y Z

waschié fr..... 393

yà cat..... 70
yonyón Antilles..... 399
Yquelon norm..... 120
yvern, -ne, -ner fr.. 370

Zambry fr..... 446
zebro esp..... 407
zinzula, -lu it. 335, 337
ζώνη..... 90, 334

Pierre CÉZARD.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

BORODINE. Voir LOT-BORODINE (Myrrha).

FOULET (Lucien), Le recul des ordinaux 145

LECOY (Félix), Sur *Gerbert de Metz* : lieux et date 417

LOT-BORODINE (Myrrha), Le *Conte del Graal* de Chrétien de Troyes et sa présentation symbolique 235

MACHABEY (Armand), A propos du clavicorde et du pseudo Jacques de Liège 26

POERCK (Guy DE), *Pois ventedorns e comborns ab segur* 436

ROQUES (Mario), Notes pour l'édition de la *Vie de saint Grégoire* en ancien français 1

RYCHNER (Jean), Les sources morales des *Vigiles de Charles VII* : le *Jeu des Échecs moralisé* et le *Livre de bonnes mœurs*, des *exempla* à la fin du moyen âge 39, 446

SÖDERGÅRD (Östen), *Un Art d'aimer* anglo-normand 289

MÉLANGES

BRUNEL (Clovis), *Estoilete, je te voi Que la lune trait a soi* (*Aucassin et Nicolette*) 510

— Provençal *girval* 338

CLUZEL (Irénée), Trois « unica » du troubadour catalan Cerveri (dit de Girona) 66

CONNER (Wayne), Ancien français *caoterie, caveterie* 491

FLUTRE (L.-F.), Ancien français *a force faite* 514

— Ancien français *de manières* 515

GARDETTE (Mgr Pierre), Aimon de Varennes, lyonnais 506

HENRY (Albert), Ancien français *jaion de bruiere* 497

— Matériaux lexicographiques tirés de l'*Ovide moralisé* en prose. 340

KENNEDY (Elspeth), The two versions of the false Guinevere episode in the old french prose *Lancelot* 94

LA DU (Milan S.), Deux nouveaux fragments des *Vœux du Paon* 78

LAURENT (Jean-Paul), Pierre Bersuire a-t-il été notaire secrétaire de Jean le Bon ? Note complémentaire de Charles SAMARAN..... 346
LECOY (Félix), Ancien français *cince*, italien *cencio* « chiffon, guenilles ». 331
— Ancien français *crouiere* « pie-grièche »..... 85
LEFÈVRE (Yves), *Ai ore* dans la *Chanson de Guillaume*..... 502
— Les v. 2802-2806 de la *Chanson de Guillaume* et le sens du mot *vers*..... 499
LEGGE (M. Dominica), *Les renges de s'espethe*..... 88
LIÈVRE (Marion), Notes sur le manuscrit original du *Songe du Vergier* et sur la librairie de Charles V..... 352
LODS (Jeanne), Sur quelques vers de *Guigemar* (v. 145-150)..... 494
ROQUES (Mario), Ancien français *darcière* (?)..... 488
SAMARAN (Charles). Voir LAURENT (Jean-Paul).

DISCUSSIONS

FLUTRE (L.-F.) et D. MCMILLAN, Sur l'interprétation du texte de la *Chanson de Guillaume*..... 360

COMPTES RENDUS

AEBISCHER (Paul), Textes norrois et littérature française du moyen âge — I. Recherches sur les traditions épiques antérieures à la *Chanson de Roland*, d'après les données de la *Karlamagnússaga* (Félix LECOY). 105
AGENO (Franca). Voir JACOPONE DA TODI.
ASTON (S. C.). Voir PEIROL.
BRUNEL (Clovis). Voir Recueil de travaux...
CORTI (Maria). Voir JENNARO (Pietro Jacopo DE).
Estudios dedicados a MENÉNDEZ PIDAL, III, 1952 (B. POTTIER)..... 112
GAUTIER DE COINCI, Deux miracles de la Sainte Vierge : Les cent cinquante Ave du chevalier amoureux et Le sacristain noyé, éd. par Erik RANKKA (Félix LECOY)..... 391
JACOPONE DA TODI, Laudi, Trattato e Detti, a cura di Franca AGENO (André PÉZARD)..... 383
JENNARO (Pietro Jacopo DE), Rime e lettere, a cura di Maria CORTI (A. PÉZARD)..... 523
MONTE (Alberto DEL). Voir PEIRE D'ALVERNHA.
PEIRE D'ALVERNHA, Liriche, testo, trad. e note a cura di Alberto DEL MONTE (Félix LECOY)..... 387
PEIROL, troubadour of Auvergne, ed. by S. C. ASTON (Félix LECOY). 522
RANKKA (Erik). Voir GAUTIER DE COINCI.
Recueil de travaux offerts à M. Clovis BRUNNEL (Félix LECOY)..... 114
ZORZI (Diego), L'« amor de lonh » di Jaufré Rudel (Leo SPITZER)... 109

PÉRIODIQUES

Bibliothèque de l'École des chartes, CXII, 1954 (Pierre Cézard)..... 124
Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (Bruxelles), XXIX, 1955 (Pierre Cézard)..... 394
Bulletin de la Société de linguistique de Paris, L, 1954 et LI, 1955 (M. R.)..... 538
Convivium (Turin), XXII, 1954 à XXIV, 1956 (André Pézard).... 394
Cultura neolatina, XII, 1952 à XIV, 1954 (Jacques Monfrin)..... 538
Filologia romanza (Turin), I, 1954 et II, 1955 (André Pézard)..... 395
Moyen (Le) âge, LXI, (4e série, t. X), 1955 (Pierre Cézard)..... 125
Neophilologus, XXXIX, 1955 (M. R.)..... 135
— XL, 1956 (M. R.)..... 543
Neuphilologische Mitteilungen, LVI, 1955 (M. R.)..... 135
Nueva Revista de filología hispánica, IX, 1955 (B. Pottier)..... 398
Publications of the Modern Language Association of America (P. M. L. A.), LXV, 1950 à LXVIII, 1953 (Pierre Cézard)..... 126
— LXIX, 1954 et LXX, 1955 (Pierre Cézard)..... 400
Rassegna (La) della Letteratura italiana, A 57°, 1953 à A 59°, 1955 (André Pézard)..... 401
Revue des études roumaines, I, 1953 et II, 1954 (M. R.)..... 136
Revue des langues romanes, LXXII, 1956 (M. R.)..... 403
Romance Philology, VI, 1952-53 à VIII, 1954-55 (B. Pottier).... 128
Speculum XXVIII, 1953 et XXIX, 1954 (Yves Lefèvre)..... 543
Studi medio latini e volgari (Pisa), I, 1953 et II, 1954 (M.R.)..... 546
Symposium, II, 1948 à IX, 1955 (M. R.)..... 403
Year's Work in modern language, XVI, 1954 (M. R.)..... 135
Zeitschrift für romanische Philologie, t. 71, 1955 (Pierre Cézard)... 405

ANNONCES ET COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Altfrankoprovenzalische Uebersetzungen hagiographischer lateinischer Texte aus der Handschrift der Pariser Nationalbibliotek fr. 818, I, Prosalegenden hgg. v. Dr Helmut Stimm..... 413
Altfranzösisches Wörterbuch. Voir Tobler-Lommatzsch.
Atlas linguistique de la Gascogne, vol. II..... 408
Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, par P. Gardette, etc., t. III..... 138
Atlas linguistique de la Wallonie, t. III..... 138
Bakos (F.), Contributions à l'étude des formules de politesse en ancien français..... 553
Bayrav (Süheylâ), Symbolisme médiéval, Béroul, Marie, Chrétien.. 139

Bohigas (Pere). Voir Miracles de la Verge Maria.
Bohm (Lennart). Voir *Vie (La) de sainte Geneviève de Paris.*
Bonin (Marcel), Glossaire du patois de Langy (Bourbonnais)..... 553
Bossuat (A. et R.). Voir Deux moralités...
Bossuat (R.). Voir *Évangiles (Les) des Domnées.*
Brugnoli (Giorgio), Studi sulle *Differentiae verborum*..... 410
Bulst (Walter), Hymni latini antiquissimi LXXV, psalmi III..... 552
Cain (Julien). Voir Manuscrits à peintures...
Cary (Georges), The medieval Alexander..... 555
Catalán Menéndez-Pidal (Diego), Poema de Alfonso XI..... 411
Catalogue général des bibliothèques publiques de France, t. L..... 139
Cerulli (Enrico), Il patrañuelo di Juan Timoneda e l'elemento arabo della novella itialiana e spagnole del Rinascimento, I..... 141
Cesare (Raffaele di), Di nuovo sulla leggenda di Aristotele cavalcato; in margine ad una recente edizione del *Lai d'Aristote* di Henri de Andeli..... 409
Chevalier (Le) au barisel, éd. Félix Lecoy..... 138
Chrétien de Troyes, Le roman de *Perceval* ou le *Conte du Graal*, éd. par William Roach..... 556
Coirault (Patrice), Formation de nos chansons folkloriques, t. II.... 138
Corominas (Joan), Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana..... 408
Coveney (James), Édition critique des versions en vers et en prose de la légende de l'empereur Constant..... 413
Cowper (Frederick A. G.). Voir Gautier d'Arras.
Crosland (Jessie), Medieval French Literature..... 413
Damourette et Pichon, Essai de grammaire de la langue française. Table des auteurs cités à titre d'exemples grammaticaux..... 552
Deanović (Mirko), Avviamento allo studio del dialetto di Rovigno d'Istria..... 137
Delarue (Paul). Voir Felice (Ariane de).
Deux moralités inédites composées et représentées en 1427 et 1428 au Collège de Navarre, publ. par A. et R. Bossuat..... 555
Edwards (Bateman) et Alfred Foulet, *Le roman d'Alexandre*, VII. Versions d'*Alexandre* de Paris, variantes et notes de la branche IV.. 137
Évangiles (Les) des Domnées, publ. par R. Bossuat et G. Raynaud de Lage..... 416
Febvre (Lucien). Voir Ungureanu (Marie).
Felice (Ariane de), Contes de Haute-Bretagne, avec commentaire folklorique de Paul Delarue..... 138
Foulet (Alfred). Voir Edwards (Bateman).
Französisches Etymologisches Wörterbuch, 52, Germanische Elemente mit Beiträgen von Theodor Frings, et 54..... 552

FRAPPIER (Jean), Les chansons de geste du cycle de *Guillaume d'Orange* I. *La Chanson de Guillaume, Aliscans, La chevalerie Vivien*..... 143
FRINGS (Theodor). Voir Französisches Etymologisches Wörterbuch.
GARCIA DE DIEGO (Vicente), Lecciones de Lingüística española.... 144
GARDETTE (P.). Voir Atlas linguistique... du Lyonnais.
GAUTIER D'ARRAS, *Ille et Galeron*, ed. by Frederick A. G. COWPER... 552
GENNRICH (Fr.), Altfranzösische Lieder, 2e partie..... 409
GHIRLANDA (Elio), La terminólogia viticola nei dialetti della Svizzera italiana..... 553
Girart de Roussillon, éd. par W. Mary HACKETT, t. III..... 138
Graal (Les romans du) dans la littérature des XIIe et XIIIe siècles.... 553
HACKETT (W. Mary). Voir *Girart de Roussillon*.
HAFNER (Hans), Grundzüge einer Lautlehre des altfrankoprovenzalischen..... 552
JACOBSSON (Harry), Études d'anthroponymie lorraine : les Bans des tréfonds de Metz (1267-1298)..... 141
JODOGNE (Omer), Études récentes sur les chansons de geste..... 143
KELLER (Hans-Erich). Voir WARTBURG (W. v.).
KRÜGER (Fritz), Problemas etimologicos. Las raíces *car-*, *carr-* y *corr-* en los dialectos peninsulares..... 553
LAUSBERG (H.), Romanische Sprachwissenschaft..... 139
LECOY (Félix). Voir *Chevalier* (*Le*) *au barisel*.
LE GENTIL (Pierre), La *Chanson de Roland*..... 143
LEJEUNE (Rita), Technique formulaire et chansons de geste..... 143
Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum..... 139
LI GOTTI (Ettore), Sopravvivenza delle legende carolingie in Sicilia. 412
LOMMATZSCH (Erhard). Voir Mélanges Erhard LOMMATZSCH.
— Voir TOBLER-LOMMATZSCH.
MACHABEY (Armand), Guillaume de Machault, La vie et l'œuvre musical..... 556
MALRAUX (André). Voir Manuscrits à peintures.
Manuscrits à peintures du XIIIe au XVIe siècle ; catalogue d'exposition par Jean PORCHER, préface d'André MALRAUX et intr. de Julien CAIN..... 140
MARGUERITE DE NAVARRE, La Navire ou la Consolation du roi François Ier à sa sœur Marguerite, éd. par R. MARICHAL..... 552
MARICHAL (R.). Voir MARGUERITE DE NAVARRE.
MARTINET (André), La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)..... 552
— Économie des changements phonétiques..... 138
Mélanges Erhard LOMMATZSCH pour son 70e anniversaire (Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, t. LXVI, 1955)..... 139
MELILLO (Michele), Atlante fonetico pugliese..... 139

Miracles de la Verge Maria, Colleccio del segle XIV, éd. de Pere Bohigas 555
Miscellanea del Centro di Studi medievali 409
Mourin (Louis), Jean Gerson, prédicateur français 141
Müller (Bodo), Die Herkunft der Endung *-i* in der 1. Pers. sing. Präs. Ind. des provenzalischen Vollverbs 553
Petriconi (Hellmuth). Voir Vergleich (Der).
Pichon. Voir Damourette et Pichon.
Porcher (Jean). Voir Manuscrits à peintures...
Raynaud de Lage (G.). Voir *Évangiles (Les) des Domnées*.
Renson (Jean). Voir Wartburg (W. v.).
Roach (William). Voir Chrétien de Troyes.
Rohlfs (Gerhard), Estudios sobre geografía linguística de Italia 143
— Sermo vulgaris latinus (Vulgärlateinisches Lesebuch), 2e édition 409
Rychner (Jean), La chanson de geste, essai sur l'art épique des jongleurs 143
Segre (C.), Il « Bocci » i fio emetti agiografici e le origini della forma epica 143
Sganzini (Silvio), Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana 139
Södergård (Östen). Voir *Vie (La) de sainte Andrée*.
Sonet (Jean, S. J.), Répertoire d'incipit de prières en ancien français. 138
Spalinger (Edeltraut), Absterben von *Jacere* in Galloromanischen... 552
Spiess (Federico), Die Verwendung des Subjekt-personnalpronomens in den lombardischen Mundarten 552
Stimm (Helmut). Voir Altfrankoprovenzalische Uebersetzungen...
Thesaurus linguae latinae 138
Tobler-Lommatzsch, Altfranzösisches Wörterbuch 137
Truc (Gonzague), Abélard avec ou sans Héloïse 144
Ungureanu (Marie), La bourgeoisie naissante ; société et littérature bourgeoise d'Arras aux XIIe et XIIIe siècles ; préface de Lucien Febvre 140
Vergleich (Der), Literatur- und Sprachwissenschaftliche Interpretationen, Festgabe für Hellmuth Petriconi 410
Vie (La) de sainte Andrée, poème anglo-normand du XIIIe s., publ. par Östen Södergård 414
Vie (La) de sainte Geneviève de Paris, poème religieux publ. par Lennart Bohm 415
Wartburg (W. v.), Bibliographie des dictionnaires patois, suppl. publ. par Hans-Erich Keller et Jean Renson 138
— Von Sprache und Mensch 553
Wylder (Karl), Zur Stellung der attributiven Adjektivs vom Latein bis zum Neufranzösischen 552

CHRONIQUE

Nécrologie : Joseph Bédier (Allocution prononcée par M. Mario Roques à l'inauguration de l'avenue J.-Bédier), 548; Georges Guichard, 137; Ernest Hoepffner, 548; Petar Skok, 137.

Sociétés : Modern (The) language association of America, 126,400; Société des Anciens Textes Français, 138, 552; Société de Publications romanes et françaises, 138, 143, 552.

Publication annoncée : Pierre de Corbie, Chansons, éd. cr. par Paul Falk (Upsal), 137.

Collections : Academia nazionale dei Lincei, Memorii, 141; Acta linguistica Academiae scientiarum Hungaricae, 553; Akademie der Wissenschaften, Steiner, 413; Atti della Academia della Scienze di Torino, 143; Biblioteca del Centro di studi filologici e linguistici siciliani, 412; Biblioteca románica hispánica, 144; Bibliotheca romanica, 138; Bibliothèque d'études musicales, 556; Classiques français du moyen âge, 138; Colección filológica (Granada), 143; Collezione di opere inedite o rare, 523; Connaissance des Lettres, 143; Contes merveilleux des provinces de France, 138; Elliot monographs, 137; Manualia Universitatis studiorum Zagrebiensis, 137; Publications de la Faculté des Lettres d'Istambul, 139; Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 413; Rijksuniversiteit te Gent, Werken uitgegeven door de falculteit van de wijbegeerte en letteren, 141; Romanica helvetica, 552; Sammlung Goschen, 139; Sammlung romanischer Uebungstexte, 409; Société des Anciens textes Français, 138; 552; Société de Publications romanes et françaises, 138, 143, 552; Textes littéraires français, 556; Uppsala Universitets Arsskrift, 414.

ERRATUM 557

INDEX DES MOTS 558

TABLE DES MATIÈRES 570

L'administrateur-gérant : René LEDEUIL.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Janvier 1957. — Dépôt légal 1er trimestre 1957.
N° immatriculation : 21.502. — Nos d'ordre : imprimeur : 6797; éditeur : 308.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1957 en un tome, t. LXXVIII, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*

2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages en deux fascicules.

Prix : France.. 1000 fr. ; Étranger..... 1200 fr.

Prix du fascicule II seul : France.. 600 fr. ; Étranger.. 700 fr.

Pour paraître prochainement :

Index des collaborateurs; Table des manuscrits, des auteurs recensés et des périodiques dépouillés.

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

LIV

JEAN SONET

RÉPERTOIRE D'INCIPIT DE PRIÈRES

EN ANCIEN FRANÇAIS

In-8° de XVI-410 pages..... 3 200 fr.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

GIRART DE ROUSSILLON

CHANSON DE GESTE PUBLIÉE PAR

W. MARY HACKETT

In-8° de 940 pages en 3 volumes..... 6 000 fr.

CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

82

LE CHEVALIER AU BARISEL

CONTE PIEUX DU XIIIe SIÈCLE ÉDITÉ PAR

FÉLIX LECOY

In-8° de XXVI-54 pages..... 400 fr.

83

ROLAND A SARAGOSSE

POÈME ÉPIQUE MÉRIDIONAL DU XIVe SIÈCLE PUBLIÉ PAR

MARIO ROQUES

In-8° de XXVIII-64 pages.

A paraître prochainement :

Le Roman de Renart, br. IV, édité par Mario ROQUES.